DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12344 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MERCREDI 3 OCTOBRE 1984

Une déconvenue pour M. Pérès

Si un règlement négocié doit un jour intervenir au Proche-Orient, ce sera après bien des retournements de situation. Quelques jours après qu'Amman a décidé de reprendre avec l'Egypte les relations normales – suspendues pour la punir d'avoir fait la paix avec Israël, – une véritable algarade oppose le roi Hussein à M. Shimon Pérès, avocat s'il en fût de l'« option jordanienne ».

Premier ministre depuis vingt jours, ce dernier voit ses offres de négociation repoussées avec vigueur comme autant de « tromperies ». Visiblement déçu, il n'hésite pas à rappeler que le royaume hachémite a « attaqué Israël il y a dix-sept ans, pendant la guerre de six jours, en croyant faussement pouvoir le vaincre ».

Faut-il prendre au tragique ces propos peu amènes ? La normalisation avec l'Egypte a suscité – entre autres – la fureur syrienne, et M. Pérès n'ignore pas que, pour la faire « passer », le roi Hussein se doit de paraître intraitable. C'est en vain que le premier ministre israélien aura gommé de ses appels à la Jordanie toute référence aux accords de Camp David, bien que ceux-ci fournissent le seul cadre de négociation qu'acceptent ses associés du Likoud. Il n'est pas impossible que le roi Hussein, par son intransigeance même, rende en fin de compte service à M. Pérès en dispensant celui-ci d'ouvrir des négociations où la boiteuse coalition qu'il préside avait toutes chances de se rompre les os.

De toute façon, le chef du parti travailliste n'avait pas grand-chose à offrir puisque, pour accéder au pouvoir, il a renoncé au principe d'un « compromis territorial » en échange de la paix avec la Jordanie.

Ce dialogue avorté renvoie à nouveau dans le placard aux chimères le « plan Reagan », qui devait permettre d'établir une « pax americana » dans la région. Plus modestement, les Etats-Unis continuent à miser sur un « axe des modérés » que la réconciliation jordano-égyptienne a renforcé. La condamnation de principe portée par l'Arabie saoudite sur cette initiative est si nuancée qu'elle vaut presque approbation discrète.

Une fois de plus, le monde arabe retentit d'anathèmes, les Etats « radicaux » redoutant – à bon droit semble-t-il – que bientôt l'Irak ne suive l'exemple d'Amman à l'égard du président Moubarak.

Parmi les espoirs à court terme de Washington figurent le retrait des Israéliens du Liban du Sud et une forme d'arrangement avec la Syrie. M. Murphy, qui vient de rentrer d'un voyage dans la région, n'est pourtant guère optimiste. L'assistant du secrétaire d'Etat chargé du Proche-Orient assure n'avoir mené qu'une « mission exploratoire ». Avec un humour peut-être involontaire, il remarque que leur « éloignement » de la Syrie, du Liban et d'Israël empêche les Etats-Unis d'exercer une médiation. En critiquant avec virulence les erreurs passées de Washington dans la région, le roi Hussein vient de rappeler cruellement que les Américains, après leur débâcle de Beyrouth, n'ont pas retrouvé, même chez leurs alliés, la confiance sans laquelle il n'est pas de politique efficace.

(Lire nos informations page 7.)

M. Kohl ébranlé

Les lacunes dans la gestion du gouvernement expliquent l'affaiblissement du chancelier allemand

Correspondance

Deux ans après son accession au pouvoir, le chancelier Kohl a reconnu, le lundi 1er octobre, devant la commission fédérale de son parti, que le résultat des élections communales en Rhénanie du Nord-Westphalie représentait *« un échec »* pour la démocratie *chrétienne. M. Biedenkopf,* président du parti en Westphalie, a expliqué le recul de son parti par *« les grosses lacunes politiques »* du gouvernement.

Bonn. – Pour le chancelier Helmut Kohl, l'anniversaire de ses deux ans au pouvoir est amer. Ses troupes perdent du terrain. Le succès des Verts et l'échec des libéraux en Rhénanie du Nord-Westphalie confirment la tendance générale observée lors de tous les derniers scrutins. Ceux qui l'année dernière prédisaient à la coalition chrétienne-libérale de longues années tranquilles au pouvoir doivent tempérer leur optimisme. L'idée que les sociaux-démocrates devront s'accommoder dans sept villes de Rhénanie du Nord-Westphalie d'un allié plutôt encombrant en s'appuyant sur les Verts est une maigre consolation. M. Kohl va avoir des comptes à rendre à sa majorité.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 8.)

Lire page 10 : Le point sur La République démocratique allemande

Un éclat de M. Rocard

La discussion du budget européen provoque un conflit entre M. Bérégovoy et le ministre de l'agriculture

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Lundi soir, à l'issue de la réunion des ministres de l'agriculture des Dix, M. Michel Rocard a critiqué en termes très sévères le compromis sur le plafonnement des *dépenses agricoles de la Communauté* mis au point quelques heures plus tôt par les ministres des finances et auquel s'était associé M. Pierre Bérégovoy. Certes, ce dernier avait maintenu une réserve mais elle ne portait pas sur le fond du projet. *« Nous avons obtenu un bon compromis »*, commentait devant les journalistes M. Bérégovoy. *« Les décisions qui se préparent en matière de discipline budgétaire peuvent conduire à un étranglement de la politique agricole commune »*, estimait au contraire M. Rocard. La divergence entre deux ministres importants du gouvernement Fabius ainsi rendue publique à chaud à Luxembourg est flagrante et spectaculaire, et conduit à s'interroger sur ce que cherche exactement M. Rocard en criant *« casse-cou »* avec une voix *si* forte (ce mardi 2 octobre, les ministres des affaires étrangères des Dix se saisissent des dossiers budgétaires).

M. Roland Dumas, voici quinze jours, avait critiqué la première esquisse de compromis sur la discipline budgétaire qui venait d'être tracée par les ministres des finances à Dromoland Castle, en Irlande, et évoqué lui aussi les dangers que des contraintes financières trop sévères feraient peser sur la PAC (politique agricole commune).

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 32.)

Ultime plan pour Creusot-Loire

Le nombre des suppressions d'emplois est réduit

Usinor et Framatome ont présenté aux syndicats leur expertise pour la reprise de Creusot-Loire, dans la matinée du 2 octobre, sous l'égide du directeur général de l'industrie. On sait qu'Usinor était chargé d'envisager la reprise de la division Creusot-Marrel (métallurgie) et de l'armement, et Framatome la division énergie, certaines de ses filiales et la chaudronnerie. Le précédent plan présenté par Fives-Lille prévoyait 2 500 suppressions d'emplois. La comparaison est difficile, car les périmètres de reprise ne sont pas identiques, mais la nouvelle solution maintient 510 emplois de plus dans les départements concernés.

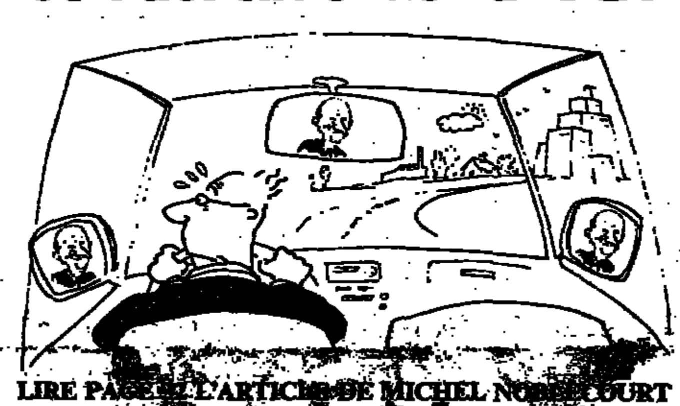
L'expertise réalisée dans la métallurgie a amené Usinor à proposer une réduction supérieure à celle avancée par Fives-Lille (2 015 au lieu de 2 108). Mais ces emplois sont fermes, alors que Fives mettait en cause 500 emplois supplémentaires au bout d'un an. Cette division comportait 2 610 salariés le 31 décembre 1983, et 2 362 le 31 août 1984.

En revanche, pour l'armement (la division mécanique spécialisée), Usinor n'envisage pas de licencier et conservera les 1 109 salariés présents (ils étaient 1 180 au début de l'année, et Fives ne voulait en reprendre que 999).

[illegible]

(Lire la suite page 32.)

Le conflit chez Renault et l'attitude de la CGT



LIRE PAGE [illegible] L'ARTICLE DE MICHEL NOBLECOURT

EN MARGE DE LA QUESTION BASQUE

Jusqu'au bout de la faim

par ROBERT SOLÉ

C'est par une grève de la faim que les séparatistes basques ont tenté d'échapper à leur extradition. Faut-il s'en étonner ? Le refus de s'alimenter est devenu une méthode de revendication courante, sinon banale, et pas seulement dans les prisons. Ces derniers mois, plusieurs pays ont été l'objet d'une publicité dont ils se seraient bien passés : l'Union soviétique en avril, Taiwan en mai, la Pologne et la Turquie en juin, la Yougoslavie en juillet, le Maroc, le Népal et l'Irlande du Nord en août et en septembre... La France n'est pas en reste : après les Basques, plusieurs membres présumés d'Action directe ont entrepris une « grève » similaire pour protester contre les conditions de leur détention. Et, pour les appuyer, d'autres détenus de Fresnes et de Fleury-Mérogis n'ont trouvé d'autre moyen que de commencer, eux aussi, une grève de la faim...

L'expression est étrange. Il ne s'agit pas d'une « grève », mais d'un acte très personnel, non réglementé, sans incidence sur la production. Ce n'est d'ailleurs pas la « faim » qui est refusée, mais justement ce qui l'assouvirait. Contrairement à la « grève du zèle » – autre expression bizarre, – le refus de s'alimenter n'entraîne aucune désorganisation matérielle de la vie sociale : il ne s'agit que d'un chantage dirigé contre soi-même.

Le gréviste de la faim se prend en otage par une sorte de suicide au ralenti. Le voilà aussitôt transformé en victime, tandis que le pouvoir visé est mis en position d'accusé, et bientôt d'assassin. Mais cette arme redoutable ne peut fonctionner qu'à certaines conditions, comme l'avait montré une journée d'études originale, l'an dernier, à la faculté de médecine de Marseille, dont le compte rendu vient d'être publié (1).

La première condition est de vivre dans une société où l'alimentation collective est garantie. On ne fait pas la grève de la faim au milieu d'affamés. Jadis, en Occident, la nourriture était sacrée et n'autorisait pas de tels défis. Aucun prisonnier, « au pain sec et à l'eau », n'aurait songé à refuser sa maigre pitance. On jeûnait, en revanche, et c'était très différent : une période, limitée dans le temps, de prière, d'expiation ou de partage. Plus tard, Gandhi jeûnera en Inde *« pour changer les cœurs »*.

Deuxième condition : l'existence d'une opinion publique. Car c'est par personnes interposées que l'intéressé se bat contre un quelconque pouvoir. Pour accuser et culpabiliser celui-ci, il doit inspirer la pitié au plus grand nombre. Théoriquement, un pays sans médias libres ne devrait craindre aucune grève de la faim. Mais les frontières s'évanouissent, au grand déplaisir des régimes totalitaires : c'est par le relais d'une autre opinion publique et d'autres médias qu'un dissident soviétique ou un opposant uruguayen fait pression sur les dirigeants de son propre pays.

Troisième condition : la cause doit être crédible. Nul n'avait été impressionné par le chauffeur de taxi brésilien qui, en juillet 1982, avait cessé de s'alimenter pour obliger le pape à recevoir... un âne. L'opinion publique adhère « rarement » quand le gréviste de la faim réclame par exemple une augmentation de salaire ou une promotion. On attend de lui une revendication noble ou humanitaire. Tenter la mort interdit toute bassesse dans des sociétés où l'on attache du prix à la vie humaine. Même le religieux breton qui avait cessé de s'alimenter en septembre 1983 pour défendre *« l'école libre »* avait créé un malaise : cela rassemblait trop à une revendication catégorielle, pouvant être défendue par d'autres moyens.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 15.)

(1) *La Grève de la faim ou le Dérèglement du sacré*, Editions Economica, 173 pages, 69 francs.

Exilés et réfugiés

par JEAN PLANCHAIS

« Je vais comme Thémistocle m'asseoir au foyer du peuple britannique. » Par cette bizarre formule, Napoléon Ier demanda, en 1815, le droit d'asile à ses propres ennemis. Référence à l'Antiquité : chercher refuge à l'étranger lorsqu'on est menacé, pourchassé ou exclu date du temps des frontières elles-mêmes. Ainsi ont fait les Grecs victimes du bannissement ou de l'ostracisme, les Romains, lorsque la proscription n'entraînait pas la mort immédiate.

Aux réfugiés politiques, la France s'est de tous temps montrée accueillante, non sans fournir elle-même ses contingents d'exilés. Elle reçoit les Ecossais jacobistes, alors que la révocation de l'édit de Nantes oblige à fuir en Allemagne, en Hollande et en Grande-Bretagne, 200 000 sujets de Louis XIV.

La Révolution française accueille avec ferveur les réfugiés politiques d'Europe et d'Amérique du Sud et leur confère un titre qu'ils ne perdront pas : ce sont les combattants de la liberté. Dans le même temps, des milliers d'aristocrates ou présumés tels émigrent à Coblence ou à Londres.

Les Polonais fuyant la tyrannie tsariste, les Hongrois en lutte contre l'empire des Habsbourg, trouvent sous Louis-Philippe et sous la IIe République un refuge en France. Après le 2 décembre 1851, les opposants les plus déterminés au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte sont proscrits. Des Français, avec le lustre romantique que leur confère Victor Hugo à Bruxelles et à Guernesey, sont devenus, à leur tour, des champions de la liberté en exil. Le réfugié politique, grâce au verbe hugolien, est désormais un martyr inscrit dans la mémoire républicaine. On célébrera moins les Communards, qui, échappant à la fusillade ou à la déportation, seront bannis ou exilés après 1871.

La IIIe République accueille au début du siècle Lénine, qui loge rue Sarrette, dans le quatorzième arrondissement, et quelques-uns des adversaires du tsarisme nihilistes ou marxistes, qui préfèrent souvent Londres ou la Suisse. Après la première guerre mondiale, les Arméniens rescapés des massacres, les Russes blancs fuyant les Soviets, précèdent d'autres réfugiés politiques : les Italiens, qui, à partir de 1926, sont pourchassés par le fascisme. Quelques années plus tard, déferle le flot des victimes potentielles du nazisme : juifs en grande majorité, mais aussi non-juifs, écrivains, hommes politiques, industriels, comme Fritz Thyssen, le magnat de la Ruhr, que Vichy livrera à la Gestapo.

La guerre civile espagnole et la victoire de Franco pousseront de ce côté-ci des Pyrénées au début de 1939 tout un peuple : 400 000 réfugiés, responsables politiques, soldats de l'armée républicaine, mais aussi femmes et enfants. Beaucoup d'Espagnols participeront à la résistance contre Hitler. De là à continuer sur la lancée le combat contre leur dictateur à eux, il n'y avait qu'un pas. De 1944 à 1947, ils tentèrent de rentrer dans leur pays, les armes à la main. De Gaulle et ses successeurs s'y opposèrent fermement.

(Lire la suite page 15.)

AU JOUR LE JOUR

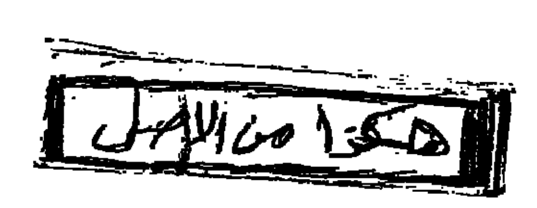
Cohabiter

La politique française tourne, ces derniers temps, autour d'une querelle domestique et d'anticipation : les dirigeants de la droite pourront-ils « cohabiter » en 1986 avec un président de gauche ? Y aura-t-il place pour tous dans la belle et grande maison du pouvoir ?

C'est un débat d'autant plus passionnant et utile qu'il nous éloigne des tracas du moment, de la persistance de la crise, et nous détourne de la rigueur des temps.

Surtout, il permet aux hommes politiques en question de faire oublier le mal qu'ils ont à cohabiter (entre eux) dans l'opposition.

BRUNO FRAPPAT.



Le droit de mourir

Le congrès international des associations pour « le droit de mourir », réuni à Nice du 20 au 23 septembre, a provoqué de nombreuses réactions. Laissons les médecins seuls avec leur conscience et ne cherchons pas à légiférer sur la mort, écrit Jacques Robert. Il ne faut pas cristalliser le débat sur l'euthanasie, soulignent pour leur part Robert Zittoun et Robert W. Higgins, mais apprendre plutôt à assister les vieillards et les mourants.

A quand les « euthanasistes » ?

par le professeur ROBERT ZITTOUN (*)

IL est vrai que certains grands *malades éprouvent des souffrances* intolérables et, sachant parfaitement qu'il n'y a aucun espoir substantiel d'amélioration et de survie, souhaitent, voire demandent, la mort. Il est vrai aussi que des médecins – et même des non-médecins, – sensibles à ces situations, sont amenés à envisager d'abréger les souffrances et la vie de ces malades.

Encore faut-il distinguer l'euthanasie tardive, pré-terminale, si courante à une époque où la médecine peut *facilement* moduler l'heure de la mort – et dont le risque de dérive a été justement dénoncé par le Père Verspieren, – et l'euthanasie précoce, extrêmement discutable.

Mais, surtout, à *cristalliser tout le* débat sur l'euthanasie, on occulte le vrai problème, à savoir qu'aujourd'hui on meurt souvent seul, trop souvent mal. Rien n'est fait, ou *presque, sur l'accompagnement des mourants*, sur leur écoute et leur prise en charge par des équipes compétentes.

Rien, ou presque, n'est fait pour *la formation des médecins et autres* soignants en vue de les rendre à même d'affronter ces situations souvent angoissantes et d'y répondre positivement. Rien, ou presque, pour *doter les centres hospitaliers* et l'hospitalisation à domicile d'unités de soins palliatifs de la phase terminale avec toutes les personnes nécessaires à leur bon fonctionnement : personnel soignant, psychologues, assistantes sociales, prêtres, etc.

Sait-on même qu'il y a aux Etats-Unis des philosophes cliniciens qui, loin de se contenter de discours en chambre *sur l'éthique médicale*, se rendent au chevet des patients ?

Certaines interventions au congrès de Nice ne peuvent que conduire à recommander la plus grande vigilance : des médecins anesthésistes – à quand les « euthanasistes » ? – frénétiquement applaudis pour avoir donné des recettes de mort propre. Des intervenants affirmant spontanément que l'euthanasie pouvait être un moyen d'alléger des coûts de santé insupportables pour la société, et de faire place aux jeunes. Verra-t-on un jour l'euthanasie au programme de certains partis politiques ?

(*) Médecin de l'Hôtel Dieu de Paris.

Apprendre à vivre

par ROBERT W. HIGGINS (*)

NOUS aurions donc le choix entre deux *morts*, ou *plutôt deux euthanasies*. Le professeur Christian Barnard affirme que *le médecin* doit en *fixer seul* le moment et l'heure. Le professeur Léon Schwartzenberg pense que la décision doit en être discutée avec le malade. Le congrès des associa*tions pour le droit de mourir dans* la dignité (ADMD), qui vient de se tenir à Nice, est certes un événement, *mais quels en sont les enjeux* véritables ? Non seulement les positions *prises au congrès mais* l'écho qu'elles ont pu trouver dans les médias posent question.

Est-il pertinent de croire et d'affirmer que le problème essentiel d'une fin de vie d'homme, aujourd'hui, est bien celui d'un droit à l'euthanasie ou au suicide assisté ? Nous ne le pensons pas.

Les arguments employés par tous les porte-parole de l'ADMD se réfèrent tous à des pratiques d'acharnement thérapeutique contre la volonté des malades. Mais la réalité hospitalière, de plus en plus courante, est bien plutôt celle de la mort dans l'abandon, la solitude, le bruit et l'absence de paroles et de présence, et de la pratique sans cesse davantage admise, répandue, l'utilisation du « cocktail lytique ».

Autre paradoxe. Les *orateurs*, les membres de l'ADMD, demandent que l'on respecte la volonté et la personne *du* patient, *dénoncent* l'abus du pouvoir médical. Pourquoi alors appellent-ils de leurs vœux, avec des applaudissements *frénétiques*, la remise entre les mains du médecin *d'un pouvoir* – exorbitant – de vie et de mort, dont il se défend depuis Hippocrate et qu'il ne transgressait, il y a peu de temps encore, qu'exceptionnellement ?

Rien d'ailleurs ne témoignait d'un travail, d'une réflexion sur les *conditions d'un changement du* rapport malade-médecin. Une seul remède, une panacée : l'euthanasie. Des murmures désapprobateurs, des huées, des « assez », ont accueilli les *témoignages* du professeur Robert Zittoun, du docteur Renée Sebag-Lanoë et du docteur Emmanuel Goldenberg, *qui* exposaient les moyens d'assurer aux *malades*, aux vieillards, une fin de vie riche d'échanges et d'attentions.

Il n'y a pas que le cancer

On peut se demander aussi pourquoi les organisateurs du congrès ont donné une telle place, face à un public essentiellement composé de gens au seuil de la retraite, à la *mort du cancéreux*. Maladie bouc-émissaire de notre époque qui évacue toute l'horreur qu'elle ne peut accepter, voici que *le* cancer et le tableau des douleurs qu'on lui associe – de moins en moins vrai – devient le modèle de toute mort. Là encore, pourquoi ?

Cet acharnement à demander le droit à l'euthanasie serait-il une ma*nifestation excessive d'un retour* de l'acceptation de la mort dans une époque qui la fuit ? Rien n'est moins sûr. Bien des propos des participants laissent poindre le dé*sarroi devant* la vie et le vieillissement, la déception par rapport à l'illusion qui ne tient plus d'un monde qui veut ignorer la souffrance et la mort, la recherche d'une *conjuration*. *Maîtriser* aujourd'hui ce que je ne contrôlerai pas demain, ce qui inéluctablement va changer. Est-ce la vie ? Est-ce Eros qui nous invitent ici ?

Les mœurs, dit-on, évoluent, et l'éthique doit le faire aussi. Mais est-il encore question d'éthique lorsqu'on *prétend* fonder son renouvellement sur la *seule* volonté d'arrêter le cours d'une vie *pour* laisser à autrui « une belle image de soi » ?

Des questions difficiles se posent à notre société. Le désarroi de certains est grand. En identifiant dignité de la fin de la vie et mort volontaire, l'ADMD risque de renforcer ses *membres dans la conviction* qu'une vie de vieillard n'a pas de valeur, *ni* pour lui, *ni* pour autrui, que l'approche de la mort ne peut être que déchéance, et d'attiser par *là un désespoir et une colère chez* ceux qui se sont confiés à elle.

Au moment où, dans les couloirs des hôpitaux, de jeunes médecins parlent sans trop d'émotion de la nécessité ou non de ne pas laisser naître un fœtus dont on peut prévoir qu'il aura du diabète à quarante ans, de telles positions ne peuvent qu'apporter de l'eau au moulin d'un *eugénisme* montant et rendre encore plus difficile la tâche de ceux qui s'efforcent d'améliorer la qualité de la vie des grands malades et de ceux qui s'approchent de la mort.

Le vertige du sacrifice ne peut être tenu pour progrès éthique. C'est bien plutôt une manifestation de ces forces d'entropie sociale, où la communauté se resserre dans la *cérémonie* d'une œuvre de mort.

Or, s'il est une chose que nous enseignent beaucoup de ceux qui vont mourir, c'est à débusquer en nous ce travail de la mort. Ils nous apprennent à vivre.

(*) Psychanalyste travaillant en milieu hospitalier.

Ne légiférons surtout pas

par JACQUES ROBERT (*)

FACE aux progrès galopants de la science médicale et à l'évolution *accélérée* de la morale *moderne*, notre droit peut paraître à beaucoup singulièrement inadapté. Ou bien notre législation ne dit rien, ou bien elle sanctionne exagérément. La carence ou la répression. Le vide ou *le* trop-plein. *C'est le destin* des pays de droit écrit comme le nôtre d'osciller constamment entre ces deux tentations contradictoires ; cacher son impuissance dans le non-droit ou montrer son omnipotence en légiférant sur tout.

Le moment est venu de poser pu*bliquement la question des rapports* ambigus de la médecine, de l'éthique et du droit. Deux occasions nous sont précisément données aujourd'hui de réfléchir à cette question fondamentale. Comme si la vie et la mort ne pouvaient que s'accoupler dans une dialectique irrésistible, voici qu'au moment même où se multiplient dans l'anxiété les naissances artificielles se pose le problème des morts naturelles dans la dignité.

En France, à l'heure actuelle, la « location d'utérus » n'a aucune existence légale. Bien mieux, elle est *radicalement* contraire au droit. Les textes sont sur ce point formels. Le code pénal punit tout à la fois ceux qui, dans un esprit de lucre, auront provoqué les parents à abandonner leur enfant né ou à naître et ceux qui auront fait souscrire par les futurs parents un *acte aux termes duquel* ils s'engagent à abandonner l'enfant à naître.

Le code civil lui-même n'admet *nullement cette pratique des mères* de substitution. Le contrat passé entre le couple demandeur et la mère naturelle n'a aucune valeur juridique. La mère naturelle qui voudrait à la naissance conserver l'enfant peut parfaitement dénoncer le contrat qui la lie pour illégalité, puisque l'on sait que les actions relatives à la filiation ne peuvent faire l'objet de renonciation. Quant à la nature juridique d'un tel contrat, ce pourrait être soit un contrat d'entreprise, soit un contrat de location.

Contrat d'entreprise, parce qu'en somme il s'agit de fabriquer un bébé à partir de matériaux biologiques apportés par le couple.

Contrat de location, puisque, aussi bien, ce qu'on demande à la femme porteuse n'est que la location provisoire (neuf mois) de son ventre. Elle *n'est pas* tant chargée d'une obligation de résultat que d'une obligation de moyens. Elle doit recevoir le sperme du mari et louer ainsi son ventre au couple pour le temps de la *gestation. Mais c'est alors* reconnaître que la femme n'est qu'un « incubateur humain » et l'enfant une « marchandise ». Quand l'opération est en plus payante, on n'est pas loin du trafic d'enfants.

Notre droit ne saurait l'accepter, et il *ne l'accepte d'ailleurs pas*, sauf à s'aventurer sur la voie hasardeuse de la redéfinition complète du concept de la mère. Certains y songent, qui proposent qu'à la parenté biologique soit substituée la parenté de l'intention. On deviendrait parents par désir, non par nature. On ne serait pas loin alors de la reconnaissance, à côté du droit généralisé et officialisé de la femme *sur* son propre corps, d'un véritable « droit à l'enfant ». Doit-on aller jusque-là, même si l'on ne peut rester insensible au drame de la stérilité et au dévouement qu'il suscite ?

Seul avec sa conscience

La « mort dans la dignité » pose des problèmes d'une tout *autre* dimension. Attention d'abord en droit à la puissance maléfique des mots. Au risque de tout passionner, ne parlons pas d'euthanasie à propos de n'importe quoi. *Le dernier manifeste* des cinq médecins pour une meilleure aide au mourant n'est nulle*ment un appel à une quelconque* euthanasie (passive ou active), que chacun réprouve instinctivement, mais une invitation à enseigner ce que le professeur Villey appelle la *« conduite thérapeutique des agonies »*.

Peut-on légiférer dans un tel domaine ? Gardons-nous bien de le faire. La réponse dans chaque cas personnel doit être librement débattue entre les deux protagonistes du drame : le malade et le médecin. Le suicide n'est pas un délit. La complicité non plus. Quant à la non-assistance à personne en danger, que certains évoquent à tort et à travers, elle n'a pas sa place ici, sauf à l'utiliser alors contre quiconque laisserait souffrir inutilement quelqu'un à qui plus aucun espoir n'aurait été laissé.

Mourir dans la dignité

Mourir dans la dignité, n'est-ce pas dans une société civilisée une revendication instinctive, élémentaire et fondamentale ? Ceux qui signent un « testament biologique », recommandant de ne point les maintenir en vie à tout prix si l'existence à laquelle ils doivent être condamnés est une existence diminuée, ne revendiquent rien d'autre. Chacun a le droit de mourir à l'heure qu'il choisit, et non à celle que d'autres choisiraient arbitrairement et autoritairement pour lui. A côté du droit à la vie, qui est reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention européenne, pourquoi pas un droit véritable à la mort ? Mais qui en délimitera les contours ? Le malade, la législation ou le médecin ? Ce ne peut être à notre avis, en fin de compte, que le médecin.

Confronté à la volonté de son malade et à la gravité de son cas, *il* doit être laissé seul avec sa conscience. A elle d'en décider. Le droit ne doit pas perturber, par une intervention maladroite, ce débat intérieur qui fait la grandeur de la vocation médicale.

(*) Professeur de droit public à Paris-II.

LETTRES AU Monde

Accompagner son père jusqu'au terme

*Ce qu'une société fait de ses ma*lades et de ses vieux en dit long sur l'avenir qu'elle se prépare. Les mourants ou les vieux, justement au travers des épreuves que sont pour eux *la maladie ou la vieillesse, sont un* exemple et une leçon pour l'ensemble de la société. Les malades comme les vieux sont chargés de nous enseigner qu'une épreuve est l'occasion d'un effort, d'un dépassement, d'une élaboration qui les grandit et qui nous change si nous sommes présents.

Ne peut-on imaginer que, pour un fils, *accompagner son père* dans la maladie et jusqu'au terme soit à la fois un devoir et l'occasion d'une évolution décisive où ce fils reprend le flambeau et apprend à le trans*mettre ? De même les soignants qui* aident les patients au travers des difficultés de la maladie gagnent en savoir et en sérénité avec ceux-là mêmes qu'ils accompagnent.

La conception qu'une société peut se faire de la vie ou de la mort ne se forge pas autrement. Prétendre qu'il faut choisir entre l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie est un *mensonge. L'acharnement thérapeu*tique n'est qu'une des multiples façons qu'ont certains médecins de maltraiter leurs patients. C'est effrayant et cela justifie l'angoisse qui *existe* à ce *sujet* dans *le public*. L'euthanasie, elle, semble prendre en compte la souffrance des malades mais elle ne cherche qu'à l'annuler et non à la dépasser. Or de nombreux soignants, dans des lieux de plus en plus nombreux, savent qu'on peut faire autre chose que se dérober devant la maladie ou la mort. On peut faire mieux. Il faut que l'on sache que si la médecine a désormais les moyens pharmacologiques de rendre au minimum supportables la *plupart des douleurs*, elle *travaille* également à comprendre et à satisfaire les besoins des malades et des mourants. La psychanalyse nous enseigne ce que sont ces besoins. On parle à cet égard d'élans pulsionnels et d'importants besoins relationnels. Cela signifie tout simplement que le malade, pas seulement le mourant, désire s'exprimer, être entendu, communiquer. Si cela est rendu possible, comme c'est dès maintenant le cas dans certains services hospita*liers, alors la maladie ou la mort re*deviennent des événements familiaux, collectifs, dans lesquels les patients sont soutenus et généralement affranchis de la douleur et de l'angoisse autant que cela est possible.

Doct. EMMANUEL GOLDENBERG,
psychanalyste, dirige depuis six ans, dans le service du professeur Bignon, à Créteil, des groupes de travail autour de malades cancéreux.

La mort n'appartient pas aux médecins

L'unique rôle du médecin est de traiter la maladie, et, lorsque survient l'incurabilité, il devra tenter d'en atténuer les symptômes. La mort n'appartient pas aux médecins. Des personnes, actuellement en bonne santé, signent des « testaments biologiques », des économistes de la santé se préoccupent de l'« aide à l'achèvement de la vie » ; qu'ils confient l'exécution de cette aide à quiconque, non médecin, voudra l'accepter.

Docteur B. LAUGNER.

La solution du cocotier ?

Dans les discussions sur l'euthanasie, tout le monde semble oublier un point très grave, perceptible dès à présent. L'Occident vieillit et les actifs auront bientôt à supporter le lourd poids des charges sociales du nombre croissant des personnes âgées, de plus en plus dévoreuses de soins médicaux et chirurgicaux, ce qui est leur droit absolu.

Comme l'éthique change lentement sous l'effet des transformations sociales, il arrivera un temps où l'on trouvera tout naturel de choisir entre les soins à donner aux jeunes, qui portent l'espoir et la survie de la société, et les grands malades, jeunes ou vieux, qu'on maintient en vie artificiellement dans la souffrance. On ne peut être pour la solution du cocotier, mais notre monde, souillé par les guerres, *les exécutions, les famines*, la violence, ne voit-il pas qu'il va se trouver bientôt devant des choix cruciaux ?

LOUIS EYRIGNOUX
(soixante-douze ans, Toulouse).

« En finir »

Enfin on parle d'euthanasie. J'ai quatre-vingt-trois ans et désire en finir le plus vite possible. Où dois-je m'adresser ? Je cesserai, ainsi, de chercher le moyen de me pendre, craignant de me rater.

Ayez la bonté de me renseigner.

A. P.
(Paris).

La dignité en Afrique du Sud

Permettez-moi de vous remercier pour votre article « Temps de vivre et temps de mourir » (*Le Monde* du 21 septembre). Permettez-moi également de m'étonner que cette conférence internationale organisée par les Associations pour le droit de mourir dans la dignité ne vous ait inspiré aucune autre réflexion...

Elle s'est déroulée dans une municipalité (Nice) jumelée avec une ville d'Afrique du Sud, seul pays au monde à oser inscrire le racisme dans sa Constitution. Il y a aussi la participation remarquée du professeur Barnard, membre de l'intelligentsia de ce pays, où précisément cinquante-sept personnes viennent d'être assassinées parce qu'elles réclamaient le droit de vivre dans la dignité.

Cette question vous semble-t-elle moins importante que les grands « mouvements d'esprit de Nice » dont la portée est pernicieuse pour l'éthique et la morale ?

TIDIANE NDIAYE
(Chartres.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande *une* semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

DANS L'ATTENTE DE NOUVEAUX « CONTACTS » ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'URSS

Le président Reagan se déclare « très encouragé »

L'agence Novosti affiche son pessimisme

De nouveaux « contacts » devraient être établis *« d'ici quelques semaines »* entre les Etats-Unis et l'URSS, sur toutes les questions évoquées au cours des récents entretiens de M. Andreï Gromyko avec les responsables américains, a indiqué, lundi 1er octobre, un fonctionnaire du département d'Etat. Ces contacts se situeront dans un premier temps au niveau des ambassadeurs, à Moscou et à Washington, et les responsables américains estiment qu'il faudra sans doute attendre la fin de l'année avant que de véritables négociations ne puissent s'engager. M. James Dobbins, sous-secrétaire d'Etat adjoint, a d'ailleurs déclaré que l'attitude adoptée par le ministre soviétique des affaires étrangères pendant ses entretiens à Washington avec le président Reagan et avec le secrétaire d'Etat George Shultz semblait *« refléter la réticence* (des dirigeants soviétiques) *à avancer rapidement »*.

Le président Reagan, qui a repris sa campagne électorale, a lui-même évoqué avec satisfaction sa rencontre avec M. Gromyko. *« Je ne sais pas si nous pouvons être amis, et je ne sais pas si c'est là ce qui est important. Mais je crois que les discussions ont été très constructives et nous sommes très encouragés par leur résultat »*, a déclaré M. Reagan à Detroit, dans le Michigan.

L'agence soviétique Novosti a, au contraire, publié, lundi, un commentaire volontairement pessimiste de ces mêmes entretiens, qui *« n'offrent pas d'espoir d'un redressement des relations soviéto-américaines »*. Paraphrasant les déclarations de M. Gromyko lui-même, Novosti écrit que ces conversations *« n'indiquent malheureusement pas que l'administration américaine ait introduit des changements pratiques positifs dans sa politique extérieure »*. L'agence laisse cependant entendre que l'avenir n'est pas complètement bouché, en ajoutant : *« Le temps montrera quelles seront les suites des entretiens. (...) En Union soviétique, on jugera des intentions réelles de Washington d'après ses actes pratiques. »* En attendant, la presse soviétique poursuit avec vigueur ses attaques contre la politique américaine, en particulier en matière d'armement. – *(AFP.)*

RÉUNI A MONTRÉAL

Le onzième congrès des villes jumelées n'a pas réglé tous les problèmes de la Fédération mondiale

De notre correspondant

Montréal. – Les quelque deux mille délégués au onzième congrès de la Fédération mondiale des villes jumelés-cités unies (FMVJ), qui s'est tenu à Montréal du 24 au 28 septembre, ont réussi à éviter l'affrontement entre les partisans du président délégué, fondateur du mouvement, M. Jean-Marie Bressand (démissionnaire), et ses nombreux adversaires, qui lui reprochent ses méthodes autocratiques. Tous les problèmes devront être réglés lors de l'assemblée générale de Turin (30 novembre et 1er décembre), qui désignera un nouveau président, sans doute l'ancien premier ministre, M. Pierre Mauroy, seul candidat, pour l'instant, à la succession de M. Tierno Galvan, maire de Madrid.

Les règlements de comptes que certains redoutaient et que d'autres – les élus municipaux québécois en particulier et quelques membres du secrétariat parisien – souhaitaient ardemment n'ont finalement pas eu lieu à Montréal. Le président de l'Association canadienne des villes jumelées, M. Guy Descary, qui était également président du comité organisateur du congrès de Montréal, aurait voulu *« crever l'abcès »* une fois pour toutes afin de résoudre la crise au sein de la FMVJ et lui permettre de repartir du bon pied.

Les maires québécois avaient évoqué, la veille de la clôture du congrès, la possibilité de remettre en question la décision du conseil d'administration de tenir l'assemblée générale à Turin, séparément du congrès. Ils se sont finalement contentés d'un baroud d'honneur, histoire de montrer que leur mécontentement était réel.

C'est à la demande de M. Mauroy, qui souhaite éviter les remous au moment où il s'apprête à présider aux destinées de la FMVJ – il a d'ailleurs rendu hommage à M. Bressand, qui *« a consacré sa vie »* à cette organisation, – que les délégués québécois ont accepté de s'armer de patience. Ces derniers appuient la candidature de M. Mauroy à la présidence et *« sont convaincus qu'il pourra donner une orientation tout à fait nouvelle à la Fédération »*. Mais, ajoute M. Descary, *« si jamais rien ne changeait après Turin, il n'y aurait plus de place pour nous à la FMVJ »*.

M. Bressand n'était pas à Montréal. Il avait prétexté *« une grande fatigue »* pour annoncer à la dernière minute qu'il serait absent – mais son ombre a plané sur tout le congrès.

La plupart des délégués, qui représentaient trois cent cinquante-deux villes de soixante et un pays, sont cependant convaincus que M. Bressand n'a pas « manipulé » le congrès de Montréal. *« Pour nous, l'époque Bressand est terminée »*, nous a affirmé le maire de Dakar, M. Amadou Clédor Fall, qui est également président délégué de Cité unies pour l'Afrique noire. *« Depuis longtemps*, a-t-il ajouté, *cela n'allait plus au sein de la FMVJ à cause du tempérament du fondateur, qui n'a pas compris que son enfant avait grandi. Beaucoup de délégués africains ne sont pas venus à Montréal à cause du prix du voyage, certes, mais aussi parce qu'ils étaient découragés par la situation au sein de la Fédération. Ce congrès a permis le retour de la confiance. La page est tournée. »*

Des jumelages triangulaires

On est loin, cependant, du *« congrès de la réconciliation et du renouveau »* que M. Mauroy a évoqué à plusieurs reprises. Il reste que les bases de la réconciliation ont été jetées et que les délégués ont pris acte du besoin de renouveau de la FMVJ. *« Nous devons dépasser le côté un peu folklorique des échanges entre notables pour passer à une véritable coopération entre Etats de niveaux de développement différents »*, a déclaré M. Mauroy, qui a évoqué la possibilité de faire davantage appel aux subventions des gouvernements tout en préservant l'indépendance des villes.

« La FMVJ, a-t-il ajouté, *a un budget affreusement dérisoire. On a fait fonctionner la Fédération avec des bouts de chandelle et des allumettes. Il n'y a pas de quoi s'enrichir... Alors, quand on parle des comptes en Suisse, laissez-moi rire... »* Il faisait allusion aux rumeurs circulant sur la gestion douteuse du compte bancaire suisse du Fonds des cités unies.

M. Mauroy a, d'autre part, annoncé qu'une procédure de révision des statuts de l'organisation, allant dans le sens de la démocratisation, allait être amorcée. Une assemblée générale extraordinaire sera appelée, d'ici un an, à entériner cette révision.

M. Mauroy, comme le ministre malien des affaires étrangères, M. Alioune Blondin Beye, s'est prononcé en faveur de la multiplication des jumelages entre villes du nord et villes du sud. Alors qu'il existe plus de deux mille jumelages franco-allemands (sur cinquante mille à l'échelle mondiale), il n'y a qu'une centaine de jumelages franco-africains. Selon le ministre malien, les jumelages « triangulaires » (entre une ville du sud et deux villes du nord) devraient permettre de développer plus efficacement encore la coopération entre les deux mondes.

BERTRAND DE LA GRANGE.

• *Le Quai d'Orsay dément catégoriquement que des diplomates français aient divulgué une lettre de M. Shultz.* – Le ministère des relations extérieures a démenti, lundi 1er octobre, *« de la façon la plus catégorique »* l'information parue dans le *Herald Tribune* selon laquelle des diplomates français auraient divulgué une lettre du secrétaire d'État américain, M. George Shultz, aux ministres européens à l'occasion de la réunion entre la CEE et les pays d'Amérique centrale à San-José-de-Costa-Rica *(le Monde* du 2 octobre).

• *Le président de la République fédérale d'Allemagne à Paris.* – Le président ouest-allemand, M. Richard von Weizsäcker et son épouse effectueront une visite officielle en France du 5 au 9 novembre, à l'invitation du président Mitterrand, a annoncé lundi 1er octobre l'Elysée. Ce sera la première visite à l'étranger du président Weizsäcker depuis sa prise de fonctions, en juillet. – *(AP.)*

• *Lord Carrington à l'Elysée.* – Le nouveau secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, a rendu, lundi 1er octobre, sa première visite officielle au président Mitterrand, avec lequel il s'est entretenu pendant trois quarts d'heure à l'Elysée. Lord Carrington assume les fonctions de secrétaire général de l'OTAN depuis le 25 juin, en remplacement de M. Joseph Luns.

ONU

L'IRAN ET LA LIBYE RÉCLAMENT L'EXPULSION D'ISRAËL

Nations unies, New-York *(AFP.)* – Les ministres iranien et libyen des affaires étrangères ont demandé, lundi 1er octobre à la tribune de l'ONU, l'expulsion d'Israël de l'organisation internationale. Les deux diplomates ont également dressé un violent réquisitoire contre la politique des Etats-Unis, et le ministre libyen est allé jusqu'à demander le déplacement du siège des Nations unies vers un autre pays. De source officielle iranienne, on indique que la résolution en faveur de l'expulsion d'Israël sera probablement présentée à la mi-octobre.

AFRIQUE

Algérie

Une délégation militaire américaine de haut rang a été reçue à Alger

De notre correspondant

Alger. – Une délégation militaire américaine conduite par le général Burns, sous-secrétaire adjoint à la défense, quitte Alger, ce mardi 2 octobre, après une visite de quatre jours à l'invitation d'un responsable algérien de la défense, la première adressée à un officier de ce rang.

Nommé récemment dans des fonctions qui l'appellent à s'intéresser plus particulièrement au Maghreb et au Moyen-Orient, le général Burns a ainsi eu l'occasion de prendre un premier contact avec l'Algérie dans le cadre d'une tournée qui le conduira dans d'autres pays. L'invitation algérienne avait été faite avant l'accord d'union entre le Maroc et la Libye. La visite n'est donc *pas liée directement* à cet événement. Cependant, elle tombe bien pour confronter les points de vue. L'Algérie considère que l'entente scellée à Oujda menace sa sécurité et n'a pas pu se faire sans le consentement de Washington en raison de l'aide militaire que les Etats-Unis fournissent à Rabat.

Comme celle de hauts responsables français, par exemple le chef d'état-major de la marine en février, la visite du général Burns s'inscrit aussi parmi les initiatives algériennes pour sortir du tête-à-tête avec Moscou en matière de défense.

Seulement quelque huit cents conseillers militaires soviétiques demeurent ici, alors qu'ils étaient trois mille il y a quelques années. Mais, à *un bout quelconque de la chaîne*, ils deviennent la clé ouvrant aux fournitures de pièces de rechange nécessaires pour le maintien en état opérationnel d'un armement à 90 % d'origine soviétique et souvent ancien.

En juillet 1983, la France a signé *avec l'Algérie un accord-cadre prévoyant* la réalisation d'un système de contrôle-radar des zones stratégiques du territoire national. Elle a déjà fourni des hélicoptères et pourrait en céder d'autres, les discussions portant aussi sur l'équipement dont ceux-ci seraient dotés. Elle est en concurrence avec la Grande-Bretagne pour la vente d'avions de combat, de patrouilleurs et de chars en plus des AMX-13 que l'Algérie possède déjà.

Avec les Etats-Unis, les choses se présentent différemment puisque l'Algérie ne figure pas sur la liste des pays auxquels il est possible de vendre du matériel militaire « offensif ». Toutefois, une douzaine d'avions de transport *C-130 Hercules* ont été fournis par Washington à l'Algérie, et il est vraisemblable que des techniciens civils américains *venus lors de la livraison* de ces appareils ont refait dans la base de Boufarik des infrastructures nécessaires pour l'approche au sol.

Compte tenu des besoins actuels de l'Algérie, de larges perspectives demeurent donc ouvertes pour le matériel défensif : moyens de transport ou de détection par exemple.

Néanmoins, les tentatives de diversification des fournisseurs militaires peuvent être remises en question si haussent le ton, au sein de l'armée et du parti, ceux qui posent déjà des questions sur les résultats de la politique d'ouverture menée depuis trois ans. Des contentieux commerciaux avec les partenaires occidentaux, notamment en matière d'achat de gaz et de pétrole, la « complicité » supposée de la France et des Etats-Unis avec le Maroc, conduisent certains à préconiser le resserrement des liens avec le fidèle ami soviétique.

En fait, ce débat a lieu à plusieurs niveaux et, au sein même des « pro-occidentaux », il y a ceux qui jugent trop belle la part faite à la France. En ce sens, la visite du général Burns est une occasion de s'informer, de comparer et de montrer aux candidats fournisseurs qu'on prendra le temps de la réflexion.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Mozambique

Selon Maputo

LA NÉGOCIATION AVEC LA RÉBELLION EST DANS UNE PHASE « DÉCISIVE »

La négociation d'un cessez-le-feu au Mozambique a repris, lundi 1er octobre, à Pretoria. M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, assure la navette entre la délégation de Maputo, dirigée par le général Veloso, ministre de l'économie, et les délégués de la RNM (Résistance nationale du Mozambique, mouvement rebelle). Deux jours de négociations, par l'intermédiaire des autorités sud-africaines, avaient déjà eu lieu la semaine dernière et, à leur issue, M. « Pik » Botha avait déclaré que les discussions étaient entrées dans une phase *« très délicate »* *(le Monde* daté 30 septembre-1er octobre).

Cette fois, selon l'agence mozambicaine de presse AIM, M. Veloso est retourné à Pretoria porteur d'un message de M. Samora Machel au président sud-africain, M. Pieter Botha. Selon le général Veloso, les discussions actuelles sont *« décisives »*, car le pacte de non-agression entre Pretoria et Maputo, signé le 16 mars, pourrait être *« sérieusement menacé »* si les activités de la RNM n'étaient pas *« contrôlées »*. Lors de la signature de ce pacte, l'Afrique du Sud se serait engagée à ne plus aider la RNM, dont les activités militaires se sont poursuivies dans de nombreuses régions du Mozambique. Officiellement, le général Veloso n'a eu aucun contact direct, à Pretoria, avec les dirigeants de la rébellion. – *(AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• KABOUL DÉMENT AVOIR BOMBARDÉ LE PAKISTAN. – Le gouvernement afghan a rejeté, lundi 1er octobre, les accusations pakistanaises, selon lesquelles l'aviation afghane avait bombardé récemment le bazar pakistanais de Tori-Mangal, proche de la frontière, a annoncé Radio-Kaboul captée à Islamabad *(le Monde* du 29 septembre). *« Le 27 septembre*, a déclaré la radio, *ni l'aviation ni l'artillerie afghanes n'ont attaqué Tori-Mangal. »* Le chargé d'affaires pakistanais à Kaboul a été convoqué, lundi, au ministère afghan des affaires étrangères, pour se voir remettre une *« énergique note de protestations »* dénonçant *« cette propagande sans fondement »*, a précisé la radio. – *(AFP.)*

Bangladesh

• LIMOGEAGE D'UNE PERSONNALITÉ DIRIGEANTE. – M. Mahbubur Rahman, ministre bengalais du développement rural et des affaires locales et secrétaire général du parti gouvernemental Janadal, a quitté, lundi 1er octobre, le cabinet et cette formation, créée pour soutenir l'action du chef de l'Etat, le général Ershad. Considéré comme l'un des plus proches collaborateurs de celui-ci, il avait été rendu responsable des incidents sanglants qui ont marqué la grève générale du 27 septembre *(le Monde* du 29 septembre). *(UPI, Reuter.)*

Costa-Rica

• AIDE AMÉRICAINE DE 60 MILLIONS DE DOLLARS. – Les États-Unis ont accordé un crédit de 60 millions de dollars au Costa-Rica pour l'importation de matières premières par le secteur privé. Cette aide de l'AID (Agence internationale pour le développement) intervient au lendemain de la conférence de San-Jose entre la CEE et les pays d'Amérique centrale. – *(AFP.)*

Nigéria

• PRISONNIERS LIBÉRÉS POUR L'ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE. – Le président nigérian Buhari a annoncé, *lundi 1er octobre, à l'occasion du* vingt-quatrième anniversaire de l'indépendance, la libération de 250 prisonniers politiques, dont des hommes d'affaires et des politiciens de l'ancien régime civil du président Shehu Shagari, renversé le 31 décembre 1983 ; 40 des 500 personnes arrêtées depuis la prise du pouvoir par le général Buhari avaient déjà été libérées cette année. Parmi celles encore détenues figurent le président Shagari, son vice-président, M. Alex Ekwueme, ainsi que d'anciens gouverneurs du régime civil, dont certains ont été condamnés à de longues peines d'internement, à la suite de procès pour corruption, par des tribunaux militaires spéciaux. Le général Buhari n'a pas précisé les noms des prisonniers libérés. – *(AFP.)*

Pakistan

• LIBÉRATION D'OPPOSANTS AU RÉGIME. – L'une des principales personnalités de l'opposition politique au régime du général Zia-ul-Haq, le général de corps d'armée aérienne Asghar Khan, a été libéré, lundi 1er octobre, après cinq années passées en détention surveillée, a-t-on appris de source officielle à Islamabad. Deux autres hommes politiques influents détenus dans la province frontière du Nord-Ouest, MM. Aftab Sherpao et Nasirullah Khan Babar, ont également été libérés le même jour. Ils avaient été arrêtés à l'automne dernier au cours de la campagne de protestation menée par le Mouvement pour la restauration de la démocratie (coalition des principaux partis politiques pakistanais. – *(AFP.)*

AFRIQUE

LES VISITES A PARIS DES PRÉSIDENTS DU GABON ET DU TCHAD

Le président Bongo sera reçu avec des égards exceptionnels

Le président Omar Bongo, du Gabon, est attendu, mercredi 3 octobre, en milieu d'après-midi, pour une visite d'Etat de trois jours en France. M. François Mitterrand *l'accueillera à l'aéroport* d'Orly avant de premiers entretiens qui précéderont, *en fin d'après-midi*, un dîner à l'Élysée. Jeudi matin, M. Bongo déposera une gerbe sur la tombe du soldat inconnu avant sa réception, à l'Hôtel de Ville, par M. Jacques Chirac.

Il sera, ensuite, l'hôte à déjeuner du CNPF. Un deuxième tête-à-tête avec le chef de l'Etat est prévu jeudi après-midi, avant le dîner de gala offert, au Quai d'Orsay, par M. Laurent Fabius. Vendredi, le président gabonais, qui sera logé à l'hôtel Marigny, y accordera plusieurs audiences, notamment à MM. Cheysson, Hernu et Nucci. Dans l'après-midi, il recevra la presse à l'hôtel Crillon avant d'accueillir, à une réception, M. François Mitterrand.

Coïncidant avec la fin du séjour de M. Bongo à Paris, *la visite de M. Hissène Habré dans la capitale* française donnera-t-elle lieu à un « mini-sommet » *sur le Tchad ? Il n'est pas exclu, en effet,* que les deux chefs d'Etat profitent de l'occasion pour se réunir, probablement vendredi 5 octobre, avec M. Houphouët-Boigny, qui effectue, en ce moment, un séjour privé dans la région parisienne. Le président du Gabon préside le comité *ad hoc* de médiation de l'Organisation de l'unité africaine sur le différend tchado-libyen. Pour sa part, le président zaïrois est revenu en France mardi et réside pour quelques jours à Nice, d'où il pourrait facilement, le cas échéant, remonter sur Paris.

L'honneur ainsi fait au président Bongo, à sa demande, est exceptionnel. Les chefs d'Etat africains reçus officiellement à Paris sont fort nombreux et, depuis le début du septennat, la règle adoptée est celle des *« visites officielles de travail »,* dont le protocole est réduit, puisque l'hôte du gouvernement français est accueilli par un ministre, qu'il déjeune généralement à l'Elysée et qu'un ou deux *dîners officiels — le premier* ayant lieu au Quai d'Orsay — lui sont offerts, le reste du séjour étant consacré à des rencontres avec des hommes d'affaires et les ministres concernés. *En outre, lors d'une* « visite officielle de travail », l'hôte de la France est logé à l'hôtel Crillon et non dans l'un des palais réservés aux invités officiels. Il y a eu, toutefois, un précédent, la « visite d'Etat » en novembre 1983 du président Chadli, *premier chef* d'Etat *algérien* reçu en France, ce qui explique que l'Elysée ait tenu à donner un éclat particulier à ce séjour.

L'entorse à la règle en faveur du président Bongo a une raison *bien* différente. La coopération entre la France et la petite puissance pétrolière d'Afrique centrale est très étroite. Paris a besoin de Libreville et continuera d'en avoir besoin tant que la France aura un projet africain, ce *qui est bien évidemment le cas, ainsi* que l'a amplement démontré, pendant treize mois, l'intervention militaire française au Tchad. Le président du Gabon ne l'ignore pas. Quand la presse française fait trop de place, à ses yeux, au crime de Villeneuve-sur-Lot — où a été assassiné un homme qui passait pour avoir été l'amant de son épouse (1) — ou quand un ouvrage — en l'occurrence, *Affaires africaines,* de Pierre Péan (2) — donne une image peu flatteuse — et pas forcément exacte — de son régime, il s'enflamme, n'hésitant pas à y déceler une manœuvre de Paris contre lui ou, tout au moins, faisant semblant d'y croire.

A propos du livre de Pierre Péan, la réaction a été violente, M. Bongo refusant même, pendant plusieurs semaines, la diffusion au Gabon de nouvelles en provenance de France. Plusieurs émissaires français se sont rendus à Libreville pour l'apaiser et, notamment, lui expliquer que, dans le système français, — ce qu'il ne peut ignorer, — le gouvernement n'a pas des moyens de pression sur le *« quatrième pouvoir » identiques* à ceux des autorités gabonaises. Pour mettre un terme à la brouille, M. Omar Bongo a exigé une visite à Libreville du premier ministre français — M. Mauroy s'est rendu au Gabon fin mars — et sa réception à Paris, *avec tous les honneurs. En outre, il a* demandé une nouvelle fois — il en avait déjà parlé à M. Mitterrand, lors de la visite de ce dernier à Libreville en février 1983 — que la France dote son pays d'une centrale nucléaire, ce qui semble lui avoir été accordé.

Le président gabonais estime qu'il ne peut fermer les yeux sur les « attaques » dont son régime et, en particulier, sa famille peuvent être l'objet. Il n'avait pas davantage apprécié en 1982 les pressions, en faveur d'une clémence à l'égard des opposants du *Morena (Mouvement de redressement national interdit)* condamnés à de lourdes peines. Ses crises de colère teintée d'amertume répondent également à l'attente de ceux qui, dans son entourage, lui reprochent des liens trop étroits avec un pays, la France, qui aurait fait, parfois, peu de cas de sa dignité de chef africain. Les attentions, à son égard, du gouvernement français *lui* permettent de répondre à ces reproches en particulier vis-à-vis des « jeunes », technocrates de la génération montante, moins attachés à la France et qui s'accommoderaient très bien d'un resserrement des liens avec les Etat-Unis.

Les rapports de force, au sein de la classe dirigeante gabonaise, expliquent donc également la susceptibilité d'un chef d'Etat qui tient à jouer un rôle, par ailleurs, sur la scène panafricaine. Pour lui, c'est une question de prestige et d'autorité. Le gouvernement français a semblé juger que la bonne entente entre Paris et Libreville demeure la priorité des priorités, ce qui explique le faste avec *lequel le président Bongo est accueilli* à Paris pour mettre un terme à une brouille que l'Elysée, tant s'en faut, n'avait sûrement pas souhaitée. Mais il s'agit davantage d'un gage que d'une *réelle* garantie sur l'avenir, car il ne faut pas se faire trop d'illusions *sur la possibilité d'assainir* durablement les relations franco-gabonaises.

En outre, en cédant ainsi aux exigences de M. Bongo, le gouvernement français crée un précédent dangereux. D'autres partenaires africains de la France ne seront-ils pas, à *l'avenir, tentés de recourir à ce type* de pression qui tient presque du chantage, pour en arriver à leurs fins ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) *Le Monde* du 8 novembre 1983.
(2) *Le Monde* du 26 octobre 1983.

M. Hissène Habré demandera des garanties pour assurer la sécurité de son pays après le retrait des troupes françaises

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — Parallèlement à une vaste offensive diplomatique destinée à montrer aux chefs d'Etat africains les lacunes de l'accord entre Paris et Tripoli sur l'évacuation des troupes françaises et libyennes du Tchad, les autorités de N'Djamena préparent la « visite officielle de travail » que M. Hissène Habré doit effectuer, à partir de jeudi, en France. Lundi 1er octobre, l'agence tchadienne de presse ATP a souligné que la rencontre entre le chef de l'Etat tchadien et M. François Mitterrand portera essentiellement sur cet accord conclu en *« l'absence totale de consultation »* entre Paris et N'Djamena.

L'ATP indique que M. Habré insistera sur *« la mise en place d'un certain nombre d'éléments pouvant permettre au Tchad de faire face à une nouvelle agression libyenne par le biais de la légion islamique confondue aux troupes éparses de l'opposition pro-libyenne ».* En outre, M. Habré demandera de plus amples explications sur les motifs qui ont amené les dirigeants français à *« négliger la question de la bande d'Aouzou dans leurs tractations avec les Libyens ».* Enfin, l'ATP observe que les Tchadiens *« s'inquiètent du renforcement des sentiments pro-libyens dans les milieux politiques français au détriment d'une appréciation claire des rapports liant, d'une part, Paris et Tripoli et, de l'autre, Paris et N'Djamena ».* Il s'agira, par conséquent, pour le président Mitterrand, d'*« éviter d'altérer le climat de sérénité qui a caractérisé depuis juin 1982 les relations franco-tchadiennes ».*

La référence aux sentiments pro-libyens qu'éprouvent de plus en plus les milieux politiques français est claire : elle vise directement M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. De source officieuse tchadienne, on se déclare en effet persuadé — et depuis longtemps — que M. Cheysson n'éprouve pas beaucoup de sympathie pour le président tchadien. Les Tchadiens en ont vu de nouvelles preuves à la fois dans la manière dont l'accord franco-libyen a été signé, en ignorant la *« souveraineté du Tchad »,* et dans les nombreux commentaires faits, par la suite, par les autorités françaises.

De nombreux émissaires du président tchadien poursuivent, d'autre part, leurs missions d'information dans plusieurs pays. M. Taher Guinassou, ministre de l'élevage, est actuellement au Mali, après s'être rendu en *Mauritanie. M. Ahmed* Korom, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est en Côte-d'Ivoire, le conseiller du président Habré Ali Salim séjourne au Cameroun et M. Mahamat Nourri, président d'Air Tchad et proche conseiller du chef de l'Etat tchadien, est au Caire. Partout, les envoyés de M. Hissène Habré ont délivré le même message : les Libyens, par le biais de la légion islamique, ne respecteront pas l'accord franco-libyen, qui n'est qu'un *« leurre politico-diplomatique ».*

L'attente

A N'Djamena, le climat politique est à l'attente. Du côté français, les autorités militaires attendent le « feu vert » de Paris pour évacuer les *bases de Moussouro et de Biltine.* Mais, à Paris, on attend, semble-t-il, une confirmation du début du retrait libyen annoncé, un peu trop bruyamment, par Tripoli et par le GUNT de M. Goukouni Oueddeï. Les spécialistes des écoutes radio et les radaristes des Breguet-Atlantic, qui « montent » jusqu'au seizième parallèle, *n'ont* encore aucune certitude à cet égard. La force Manta continue donc sans hâte ses préparatifs de départ. Un Boeing-747, affrété auprès de la compagnie UTA, est reparti dimanche pour Paris, emportant dans ses soutes 80 tonnes de fret, soit un avion *léger* d'observation L-19 et une AML.

Quelque 140 soldats, soit une compagnie, doivent, d'autre part, regagner la France cette semaine. Il s'agit des éléments de la compagnie de protection et de réserve. Pour les remplacer en partie, deux sections (60 hommes en tout) sont descendues samedi de Moussouro sur N'Djamena. Les « paras » français savent, enfin, *qu'ils devront dorénavant* se contenter des stocks de bière existants : l'avion qui se rendait régulièrement à Moundou, au sud du Tchad, pour ramener une cargaison de bière n'effectuera plus ses rotations.

On attend toujours ici les fameux observateurs sénégalais chargés de surveiller le départ des troupes françaises. Les autorités tchadiennes ont accepté le principe de leur arrivée, mais, pour de mystérieuses raisons, ils ne sont pas encore là. *De même,* l'autre partie du contingent sénégalais qui doit se rendre dans la partie du territoire tchadien occupée par les Libyens n'a apparemment pas quitté la ville de Kano, au Nigeria. Les négociations sur le remplacement des observateurs béninois, récusés par N'Djamena, semblent également *marquer le pas, bien que l'on* reparle à nouveau de Togolais.

Dans la capitale tchadienne, les automobilistes commencent à former des *queues devant les pompes à* essence, un produit qui se fait rare en raison de la *« énième »* fermeture des frontières nigérianes. Même l'essence de contrebande a du mal à passer. En quelques jours, le prix du litre est monté de 290 CFA à 600 F CFA. Du côté tchadien, on déclare attendre avec sérénité les « troupes » du GUNT, qui s'est déclaré prêt à reconquérir N'Djamena. *Il n'est pas sûr, en revanche,* que les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) patientent encore très longtemps avant de remonter vers le nord, vers Faya-Largeau et Fada. D'un certain point de vue, n'ont-elles pas intérêt à se lancer dans une offensive alors que le « bouclier » que constitue la force *Manta est toujours présent sur le sol* tchadien ? Le cas échéant, les forces françaises pourront-elles rester l'arme au pied si les FANT rencontraient une plus grande résistance que prévu dans le Nord ?

L. Z.

Tchad

Le spectre de la famine s'étend au sud du pays

N'Djamena. – Ils sont là, chaque jour, quelques centaines, la faim au ventre. Alors, même si la comparaison peut paraître abusive, elle s'impose malgré tout : la France a dépensé, pendant un an, 3 millions de francs par jour dans ce pays pour entretenir une force militaire d'interposition, les Tchadiens eux-mêmes puisent dans leur maigre budget national (une dizaine de milliards de francs CFA (1) les sommes nécessaires à la poursuite d'une guerre qui n'en finit pas, et une partie de la population meurt de faim.

Ces malheureux sont assis dans la poussière, devant l'entrée du SECADEV (Secours catholique et développement). Il y a surtout des enfants et des femmes le regard vide, parfois la main tendue ou tenant comme sébille une boîte de fer blanc. Ces images-là, cent fois vues, ne font plus recette. À quoi bon décrire ces nourrissons accrochés aux seins démesurément longs de leurs mères encore jeunes et déjà vides, ces *« êtres humains qui meurent de faim »*, comme le dit M. Soumaïla, ministre de l'information ? Qu'attendent-ils ? D'où viennent-ils ?

Ils ne sont, en tout cas, qu'un exemple de la famine qui sévit au Tchad et qui, pour la première fois, touche tout le pays. Les chiffres sont parcellaires : deux cents morts dans le Guéra, six cents morts au Sud, deux cents dans le Batha, plusieurs centaines probablement ailleurs, dans le Ouaddaï, le Biltine ou le Kanem. Combien seront morts à la fin de la période de « soudure » située entre la fin de la saison des pluies, en octobre, et la nouvelle récolte, en décembre, dont on sait à présent qu'elle sera désastreuse ?

Pour l'année en cours, les évaluations moyennes situent le déficit céréalier à 300 000 tonnes. Certes, l'aide internationale ne s'est pas relâchée : elle s'élève déjà à environ 82 000 tonnes. Ces chiffres montrent bien l'inexorabilité du processus : l'aide internationale sera insuffisante et, dans ce pays au réseau routier quasi inexistant, elle arrivera souvent trop tard.

Alors, parce qu'ils le savent et parce que l'attente est insupportable, ceux qui sont le plus touchés par la sécheresse se sont mis en marche. Par centaines, les « réfugiés » affluent vers les centres urbains. A N'Djamena, les nécessiteux du SECADEV recevront, peut-être pour les premiers d'entre eux, un peu de céréales, des biscuits ou du riz. Les autres reviendront demain, après-demain et les jours suivants. En un an, la population de la capitale tchadienne est passée d'environ deux cent mille à quatre cent mille habitants. Pour cause de guerre, de sécheresse et de famine...

Victime du coton...

Les réfugiés forment rarement de vastes rassemblements, mais ils sont partout à la fois. Tôt le matin, on en voit quelques centaines marcher le long des rues, en route vers d'aléatoires centres de distribution de nourriture. En fait, ils se fondent, s'éparpillent dans les quartiers, à la recherche de quelques francs CFA. La nuit, expliquent les autorités, ils reviennent dans les faubourgs, *« au-*

De notre envoyé spécial

delà du goudron » (la route bitumée), au-delà du pont de Chagoua et du quartier sudiste, vers l'entrée est de la capitale, le quartier des « 100 fils » (à cause de la présence d'un relais hertzien) ou vers l'entrée nord, le quartier Digueït.

Pour la première fois, le sud du Tchad n'est pas épargné. Certes, dans cette région aussi, la pluviométrie a été faible et tardive, mais ce n'est pas la raison essentielle. Si une partie du Sud a faim c'est, si l'on ose dire, paradoxalement parce qu'il est trop riche. La récolte de coton de 1983-1984, qui a atteint 156 000 tonnes, était inespérée. Les paysans ont alors négligé les cultures traditionnelles, comme le mil, pour faire du coton, plus rentable. En outre, une certaine imprévoyance fait que les paysans constituent moins de greniers qu'autrefois. Alors que, avant, ils ne vendaient que leurs surplus, ils se sont débarrassés cette année des stocks nécessaires à la consommation.

L'insécurité qui règne dans le Sud explique pour une part ce phénomène dans la mesure où elle a sans doute poussé les paysans à vendre plus vite leurs récoltes. Certains commerçants arabes ont, en outre, spéculé : acheté 4 000 francs au paysan, le sac de mil a atteint 25 000 francs CFA sur le marché, quelques semaines plus tard. La famine est alors apparue. Pour les gens du Sud, ce phénomène était nouveau. Ils ont cependant tenté de retrouver les procédés traditionnels pour faire cuire herbes et tubercules.

Ce faisant, en certains endroits, ils ont consommé, en raison de leur inexpérience, des plantes toxiques qui servaient autrefois aux meurtres rituels et qu'ils ne connaissaient plus. Selon les organisations humanitaires, il y a eu beaucoup d'empoisonnements et de morts. Dans la zone sahélienne, au Nord, les gens ont également été contraints de manger des herbes, mais parce que le Nord est désertique, les populations n'avaient jamais oublié la façon de préparer celles-ci ; il n'y a donc pas eu d'empoisonnements.

Dans le Sud, un autre phénomène est apparu : la consommation de *bili-bili*, l'alcool de mil, s'est notablement accrue. La confection du bili-bili, qui occupe de plus en plus les femmes, a contribué à épuiser les stocks de mil déjà entamés sans mesure par la population. Les autorités tchadiennes, notamment le ministère des calamités naturelles, aidées par les organisations internationales, ont cependant réagi pour combattre la famine. Cent trente quatre centres nutritionnels ont été implantés dans la région de Koumra (Moyen-Chari), le secteur le plus touché. Entre la mi-juillet et la mi-août, soixante quinze mille personnes ont été alimentées après avoir reçu des cartes de nourriture donnant droit à 2 litres de bouillie nutritive par personne. Cette opération, qui a été réussie, devait se poursuivre début septembre : il était prévu de distribuer des sacs de 5 kilos de céréales, mais les troubles ont commencé à la même époque et la distribution des vivres a été – momentanément ? – arrêtée.

Le début d'un processus

Spectaculaire parce qu'inhabituelle dans le Sud, la famine ne semble épargner aucune région du Tchad. Dans le Batha, au nord d'Ati, les sédentaires se sont mis à suivre les éleveurs de bovins dans l'espoir de recevoir un peu de lait. Une certaine solidarité paraît exister entre les différentes populations. Mais le prix des produits de consommation monte en flèche. Ainsi, selon diverses sources, à Abeché, un mouton est vendu moins cher qu'un kouro de mil (2,5 kilos).

Le départ des soldats de la force Manta ne va pas arranger les choses. Ce sont des quantités non négligeables de vivres, d'eau et de médicaments en moins. Avec, en outre, un risque supplémentaire d'insécurité. On peut donc s'attendre à une accentuation de l'exode intérieur. A N'Djamena, on a enregistré près de quatre mille réfugiés en un mois. Ils seraient également quatre mille à Mongo (dans le Guéra), mille cinq cents à Abeché, deux mille cinq cents à Ati.

Selon les autorités, ceux qui prennent la route sont moins nombreux que ceux qui ne peuvent se déplacer. Ils seraient alors condamnés, si l'aide n'arrive pas à temps. Des opérations sont cependant tentées pour pallier les effets de la sécheresse. Les réfugiés qui arrivent à N'Djamena reçoivent du SECADEV et de l'Office national de développement rural (ONDR) une petite aide matérielle les incitant à se rendre dans des zones plus fertiles, comme les plaines alluvionnaires du lac Tchad où l'on obtient des rendements de 3,5 tonnes à l'hectare. Mille familles (environ quatre mille personnes) devaient ce mois-ci s'établir au sud du lac. Sur place, des terres doivent leur être attribuées qui permettent notamment le maraîchage, à partir de décembre jusqu'à mars.

Dans cette zone, on peut à la fois cultiver des tomates, des haricots, du riz, de la pastèque et des pommes de terre. Mais ces opérations restent limitées, en tout cas insuffisantes face à l'ampleur que prend le phénomène de la famine. Certaines familles sont arrivées à N'Djamena depuis une dizaine de jours, notamment en provenance du BET (Borkou, Ennedi, Tibesti), cette province du Nord occupée par les Libyens. Aucune aide ne leur avait encore été apportée lundi. Les autorités tchadiennes ont lancé un appel à la communauté internationale. Mais dans ce ballet diplomatique, au centre duquel se trouve le Tchad, qui peut l'entendre ?

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 franc CFA = 0,02 franc.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Le roi Hussein de Jordanie rejette sur un ton très vif l'appel à des négociations lancé par Israël

Correspondance

Amman. — Confronté aux critiques soulevées dans le monde arabe par le rétablissement des relations diplomatiques entre son pays et l'Egypte, le roi Hussein de Jordanie est passé à la contre-attaque, lundi 1er octobre. Ce n'est pas la Jordanie qui enfreint les résolutions de la Ligue arabe, a-t-il ainsi déclaré en substance au *New York Times*, mais la Syrie et la Libye, qui soutiennent l'Iran contre l'Irak, s'attaquent au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, et s'opposent à la réunion d'un sommet arabe.

Poursuivant sur le même ton, le souverain hachémite a également rappelé aux autres pays arabes qu'ils n'étaient pas non plus au-dessus de tout reproche, la plupart d'entre eux ayant manqué à leurs engagements *en ne versant pas à la Jordanie l'aide* financière promise lors du sommet de Bagdad en 1978.

Le roi Hussein a encore enfoncé le clou en revenant à trois reprises sur ce sujet dans son discours d'ouverture de la deuxième session ordinaire du Parlement jordanien, ce même lundi. En grand uniforme, martelant d'une voix forte certains passages de son allocution, le souverain hachémite a en effet défendu sa politique pendant près de trois quarts d'heure devant un aréopage de notables, de chefs militaires, de dignitaires religieux et de diplomates étrangers. Déplorant l'incapacité du monde arabe à surmonter ses divisions et son désarroi, il a ainsi souligné que la mise à l'écart persistante de l'Egypte ne pourrait que contribuer à la paralysie et à l'effondrement de la nation arabe. Il a ensuite exprimé l'espoir que les autres pays arabes suivraient l'exemple de la Jordanie, « *quelle que soit leur position aujourd'hui* ».

Mais le roi Hussein a surtout rejeté fermement l'appel à des négociations lancé par le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, lors de l'investiture de son cabinet, le 13 septembre dernier. Qualifiant cet appel de « subterfuge » et de « tromperie », le roi Hussein a déclaré que « *ni les conditions qui l'accompagnaient, ni la composition de l'actuel gouvernement israélien, ni les tendances révélées au sein du peuple israélien par les dernières élections, ne permettaient de le prendre au sérieux* ». Si le gouvernement israélien veut être pris au sérieux, qu'il s'engage d'abord à respecter les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, a encore affirmé en substance le souverain jordanien, avant d'ajouter : « *Nous n'abandonnerons pas un iota de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et du Golan.* »

Le roi Hussein a ainsi répondu indirectement à ceux qui l'accusent de vouloir s'engager dans une initiative de type Camp David. Il a également confirmé que la normalisation des relations jordano-palestiniennes n'était en rien liée à une hypothétique relance du processus de paix au Proche-Orient par les Américains en se livrant à une critique acerbe de la politique de Washington. Dénonçant les atermoiements et l'irrésolution des Etats-Unis, il a souligné que « *le rôle de l'Amérique avait été accepté par les Arabes avec la conviction que les Etats-Unis (...) agiraient en accord avec leurs responsabilités en tant que super puissance et avec leurs principes en tant que nation. Malheureusement, la politique suivie par les Etats-Unis n'a fait que renforcer Israël dans son intransigeance...* »

En revanche, le souverain jordanien a renouvelé son appel à une conférence internationale de paix et rappelé que son gouvernement soutenait les propositions soviétiques en ce sens.

EMMANUEL JARRY.

M. Shimon Pérès : notre proposition n'est pas un stratagème

De notre correspondant

Jérusalem. — Un premier dialogue public s'est ouvert entre le gouvernement israélien d'union nationale et le roi Hussein, mais il ressemble fort à un dialogue de sourds. La fin de non-recevoir opposée, lundi 1er octobre, par le souverain jordanien aux offres de paix émanant depuis plusieurs mois de M. Shimon Pérès et relancées avec insistance au cours des derniers jours a suscité à Jérusalem une réplique immédiate.

Dans un communiqué où perce une indéniable irritation, le premier ministre israélien a répondu point par point aux propos intransigeants du monarque. « *Il est impensable*, souligne d'abord M. Pérès, *que l'acceptation des demandes de Hussein soit la condition préalable à des négociations de paix avant même que celles-ci n'aient commencé.* » Le roi ayant accusé l'Etat hébreu de chercher sans cesse depuis 1967 à modifier le statut des territoires qu'il occupe, M. Pérès poursuit : « *Il est vrai qu'il y a dix-sept ans la Jordanie a attaqué Israël en croyant faussement pouvoir nous vaincre. Aucun prix ne doit être offert à ceux qui ont commis des erreurs, et l'agression n'a pas à être récompensée. La paix n'est pas une affaire de faveur. Ou bien les deux côtés la jugent nécessaire, ou bien elle ne peut être atteinte. Quiconque rejette la paix devra payer le prix de son refus.* »

Hussein ayant vu dans la composition du nouveau Parlement israélien une preuve de la mauvaise foi de M. Pérès, celui-ci qualifie la position du roi de « *ridicule* ». « *Dans un régime démocratique*, ajoute-t-il, *le peuple choisit le gouvernement et non l'inverse.* » Le premier ministre conclut sa réponse en assurant le souverain qu'« *Israël continuera de croire à la paix, de prôner la paix et de proposer des négociations. Ce n'est pas un stratagème, mais un besoin réel et sérieux pour tous les peuples du Proche-Orient.* »

J.-P. L.

ASIE

Inde

Echec d'une manifestation d'indépendantistes sikhs au Temple d'or d'Amritsar

De notre correspondant

New-Delhi. — L'emblème du « Khalistan libre et indépendant », cet Etat détaché de l'Inde dont rêvent des dizaines de milliers de Sikhs, a flotté deux heures durant, lundi 1er octobre, sur le Temple d'or d'Amritsar. Du coup, quarante-huit heures après avoir évacué les lieux qu'elles occupaient depuis trois mois, les forces indiennes de sécurité y sont revenues, le temps, après une échauffourée, d'arrêter environ cent *cinquante militants indépendantistes*. Dès lundi soir, le calme était revenu et les forces paramilitaires se sont retirées.

Les jeunes activistes qui s'étaient mêlés à la foule des pèlerins, invités à une journée de grâces par les cinq grands prêtres pour célébrer le départ de l'armée du Temple, avaient investi le bâtiment central, l'Akal Thakt, où leur chef, sant Jarnail Singh Bhindranwale, avait trouvé la mort lors de l'assaut lancé par l'armée, le 6 juin dernier.

Pendant deux heures, les militants ont crié des slogans hostiles à Mme Gandhi, au président de la République, Sikh lui-même, et aux cinq grands prêtres accusés d'avoir « *trahi la communauté* » pour avoir accepté de négocier avec le gouvernement « *sans en référer aux masses sikhs* ». Membres de la Fédération des étudiants sikhs (AISSF), organisation proche de feu le sant Bhindranwale, interdite par les autorités en mars dernier, les jeunes disciples du grand maître disparu *ont annoncé la dissolution de* leur organisation et sa transformation en une Fédération khalistanaise des étudiants sikhs (1).

Apparement choquée par les reproches publics adressés aux grands prêtres, la foule des pèlerins ne manifesta aucune solidarité visible avec les jeunes sécessionistes. Mais, comme le confia un peu plus tard un haut fonctionnaire du gouvernement, « *on avait eu chaud* ». Le coup de force des « Khalistanais », s'il avait été soutenu par la foule, risquait fort de remettre en cause l'accord intervenu entre le « Saint Siège » du sikhisme et Mme Gandhi, accord toujours fragile aux termes duquel le gouvernement venait tout juste de rendre le Temple d'or aux Sikhs, à la condition qu'ils veillent eux-mêmes à la préservation du caractère exclusivement religieux des lieux.

En fait, la tentative des jeunes turcs du Khalistan semble avoir eu l'effet inverse de celui qu'ils recherchaient. Peu après leur arrestation, les cinq grands prêtres, furieux d'avoir été bousculés et publique*ment insultés, ont publié un communiqué* dénonçant « *l'irresponsabilité et la violence des jeunes voyous* ». Ils ont ajouté que personne ne serait plus autorisé à désacraliser les lieux saints, à y semer la violence ou la discorde. Un engagement public que Mme Gandhi cherchait à obtenir depuis trois ans, et qui n'était jamais venu...

*Lundi soir, dans les allées du pou*voir à New-Delhi, on se félicitait, encore tout surpris, du « *patriotisme* » ainsi manifesté par les grands prêtres. Le schisme désormais consommé entre Sikhs modérés et indépendantistes devrait rendre plus aisée la chasse aux « Khalistanais » entreprise par les forces de l'ordre. Est-ce une coïncidence ? Dès lundi soir le gouvernement annonçait que l'interdiction faite aux étrangers de se rendre « *sous quelque prétexte que ce soit* » *dans le Pendjab était prolongée de trois mois. L'armée n'a pas terminé son nettoyage...*

PATRICE CLAUDE.

(1) Fondée en 1944, moribonde dans les années 60, l'AISSF dans laquelle le sant Bhindranwale recrutait l'essentiel de ses militants, comptait, avant son interdiction, environ 40 000 membres, dont une petite majorité de « vrais » étudiants. Quelque 5 000 d'entre eux ont été arrêtés au cours des six derniers mois.

RÉUNION A L'ÉLYSÉE A PROPOS DU SORT DE JACQUES ABOUCHAR

Une réunion de travail sur le sort de Jacques Abouchar, *le journaliste* d'Antenne 2 détenu en Afghanistan depuis deux semaines, s'est tenue, lundi 1er octobre, à l'Elysée, à l'initiative du secrétaire général, M. Jean-Louis Bianco, en présence de représentants du Quai d'Orsay et de la deuxième chaîne de télévision.

Cette réunion, a expliqué Albert du Roy, directeur adjoint de la rédaction d'Antenne 2, a permis d'échanger des informations sur les initiatives prises de part et d'autre et d'envisager les actions à mener pour obtenir la libération la plus rapide possible du journaliste. « *Notre premier objectif est que quelqu'un puisse entrer en contact avec lui*, a-t-il précisé, *car ce qui nous préoccupe le plus, depuis que nous avons la confirmation officielle qu'il est prisonnier, c'est que personne ne l'a encore vu.* »

De son côté, le secrétaire général de la CGT, M. Henri Krasucki, a révélé, lundi, au cours de l'émission d'Antenne 2 « *L'heure de vérité* » que sa centrale — qui « *a certaines relations avec les syndicats d'Afghanistan* » — a fait une démarche auprès de ceux-ci pour leur demander d'intervenir en faveur de la libération de Jacques Abouchar. « *Nous espérons que ces démarches aboutiront* », a déclaré M. Krasucki.

On indiquait, mardi 2 octobre à Islamabad, de sources diplomatiques occidentales, que Jacques Abouchar serait détenu à Kaboul par les autorités afghanes. Celles-ci auraient l'intention de présenter incessament trois étrangers à la télévision.

Chine

Surboum à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — La capitale chinoise a sans doute connu lundi soir 1er octobre une des plus folles nuits de son histoire. En cette soirée de trente-cinquième anniversaire de la République populaire, trois immenses feux d'artifice ont d'abord illuminé le ciel de la cité. Il ne faut pas oublier que la Chine est l'inventeur de ce genre de spectacle...

Sur la place Tiananmem, les étudiants de toutes les universités et instituts étaient rassemblés. Chacun avait son badge — sésame obligé pour être admis en ce lieu privilégié — et un encadrement bien organisé avait été prévu. Garçons et filles avaient été maquillés pour la circonstance et avaient mis leurs plus beaux vêtements — il y avait même des complets trois pièces — ou leurs atours nationaux pour les minorités ethniques. Sous l'impulsion de chefs de groupe, chacun s'appliquait à répéter les pas de danse laborieusement appris pour la circonstance.

Tout cela apparaissait bien huilé, sous le regard bienveillant des dirigeants, assis en haut de leur tribune. Les trois mille jeunes japonais invités pour symboliser l'amitié sino-nippone, suivant avec discipline leurs porte-drapeaux, se mêlaient à la foule.

Mais très vite cette soirée destinée à montrer que la Chine était ouverte au monde extérieur s'est transformée en vaste « surboum ». Tandis que les uns dansaient tant bien que mal mais avec un plaisir visible, d'autres « tapaient le carton » assis par terre, bavardaient ou tentaient de lier conversation avec les rares étrangers.

Cette parenthèse de décontraction au milieu d'études très dures, après des mois de répétitions pour la parade du matin, était vivement appréciée et le plaisir semblait plus spontané. Prenant ces danses de style vaguement patronage pour du « disco », beaucoup nous ont demandé ce que faisaient les jeunes Français pendant leurs loisirs, pourquoi ils aimaient tant la danse. Certains en découvraient le charme pour la première fois. La soirée terminée, tous sont remontés sagement dans leurs camions et ont regagné leurs campus, des flonflons plein la tête.

PATRICE DE BEER.

• *Remplacement de deux ministres.* — Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a décidé de remplacer deux de ses ministres. Le remaniement concerne MM. Zhang Jingfu, ministre chargé de la commission de l'économie de l'Etat, et Fang Yi, ministre de la commission pour la science et la technologie, qui sont remplacés respectivement par MM. Lu Dong, ancien ministre des industries lourde et métallurgique, et Song Jian, ancien ministre adjoint de l'industrie aéronautique. — (*Reuter*).



EUROPE

Italie

LES RÉVÉLATIONS DU « PARRAIN » REPENTI

Une enquête est ouverte contre l'ancien maire de Palerme

De notre correspondant

Rome. — Le parquet de Palerme a l'intention de rassembler les diverses enquêtes en cours sur la Mafia en une seule et vaste instruction fondée sur les confessions de Tommaso Buscetta, le « parrain des deux mondes », désormais « repenti ».

Trois jours après le coup de filet de la nuit du 29 septembre, les dix magistrats palermitains chargés des enquêtes continuent de travailler à un rythme forcené. Il s'agit non seulement d'utiliser au plus vite les éléments fournis par Buscetta, mais aussi d'arriver à conclure les premières phases de l'instruction avant le 2 février prochain, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la limitation des délais de la détention préventive, qui pourrait permettre à certains prévenus de retourner en liberté provisoire et de prendre le large.

Les dépositions de Tommaso Buscetta fournissent de nombreux détails non seulement sur quinze ans d'histoire et de crimes de la Mafia en Sicile mais aussi et surtout sur son organisation interne.

La prolixité du parrain repenti sur les structures internes de la Mafia et l'histoire des règlements de compte qui ont ensanglanté la Sicile ces dernières années contraste singulièrement avec son silence sur les hommes politiques protecteurs du pouvoir mafieux, ainsi que sur les tenants et aboutissants des délits plus directement politiques commis à Palerme, comme l'assassinat en 1980 du président de l'Assemblée régionale, Pier Santi Mattarella, démocrate-chrétien, qui voulait rénover et assainir son parti.

Un seul homme politique a jusqu'à maintenant été impliqué dans les dépositions de Buscetta : Vito Cancimino, ancien maire de Palerme, toute-puissante éminence grise de la démocratie chrétienne sicilienne pendant des années, sur lequel une enquête pour « association mafieuse » est ouverte. Le 1er octobre les autorités lui ont retiré son passeport. Deux longues perquisitions ont été effectuées à son domicile de Palerme et dans sa résidence estivale de Mondello, à quelques kilomètres de la ville. Les enquêteurs ont mis sous séquestre de nombreux agendas, documents, actes de constitution de sociétés financières ou immobilières, espérant ainsi, grâce aux pouvoirs élargis qui leur sont conférés par la loi La Torre (loi sur la lutte antimafia votée en 1982), passer au crible l'ensemble de ses affaires, de ses biens, de ses comptes bancaires et de ceux de ses proches.

L'ouverture de l'enquête à l'encontre de M. Cancimino prend figure de symbole. Certes, ce dernier était depuis longtemps soupçonné de liens avec l'organisation. Il est cité abondamment dans les travaux de la commission d'enquête parlementaire antimafia qui rendit ses conclusions il y a huit ans. Mais il n'en était pas moins resté une toute-puissance au sein de la démocratie chrétienne, qui, avec plus de 43 % des voix, est le premier parti de Palerme. Très lié au parlementaire Salvo Lima, M. Cancimino était l'un des représentants en Sicile du courant animé à l'échelle nationale par M. Giulio Andreotti, ministre des affaires étrangères.

(Intérim.)

A la demande de Rome

DIX-HUIT ITALIENS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS AUX ÉTATS-UNIS

Washington *(AFP, UPI)*. — M. Oscar Luigi Scalfaro, ministre italien de l'intérieur, est arrivé dans la soirée du lundi 1er octobre à Washington pour participer, mardi et mercredi, à une réunion des polices italienne et américaine sur le crime organisé et s'entretenir avec l'attorney general (ministre de la justice), M. William French Smith.

Il s'agit de la première réunion du comité de collaboration italo-américain contre le tafic de drogue et le crime organisé, dont la création avait été décidée lors d'une visite du premier ministre italien, M. Bettino Craxi, à Washington, l'an dernier. A son arrivée, M. Scalfaro a déclaré que ces entretiens marquaient « *le début d'une collaboration beaucoup plus intense et profonde que dans le passé* » entre les deux pays dans la lutte contre la Mafia.

Le ministre est accompagné d'une forte délégation comprenant le chef de la police nationale italienne, M. Giuseppe Porpora, le haut commissaire pour la lutte contre la Mafia, M. Emanuele De Francesco, le commandant général des carabiniers, M. Riccardo Bisogniero, et le commandant de la garde des finances (police fiscale), M. Nicola Chiari.

Les contacts qui ont eu lieu ces derniers jours entre les autorités italiennes et américaines ont déjà porté des fruits : dix-huit Italiens sur les vingt-huit dont Rome avait demandé l'extradition vendredi dernier ont été arrêtés depuis lors. Les demandes d'extradition sont justifiées par des accusations de meurtres, trafic d'héroïne et participation aux activités de la Mafia.

Onze des dix-huit personnes arrêtées devaient comparaître, ce mardi, devant une cour du district de Manhattan, à New-York. Trois d'entre eux étaient depuis le printemps dernier sous le coup d'une inculpation dans le cadre d'une enquête sur la « pizza connection », une filière dé trafic international d'héroïne estimé à un montant de 1,65 milliard de dollars.

Grande-Bretagne

Au congrès de Blackpool

Les délégués travaillistes désavouent la politique de modération de leur leader

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Voici tout juste un an, M. Neil Kinnock, faisant, devant les caméras, ses premiers pas de leader du Parti travailliste sur la plage de Brighton, trébucha sur les galets et s'étala de tout son long dans l'écume... De cette chute très spectaculaire, ce joueur de rugby se releva sans mal, si ce n'est quelques méchantes plaisanteries. Certains n'avaient pas manqué, en effet, de voir dans cet incident un mauvais présage.

Dès l'ouverture, lundi, du 83e congrès travailliste, à Blackpool, autre station balnéaire, M. Kinnock a encore trébuché lourdement. Il ne s'agit cette fois que d'une métaphore, mais l'affaire n'en est pas moins grave. Il avait pris le risque de mettre son autorité en jeu en proposant d'emblée aux congressistes une réforme très controversée visant, selon ses propres termes, une plus grande « *démocratisation* » du mode de désignation des candidats travaillistes aux élections législatives.

Rude journée pour le leader, qui a échoué sur toute la ligne et a donné l'impression de perdre le contrôle de son parti. Le président de l'Union nationale des mineurs (NUM), M. Arthur Scargill, s'est imposé comme il l'avait fait en septembre au congrès des syndicats. Longuement acclamé, il a fait adopter à l'unanimité une résolution condamnant les « *actions illégales* » et la « *violence organisée* » de la police contre les piquets de grève, sans la moindre réserve pour les exactions qui sont commises par les grévistes, et que M. Kinnock avait sévèrement dénoncées il y a un mois. Ce dernier a été surpris par ce texte qui, semble-t-il, n'était pas conforme à ce dont les deux hommes étaient convenus quelques jours auparavant.

D'autre part — mais ceci était prévu — le congrès a adopté une déclaration générale de soutien à la grève des mineurs, en dépit du fait que de nombreux militants estiment, comme beaucoup de mineurs, pour le moins discutables les méthodes et les arrière-pensées de M. Scargill. Celui qui était chargé de défendre cette déclaration n'était autre que M. Tony Benn, chef de file de la gauche travailliste, vieux rival de M. Kinnock et fervent allié de M. Scargill. Comme le faisait remarquer, dans les couloirs du jardin d'hiver de Blackpool, un membre de l'aile droite, M. Scargill, qui paraissait très isolé lorsque, ignorant toutes les résistances, il a déclenché la grève il y a près de sept mois, continue à « *tisser sa toile où M. Kinnock se trouve à son tour prisonnier* ».

Une « claque » efficace

Dans la salle du congrès, la « claque » des partisans inconditionnels de M. Scargill s'est révélée particulièrement efficace : tout orateur émettant des objections sur les moyens employés par la NUM pour mener la grève a été systématiquement hué, alors que M. Scargill a été l'objet d'une ovation avant même d'avoir prononcé le moindre mot. Il fallait un certain courage dans une telle atmosphère pour dénoncer le « *culte de la personnalité* » et de la violence, comme l'a fait un dirigeant syndical adversaire de M. Scargill.

« *Nous sommes en train de gagner pour vous et pour l'ensemble du mouvement travailliste* », a déclaré M. Scargill dans un tonnerre d'applaudissements, avec son art de faire comprendre aux autres qu'ils ont besoin de lui et non l'inverse. L'annonce de la menace d'incarcération qui pèse sur M. Scargill à la suite d'une nouvelle action de justice intentée par des mineurs syndicalistes dissidents a achevé de faire du président de la NUM la vedette du congrès.

C'est en fin d'après-midi que les déconvenues de M. Kinnock ont été portées à leur comble. L'amendement « constitutionnel » soumis par le comité exécutif national du parti a été repoussé par une nette majorité (un demi-million de mandats). La réforme envisagée avait pour but d'organiser dans certains cas des sortes de « primaires » dans les circonscriptions en faisant voter l'ensemble des membres du parti, plutôt que de confier le choix des candidats députés à un comité de délégués, où les syndicats et les militants de l'aile gauche, toujours plus actifs que les autres, ont voix prépondérante (*le Monde* du 28 juillet). Plusieurs députés sont maintenant menacés de ne pouvoir se représenter dans leur circonscription lors des prochaines élections.

FRANCIS CORNU.

Espagne

Un tribunal de Madrid refuse de déclarer illégale une coalition basque proche de l'ETA militaire

Le gouvernement espagnol a engagé des démarches pour obtenir l'extradition de Tomas Linaza Etcheverria, membre de l'ETA, arrêté en France, samedi 29 septembre. Madrid avait déjà demandé l'extradition de Tomas Linaza en 1981, mais Paris s'y était alors opposé. D'autre part, un tribunal madrilène a rejeté une requête du ministère public qui demande que Herri Batasuna, coalition basque proche de l'ETA militaire, ne puisse être reconnue comme parti politique.

— De notre correspondant

Madrid. — Alors que la tension règne au Pays basque, la justice espagnole a rendu, dimanche 30 septembre, un verdict qui provoque des remous : un tribunal de Madrid a refusé de déclarer illégale la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna, liée à l'ETA militaire, comme le réclamait le ministère de l'intérieur. Aux élections régionales du Pays basque, le 26 février 1984, Herri Batasuna avait obtenu près de 15 % des voix.

Le juge de première instance de Madrid a estimé que la demande du ministère public était « *imprécise* » et que, en conséquence, rien n'empêchait l'inscription de Herri Batasuna sur le registre des partis politiques. C'est la seconde fois qu'Herri Batasuna tient les autorités espagnoles en échec. Une première demande d'illégalisation déposée par le ministère public avait été rejetée en septembre 1980.

Herri Batasuna a demandé déjà, à plusieurs reprises, sa légalisation. Devant le dernier refus des autorités socialistes, en décembre 1983, Herri Batasuna avait porté l'affaire devant les tribunaux, qui lui avaient donné raison et avaient ordonné au ministère de l'enregistrer dans les vingt jours ou de déposer une nouvelle requête d'illégalisation.

La sentence a été confirmée par le Tribunal suprême devant lequel le ministère public avait porté l'affaire, en espérant faire casser le premier verdict avant l'expiration du délai de vingt jours. La querelle n'est pas terminée. Le jugement du tribunal de première instance va être transmis à l'audience territoriale, le tribunal de grande instance, puis, s'il le faut, au Tribunal suprême.

Pour l'opposition conservatrice, il est inadmissible qu'un groupe qui ne reconnaît pas la Constitution espagnole puisse se moquer de l'Etat. Le jugement est d'autant plus mal reçu dans ces milieux qu'il intervient après l'attentat de l'ETA qui a coûté la vie à trois gardes civils près de Vitoria, le 28 septembre.

(Intérim.)

● *Sécurité renforcée pour le match Bilbao-Bordeaux.* — La coalition basque Herri Batasuna a demandé lundi 1er octobre aux footballeurs bordelais, qui disputeront mercredi à Bilbao leur match retour du premier tour des Coupes d'Europe, de « *manifester leur solidarité avec les demandes d'asile* [des réfugiés basques] *et contre les extraditions, comme l'ont déjà fait les équipes de l'Athlétic de Bilbao et du Real Sociedad de Saint-Sébastien* ». Herri Batasuna précise qu'il adhère au communiqué diffusé la veille par la « *coordination de la lettre aux peuples et nations du monde* ». Ce communiqué condamne « *la tragique décision du gouvernement français en faveur des extraditions* » mais demande aux spectateurs du stade San Mames d'accueillir les footballeurs français par « *une impressionnante ovation* », comme « *témoignage de la traditionnelle hospitalité basque* ». Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour ce match par la police nationale et par la police autonome basque qui accompagneront les joueurs français dans tous leurs déplacements. Les véhicules de leurs supporteurs, qui ne devraient pas être plus de deux cents, disposeront d'un parking spécial à proximité du stade.

République fédérale d'Allemagne

Le chancelier Helmut Kohl ébranlé

(Suite de la première page.)

En situant la rentrée politique sous le signe du péril « rouge-vert », le 20 septembre dernier, le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Geissler, ne croyait peut-être pas viser aussi juste. L'avertissement vaut pour toutes les élections qui auront lieu l'année prochaine pour le renouvellement des Diètes régionales, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en Sarre et à Berlin-Ouest.

M. Geissler n'avait pas trouvé de formule assez percutante pour dénoncer les « *écolo-marxistes* », ce « *parti pastèque, vert au-dehors, rouge au-dedans* ».

On sait le secrétaire général de la CDU — l'un des plus proches collaborateurs du chancelier — adepte des provocations politiques en tous genres. L'expérience des derniers mois a montré que les Verts ne cessent de progresser à chaque élection et sont relativement à l'abri du discrédit que de telles étiquettes devraient leur valoir. Il n'est pas sûr que cette radicalisation du débat politique que cherchent à provoquer les dirigeants du parti démocrate-chrétien serve tellement leurs intérêts. Elle pourrait même constituer un aveu de faiblesse, face à une situation que les stratèges des grands partis n'avaient guère prévue il y a deux ans.

Pourtant le bilan des deux années de gouvernement du chancelier n'est pas si négatif. Malgré la crise des missiles et l'importance prise par les questions d'environnement, l'électorat avait clairement montré que ses préoccupations étaient avant tout d'ordre économique, en confirmant au pouvoir en mars 1983 — six mois après le changement de coalition — la majorité chrétienne-libérale. Celle-ci peut se présenter avec le sentiment du devoir accompli. La croissance a repris, l'inflation s'est stabilisée à un rythme annuel inférieur à 2,5 % par an, la balance commerciale connaîtra cette année encore un excédent plus que confortable.

La discipline budgétaire imposée par le ministre des finances, M. Stoltenberg, au prix de certaines ponctions sur les dépenses sociales, porte ses fruits. Malgré un écart de 6 points entre les taux d'intérêt pratiqués en Allemagne fédérale et sur le marché américain, les transferts de capitaux se sont stabilisés et les investissements ont repris à un rythme encourageant. Si le chômage reste préoccupant (2,2 millions de personnes), la situation n'est pas pire qu'ailleurs en Europe et l'opposition n'a de toute façon pas de recette miracle.

Même en matière d'environnement, les réalisations du gouvernement ne sont pas aussi négligeables qu'on le dit. La décision arrêtée en septembre d'obliger les constructeurs d'automobiles à équiper leurs nouveaux modèles de catalyseurs à partir de 1989 a été difficile à prendre. Elle a le mérite d'exister.

Un bilan extérieur positif

Sur le plan extérieur, le chancelier Kohl, convaincu de la nécessité de *faire progresser l'intégration européenne*, a su poursuivre avec le président Mitterrand une coopération au moins aussi intense que celle menée par leurs prédécesseurs respectifs. Quant aux résultats de l'Ostpolitik du chancelier, l'ancien chancelier Schmidt ne les aurait certainement pas dédaignés. Malgré le début du déploiement des missiles américains en RFA, rarement les échanges entre les deux États allemands ont été aussi importants que cette année. La visite que devait faire en RFA le chef de l'État et du Parti est-allemands, M. Erick Honecker, a certes été reportée, mais il n'en reste pas moins que le nombre des ressortissants est-allemands autorisés à venir s'installer à l'Ouest a augmenté depuis le début 1984, et que quelques concessions *d'ordre humanitaire* ont été consenties par Berlin-Est.

Malgré ce bilan, dont beaucoup d'autres gouvernements européens *se satisferaient, au moins sur le plan économique,* le chancelier Kohl a ces *derniers mois donné constamment* l'impression de subir les événements plutôt que de les dominer. Des dossiers urgents sont restés en panne à la chancellerie, qui, dans le même temps, multipliait les promesses impossibles à tenir. On a abouti ainsi au développement de polémiques inutiles au sein même de la majorité, qui rendent les décisions à prendre encore plus difficiles. La capacité du chancelier à trancher est mise en doute par ses propres partisans. Déjà, *au moment de l'affaire Kiessling* en janvier dernier, M. Kohl avait attendu plusieurs semaines avant de rendre justice au général injustement limogé. Il n'avait manifestement pas pris les choses au sérieux. Cette affaire semble l'avoir amené à ne compter, davantage encore, que sur les quelques hommes qu'il a placés aux postes-clés de l'appareil démocrate-chrétien.

Le chancelier s'était appuyé à son arrivée au pouvoir sur le parti libéral pour calmer les prétentions de M. Franz-Josef Strauss. Les déboires des libéraux ces derniers mois ne l'ont cependant pas amené à revoir l'équilibre au sein de sa coalition.

Le moindre dossier un peu délicat provoque des surenchères entre les différents groupes de la majorité. Les ministres eux-mêmes, auxquels le chancelier laisse une marge de manœuvre importante, n'échappent pas à l'atmosphère ambiante. Pendant des mois, M. Kohl a laissé le ministre de l'intérieur, M. Friedrich *Zimmermann (CSU), mener la bataille* pour l'introduction de catalyseurs à *partir de 1986, pour finalement se* ranger au mois de septembre du côté des adversaires de son ministre. *En* juillet dernier, après avoir fait voter par le Bundestag une résolution interdisant la mise en service de la centrale électrique de Buschhaus, le chancelier avait fait marche arrière sous la pression du ministre-président de Basse-Saxe, M. Albrecht. « *On ne met pas la barre à 1,80 m pour sauter 1,30 m* », faisait remarquer, en septembre dernier, un député de la majorité. La crédibilité de la politique gouvernementale en matière d'environnement en a pris un sérieux coup, l'autorité du chancelier également.

Un style contesté

L'opposition, qui s'est déchaînée après le report de la visite de M. Honecker sur le « *dilettantisme* » du gouvernement, commence à trouver une oreille complaisante auprès de l'opinion publique. Le style de gouvernement du chancelier souffre de la comparaison avec son prédécesseur Helmut Schmidt.

M. Kohl pourra difficilement s'en tenir à l'attentisme de ces derniers mois sans accroître le malaise. Les élections municipales de Rhénanie du Nord-Westphalie constituent pour lui un avertissement sans frais. Que le *danger d'une alliance entre les Verts* et le SPD se précise, et la question du maintien de la coalition avec le Parti libéral se posera dans des termes autrement plus dangereux. Le chancelier a trop lié son sort à celui de ses amis libéraux pour être totalement à l'abri lui-même.

HENRI DE BRESSON.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

UNE AFFAIRE DÉLICATE POUR M. REAGAN

M. Donovan, secrétaire au travail est inculpé de fraude financière

De notre correspondant

Washington. — Inculpé le lundi 1er octobre dans une affaire de fraude financière, le secrétaire au travail américain, M. Raymond Donovan, a demandé à être temporairement mis en congé de ses fonctions.

A cinq semaines de l'élection présidentielle et à six jours du premier débat télévisé qui opposera, dimanche, MM. Reagan et Mondale, cette affaire pourrait peser sur l'évolution de la campagne électorale. Le candidat démocrate qui, selon un sondage publié cette semaine par le magazine *Time*, accuse un retard de 28 points sur le président sortant, aurait en effet d'autant moins de raisons de ne pas exploiter cette inculpation que sa colistière, Mme Ferraro, n'avait pas été du tout ménagée lorsque ses finances familiales avaient été passées au crible durant l'été.

Dès lundi soir, l'inculpation de M. Donovan occupait une place de choix dans les journaux télévisés. Au minimum, cette affaire va attirer l'attention sur les erreurs de jugement de M. Reagan dans le choix de collaborateurs, dont la moralité a souvent prêté à controverse.

Les charges retenues contre le secrétaire au travail ne devaient être rendues publiques que ce mardi. Il semble cependant que l'enquête qui a conduit à son inculpation portait sur une entreprise de travaux publics dont il était vice-président jusqu'à son entrée au gouvernement en 1981 et qui aurait présenté de fausses factures d'un montant très élevé à l'occasion de la réalisation d'un tunnel pour le métro de New-York. Neuf autres responsables de cette entreprise, la Compagnie de construction Schiavone, auraient également été inculpés et le nom d'une personne liée au milieu du crime organisé apparaîtrait au dossier. M. Donovan avait déjà fait l'objet d'une enquête en 1982, et bien qu'il ait été à l'époque blanchi, plusieurs personnalités de l'entourage de M. Reagan, dont le secrétaire général de la Maison Blanche, M. James Baker, auraient souhaité sa démission depuis longtemps.

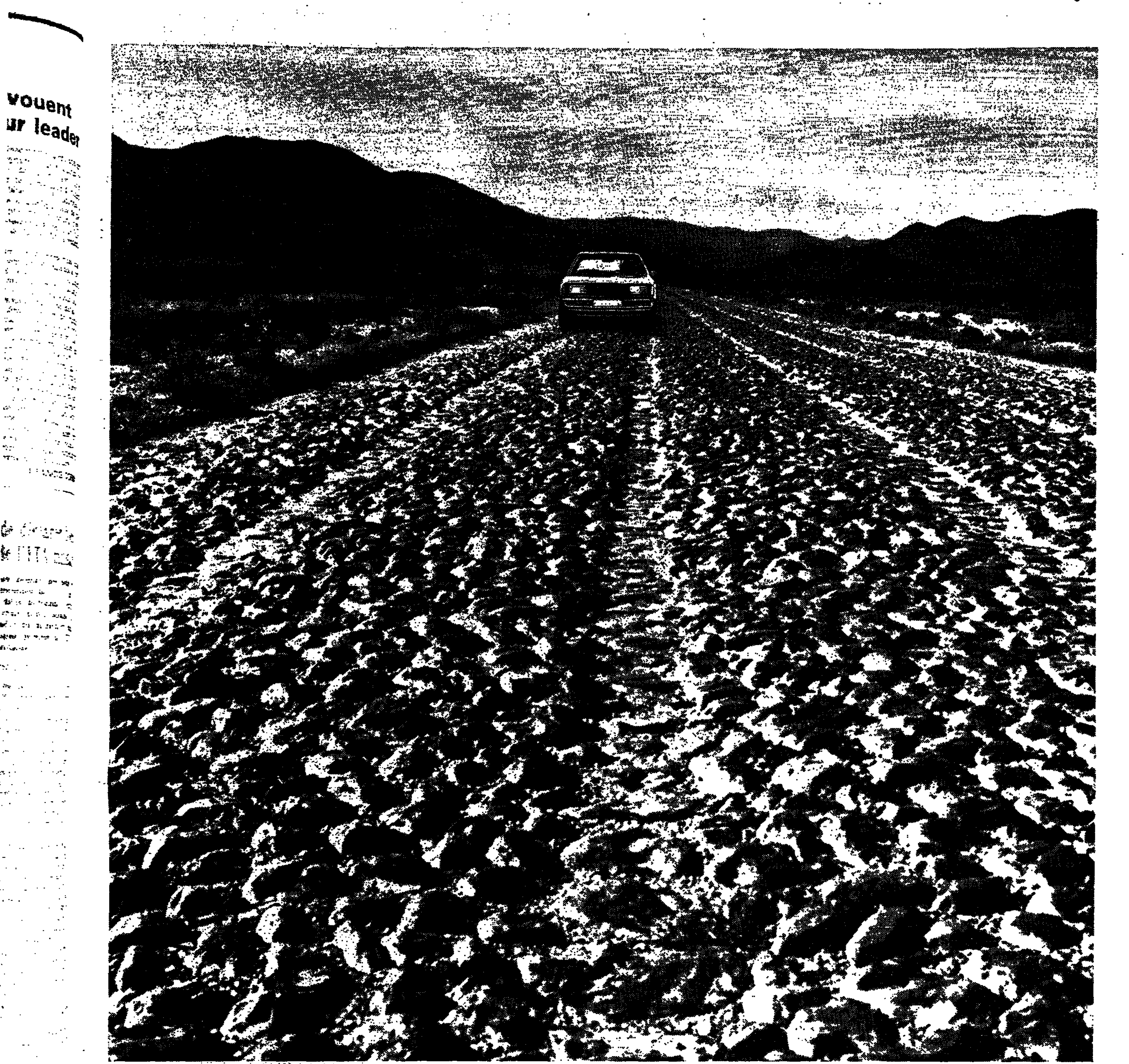
Interrogé sur cette affaire alors qu'il faisait campagne dans le Mississipi, M. Reagan a déclaré qu'il ne possédait pas encore d'informations, mais qu'il « *croyait pleinement à l'intégrité* » du secrétaire au travail auquel, a-t-il dit, il garde sa « *pleine confiance* ».

Laissant entendre qu'il faisait face à une machination politique organisée dans le cadre de la campagne présidentielle, M. Donovan a déclaré que son inculpation « *ne valait pas même le papier sur lequel elle était rédigée* ». Jusqu'à maintenant, M. Reagan a toujours été très réticent à se désolidariser d'un de ses collaborateurs. Le porte-parole de la Maison Blanche a expliqué que si M. Donovan n'avait pas donné sa démission, mais s'était simplement fait mettre en congé, c'est qu'il était innocent tant que n'était pas prouvée sa culpabilité.

BERNARD GUETTA.

● *Accusations contre les activités terroristes de certains Etats.* — Soixante-dix attentats au moins, commis dans le monde, l'an dernier, « *ont vraisemblablement bénéficié du soutien ou de la participation d'Etats* », a estimé, lundi 1er octobre, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Kenneth Dam. Il a mentionné l'Iran, la Libye et la Corée du Nord, mais n'a toutefois accusé aucun de ces pays d'être lié à un acte terroriste spécifique. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل!



Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

La République démocratique allemande

LE 7 octobre, la République démocratique allemande fêtera son trente-cinquième anniversaire, en présence des dirigeants des pays frères, dont M. Tchernenko, si sa santé lui permet un déplacement en train depuis Moscou. Née en 1949, dans la zone d'occupation soviétique, occupée par vingt divisions de l'armée rouge, qui a contribué à écraser le soulèvement du 17 juin 1953 — ce jour où selon la phrase de Brecht *« le peuple a perdu la confiance du gouvernement »* — la RDA est restée longtemps un Etat de deuxième rang, reconnu uniquement par les pays du camp socialiste. Au risque d'encourir les foudres de l'« autre Allemagne » les pays du tiers-monde s'étaient mis peu à peu à reconnaître l'existence de la RDA. Mais il a fallu attendre les années 70, le développement de la politique de détente, l'accord quadripartite sur Berlin, les traités qui normalisaient les relations entre Bonn et les capitales est-européennes et couronnaient l'Ostpolitik du chancelier Brandt, pour que la République démocratique allemande soit enfin reconnue par les Etats occidentaux. En 1973, elle faisait son entrée à l'ONU, en même temps que la République fédérale d'Allemagne.

Depuis, elle n'a cessé de revendiquer une souveraineté pleine et entière que ne lui concèdent pas les quatre vainqueurs du Reich allemand, et surtout pas les trois Occidentaux. Les dirigeants est-allemands ont voulu faire de Berlin-Est — qu'ils appellent Berlin tout court — la capitale de leur Etat. Pour la « protéger » ils l'ont entourée d'un mur, mais la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, auxquels l'accord quadripartite de 1971 a reconnu, ainsi qu'à l'URSS, une responsabilité sur *« Berlin dans son ensemble »*, n'acceptent pas cet état de fait.

Certes, après l'établissement des relations diplomatiques, ils ont nommé des ambassadeurs qui résident à Berlin-Est, mais ces représentants sont ambassadeurs *« près la RDA »*, non *« en RDA »*. Arguties juridiques ? Certainement dans une large mesure. Mais quel autre gouvernement accepterait que sa capitale soit sillonnée par des patrouilles — fussent-elles motorisées et symboliques — appartenant à des armées dénoncées comme impérialistes et ennemies ? C'est pourtant le cas à Berlin-Est pour les forces françaises, britanniques et américaines, stationnées dans la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich.

Trente-cinq ans après sa création non par le vœu de sa population, mais par la volonté de l'occupant soviétique, la RDA n'est toujours pas un Etat à part entière. La formule longtemps appliquée à la RFA lui convient encore parfaitement : elle est *« un géant économique et un nain politique »*. Dixième puissance économique du monde, deuxième du camp socialiste, sa liberté de manœuvre en politique internationale est encore plus limitée par son alliance avec l'URSS que par les derniers droits des Quatre Grands sur l'Allemagne. Le report de la visite que devait faire M. Erich Honecker en septembre en RFA — la première d'un chef d'Etat et du parti est-allemands dans l'« autre Allemagne » — en est la parfaite illustration. Malgré toutes les tentatives — parfois couronnées de succès — de la direction est-allemande pour acquérir une marge d'autonomie par rapport au « grand frère soviétique », la RDA ne peut pas se permettre de braver l'opposition de Moscou.

En ce sens, elle n'est pas dans une situation très différente des autres pays socialistes d'Europe, qui n'ont guère d'autre choix que de suivre la ligne définie par le Kremlin. Mais la position des Allemands de l'Est est rendue encore plus délicate par leur appartenance historique et affective à un ensemble allemand plus vaste, par les liens qui se sont renoués de part et d'autre du mur, par une circulation de l'information (radiotélévisée) inconnue dans les autres Etats socialistes. Les dirigeants de Berlin-Est ont essayé d'élargir aux domaines familial et culturel l'*Abgrenzung* (la séparation) territoriale et idéologique qu'ils ont imposée. Mais ils ont dû y renoncer en partie, car les « allégements humanitaires » arrachés par le gouvernement de Bonn en contrepartie de la reconnaissance politique et des facilités économiques fonctionnent comme une soupape de sécurité dans un régime où le modèle soviétique s'aggrave souvent du perfectionnisme allemand.

De Wilhelm Pieck à Erich Honecker

C'EST en 1949, en pleine guerre froide, que se constituèrent les deux Etats allemands : la République fédérale le 8 mai, puis la République démocratique le 7 octobre. Ce jour-là, le Conseil du peuple se proclame Parlement provisoire et décide l'entrée en vigueur de la Constitution ratifiée le 30 mai par le troisième Congrès du peuple. Le 11 octobre, Wilhelm Pieck est élu président de la République démocratique allemande. L'administration soviétique transmet ses pouvoirs au gouvernement formé par Otto Grotewohl, ancien dirigeant du Parti social-démocrate.

Dès 1946, l'Union soviétique avait imposé dans sa zone d'occupation une fusion entre le Parti social-démocrate (SPD) et le Parti communiste (KPD) qui donna naissance au Parti socialiste unifié, le SED. Lors de son troisième congrès, en juillet 1950, le SED décide de se transformer en parti de type léniniste, organisé selon le principe du *« centralisme démocratique »*. Walter Ulbricht est élu secrétaire général. Les fidèles de Moscou l'emportent ainsi définitivement sur les partisans d'une *« voie spécifique vers le socialisme »*. Anton Ackermann, principal théoricien de cette conception, avait d'ailleurs été contraint dès 1948 de la déclarer complètement *« erronée et dangereuse »*.

Le triomphe d'Ulbricht

Après la répression du soulèvement de Berlin en juin 1953, dont il sort renforcé *(voir encadré)*, Walter Ulbricht va imposer à ses compatriotes sa conception ultra-rigide du socialisme. Ce n'est que bien plus tard, au moment du quinzième anniversaire de la RDA, quand le pouvoir de son parti sera solidement installé, qu'il accordera quelques maigres élargissements des listes électorales et une amnistie. Eliminant consciencieusement ses rivaux, il fait progressivement passer sous son contrôle les domaines les plus importants de l'activité politique. Mais c'est en 1960 seulement qu'il accédera au pouvoir suprême en devenant président du Conseil d'Etat, une présidence de la République collective créée à la mort de Wilhelm Pieck.

Après l'arrivée au pouvoir à Bonn du chancelier Brandt, en 1969, l'ouverture au dialogue interallemand, jugée nécessaire par Moscou, est assez mal acceptée par Ulbricht. *Il* doit toutefois se plier à la volonté des Soviétiques et accepter que s'engagent les premières négociations entre Bonn, d'une part, Varsovie et Moscou, d'autre part, qui marquent le début de l'Ostpolitik ouest-allemande. Ne voulant pas demeurer en reste, il amorce le dialogue avec M. Willy Brandt. Le chancelier fédéral se rend à Erfurt en mars 1970, puis à Kassel en mai, où il rencontre le premier ministre de la RDA, M. Willy Stoph. Mais jugeant ce rapprochement dangereux et continuant de considérer la République fédérale comme l'ennemi numéro un, *« fer de lance en Europe de l'impérialisme américain »*, le chef du parti est-allemand relance une campagne contre le *« revanchisme »* ouest-allemand immédiatement après la rencontre de Kassel.

Le 3 mai 1971, un communiqué laconique annonce la démission de Walter Ulbricht et son remplacement au poste de premier secrétaire du parti par M. Honecker. Walter Ulbricht conserve cependant la présidence du Conseil d'Etat.

C'est M. Honecker (qui, à partir de 1976, concentre l'essentiel des pouvoirs entre ses mains en accédant à la présidence du Conseil d'Etat) qui mènera à bien du côté est-allemand la politique du « rapprochement » interallemand engagée par M. Brandt. Par un ensemble de traités et d'accords signés pour l'essentiel en 1972, les deux Allemagnes parviennent à normaliser leurs rapports, en dépit de divergences de principe qui demeurent (elles tiennent au fait que la République fédérale, dans sa Constitution, proclame l'existence d'une seule nation allemande, dont la réunification sur la base de l'autodétermination reste le but, tandis que la RDA réclame une souveraineté totale et demande à être considérée en droit par la RFA comme un Etat étranger comme les autres).

Les relations entre les deux Etats, qui se sont intensément développées sur le plan économique, ont connu, en revanche, sur le plan politique, des hauts et des bas qui reflètent l'état général des rapports Est-Ouest. Pour la première fois l'été dernier, M. Honecker a tenté de faire échapper ces relations à la tension qui prévaut au plan international depuis l'installation de nouvelles armes nucléaires de l'OTAN en Europe occidentale, en nourrissant le projet de se rendre en République fédérale pour une visite officielle qui aurait été la première du genre. Mais il a dû renoncer à ce projet, vraisemblablement sous la pression de Moscou.

Stabilité intérieure

Sur le plan de la politique intérieure, la RDA est le pays le plus stable du bloc soviétique. Après la vague de contestation dans les milieux intellectuels qui a suivi l'expulsion du chanteur Wolf Biermann, en 1976, le régime n'a plus eu à faire face à aucune opposition importante. Le mouvement pacifiste dissident, né au début des années 80, a été canalisé par l'Eglise évangélique, seule institution indépendante du Parti communiste, avec laquelle l'Etat a défini, en 1976, des rapports de coexistence pacifique.

En ce qui concerne le personnel politique — très stable — M. Honecker a encore renforcé récemment son contrôle sur le parti en faisant entrer dans les instances dirigeantes des hommes qui sont acquis à sa politique, comme M. Herbert Haeber, devenu, le 24 mai 1984, membre à part entière du bureau politique et secrétaire du comité central, ou M. Egon Krenz, qui a pris en charge dans le bureau politique le très important secteur de la police et de la sécurité. La question de la succession de M. Honecker, âgé de soixante-douze ans, n'est pas encore posée, et ne donne matière, pour l'instant, qu'à de pures spéculations.

Les institutions

Le 6 avril 1968, une nouvelle Constitution a été approuvée par référendum, celle de 1949 étant jugée dépassée par l'évolution socio-économique du pays. Le nouveau texte, toujours en vigueur, proclame l'existence d'une nationalité est-allemande. Le droit de grève et le droit d'émigrer, qui figuraient dans l'ancien texte, disparaissent.

La Constitution énonce que la base de l'ordre social est *« la propriété socialiste des moyens de production »*.

Organe législatif, la Chambre du peuple (Volkskammer), partage l'initiative des lois avec le Conseil d'État, le conseil des ministres et la Confédération des syndicats.

Le Conseil d'Etat est un organe exécutif de vingt-quatre membres, *Chargé de vérifier* la constitutionnalité des lois, il dispose d'un véritable *droit de veto. M. Erich Honecker en* est l'actuel président, poste suprême dans les institutions est-allemandes.

Le conseil des ministres dirige, coordonne et contrôle l'activité de l'administration.

Les grandes lignes de la politique *de la RDA sont élaborées par* le Parti communiste (SED), *« force dirigeante »* du pays. Cependant, le système se donne les apparences du pluralisme politique. Il tolère l'existence de quatre autres partis : le Parti chrétien-démocrate (CDU), le Parti libéral démocrate (CDPD), le Parti national démocrate (NDPD) et le Parti démocratique des paysans (DBD). Les trois premiers sont officiellement qualifiés de « bourgeois », le dernier est une simple branche du SED.

En réalité, le système est organisé *de telle manière que le SED* a la prépondérance à tous les niveaux de *l'administration et à la Chambre* du peuple, où il dispose des deux tiers des quatre cent trente-quatre sièges, soit la majorité requise pour les modifications constitutionnelles. A tous les niveaux administratifs (communes, cantons, districts), des Assemblées sont élues sur une liste unique présentée par le « Front national », qui regroupe tous les partis et organisations sociopolitiques. Le SED et ses alliés y détiennent toujours la majorité.

L'article premier de la Constitution de la RDA affirme que *« Berlin est la capitale de la République »*. En fait, les accords signés à la fin de *la guerre entre les Alliés prévoyaient* l'administration de l'ancienne capitale du Reich en commun par les quatre vainqueurs et la libre circulation entre les secteurs. Les dirigeants est-allemands ont déployé des efforts incessants pour intégrer administrativement à la RDA le secteur oriental de la ville attribué aux Soviétiques. En 1971, un accord quadripartite a été signé par les quatre puissances occupantes (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, URSS), qui règle le statut de la ville et qui a permis que soient réalisées d'importantes améliorations, relatives, par exemple, à la circulation entre secteurs ou à l'approvisionnement *du secteur occidental. Mais la* RDA a toujours considéré que cet accord quadripartite ne concernait que les secteurs occidentaux.

Dossier établi par
CLAIRE TRÉAN et DANIEL VERNET

Le soulèvement du 17 juin 1953

LE 17 juin, jour de l'unité allemande, est férié en République fédérale. C'est le jour du souvenir du soulèvement de Berlin de 1953, première révolte populaire en pays socialiste après la mort de Staline. Un an avant, lors du congrès du parti (SED), Walter Ulbricht, son secrétaire général, avait annoncé l'accélération de la *« construction du socialisme »*. La collectivisation des terres des petits exploitants agricoles avait commencé, entraînant une désorganisation de la production et le mécontentement ; le parti accroissait son emprise sur la *société* ; au nom de la lutte des classes, on redoublait d'attaques contre les entreprises *privées*, contre les chrétiens et les Eglises, contre tous les *« saboteurs »*, y compris dans les rangs du SED, où les *purges* allaient bon train. Le nombre des Allemands de l'Est fuyant vers l'Ouest ne cessait d'augmenter et atteignait des *chiffres* records au cours du premier trimestre de 1953.

La crise couvait. Le 5 juin, *Vladimir Semionov*, émissaire de Moscou, arrive à Berlin-Est pour intimer l'ordre à *Walter Ulbricht* de modifier sa politique dans le sens d'un assouplissement. *Le* 10 juin, le bureau politique du SED, *obtempérant, publie une* résolution dans laquelle est défi*nie ce que l'on appelle le « nouveau cours »*. Cette résolution *passe* cependant *sous silence* la mesure la plus impopulaire imposée par le parti quelques semaines plus tôt : le relèvement de *10 %* des normes de travail dans l'industrie, sans augmentation de salaire.

Le 16 juin, quelques dizaines de maçons travaillant dans la *Stalin-Allee* (devenue depuis la Karl-Marx-Allee) cessent le travail, *dénoncent* l'augmentation des normes et se dirigent vers le *siège du parti*. Ils *sont rejoints* progressivement par des *centaines de travailleurs des chantiers*, par des milliers de per*sonnes qui viennent peu à peu* grossir le cortège. A mesure que *la foule augmente*, ses *slogans* se radicalisent : elle réclame la démission d'Ulbricht et l'organisation d'élections libres. Dans la soirée, alors que la foule s'est dispersée et que le bureau politique du SED tient une réunion d'urgence, la radio du secteur américain appelle les Berlinois à descendre dans la rue le lendemain.

Le 17 juin, plusieurs centaines de milliers de Berlinois répondent à l'appel. Des grèves éclatent en province. Tandis que des affrontements violents opposent la police aux manifestants, les *chars soviétiques* apparaissent dans Berlin. L'état de siège est *proclamé*. Le bilan de cette journée d'émeute sera, selon la *police est-allemande*, de vingt-cinq morts, selon des sources *occidentales de plusieurs centaines*. La répression sera *sévère : mille cinq cents condamnations environ seront prononcées pour participation au soulèvement* ; une vaste épuration *suivra dans le parti*, et Walter Ulbricht sortira renforcé de la crise.

13 août 1961 : la construction du mur

C'EST dans la nuit du 12 au 13 août 1961 que des unités de l'armée et de la police populaire est-allemandes, assistées de commandos de choc des milices ouvrières et des *jeunesses communistes* posent les premières pierres de ce que *l'on va appeler à l'Ouest « le mur de la honte »* : un mur de 3 m 50 de haut, *qui sépare sur 45 kilomètres* le secteur oriental de Berlin des secteurs occidentaux (américain, français, britannique).

L'ouvrage sera achevé fin novembre 1961. Il aura nécessité la démolition d'immeubles entiers, l'expulsion de près de quatre mille personnes. Le mur ne *coupe pas seulement* la ville en deux. Il se prolonge sur 120 kilomètres *par un dispositif de fil de* fer barbelé qui cerne complètement la partie occidentale de Berlin et l'isole de l'arrière-pays *est-allemand*.

Au lendemain du 13 août, plusieurs manifestations importantes eurent lieu en secteur occidental ; quelques petits *rassemblements* à l'Est furent rapidement dispersés par la police. *Les alliés exprimèrent leur* consternation, mais se révélèrent impuissants.

Officiellement, cette construction avait pour but de prévenir l'espionnage d'agents basés dans le secteur occidental et de mettre un terme au marché noir des devises. Mais il s'agissait surtout de barrer la route aux Allemands de l'Est qui fuyaient par Berlin-Ouest. En douze ans, un million sept cent mille avaient été recensés par les centres d'accueil situés dans la partie occidentale de la ville et l'on estimait au double le nombre total des passages.

Il faudra attendre le début des *années 70 et la signature* des accords interallemands pour que quelques brèches *s'entrouvent* dans ce mur. Les retraités est-*allemands sont désormais* autorisés à rendre des visites en secteur *occidental* ainsi *que* les personnes ayant de la famille *proche* à l'Ouest, *dans certaines* conditions exceptionnelles. Les *gouvernements de Bonn ont* toujours eu pour objectif d'obtenir de la RDA des facilités de contacts entre les populations *des deux États et, particulièrement*, entre Berlinois de l'Est et de l'Ouest.

Deuxième puissance économique du bloc de l'Est

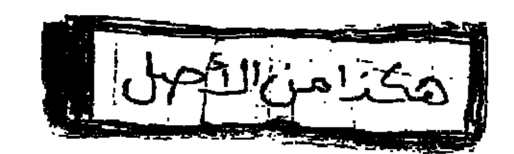
La RDA *compte 17 millions* d'habitants. Après les difficultés de la *reconstruction et les déboires* des années 50, dus notamment à une *« socialisation »* de l'agriculture mal conçue, la RDA a connu sa plus grave *crise économique de 1960* à 1962. Cette crise a entraîné l'adop*tion d'un nouveau système de plani*fication et de gestion, accordant no*tamment une plus grande autonomie* aux dirigeants des entreprises, et qui *a permis au pays d'amorcer son* redressement économique. L'accent *mis sur l'innovation technologique* dès le début des années 60 a permis d'accomplir des *progrès remarquables* dans plusieurs secteurs, notamment la chimie et l'électronique.

Devenue dans les années 70 la se*conde puissance économique du bloc* de l'Est et la première sur le plan du *niveau de vie*, la RDA a *subi à la fin* de la dernière décennie le contrecoup de la crise mondiale de l'énergie et les effets de la réduction des livraisons de pétrole en provenance d'Union soviétique. Elle s'était d'autre part fortement endettée auprès des pays occidentaux depuis le début des années 70 pour moderniser son équipement *industriel*. Ces deux facteurs ont contraint à réviser les orientations de la politique économique dans le sens du développement des industries faibles consommatrices d'énergie et surtout du développement des exportations, qui s'est fait aux dépens de la consommation intérieure. Cette adaptation semble avoir réussi, et l'on compte pour 1984 sur une croissance de 4,4 % du PNB.

La RDA dispose par rapport à ses alliés du pacte de Varsovie d'un avantage capital : les facilités économiques et monétaires qui lui sont accordées par la RFA. Le commerce entre les deux Etats allemands, considéré comme « commerce intérieur allemand », est dispensé des taxes à l'entrée de la CEE. Chaque année, la République *fédérale* accorde à Berlin-Est un prêt sans intérêt de 750 millions de deutschemarks. Deux importants crédits supplémentaires ont d'autre *part été* consentis par Bonn, l'un de 1 milliard de marks en juillet 1983, *l'autre* de 950 millions de marks un an plus tard.

L'accroissement du commerce interallemand
(en milliards de DM)

	Exportations de la RDA vers la RFA	Importations de la RDA en provenance de la RFA
1973	2,7	2,9
1976	3,9	4,5
1979	4,8	5,1
1982	7,0	7,1
1983	7,6	7,7



Le Monde

politique

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Le PC et le PS confirment leurs désaccords sur le budget

La session parlementaire d'automne, qui s'est ouverte mardi 2 octobre, permettra de mesurer les effets concrets de la nouvelle donne politique intervenue pendant l'été : retrait des ministres communistes du gouvernement, décrispation du débat politique recherchée par les socialistes et relayée par certains élus de l'opposition.

A gauche, le tournant pris par la direction du PCF, *qui ne se considère plus comme partie prenante de la majorité*, se concrétisera à l'occasion de la discussion budgétaire. La rencontre, lundi soir 1er octobre, entre M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et André Billardon, président du groupe socialiste, n'aura probablement que peu d'influence sur le comportement des communistes, qui sont hostiles au projet de loi de finances : les deux hommes *ont « constaté » [leurs] différences réelles »*, que M. Billardon considère comme *« probablement »* irréductibles.

Les députés socialistes ne peuvent plus se permettre, comme l'a souligné leur président, *« le luxe de la division »*. Le gouvernement ne devrait pas avoir, à cet égard, beaucoup de soucis. Les parlementaires socialistes, qui savent que le plus gros de l'œuvre législative des années *1981-1986* est derrière eux, ne devraient pas marchander leur soutien au gouvernement.

« Politiquement lobotomisés », comme le notent cruellement certains observateurs – socialistes, – les députés semblent devoir accepter, sans exprimer d'états d'âme, de servir, pour l'essentiel, de relais les plus efficaces possibles, à la politique du gouvernement.

Ainsi, même si certains d'entre eux acceptent moins facilement que M. Christian Pierret, rapporteur général du budget, l'idée que la recherche de l'efficacité économique prime les préoccupations de la justice sociale dans le projet de loi de finances pour 1985, ces réticences ne semblent pas devoir prendre des proportions importantes.

Pour sa part, le premier ministre fournira aux députés un soutien logistique, notamment sous la forme d'articles qui leur seront régulièrement adressés et qu'ils pourront utiliser tels quels, ou en les adaptant, comme argumentaires, ou dans leurs bulletins, journaux locaux...

L'opposition, de son côté, a bien l'intention de saisir toutes les occasions possibles pour mettre à mal « l'effet Fabius ». Les *quatre-vingts* jours de session qui s'ouvrent permettront – peut-être – de vérifier si tous ceux qui, cet *été*, ont été sensibles à l'image du nouveau premier ministre sont rentrés dans le rang, comme les journées parlementaires de l'UDF et du RPR l'ont montré.

Pour autant, les divisions de l'opposition, que les débats de Cannes et de Perpignan (journées parlementaires UDF et RPR), ont confirmées ne manqueront pas d'avoir leurs effets au Parlement. D'autant que l'arrivée de M. Giscard d'Estaing au Palais-Bourbon ne facilitera pas la vie au sein du groupe UDF, et que M. Raymond Barre tentera probablement de reprendre quelque ascendant sur les députés néo-gaullistes qui se sont détournés de lui sur la *stratégie qu'il a proposée* pour l'après-1986 au cas où la droite gagnerait les élections législatives. Quant aux sénateurs, accepteront-ils de retourner à l'ombre qui habituellement entoure leurs travaux, après le plein soleil médiatique qu'ils ont connu cet été ?

Cette session ne sera sans doute pas aussi facile que le gouvernement l'espère. Il aura besoin non seulement du soutien mais aussi de la présence des élus socialistes, alors que ceux-ci souhaitent arpenter plus que jamais leurs circonscriptions. Les élections de *1986 se rapprochent. Et* chacun ne pense déjà qu'à ça.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

RETOUR DE M. GISCARD D'ESTAING A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Comment, à l'UDF, tirer profit de la cohabitation de deux « champions » ?

Après avoir rendu visite le matin même au président du Conseil constitutionnel pour lui confirmer son choix d'exercer son mandat de député du Puy-de-Dôme, plutôt que ses fonctions au sein de l'« Assemblée des sages », M. Valéry Giscard d'Estaing devait mardi après-midi *« faire son entrée »* au *Palais*-Bourbon. Une entrée ou une « rentrée » qu'il souhaite *« discrète »*. L'ancien *président* de la *République* devait être accueilli à son arrivée par M. Jean-Claude Gaudin, patron du groupe UDF de l'Assemblée nationale à la droite duquel il siégera dorénavant dans l'hémicycle. Un hémicycle dans lequel il n'a pas mis les pieds depuis plus de dix ans. L'une de ses dernières interventions et apparitions remonte en effet à 1973, *quand, ministre des finances, il dé*fendait le budget.

Ainsi à quelques bancs de distance se *trouveront réunis, périodi*quement, les trois « présidentiables » de l'opposition, qui par ailleurs appartiendront à trois commissions différentes. Ce sera la commission des lois pour M. Giscard d'Estaing où, là aussi, il succède à M. Wolff ; c'est toujours pour M. Barre, la commission des affaires étrangères et, pour M. Chirac, la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

L'élection de M. Giscard d'Estaing au siège de député du Puy-de-Dôme et sa participation – même si celle-ci est irrégulière – à la vie du *groupe* UDF *de* l'Assemblée nationale, compliquent la vie de députés devenus en majorité barristes et rendent plus perceptible la compétition entre l'ancien président de la République et M. Barre pour la seule raison qu'ils se croiseront et se retrouveront dans un même lieu et au sein d'un même groupe parlementaire, mais elles peuvent, en fait, *présenter l'avantage de clarifier* bon nombre de choses, la démarche de M. Giscard d'Estaing, la vie du *groupe* UDF *et plus généralement de la confédération* tout entière.

Jusqu'à présent M. Giscard d'Estaing *n'avait pas su vraiment définir* la place d'un ancien président de la République qui, parce qu'il était trop jeune pour choisir la retraite et trop inquiet pour jouer l'éloignement et le recours, se voulait toujours « en activité ». Sa démarche depuis trois ans – chaotique parfois, hésitante puis plus déterminée avec la parution au printemps dernier de *Deux Français sur trois* – *n'était* toujours pas bien comprise, du moins à ses yeux. Quelques jours encore avant son élection dans le Puy-de-Dôme, il s'était trouvé une voix à laquelle M. Giscard d'Estaing ne peut pas être insensible puisqu'il s'agissait de celle de M. Antoine Pinay, pour *« déplorer »* qu'il *« replonge dans le combat politique »*.

La « stratosphère »

En choisissant de retrouver sa circonscription du Puy-de-Dôme, M. Giscard d'Estaing accentue l'originalité de sa démarche. Il n'y a pas de précédents sous la Ve République. Il faut remonter à la IIIe République *pour en trouver. La référence* à Poincaré est inlassablement évoquée. Mais dans le même temps, en se « posant » sur les bancs de l'Assemblée nationale, en s'intégrant plus simplement à la vie politique, en troquant son titre d' « ancien président de la République en activité » contre celui de député de la 2e circonscription du Puy-de-Dôme, il quitte la « stratosphère ». Son image dans l'opinion publique peut apparaître moins floue, comme peuvent *cesser un* certain nombre d'interrogations et de suspicions sur sa personne. M. Giscard d'Estaing atténuerait le soupçon qui *pèse sur* lui, d'être celui qui, dans l'ombre, essaie de tirer les ficelles, d'agir sur tel ou tel parti de l'UDF...

En redevenant député – un député bien sûr qui ne sera, comme le *souligne M. François Léotard, « jamais tout à fait comme les autres »*, – M. Giscard d'Estaing apparaît en *pleine lumière* ; *ses contacts avec* l'ensemble des parlementaires du groupe UDF, mais aussi de l'opposition, s'en trouvent simplifiés ou du moins facilités. Il existe désormais un endroit neutre où ils peuvent se rencontrer sans cérémonie.

Souplesse

Cette clarification était sans doute nécessaire. En avril 1982 déjà, l'entrée de M. Giscard d'Estaing au bureau politique de l'UDF procédait du même souci. Il s'agissait de clarifier les rapports entre une UDF mal *remise de l'échec de 1981* et *celui* qui l'avait créée. L'UDF ne pouvait pas ignorer M. Giscard d'Estaing, mais elle ne voulait pas non plus se placer totalement sous son emblème.

Désormais M. Giscard d'Estaing, *en* s'intégrant au groupe UDF, *peut* participer plus concrètement à la vie de la confédération, qui se félicite de voir réunis sur les bancs de l'Assemblée nationale ses « deux champions ». Ce peut être en effet pour elle un atout et, pourquoi pas, « *un élément de souplesse* », comme le soulignait M. Gaudin lors des journées parlementaires du groupe à Cannes. A condition que *l'UDF* donne ne serait-ce que l'impression d'abandonner toute velléité d'affron*tement entre barristes et giscardiens* et qu'elle devienne le lieu ouvert d'un *« vrai débat démocratique »*, selon le souhait de M. Jean Lecanuet.

L'UDF sait qu'elle doit mobiliser ses forces pour préparer la bataille de 1986, *« antichambre de l'alternance »*. Elle sait qu'en se divisant elle diminue ses chances d'apparaître crédible. Elle a retenu aussi que M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, invité des journées parlementaires de Cannes, a remarqué que l'opinion *« s'accordait assez bien d'une pluralité de leaders dans une bataille législative »*. Elle a pu aussi faire le point des divergences qui séparent *l'ancien président de la République* et l'ancien premier ministre sur les questions de la loi électorale et de la cohabitation et remarquer que les clivages entre barristes et giscardiens sur ces deux points ne se recoupent pas. Si bien qu'au-delà des sympathies affichées à l'égard de l'un ou l'autre « champion » peuvent se dessiner des majorités d'idées, *s'esquisser des choix stratégiques*, sans reniement, dans l'attente d'une meilleure perception des scénarios possibles au lendemain de 1986.

L'UDF peut aussi ne pas vouloir se laisser enfermer dans ces deux débats qui, se plaisent à souligner les principaux responsables de la confédération, sont éloignés des préoccupations de l'opinion.

Evoquer ces possibilités de clarification et les atouts dont peut jouer l'UDF ne saurait pour autant signifier que la seule venue de M. Giscard d'Estaing résout les problèmes de l'UDF. Ce ne pourrait pas davantage laisser supposer que MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, réunis à l'Assemblée nationale, *marcheront main dans la main* pour conduire l'UDF à la bataille, que leur inévitable rivalité se réduira à une saine compétition. Déjà l'on entend dire par tel ou tel lieutenant de M. Giscard d'Estaing que M. Barre serait décidément trop conservateur et que ses rapports avec M. Le Pen auraient besoin d'être clarifiés. Tel serviteur zélé de l'ancien premier ministre laisse entendre que M. Giscard d'Estaing serait prêt à la compromission avec le *socialisme ou encore que sa partici*pation à la compétition de 1988 dans une primaire l'opposant à M. Jacques Chirac indisposerait l'opinion.

L'UDF, si elle ne sait pas encore quelle conduite adopter face à M. Fabius qui parle de décrispation, peut déjà s'exercer en son propre sein à pratiquer décrispation et ouverture.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.





POLITIQUE

LES EMBARRAS MUNICIPAUX DU RPR

A BREST

« Inviter le premier ministre, ce n'est pas collaborer avec le PS »

déclare le maire, M. Berthelot

De notre correspondant

Brest. — Coupable de décrispation ? Le maire RPR de Brest, M. Jacques Berthelot, outre les méthodes qu'il emploie pour diriger la municipalité, est accusé, entre autres reproches, d'avoir invité M. Laurent Fabius à venir se rendre compte de la situation économique brestoise durement mise à l'épreuve par la crise du bâtiment et de la réparation navale. « *On ne peut pas soupçonner le maire de Brest de collaboration avec le Parti socialiste*, remarque M. Berthelot. *Faire appel au premier ministre pour un problème qui est du ressort du gouvernement, ce n'est pas collaborer avec le PS, mais avec le chef du gouvernement choisi par le président élu par les Français.* »

Reste que deux adjoints RPR, MM. Bertrand Cousin et René Gil, lui ont remis leurs délégations le 25 septembre avec le commentaire suivant : « *Membres du RPR, nous souhaitons ardemment que l'union de la majorité municipale soit reconstruite dans la confiance, la droiture morale et l'efficacité. Dans cette perspective, nous prendrons prochainement des initiatives pour rassembler les Brestois qui veulent se battre pour le redressement économique de leur ville. Il ne suffit pas pour cela d'inviter M. Fabius* » (*le Monde* du 27 septembre).

De retour samedi 29 septembre, le maire de Brest s'exprime pour la première fois sur la crise que traverse sa municipalité. Et il ne mâche pas ses mots : « *Ils* [les deux dissidents] *ont été élus adjoints au maire par le conseil municipal. Ils ont en quelque sorte reçu un tablier, ensuite c'est moi qui leur ai donné une délégation, c'est-à-dire un stylo pour signer en mon nom. Maintenant, ils ne veulent plus du stylo, mais ils gardent le tablier.* » Ces déclarations ne semblent pas émouvoir MM. Cousin et Gil. « *Nous devons publier un second communiqué dans les quarante-huit heures* », annonçait simplement M. Gil lundi 1er octobre.

En attendant la réunion du conseil municipal, qui aura lieu vendredi 5 octobre, certains ont choisi leur camp, faisant marquer quelques points au maire. D'abord, les instances locales du RPR ont signé dès le 25 septembre au soir un blanc-seing à M. Berthelot en élisant à la tête du comité de circonscription M. Jean-Luc Boullic, vingt-sept ans, adjoint à la jeunesse et fidèle du maire. M. Boullic a devancé un vieux militant et M. René Gil, adjoint dissident. Ensuite, et surtout, M. Georges Lombard, sénateur et conseiller général du Finistère, président de la communauté urbaine, a lors d'une conférence de presse créé la surprise : « *M. Berthelot*, déclare-t-il, *est un bon maire qui pourrait devenir un grand maire* » (*le Monde* du 29 septembre). On pouvait penser que M. Lombard se rangerait au côté de M. Berthelot, mais pas avec un tel élan et avec autant de conviction. Ancien maire, M. Lombard devait en effet conduire la liste d'opposition aux élections municipales de mars 1983. Mais il avait été contraint de renoncer devant l'obstination de M. Jacques Berthelot et de se contenter, en cas de victoire, de la présidence de la communauté urbaine.

Troisième crise

Avec la démission de MM. Cousin et Gil, c'est la troisième crise qui secoue, en huit mois, la majorité municipale brestoise. En février dernier, douze adjoints, dont MM. Cousin et Gil, avaient fait grève pour protester contre les méthodes de travail du maire. En avril, M. Berthelot déposait deux adjoints — MM. Le Borgne, chargé de l'enseignement, et Berest, ancien maire de Brest, chargé de la culture — et une conseillère municipale, Mme Rolland, chargée de la communication. Ces trois animateurs du club *Brest Avenir* venaient de quitter le RPR pour le PR. Pour M. Berthelot, il s'agissait d'un acte de trahison.

La démission de MM. Cousin et Gil prend d'autant plus de relief que ces deux hommes ont joué un rôle primordial dans la campagne électorale de M. Berthelot. En outre, l'un et l'autre détenaient de gros postes : la communication et les finances. Localement l'affaire est importante car, si M. Berthelot semble tenir solidement le gouvernail, il essuie tout de même une très grosse tempête dans la mesure où ses méthodes de travail sont de plus en plus contestées. Politiquement, la querelle prend des dimensions nationales. Les trois hommes appartiennent tous à la jeune garde du RPR et l'un des reproches adressé à M. Berthelot est d'avoir invité M. Fabius dans sa ville.

GABRIEL SIMON.

A MARSEILLE

Deux conseillers se placent « en congé » de leur groupe

De notre correspondant

Marseille. — Au cours de la séance du conseil municipal qui s'est tenue lundi 1er octobre, le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, a donné lecture du contenu de deux lettres qui lui avaient été adressées par deux conseillers municipaux du groupe RPR ainsi que de télégrammes émanant de plusieurs autres qui s'étaient excusés de leur absence. Une scission vient de se produire au sein du groupe gaulliste que préside M. Yacinthe Santoni. En effet, les lettres indiquent clairement que leurs signataires — MM. Jacques Sentis et José Yborra — « *se mettent en congé du groupe municipal présidé par M. Santoni* », tout en demeurant dans l'opposition.

Il semble que les conceptions de M. Yacinthe Santoni quant au fonctionnement du RPR à Marseille soient à l'origine de cette fronde. Le mois dernier déjà, neuf des seize conseillers municipaux que compte le groupe RPR avaient adressé une lettre à M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, dans laquelle ils contestaient les décisions prises par M. Santoni au sujet des assemblées de circonscription. — J. C.

A JOIGNY

Le maire remet sa démission

Un conflit qui oppose le maire RPR de Joigny (Yonne), M. Philippe Auberger, à son huitième adjoint, M. Frank Thomas, lui aussi membre du RPR, a provoqué vendredi 28 septembre la démission du maire et de ses adjoints.

Une nouvelle élection devrait avoir lieu au sein du conseil municipal après cette démission collective et M. Auberger souhaite qu'elle soit l'occasion de faire perdre sa qualité d'adjoint à M. Thomas. Le maire reproche à son adjoint « *de multiples incidents et provocations* ».

M. Thomas met ces « *incidents* » sur le compte d'une « *incompatibilité d'humeur* ». Selon lui le maire a « *un caractère autoritaire* » et il aime « *surtout les conseillers silencieux* ». « *Un conseil municipal donne des conseils et j'ai le droit à la parole* », ajoute-t-il.

M. Thomas affirme que le maire l'avait rapidement déchargé de ses fonctions de délégué aux affaires culturelles, aux relations publiques, à la bibliothèque et aux jeunes. « *Il ne me restait que la délégation d'adjoint au cinéma dans une ville où il n'y a qu'un cinéma*, précise-t-il, *et un cinéma privé, en plus.* »

M. Poperen (PS) aimerait savoir ce que M. Barre « fait en catimini avec Le Pen »

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a estimé, lundi 1er octobre, que le débat en cours sur la « *cohabitation* » est « *celui de la droite* ». « *Ce débat*, a-t-il ajouté, *est indécent et un peu ridicule. M. Chirac lui-même l'a un peu senti (...). Il est extraordinaire que dix-huit mois avant ils ne parlent que de leur retour aux affaires, et ils n'en parlent que pour constater leurs désaccords. C'est quand même très prometteur. Quand ils disent :* « il ne faut pas vendre la peau de l'ours », *la peau qu'ils veulent vendre, c'est celle de Raminagrobis, je veux dire Barre.* »

M. Poperen a aussi interpellé M. Raymond Barre à propos de sa « *campagne anti-organisations politiques* », en rappelant que « *les partis sont le fondement de la démocratie* ». En outre, M. Poperen a affirmé : « *On aimerait savoir ce qu'il fait en catimini avec Le Pen.* » Ces deux aspects de l'activité de l'ancien premier ministre sont, pour M. Poperen, « *un sujet de grande préoccupation* ».

Le numéro deux du PS a abordé la question des institutions, pour estimer que, sans être « *à l'ordre du jour* », une évolution vers un régime présidentiel pourrait permettre, à la fois, de « *ne pas compromettre les institutions actuelles, c'est-à-dire la stabilité* », et de faire en sorte que « *chacun puisse dans sa sphère — exécutif et législatif — agir avec le maximum d'efficacité* ».

M. Poperen a encore commenté les résultats des élections cantonales partielles de dimanche 30 septembre, résultats qu'il a jugés « *globalement peu satisfaisants pour la gauche* ». Pour M. Poperen, ces résultats montrent que « *l'effort que nous avons demandé est jugé par un certain nombre de gens plus à son prix qu'à son résultat* ». A propos du mauvais report des voix de gauche (*le Monde* du 2 octobre) dans le canton de Trélon (Nord), M. Poperen s'est demandé « *si ce phénomène devait se développer (...) qui en tirerait bénéfice* ». Faisant allusion au PCF, M. Poperen a souligné que les socialistes ont « *toujours été contre la politique du pire* », et que ceux qui choisiraient cette politique du pire auraient à prendre « *leurs responsabilités* ».

Propos et débats

M. Léotard (PR) : je ne suis pas un mouton

Invité le lundi 1er octobre de « Face au public » sur France-Inter, M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a estimé que la cohabitation en 1986 est « *possible et nécessaire* ». Si l'opposition gagne, a-t-il notamment expliqué, elle ne pourra pas « *faire la grève du pouvoir* » ; elle devra gouverner sur ses « *thèses* », avec « *un véritable contrat de confiance avec l'opinion* ». Ainsi, pour M. Léotard, la cohabitation se résume à cette formule : « *Se compromettre, non ; gouverner, oui.* »

Expliquant son absence aux journées parlementaires de l'UDF à Cannes, il a souligné qu'il voyait bien l'« *attrait* » qu'exerce M. Barre sur bon nombre de ses collègues de l'UDF, mais, a-t-il dit, « *je ne suis pas un mouton que l'on mène de pâturage en pâturage* ».

M. Léotard a précisé qu'il n'était pas hostile à l'introduction d'une « *petite dose de proportionnelle* » dans le scrutin majoritaire pour les élections législatives, mais il souhaite en discuter, notamment avec ses partenaires de l'opposition : « *Je ne me mettrais jamais dans une situation de faire cavalier seul.* » Le secrétaire général du PR a affirmé qu'il ne croit pas à « *un libéralisme de gauche* » : « *Le libéralisme de gauche, c'est du bricolage* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *Quitte à chercher des libéraux, il faut mieux aller les chercher là où ils sont.* »

M. Delors : se positionner

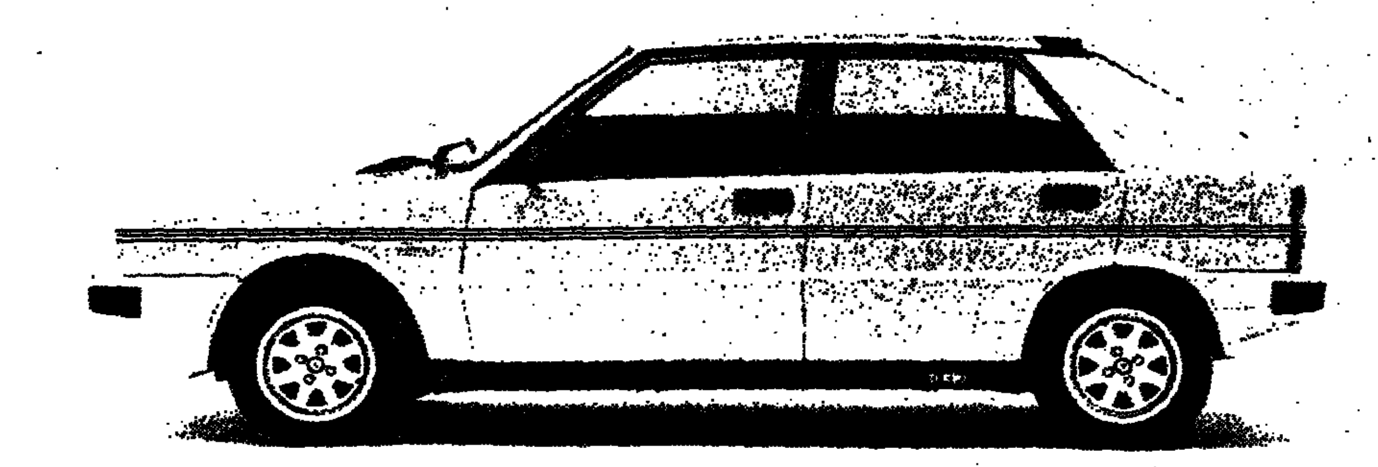
Pour M. Jacques Delors, « *ceux qui parlent de 1986* » cherchent à « *se positionner à l'intérieur de leur propre camp* ». « *Essayer de faire perdre une longueur à M. Barre par rapport à l'autre, et ainsi de suite* », n'intéresse, a-t-il ajouté, qu'une « *minorité de Français* ». Interrogé, lundi 1er octobre, par la radio locale de Gennevilliers, dans sa mairie de Clichy (Hauts-de-Seine), l'ancien ministre a indiqué : « *Il faut poursuivre la politique que j'ai mise en œuvre pour ne pas descendre en deuxième division.* » Il a précisé qu'il « *sera satisfait si l'inflation ne dépasse pas 6,5 % à 7 %* » cette année. A propos de l'extradition de trois Basques, M. Delors a déclaré : « *Je ne crois pas que cette décision marque un recul sur les grands idéaux de la gauche.* »

M. Dumas : pudeur

Au cours d'une réunion interne du PS à Périgueux (Dordogne), M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, a jugé les « *hommes de droite* » « *bien pressés* », alors que les élections législatives sont dans un an et demi et l'élection présidentielle dans quatre. Estimant que le « *respect des échéances électorales* » est « *la règle* » et que l'opposition devrait « *avoir un peu plus de pudeur* », M. Dumas a expliqué que les « *hommes de droite* » « *font fi de l'avis des Français en posant dès maintenant les conditions de leur éventuelle participation au pouvoir* ». « *D'autres, encore plus pressés*, a-t-il ajouté, *semblent prêts à bousculer le fonctionnement des institutions pour arriver à leurs fins ; tous raisonnent comme s'ils allaient gagner* [en 1986] ; *il y a loin de la coupe aux lèvres.* »

Mme Garaud : psychiatrie

Reçue, lundi 1er octobre, par M. François Mitterrand, avec qui elle a évoqué les activités de l'Institut international de géopolitique, qu'elle préside, Mme Marie-France Garaud a indiqué qu'il « *ne conviendrait pas de relier* [sa visite à l'Elysée] *avec ce que l'on a appelé la décrispation* ». Elle a précisé : « *Mes positions, et parfois même mes oppositions, ont toujours été suffisamment fermes et claires pour n'être pas crispées. La décrispation ne me concerne donc en rien.* [Elle] *relève plus de la psychiatrie que de la politique.* » Quant au débat sur la « *cohabitation* », l'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Chirac considère qu'il « *n'est pas d'actualité* ».



UN MÉDECIN SUSPENDU DANS LES ALPES-MARITIMES

Hippocrate et les drogues

De notre envoyé spécial

Tourrette-sur-Loup. — Un jour du mois de mai dernier, lorsqu'un gendarme en tenue avait sonné à la porte de sa maison de la place de la Fontaine à Tourrette-sur-Loup (Alpes-Maritimes), un vieux village de l'arrière-pays niçois, le docteur Jean-Claude Fournier, trente-quatre ans, marié et père de trois jeunes enfants, *avait pensé avoir affaire à un malade.* Mais le gendarme qui s'était assis face à lui dans son cabinet n'était pas venu le consulter. De sa sacoche il avait tiré deux « bons toxiques », c'est-à-dire deux ordonnances signées du docteur et extraites du carnet à souches réservé aux spécialités pharmaceutiques inscrites au tableau « B », en l'occurrence des boîtes de Palfium, un produit entrant dans la catégorie des antalgiques majeurs.

Ces médicaments avaient été délivrés par une pharmacie de Vence, les uns à une femme âgée de soixante-dix-huit ans, décédée en mai 1983 des suites d'un cancer incurable, les autres à une jeune toxicomane. Le gendarme allait indiquer qu'il était là *« pour recueillir la déposition du praticien, à la demande du parquet de Grasse ».* Saisi par l'inspection départementale des pharmacies, le parquet avait, en effet, estimé que les doses prescrites étaient anormalement fortes au regard de la législation. Le docteur Fournier avait fait part de son étonnement au représentant de l'ordre, dont il pensait, du reste, que les questions dépassaient de beaucoup les attributions. L'entretien en était resté là. Le gendarme parti, le médecin avait estimé que l'incident était clos.

Il s'était trompé. Quelques mois passent. Le jeudi 9 août, une voiture d'où descendent M. Bellanger, juge d'instruction à Grasse, et un médecin membre du conseil de l'ordre de Nice, stoppe près de son domicile. Mais ce n'est pas tout : deux fourgonnettes le suivent. Dans l'une, des gendarmes de la brigade de Bar-sur-Loup ; dans l'autre, leurs collègues de la brigade des stupéfiants de la gendarmerie de Grasse, accompagnés de deux chiens dressés pour la recherche de la drogue. *« Vous savez pourquoi je suis ici »,* déclare tout de go le magistrat au médecin avant de lui signifier qu'il est sous le coup d'une inculpation *« pour infraction à la législation sur les stupéfiants ».* Le docteur Fournier n'a pas le temps de demander des explications que déjà une perquisition en bonne et due forme est opérée dans son cabinet. *L'examen des lieux se révélera vain.* Et prenant congé, le juge laissera tomber une excuse embarrassée : *« Je pense qu'il doit s'agir d'un malentendu. »*

Malentendu ou pas, le dimanche 2 septembre, un gendarme remet au médecin une notification, signée par le juge d'instruction, de *« suspension temporaire immédiate »* du droit *d'exercer sa profession,* assortie d'un placement sous contôle judiciaire. Sidéré, le docteur Fournier s'en remet alors à un avocat du barreau de Marseille, Mᵉ Philippe Vouland. Celui-ci dépose immédiatement une demande de mainlevée de l'interdiction d'exercer que le parquet de Grasse rejettera aussitôt. L'émoi va vite gagner la population de Tourrette-sur-Loup, très satisfaite de son médecin. Depuis le jour de juillet 1979 où il s'est installé ici, après avoir racheté sa clientèle à une consœur, tout le monde sait qu'on peut tirer sa sonnette le jour comme la *nuit.* *Originaire de* Clermont-Ferrand, où il a fait ses premières armes, le docteur Jean-Claude Fournier a délibérément choisi d'être de ces médecins de campagne à l'ancienne mode, ceux qui ignorent dimanches et fêtes, canicule ou frimas.

Le premier à s'être manifesté en sa faveur est M. Jean Pouget, professeur à Nice et habitant du bourg, qui lui adresse spontanément, pour valoir ce que de droit, un témoignage soulignant le dévouement notoire dont a toujours fait preuve le médecin en toutes circonstances. Très bientôt, d'autres Tourrettans suivent son exemple. En quelques jours, plusieurs centaines de témoignages parviennent au médecin. Une association de défense est créée, qui, le lundi 1ᵉʳ octobre, avait déjà recueilli 549 signatures au bas d'une motion soulignant *« l'intégrité, le dévouement et la disponibilité en toutes circonstances liées à l'exercice de sa profession de médecin ».*

Comme nous l'a déclaré Mᵉ Vouland, *« il y a beaucoup de choses plus que surprenantes dans ce dossier ».* Et de citer en exemple *« l'interdiction temporaire d'exercer prononcée par un juge avant même que celui-ci ne soit en possession d'une réquisition du parquet ».* Ou encore ce passage des attendus de la même décision estimant — sans en apporter la preuve — que la clientèle *du docteur Fournier est « constituée en grande partie de toxicomanes ».* Surprenante, encore, la très rocambolesque convocation téléphonique invitant le médecin à se soumettre à l'humiliante expertise médicale d'un confrère de Cannes, dont le nom ressemble à s'y méprendre à celui d'un autre médecin, d'Antibes celui-là, alors que ni l'un ni l'autre n'était au rendez-vous initialement fixé.

Aujourd'hui, sonné comme un boxeur cueilli d'un direct en plein visage, le docteur Fournier tente de comprendre. *« J'estime n'avoir rien à me reprocher. J'ai toujours fait ce que j'ai jugé bon de faire au regard de mes devoirs professionnels. Jamais je n'ai failli au serment d'Hippocrate. Il appartient au thérapeute de prescrire, en toute conscience, ce qui soulagera la souffrance de son malade, ce que j'ai fait dans l'un comme dans l'autre des deux cas qui me sont reprochés... »* Et le docteur Fournier admet qu'il a aidé la vieille dame atteinte d'un cancer à mourir paisiblement.

Aux côtés du médecin, vigilante, l'association de défense se dépense sans compter et aide à présent le ménage et ses enfants à subvenir à leurs besoins, l'inactivité forcée du docteur Fournier les ayant brutalement privés de ressources. Les Tourrettans restent persuadés que, le 9 octobre, lorsque leur docteur pourra enfin s'expliquer devant le juge de Grasse, qui ne l'a pas encore interrogé, tout rentrera dans l'ordre. Parce que *« des docteurs comme celui-là, il n'y en a pas beaucoup »* et parce que *« M. Fournier, c'est le médecin qu'il nous faut ».*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LES PROJETS DE M. JACQUES FAUVET

Non aux débordements de l'informatique

Pour lutter contre la fraude fiscale, la direction des impôts s'apprête à interconnecter tous les fichiers où les Français figurent comme contribuables. Lorsque ce projet aura abouti, il sera impossible de dissimuler à son agent du fisc à Paris les revenus, même modestes, d'un lopin de terre en Normandie. Chaque contribuable sera doté d'un code unique facilitant les recoupements. Dénommée SPI (Simplification des procédures d'imposition), la nouvelle trouvaille de la Rue de Rivoli ne sera pas immédiatement opérationnelle. Il faut d'abord connaître l'avis de la Commission nationales de l'informatique et des libertés (CNIL).

Son ancien président, M. Jean Rosenwald, se préoccupait déjà de ce projet auquel, confiait-il, la commission ne donnerait pas son feu vert sans de solides garanties. Son successeur, élu après la mort de M. Rosenwald au mois de juin, est M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde.* Ce n'est pas le dossier le moins épineux sur lequel lui-même et les seize membres de la commission devront se prononcer dans les semaines qui viennent. Chargée de faire respecter la loi de 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés, la CNIL ne veut pas donner l'impression de freiner *« la révolution informatique ».* En même temps, elle doit veiller à ce que celle-ci ne mette pas en péril les libertés individuelles.

Le pragmatisme semble guider les décisions qu'elle a prises récemment et que M. Fauvet a commentées, mardi 2 octobre, au cours d'une conférence de presse à Paris. Elle a eu à donner son avis sur les autocommutateurs téléphoniques, ces mouchards qui permettent aux chefs d'entreprise de connaître le numéro composé à partir de chaque poste. Les employeurs souhaitent évidemment empêcher leurs salariés d'appeler trois fois par jour leur petite amie à Rio-de-Janeiro, mais les syndicats voient dans ces mouchards une forme de contrôle policier.

La CNIL a finalement donné satisfaction aux employeurs, mais elle y a mis deux conditions : que le comité d'entreprise soit informé de l'existence de ces « mouchards » et que les informations ainsi recueillies soient détruites immédiatement après avoir été exploitées.

Le maire d'une grande ville de la région Rhône-Alpes a eu moins de chance avec la commission. Il lui avait demandé son feu vert pour la création d'un fichier de personnes nouvellement installées dans la commune. Ce fichier aurait été alimenté par celui de l'EDF-GDF, ce qui aurait empêché les oublis, mais la commission a mis son veto. Sans le dire, elle soupçonnait cet élu (d'opposition) de vouloir faire de la propagande électorale sous prétexte d'adresser le bulletin municipal à ses nouveaux administrés.

Le stock des Mormons

Saisie constamment de questions de ce genre, la commission *veille* à ce que ses recommandations soient suivies d'effet. Elle vient de mettre le holà aux agissements de l'Eglise de Jésus-Christ des saints du dernier jour, *plus connue sous le nom* de Mormons. Cette secte américaine a stocké sur disques informatiques, dans une grotte des montagnes Rocheuses, les fiches d'état civil de 14 milliards de personnes de toutes nationalités, vivantes ou mortes, en vue de les baptiser. La CNIL n'avait d'abord rien trouvé à redire à cette activité, mais les Mormons ont refusé de communiquer aux autorités françaises, comme celles-ci l'avaient exigé, les données de leur programme informatique. Encouragée par la CNIL, la direction des archives a cessé depuis lors de les *alimenter en précieuses fiches d'état* civil.

Son pragmatisme pousse la commission à chercher des compromis, par exemple avec les organismes de sondage qui agissent actuellement dans l'illégalité. La loi de 1978 leur interdit de mettre en mémoire les données *« nominatives »* relatives aux opinions politiques des personnes interrogées, *« sauf accord exprès de l'intéressé ».* Le seul accord qui vaudrait, c'est une signature. Mais les enquêteurs ne la demandent jamais, car les « sondés » refuseraient de répondre à leurs questions. Et comme les organismes de sondage exigent de connaître le nom des personnes interrogées afin d'être sûres que les « sondeurs » n'inventent pas les réponses, on ne voit pas la solution. Mais il doit y en avoir une, et la CNIL continue de chercher.

Les exemples foisonnent de ce compromis indispensable entre la lettre de la loi et son esprit. Le secrétariat d'État à la santé souhaite — autre exemple — obtenir le feu vert de la CNIL pour la création d'un fichier permettant le dépistage précoce des cancers. Les symptômes de *certains* malades, leurs antécédents familiaux, d'autres données nominatives, seraient engrangés dans la mémoire des ordinateurs. Mais, là encore, il faudrait la signature des intéressés. Pour une telle œuvre de prophylaxie, peut-on passer outre à leur accord ? La commission réfléchit.

Si, en trois mois, M. Fauvet s'est forgé une conviction, c'est *qu'il n'y a* pas de réponse toute faite aux questions que les entreprises, les particuliers et l'administration posent à la commission qu'il préside. Une philosophie doit cependant la guider. C'est celle de l'article premier de la loi de 1978 qui affirme : *« L'informatique doit être au service de chaque citoyen (...). Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques. »* C'est à la fois reconnaître les services que rend l'informatique et s'inquiéter de ses débordements.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Commission nationale de l'informatique et des libertés, 21, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Téléphone : 544-40-65.

SOCIÉTÉ

RÉUNIS A ROME

Les évêques péruviens cherchent une position commune sur la théologie de la libération

Rome. — Les cinquante-quatre évêques péruviens sont au Vatican du 26 septembre au 4 octobre, pour leur visite *ad limina*, qui, cette fois, est dominée par le débat sur la théologie de la libération.

Un peu moins d'un mois après la publication du document de la Congrégation pour la doctrine de la foi, « Sur quelques aspects de la théologie de la libération », cette visite des évêques du Pérou prend un sens très particulier. Aussi bien dans les entretiens du 27 septembre entre Jean-Paul II et le cardinal primat, Mgr Juan Landazuri Ricketts, que pendant l'assemblée plénière ouverte le 1er octobre, l'un des points essentiels en discussion reste celui de cette doctrine à laquelle le Père salésien péruvien Gustavo Gutierrez donna la première expression systématique ainsi que le nom, dans son ouvrage, paru en 1969, *Vers une théologie de la libération*.

En mars 1983, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi,

De notre correspondant

envoyait à l'épiscopat péruvien dix « observations » sur deux ouvrages du Père Gutierrez (*Vers une théologie de la libération* et *la Force des pauvres*), et demandait à l'épiscopat de se désolidariser publiquement de ce qu'il considérait être un dangereux excès doctrinal. Une commission de huit évêques fut instituée pour préparer un texte. En avril 1984, l'assemblée plénière de l'épiscopat péruvien chargée de voter ce document se divisait en deux (18 en faveur, 18 contre, 5 abstentions), et le texte n'est pas paru.

Un épiscopat profondément divisé

A la différence du Père Leonardo Boff, le Père Gustavo Gutierrez n'a pas eu, jusqu'ici, affaire directement à l'ex-Saint Office. Rome semble tenir à ce que ce soit l'épiscopat péruvien en tant que tel qui tranche le problème. C'est donc au Vatican que se déroule actuellement le second acte de l'affaire. Il s'agit en fait, au-delà même du cas posé par le Père Gutierrez, de pouvoir réaffirmer l'unité d'un épiscopat profondément divisé par ce problème, comme de nombreux autres en Amérique latine.

Mgr Lorenzo Miccheli, évêque de Chuquibambilla, seul parmi ses pairs, a accepté de parler à la presse, affirmant ainsi que c'est bel et bien à cause de « *positions discordantes* » sur la question de la théologie de la libération « *que nous avons préféré venir tous ensemble à Rome* ». Il ajoutait : « *Il ne s'agit pas d'une convocation. Notre épiscopat avait souligné l'impossibilité d'arriver à une conclusion unanime, et alors Rome nous a suggéré de venir tous ensemble pour trouver un équilibre dans la solution de cette question.* »

Selon Mgr Miccheli, les positions face à la théologie de la libération sont très nuancées au sein de l'épiscopat du Pérou. Lui-même reconnaît que le Père Gutierrez « *est un bon prêtre, très brillant, dont les œuvres sont mal interprétées* ». « *Les conclusions de la réunion le concerneront implicitement*, ajoute-t-il. *Il devra en tirer un enseignement. Si on en élimine certains aspects marxistes, la doctrine du Père Gutierrez est positive, et lui-même s'est déclaré toujours prêt à discuter avec les évêques.* »

La condamnation sans appel du marxisme était l'un des points essentiels du document romain. Ce texte définissait ainsi comme « *honte de notre temps* » les régimes « *totalitaires et athées* ». Cette prise de position très dure du Saint-Siège avait suscité de nombreuses perplexités. Le discours de Mgr Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat et numéro deux dans la hiérarchie vaticane, prononcé le 27 septembre à Brescia, ville natale de Paul VI, en commémoration du pape disparu, est-il l'indice d'une divergence de vues au sommet ? Affirmant que Paul VI « *restera le pape qui a complètement ouvert la porte et renoué les contacts avec le monde des pays du socialisme qu'il appelait réel* », Mgr Casaroli a ajouté : « *Le dialogue entre l'Eglise et le monde doit rester une considération universelle.* » Selon lui, « *un tel dialogue doit être patient* » et doit continuer, même dans des conditions « *qui peuvent sembler sous certains aspects humiliantes* ».

Intérim.

« Ils sont en train de renouveler l'Église »

estime l'archevêque de Malines-Bruxelles

Monseigneur Godfried Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, a commenté la récente instruction romaine sur la théologie de la libération, à son retour d'un voyage dans plusieurs pays d'Amérique latine. Après avoir évoqué « *la souffrance et l'angoisse des pauvres* » et la « *saleté des favellas qui vous colle à la peau* », le primat de Belgique affirme que « *c'est dans ce contexte que des théologiens de la libération se sont référés à l'analyse marxiste, qui s'est présentée à eux comme un outil disponible. D'autant plus séduisant que le messianisme marxiste et le messianisme biblique sont fort voisins.* » « *Je comprends bien*, a-t-il signalé, *que l'on ait fait des rapprochements* ».

Pour ce qui est du document romain, qu'il qualifie de « *document posé et très équilibré* », le cardinal rappelle qu'« *il ne s'agit pas d'une condamnation de la théologie de la libération dans son ensemble* », mais d'une mise en garde « *contre certaines réductions* ».

« *Si j'étais en Amérique latine*, poursuit Mgr Danneels, *je ferais sans doute la même chose que ces gens que j'ai vus à la base et qui sont en train de renouveler l'Église (...) ce serait une catastrophe si on les décourageait.* »

« *...Au fond*, conclut le cardinal, *cette instruction romaine présente une théologie de la libération qui n'existe pas sous cette forme. Elle rassemble en une mosaïque différents éléments critiquables des théologies de la libération. Mais tous les points de cette carte correspondent-ils à ce qui se vit en Amérique latine ou dans d'autres régions du monde ?*

» *Pour ma part, je suis content d'avoir la maquette de ce que peut être une mauvaise théologie de la libération, mais j'attends avec impatience le document annoncé, enfin un traité théologique positif sur la liberté du chrétien.* »

LE RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES

Misères pour les indélicats

Les députés examinent, ce mardi 2 octobre, le projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires présenté par Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme (le Monde du 14 juillet).

Le projet répond à un double souci : venir en aide le plus rapidement possible aux personnes seules ayant à charge des enfants et ne parvenant pas à toucher les pensions alimentaires auxquelles elles ont droit ; obliger les payeurs indélicats à faire face à leurs responsabilités car le divorce ou la séparation ne mettent pas fin à l'obligation qui incombe aux deux parents de participer financièrement à l'éducation des enfants.

Chaque année, environ cent mille divorces sont prononcés et 50 % des pensions alimentaires octroyées par décision de justice ne sont pas ou sont irrégulièrement versées.

Les principales victimes sont les enfants et leur gardien (la mère dans la majorité des cas) qui figurent parmi les nouveaux pauvres.

Deux lois — l'une du 2 janvier 1973, l'autre du 11 juillet 1975 — fournissent des moyens à la personne lésée pour obliger l'autre parent (prélèvement direct sur salaire, par exemple) à se soumettre aux décisions du juge. Ces lois n'ont cependant pas entraîné une diminution des pensions impayées.

A cela plusieurs raisons : le manque d'information des femmes, leurs difficultés pour comprendre les procédures ou rassembler toutes les pièces du dossier, la lenteur, la mauvaise volonté parfois, des huissiers, enfin — et ce n'est pas la moindre raison — l'hésitation à poursuivre en justice l'ancien conjoint. Souvent les procédures n'aboutissent pas à cause des changements d'adresse ou d'une insolvabilité soudaine.

Les caisses d'allocations familiales peuvent actuellement venir en aide aux personnes isolées et leur accorder une allocation-orphelin mais elles n'ont aucun moyen ensuite de se retourner contre le parent défaillant. La loi examinée par le Parlement innovera dans ce cas. Si le projet est adopté, les caisses d'allocations familiales, appelées « organismes débiteurs de prestations familiales », pourront se charger de récupérer les pensions alimentaires.

Le projet prévoit deux cas : ou la personne lésée est isolée, ou elle s'est remariée ou vit maritalement. Dans le premier cas, après un certain temps (il est question de deux mois), l'ex-conjoint pourra s'adresser à l'organisme dont il dépend pour les prestations familiales. Celui-ci lui consentira une avance, dont le montant ne pourra dépasser celui de l'allocation-orphelin rebaptisée « allocation de soutien familial » ; ce même organisme se chargera ensuite de réclamer à l'ancien partenaire la totalité de la pension due, plus une taxe pour les frais occasionnés par sa négligence.

Dans le deuxième cas, l'ex-conjoint pourra, aussi, demander l'intervention de la caisse pour obliger l'ancien partenaire à faire face à ses responsabilités. Mais la situation économique étant moins précaire — la personne est remariée ou vit maritalement, — il ne bénéficiera pas de l'allocation de soutien familial. Il lui faudra, par ailleurs, pour solliciter la caisse, fournir la preuve qu'une première démarche a été entreprise à l'encontre de l'ex-conjoint pour l'obliger à verser les sommes qu'il doit.

Un organisme public intermédiaire entre le père et la mère pour le paiement des pensions alimentaires existe déjà dans les pays scandinaves, avec la différence cependant que cet organisme intervient automatiquement dès que le divorce est prononcé. Il verse et perçoit les pensions. Le projet de loi socialiste est, en fait, un compromis entre ce système et les rapports directs et souvent dramatiques entre les époux tels qu'on les a connus jusqu'à présent.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

RECTIFICATIF. — C'est à la Clinique du Val-d'Oise, située à Arnouville-lès-Gonesse (Val-d'Oise), et non dans une clinique de Villiers-le-Bel, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 2 octobre, qu'un enfant âgé de dix ans est décédé le 29 septembre à la suite d'une appendicectomie.

Trois cosmonautes soviétiques ont battu le record de durée dans l'espace

Moscou (*AFP.*) — Les trois cosmonautes soviétiques Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov, ont regagné la terre, mardi 2 octobre à 10 h 57 GMT, après avoir passé deux cent trente-sept jours dans l'espace, battant ainsi le record de durée, a annoncé l'agence Tass. Leur vaisseau, Soyouz 11 s'est posé à 145 kilomètres au sud-est de la ville de Djezkazgan (Kazakhstan).

NIKI LAUDA NE COURRA PAS POUR L'ÉCURIE RENAULT

L'Autrichien Niki Lauda ne courra pas en 1985 pour le compte de l'écurie Renault de formule 1. Gérard Larrousse, directeur de Renault Sports, a, en effet, annoncé, lundi 1er octobre, que le Français Patrick Tambay et le Britannique Derek Warwick piloteraient les monoplaces de la Régie la saison prochaine.

Renault n'a pas donné de précision sur les discussions qui avaient été engagées avec le pilote autrichien. On suppose cependant que les exigences financières de Lauda ont fait reculer M. Bernard Hanon, PDG de l'entreprise. Jamais un pilote n'avait réclamé 2,5 millions de dollars pour piloter une formule 1.

Le PDG de la Régie n'a probablement pas voulu prendre le risque de satisfaire cette demande au moment où le mouvement revendicatif se développe dans les usines de l'entreprise.

Il ne reste plus à Niki Lauda qu'à se tourner, désormais, vers la dernière écurie capable de lui assurer un tel contrat, Brabham, ou vers McLaren, en renonçant à ses exigences.

G. M.

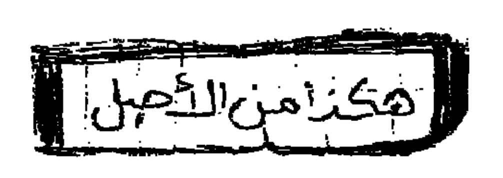
Le président de la Société des écrivains grecs soupçonné du meurtre d'un confrère

Athènes. — Le président de la Société des écrivains grecs, M. Athanassios Nassioutzik, soupçonné d'avoir assassiné un écrivain grec, lundi 24 septembre, à coups de marteau, dans sa salle de bains, a été arrêté et écroué à Athènes.

M. Nassioutzik, soixante-deux ans, a clamé son innocence et nie toute responsabilité dans ce crime qui a défrayé la chronique grecque et bouleversé le monde des lettres grecques.

La police a déclaré qu'elle possédait « des preuves accablantes » contre M. Nassioutzik, qui n'a pas pu présenter un alibi satisfaisant. Le « suspect numéro un », selon la police, était également recherché pour des dettes envers le Trésor public et a tenté de se suicider deux jours après le meurtre.

La victime, M. Athanassios Diamantopoulos, soixante-treize ans, a été retrouvé mort des suites de 94 coups de marteau à la tête. Trésorier de la Société des écrivains grecs, M. Athanassios Diamantopoulos était connu pour son passé de résistant communiste. Il était l'auteur d'une série d'ouvrages historiques tels que *Luttes sociales et voix populaire* et *l'Histoire des civilisations*. — (*AFP*).



EN MARGE DE LA QUESTION BASQUE

Jusqu'au bout de la faim

(Suite de la première page.)

Qui pouvait s'indigner, en revanche, de la « grève » organisée à Paris, en octobre 1981, pour qu'on vienne en aide... aux victimes de la faim dans le monde ?

Ce n'est pas par hasard que beaucoup de « grévistes » vont s'installer avec leur sac de couchage dans une église. Le caractère sacré de ce lieu semble authentifier leur geste et en accentuer la pureté. Les chrétiens sont d'ailleurs très sensibles à ce genre d'actes que leur Eglise ne condamne pas (sans pour autant les encourager), alors que le suicide reste un péché.

Toute cause semble bonne aujourd'hui pour faire une petite grève de la faim. En mai 1979, une candidate écologiste, Mme Solange Fernex, réclamait ainsi un nouveau système électoral. En décembre 1982, M. Maurice Pagat plaidait pour le « syndicat des chômeurs » dont il est le secrétaire général. En février 1983, plusieurs animateurs de radios libres protestaient contre la distribution des fréquences... Il y a même des spécialistes de la grève de la faim, comme le député radical italien Marco Pannella, dont les actions de ce genre ne se comptent plus.

Des médecins écartelés

En France comme ailleurs, le problème se pose surtout dans les prisons. Malgré l'ambiguïté des statistiques – l'administration pénitentiaire comptabilise sans distinction tous les *« refus de se nourrir, pour une durée allant de un jour à plusieurs semaines »,* – on note une progression très nette par rapport au nombre total des détenus : 287 cas en 1968, 797 cas en 1973, 1233 cas en 1978 et 1615 cas en 1983. Ces « grévistes » luttent parfois contre le règlement mais, deux fois sur trois, leurs motifs sont d'ordre judiciaire (accélération d'une procédure, par exemple, ou demande de mise en liberté).

Comment réagir à de tels mouvements ? Le moyen le plus simple est *évidemment de donner* très vite satisfaction au gréviste de la faim pour qu'il renonce à son geste avant que la presse ne s'en empare. Une autre *méthode est de le discréditer,* en soulignant – à tort ou à raison – que sa grève est simulée et qu'il s'alimente en cachette. Mais que faire du vrai rebelle, déterminé à aller jusqu'au bout ?

On avait redécouvert avec stupeur en 1981 que la grève de la faim pouvait tuer : *dix Irlandais de l'IRA* moururent l'un après l'autre sans faire fléchir la « dame de fer ». Bobby Sands s'éteignit ainsi au soixante-cinquième jour de sa grève de la faim. Tout récemment, des détenus turcs et marocains sont morts dans les mêmes conditions.

Il est possible de « tenir » plusieurs semaines en ne buvant que de l'eau, au prix de grandes souffrances et de lésions généralement irréversibles. Faut-il alimenter de force ces obstinés ? On ne s'en prive pas dans les prisons israéliennes : c'est une riposte quasiment officielle. En France, l'attitude adoptée est beaucoup plus floue. *« Si un détenu se livre à une grève de la faim prolongée,* affirme l'article D 390 du code de procédure *pénale, il peut être procédé à son alimentation forcée, mais seulement sur décision et sous surveillance médicale, et lorsque ses jours risquent d'être mis en danger. »* Autant dire qu'on s'en remet au médecin – tout en faisant pression sur lui. Pourquoi ne porterait-il pas secours au « gréviste » *(qui ne veut pas mourir)* alors qu'il ferait l'impossible pour sauver un suicidé (qui ne veut plus vivre) ? Or le médecin est tiraillé entre l'article 63 du code pénal, *qui sanctionne* la non-assistance à personne en danger, et les articles 7 et 8 du code de déontologie médicale, qui l'incitent à respecter la volonté du malade et lui interdisent de porter atteinte à *« l'intégrité physique ou mentale »* d'un détenu *« ou à sa dignité ».*

Le gavage d'une personne qui refuse volontairement de se nourrir *n'est-il pas une atteinte à sa dignité ?* Selon un arrêt de la Cour de cassation (de 1974), un médecin n'est pas passible du délit de non-*assistance pour peu qu'il ordonne un* traitement, non accepté par le gréviste de la faim. Mais cela ne suffit pas à avoir la conscience tranquille, surtout quand le détenu tombe dans le coma et que l'administration pénitentiaire demande alors avec insistance qu'on procède à une perfusion.

Banalisation

Il faut savoir terminer une grève... Surtout une grève de la faim. Et c'est le plus difficile, soulignait au colloque de Marseille le professeur Louis René, membre du Conseil de l'ordre national des médecins. Ses confrères peuvent, selon lui, aider à trouver une solution dans de telles circonstances. Une mission de bons offices, couverte par *le secret médical,* s'impose parfois. L'hospitalisation, par exemple, peut offrir une porte de sortie au « gréviste » sans lui faire perdre la face.

Le terroriste qui pose une bombe cherche moins à tuer qu'à se faire entendre. Et il se fait entendre en tout *cas si la bombe explose. Le gréviste* de la faim, lui, commet un acte non violent qui n'attire pas forcément l'attention. Il doit lutter contre l'indifférence des citoyens. Une indifférence d'autant plus grande que ce genre de « grèves » se multiplie.

Les pouvoirs publics peuvent-ils s'en féliciter ? Outre le côté *détestable* de ce chantage à la mort – pathétique dans certains cas, dérisoire dans beaucoup d'autres, – il y a toujours, comme pour le terrorisme, le risque que la banalisation conduise à l'escalade. Les recettes miracles n'existent malheureusement pas : on ne combat pas les grèves de la faim, *mais les raisons, ou les illusions, qui* les provoquent.

ROBERT SOLÉ.

Grèves à Fleury-Mérogis

Plusieurs détenus observent *actuellement une grève de la faim* dans les prisons françaises. Lundi 1er octobre, 318 pensionnaires de la maison d'arrêt des hommes de *Fleury-Mérogis* ont *refusé* leur plateau-repas à l'heure du déjeuner. Leur nombre était de 337 le soir (environ 5 000 personnes sont incarcérées au total à Fleury-Mérogis). *Leurs* revendications portant sur tous les aspects de la vie pénitentiaire : surpopulation, octroi des libérations condition*nelles, vie quotidienne, etc.*

A la maison d'arrêt des femmes, six détenues observaient encore, lundi, une grève de la faim commencée à trente le 25 septembre, par « solidarité » avec *une militante de la mouvance* d'Action directe, Mme Hélyette Besse. Agée de cinquante-quatre ans, celle-ci, qui souffrait d'une *affection cardiaque, avait été* transférée ce jour-là à l'hôpital de la prison de Fresnes.

D'autres militants de la même mouvance continuent une grève de la faim commencée le 15 septembre en signe de solidarité avec les séparatistes basques. Il s'agit *de MM. Régis Schleicher, Vincent* Spano ainsi que de MM. Claude et Nicolas Halfen. Leur protestation porterait, aujourd'hui, sur les visites dont ils se disent privés par le juge d'instruction parisien *chargé de leur dossier,* M. Jean-Louis Bruguière et sur le retard que celui-ci mettrait à transmettre le courrier qui leur est adressé.

Dispersés dans plusieurs établissements de la région parisienne dont le nom, pour des raisons de sécurité, n'a pas été révélé, les quatre grévistes ont été suivis, le 24 septembre, par deux autres détenus d'extrême-gauche, M. Frédéric Oriach et Mme Marina da Silva. Ceux-ci *revendiquent le « statut spécial »,* prévu par les articles D 490 à D 495 du code de procédure pénale, car ils se considèrent comme des prisonniers politiques.

Exilés et réfugiés

(Suite de la première page.)

« Je fis connaître aux chefs espagnols, écrit-il dans *le Salut, que le gouvernement français n'oublierait pas les services qu'eux-mêmes et leurs hommes avaient rendus dans nos maquis, mais que la frontière des Pyrénées leur était interdite. »* Il envoie *« vers Tarbes et Perpignan un solide groupement [de la Ire armée] pour affermir le service d'ordre au passage des Pyrénées ».* Des groupes de maquisards espagnols réussiront à passer au cours des années suivantes. *Ils* seront anéantis par les forces franquistes.

En 1940, si les Français libres ne se considèrent pas à Londres comme des réfugiés politiques, bien d'autres, à travers le monde, chercheront d'abord un refuge : 20000 demanderont l'asile aux Etats-Unis. A la Libération, les collaborateurs ou les hommes de Vichy les plus compromis trouveront un asile officiel ou officieux en Espagne, comme Abel Bonnard ou Darquier de Pellepoix, au Canada ou en Amérique latine.

Vingt ans plus tard, les chefs de l'OAS, avec l'appui de certains hommes politiques franquistes comme l'ancien ministre des affaires étrangères, Ramon Serrano Suner, tenteront d'user, à leur tour, de l'Espagne comme d'une base contre le pouvoir gaulliste. Avec des succès variables : les temps ont changé. Franco, sur les instances de Paris – qui souhaite sinon qu'ils soient extradés du moins qu'ils soient « neutralisés », – finira par placer les plus actifs en résidence surveillée aux Canaries. Ils s'évaderont. Les responsables politiques de l'organisation secrète parcourront l'Europe, la plupart du temps sous des identités d'emprunt. Leurs hôtes, d'ailleurs, pressés par *le* gouvernement français, les considéraient sans indulgence excessive.

Le colonel Antoine Argoud, sous une fausse identité, s'entêtait à vouloir « faire basculer » contre le pouvoir les forces françaises d'Allemagne. Il est enlevé, en 1963 à Munich, par des hommes de mains au service d'une police parallèle, et transporté à Paris. La souveraineté de la République fédérale a été manifestement violée. Les méthodes du GAL espagnol – beaucoup plus expéditives – ne manquent pas de précédents...

Les tensions au Proche et au Moyen-Orient amèneront en France des représentants des diverses factions. Pour ne citer que l'Iran, l'imam Khomeiny, MM. Chappour Bakhtiar et Bani Sadr... La France, cependant, s'efforce de ne jamais servir de « sanctuaire » pour une action armée.

Les indépendantistes basques d'Espagne ont longtemps bénéficié de la sympathie des milieux officiels et d'une grande partie de l'opinion française, au même titre que les autres antifranquistes. Aujourd'hui, les hommes de l'ETA doivent laisser leurs couteaux au vestiaire et répondre de leurs actes. L'existence d'un régime démocratique en Espagne a, au demeurant, posé la question : ont-ils droit au prestige séculaire des héros exilés de la liberté ?

JEAN PLANCHAIS.

SOCIÉTÉ

UNE JOURNÉE DE PROTESTATION DES SYNDICATS D'ENSEIGNANTS

La FEN assiégée

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) est assiégée alors que d'importantes élections professionnelles vont permettre de tester, *le 3 décembre*, la *représentativité* des syndicats d'enseignants. Les coups *viennent à la fois de l'intérieur* et de l'extérieur. Sur le premier front, la baisse du nombre d'adhérents et la démobilisation des militants affaiblissent la direction nationale, socialiste, de la FEN, tandis que la tendance communiste pousse à la critique du gouvernement. A l'extérieur, la FEN doit faire face à l'offensive de Force ouvrière qui a rompu l'accord tacite qui existait *depuis 1947, aux termes* duquel les centrales ouvrières n'avaient pas vocation à syndiquer les enseignants.

La FEN qui, en outre, n'est pas sortie grandie de la querelle scolaire, a décidé de passer à l'action. Les responsables syndicaux sont moins satisfaits des conditions de la rentrée scolaire que le ministre de l'éducation nationale. Dans un entretien à *l'Humanité*, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, relève que *« les sentiments de cette rentrée scolaire semblent être déception, inquiétude et mécontentement devant les risques de dérive d'un pouvoir qui avait suscité de grands espoirs »*.

La FEN regrette, d'autre part, que le budget *« ne permette pas de faire face à l'augmentation considérable d'effectifs d'élèves à certains niveaux et d'améliorer les conditions de travail des personnels »*. Ces revendications sont mises en avant dans l'appel à une *« journée nationale de protestation et de manifestation le mercredi 3 octobre »*. Une action des enseignants un jour sans classe est comme une *demi-mesure*. Elle *ne signifie pas* encore que la hache de guerre est *déterrée* entre le gouvernement et une partie de sa base électorale. Elle est cependant significative du trouble qui traverse les syndicats enseignants.

Depuis leur départ du gouvernement, les communistes sont passés des *critiques* discrètes aux reproches. Leurs militants dans l'éducation nationale ont *suivi la nouvelle* ligne. Aidés par le quotidien *l'Humanité* qui, chaque jour, rend compte de la préparation de la manifestation du 3 octobre, les adhérents du Parti communiste dans les établissements scolaires recensent *« les revendications des enseignants, des parents, des jeunes »*.

Mobiliser

La situation n'est pas aisée pour la direction de la FEN. En plus de la pression de la minorité communiste, elle doit tenir compte du malaise qui atteint sa base. Nombre d'enseignants syndiqués espéraient que l'arrivée de la gauche au pouvoir apporterait, sinon *« des lendemains qui chantent »*, du moins une amélioration des conditions de travail. Or, à la vague de créations de postes qui a marqué l'année 1981-1982, a succédé la rigueur. La faiblesse des augmentations de salaire, le redéploiement des postes, les effectifs accrus, et surtout la manière dont le *gouvernement veut rénover* les collèges ont indisposé les enseignants. *Même la querelle scolaire* leur est apparue comme une nouvelle critique de leur travail, de leur dévouement à la République.

Ce sont ces enseignants troublés que regroupe la FEN. Ou, plutôt, tente encore de regrouper, car dans les rangs syndicaux, les désaffections sont nombreuses. Ce climat *favorise Force ouvrière qui s'efforce*, depuis près d'un an, de recruter dans le monde enseignant. Un discours corporatiste, une hostilité aux réformes, un brin de nostalgie sur l'âge d'or de l'instruction publique, permettent à FO de rencontrer quelque écho dans les établissements (*le Monde* du 16 mai).

A l'occasion des élections professionnelles du 3 décembre, la FEN va tout *faire pour mobiliser* les électeurs. C'est pour éviter de laisser le champ libre à FO, voire à d'autres syndicats, proches de l'opposition, qu'elle va être obligée de se montrer plus critique envers le gouvernement... quoi qu'il en coûte à certains de ses responsables.

SERGE BOLLOCH.

LES JOURNÉES DES JEUNES CRÉATEURS

Un rendez-vous réussi

Les Journées des jeunes créateurs organisées à Paris du 25 au 30 septembre par la revue *Autrement* et par *le Monde* sont *venues juste à point pour contre*battre les menées perverses d'un automne déguisé en hiver. Trois cent soixante-cinq artistes de vingt à trente-cinq ans s'étaient donné rendez-vous dans de nombreux théâtres, galeries, musées, cinémas, restaurants *ou* piscines pour faire la preuve de leurs talents, bruyamment.

Le public ne les a pas boudés. Impossible d'assister aux défilés des jeunes stylistes à Dejazet si l'on n'était pas à l'heure ; difficile de voir de près Catherine Ringer et Fred Chichin, les sorciers de Rita Mitsouko, qui habitaient *pour un soir l'Eldorado bondé du* sol au plafond. Même affluence pour la danse, le cinéma, le jazz, les performances, etc.

C'est le peintre Ben qui avait donné le coup d'envoi — et le ton — de ces journées à la galerie Donguy, tout près de la Bastille, en présentant la quarantaine de peintres, sculpteurs et *graphistes participant à ces journées*. Ils étaient presque tous là, écoutant l'artiste niçois qui distribuait bons points et sales notes. Deux critères : nouveauté *et* qualité. De ce jeu de massacre qui donna lieu à de belles empoignades, certains *sont* sortis indemnes.

Vérifications faites, après un *parcours dans les galeries* peu connues de la capitale, l'humour et l'actualité des sculptures de Marc Quinn à la galerie Beau Lézard, l'effet de surprise des installations de latex rehaussé de peinture et de poils de lapin *d'Alain Biet à la galerie Oudin, la* main (féminine) aux fesses (masculines) de Sophie Eléjules à la galerie Lucien Durand, méritent tous les éloges. Il faudrait citer aussi les petites sculptures peintes de Jef Gravis chez Caro*line Corre — l'exposition* Gravis, Mosner, Pierre continue jusqu'au 13 octobre, au 14, rue Guénégaud dans le sixième arrondissement, — le travail de belle qualité de William Wilson au Roman et celui des frères Ripoulin dans la *vitrine du CNAP du ministère de* la culture, le partenaire avec Thomson de ces Journées des jeunes créateurs.

Du côté de la mode, si *Anthony Villaréal fut décevant*, saluons les talents chaudement accueillis par un public de connaisseurs de Frédéric Frûh, de Lulu, Chachnil, Fanny Liautard et surtout François Xavier, qui a réussi dans un grand éclat de rire *revigorant* à convaincre chacun de la qualité de ses modèles.

Le patient, précieux, travail photographique de notre *confrère* Hervé Guibert était à l'honneur à la galerie Agathe *Gaillard. Son livre d'images, son* récit troublant, émouvant, était certainement le point fort d'un parcours photographique où se sont signalés haut et fort David *Buckland chez Donguy,* Arnaud Bauman et Dominique Auerbacher chez Gaillard, Jane-Evelyn Atwood au palais de Tokyo ou encore Manuel Salvat et Lorenzo Bienda à l'espace Kiron.

Certains spectacles auraient mérité un public plus large. Si le *jazz et la danse — sélections très* richès, public de fans — ont reçu l'accueil qu'ils espéraient, le théâtre n'a pas toujours fait le plein. Pourtant, *el Primer Magistrado,* de Stéphane Olry et du groupe Extincteur, présenté dans *le très joli cadre du garage du* Parc-Royal, a suscité l'enthousiasme de ceux qui avaient fait le déplacement par l'extrême habileté de la mise en scène et la joie *des acteurs. Joie partagée par* les interprètes de *J'veux du bonheur, de Michel Viala, qui conti*nue toute cette semaine au Théâtre de l'Escalier d'or, 18, rue d'Enghien, dans le dixième arrondissement.

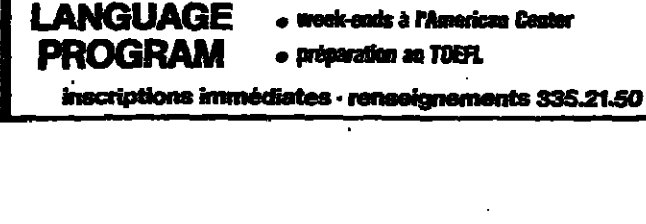
Palme d'or de la semaine ciné*matographique proposée par* Dominique Païni au Studio 43 à *Boy meets girl,* de Léos Carax. Ce réalisateur de vingt-trois ans a résolument mis ses pas dans les pas des meilleurs et devrait partir rapidement à la conquête *des réseaux de distribution.*

Ces Journées des jeunes créateurs devaient s'achever, mardi 2 *octobre*, par *deux événements* qui en soulignent l'importance et l'impact. M. François Mitterrand a tenu à rencontrer la plupart des artistes réunis la semaine passée, *dans le cadre rénové* et prestigieux du Musée des arts *décoratifs de Paris. Pendant* près d'une heure, le président de la République devait s'entretenir avec eux et assister à plusieurs mini-spectacles. Enfin, TF 1 *devait* consacrer son émission « Domino » à ces journées qui *ont ainsi atteint leur but : rapprocher* le plus large public possible de créateurs souvent connus de leurs pairs, mais coupés, en raison de leur jeunesse même, des grands moyens d'information.

OLIVIER SCHMITT.

DES TRAFIQUANTS DE FAUSSE MONNAIE ARRÊTÉS

Neuf personnes complices d'un trafic de fausse monnaie ont été arrêtées au cours de la semaine dernière à Saint-Florentin (Yonne) par les enquêteurs de l'Office central de répression de faux-monnayage au *terme de plusieurs mois d'investigations* et de filatures. Sept d'entre elles ont été écrouées. Les policiers ont pu saisir 5 millions de francs en fausses coupures de 50, 100 et 500 F. Ils sont intervenus au moment où le propriétaire de l'imprimerie, M. Gérard North, trente-huit ans, achevait d'imprimer les faux billets. Ils ont également retrouvé un stock important de coupures prêtes à être écoulées.



LE CARNET DU Monde

Réceptions

— L'ambassadeur de Chine et Mme Cao Kequiang ont donné une réception lundi à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— Les familles ANDRÉO et PORCHERON ont la joie de faire part de la naissance de

Jean-Christophe, Pierre et de Sébastien, Laurent,

le 21 septembre 1984, à Bagnolet.

— Henri CUNEO a la joie d'annoncer la naissance de son petit-fils

Alexandre,

chez Arnaldo et Catherine Bertuzzi, Paris, le 28 septembre 1984.

Décès

— Mme Armand Bories,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand BORIES,
ingénieur en chef
des ponts et chaussées (ER),
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire 1939-1945,
médaille de l'aéronautique,

survenu subitement le 28 septembre 1984, *dans sa quatre-vingt-sixième* année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 octobre, en *l'église* Saint-Benoît d'Issy-les-Moulineaux, 35, rue Séverine, où l'on se réunira, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu à 11 h 30, au cimetière de Liancourt (Oise).

72, rue Jullien,
92170 Vanves.

— Les personnels
Et les élèves du lycée Georges-Brassens de Rive-de-Gier

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-six ans, de

M. Pierre BOURDET,
proviseur,

le mardi 25 septembre 1984.

— M. et Mme Jean Ginolhac,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Morel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Deymié
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Deymié
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Capdenat
et leurs enfants,
Mme Maurice Castelnau
et ses enfants,
Les familles Regy, Kreiss et Bruneton
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe DEYMIÉ,
ingénieur général honoraire
des ponts et chaussées,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
engagé volontaire 1914-1918,
croix de guerre,

survenu, le 26 septembre, dans sa quatre-vingt-septième année.

La *cérémonie* religieuse a eu lieu le samedi 29 septembre, à 14 h 30, au temple réformé des Carmes à Montauban (82).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Puis l'Ange me montra le fleuve de vie. »

(Apoc. XXII, 1.)

78, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
16, rue Ecole-de-Médecine,
CH 1205 Genève.
1 *bis*, rue du Manège,
54000 Nancy.
36, rue du Général-Sarrail,
82000 Montauban.
25, boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Jeanne Françoise FAIVRET,
née Col,

a été rappelée à Dieu le Père, le 28 septembre 1984,
Claude Faivret, Denyse Faivret,
Les familles Col, Brugal, Massong, Faivret,
vous prient de s'unir à la concélébration œcuménique en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le pasteur Gaumond ordonnera la cérémonie, mercredi 3 octobre, à 11 heures.
8, rue des Dardanelles, 75017 Paris.
4, rue Plichon, 75011 Paris.
11, passage des Princes, 75002 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean GAUDEFROY-DEMOMBYNES,
docteur ès lettres,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 15 septembre, à Aix-en-Provence, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Hautot-Seine, 76113.
De la part des familles
Gaudefroy-Demombynes
Et Martin, ses enfants.

— Le conseil d'administration
et la direction de la Société CNIM,

ont la tristesse de faire part du décès de leur fondateur, président d'honneur et administrateur,

M. André HERLICQ,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 septembre 1984.

Ses obsèques *ont été célébrées* le lundi 1er octobre, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à *Paris-8e*.

35, rue de Bassano,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Elise KASTLER,
agrégée d'histoire,

survenu, le 29 septembre 1984, à la suite d'une longue maladie.

Les enfants, petits-enfants, sœur, beau-frère, neveux, nièces, cousins, cousines.

L'inhumation aura lieu le mercredi 3 octobre, à 11 heures, à l'ancien cimetière de Bures-sur-Yvette.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris. Montpellier.

M. et Mme Jean Laville,
M. et Mme Paul Laville,
Mlle Monique Laville
et M. Philippe Le Bos, son fiancé,
M. Marc Faure,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LAVILLE,
Conseiller référendaire
à la Cour des comptes,

survenu à Paris, le 30 septembre 1984, à l'âge de vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 4 octobre, à 10 h 30, au temple, 58, rue Madame, 75006 Paris.

L'inhumation aura lieu à Montpellier au cimetière protestant.

« Ta parole est une Lumière sur mon sentier. »

(Ps. 119/105.)

101, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.



— M. et Mme Gérard Lefèvre
et leur *fille*,
M. Claude Lefèvre,
M. et Mme Patrick Lefèvre
et leurs enfants,
Mme Edith Lefèvre
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LEFÈVRE,
ingénieur des arts et manufactures,

leur père et grand-père,
survenu le 28 septembre 1984, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église d'Auteuil, à Paris-16e, le mercredi 3 octobre, à 16 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Ce qui est passé n'est que le prologue.
Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

M. Maurice PAUWELS,
déporté à Buchenwald,
officier de la Légion d'honneur,
ancien directeur du Float-Glass
de Boussois SA,
délégué général du groupe Malakoff,

décédé à Cassel chez sa sœur, le dimanche 23 septembre 1984, incinéré dans l'intimité en hommage à ses compagnons de déportation.

Ses cendres ont été déposées dans le caveau de famille à Cassel, le 27 septembre.
De la part de
Mme Jacotte Grimaud,
Toute la famille et ses amis.
Vous êtes priés d'assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée en la collégiale Notre-Dame de Cassel, le samedi 6 octobre, à 18 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.
47, rue Notre-Dame,
59670 Cassel.

PF Halleburd, 55,
Grand-Place 59670 Cassel.

— *Mme Henri Roussel,*
son épouse,
Mme Sylvia Fize-Roussel,
sa fille,
Et les familles Marin Lopez, Launay, Roussel et Danjon
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri ROUSSEL,

survenu le 25 septembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte *intimité* le 28 septembre à Dauboeuf-la-Campagne.

Un service à sa mémoire aura lieu le 11 octobre, à 14 h 30, en l'église réformée de l'Etoile.

14, square de l'Alboni, 75016 Paris.
4, rue Berthollet, 75005 Paris.

— Henri Courseaux, son fils,
Marie Fagès
Et leurs familles
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paulette VAUVIEL,
directrice honoraire
de l'ENNA de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 17 septembre 1984 à Paris-20e, dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Montivilliers (Seine-Maritime), a eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 21 septembre 1984.

99, avenue de la République,
75011 Paris.

Remerciements

— Le *président*,
Le conseil et le secrétaire général de la Fondation pour une *entraide* intellectuelle européenne

remercient tous ceux qui lui font parvenir des dons en souvenir de

Pierre EMMANUEL,
inspirateur et président d'honneur
de la Fondation.

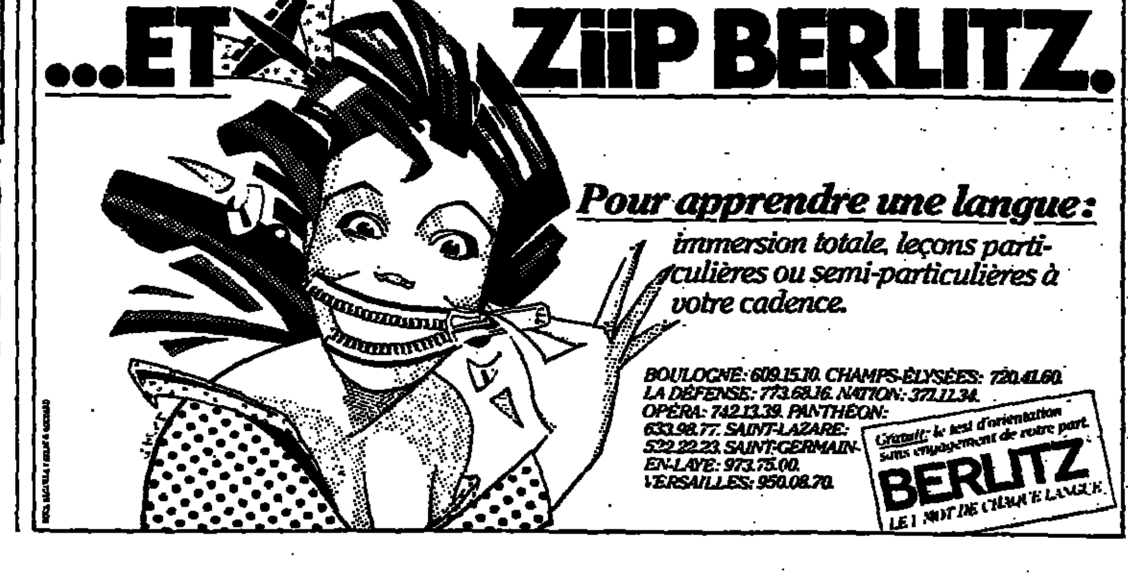
FEIE, 38, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.

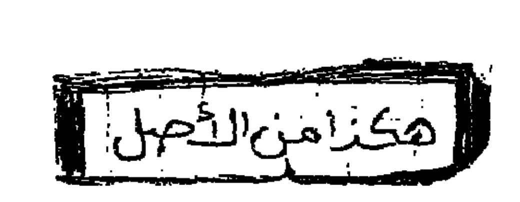
Avis de messes

— Une messe sera *célébrée* le jeudi 4 octobre 1984, à 17 h 30, en la nouvelle *église* Saint-Honoré d'Eylau, *66 bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, à la mémoire de

**Bernard,
marquis d'HARCOURT,**

rappelé à Dieu, le 18 juillet 1984.





Le Monde

culture

CINÉMA

« JOURNAL INTIME »

Une adolescence hongroise

Revoir Journal intime *de Marta Meszaros quelques mois après sa présentation au Festival de Cannes, où il reçut un Grand Prix spécial du jury, c'est apprécier, admirer encore plus, la subjectivité d'une mise en scène concentrant sur le regard d'une adolescente la découverte de la démocratie populaire hongroise, de 1947 à 1953.*

Revenue, à seize ans, orpheline d'URSS où ses parents s'étaient exilés pour échapper au fascisme des années 30, Juli est prise en main, à Budapest, par Magda, une militante décidée à l'adopter et à la former à son image. Elle résiste parce que les souvenirs de son enfance sont trop forts, parce qu'elle pressent un secret autour du sort de son père et dans le milieu des notables du parti où elle vit, confortablement.

L'œil ouvert sur la réalité du présent, le jugement affirmé par son amitié avec l'ingénieur Janos, Juli accomplit une éducation douloureuse et nécessaire en brisant la loi du silence et les secrets. L'originalité de Marta Meszaros est d'avoir révélé, à partir d'un conflit psychologique (le choc de Juli et de Magda) et sentimental (l'*exorcisme du passé*, la reconquête du visage paternel), le glissement politique des espoirs de 1947 vers la période glaciaire du stalinisme dénichant partout des traîtres et des ennemis de l'intérieur, lavant les cerveaux par les informations officielles, l'organisation du travail, l'éducation, le cinéma, dévorant ceux de ses enfants qui refusent la ligne inhumaine du Parti.

Les événements, l'idéologie dominante sont toujours filtrés par la sensibilité de Juli (*la vie dans une famille* de substitution, la fréquentation des salles de cinéma, la fête d'anniversaire du fils d'un ministre, les manifestations collectives) et le comportement des autres personnages. Reportant sur Juli quelque chose de sa propre expérience de jeunesse, la réalisatrice hongroise élargit à une dimension historique tous les thèmes de rapport féminin-masculin, de paternité, de maternité, de recherche d'identité qui ont marqué les meilleurs de ses films précédents. Elle a couvé celui-ci dans un long enfantement. C'est, avec des interprètes d'une vérité émouvante ou terrible, une nouvelle mise en lumière de son art cinématographique.

J.S.

★ Voir les films nouveaux.

Marta Meszaros déteste le mensonge

« *La première question que tout le monde me pose à Paris, à propos de* Journal intime, *constate Marta Meszaros, c'est :* « Y-a-t-il longtemps que vous vouliez faire ce film ? » *Eh bien, oui : il y a sept ans. Je l'avais écrit. Il a été refusé à cause de son aspect politique. Mais, au fond, je sentais que je n'étais pas prête. C'était aussi un problème de métier. J'ai toujours besoin d'une longue préparation. Le temps a passé. Après* Une mère et une fille, *ma deuxième coproduction avec la France, en 1981, je me suis retrouvée au point zéro. C'est Jan Nowicki – les hommes sont toujours plus déterminés, plus agressifs que les femmes – qui m'a dit de revenir à* Journal intime. *Je me suis aperçue, alors, que je m'étais autocensurée, que je craignais de rencontrer des barrières. Alors, j'ai repris le sujet, je l'ai proposé ; il a été accepté tout de suite.* »

Jan Nowicki, acteur polonais, est le mari de Marta Meszaros, le principal interprète masculin de ses films depuis une dizaine d'années. Elle l'a rencontré à Varsovie, grâce à Wajda. « *Je suis entrée dans une pièce, j'ai vu un mec à côté d'une télé, et je suis tombée amoureuse en cinq minutes* », raconte-t-elle. Dans *Journal intime*, Nowicki tient le rôle du père disparu en URSS tel que Juli, l'héroïne, en a gardé le souvenir. Et il est, au présent, Janos, cet homme mûr dont l'adolescente admire l'indépendance d'esprit et qui est arrêté, à son tour, lors du durcissement stalinien. C'est tout de même curieux. La réalisatrice, s'inspirant, en partie seulement, de sa propre biographie, a réinventé, pour Juli, le visage de son père, sculpteur, avec l'acteur qu'elle aime. Or Juli, même si elle cherche un réconfort auprès d'un garçon de son âge, est, d'une certaine façon, amoureuse de Janos.

« *Oui*, dit Marta Meszaros, *j'ai réinventé mon père que j'ai très peu connu. J'ai écrit pour moi-même, pas pour la censure, plusieurs versions du scénario. Mais il y a toujours eu les retours en arrière. J'ai fait jouer à Nowicki les deux rôles parce que, sentimentalement, en moi, c'est le même personnage, le même type d'homme. Mais il y a autre chose. L'actrice Zsuzsa Czinkoczi n'a pas connu son père. Enfant, elle a été la fille de Nowicki dans deux de mes films :* Elles deux *et surtout* Comme chez nous. *Elle avait pour lui un regard d'amour total. Cette relation m'a donné, en tant que metteur en scène, une inspiration beaucoup plus grande pour le personnage de Juli.*

» *A Budapest, on a demandé à Zsuzsa Czinkoczi si elle comprenait ce qu'elle avait fait. Elle a répondu :* « Je ne comprends pas la politique mais Marta m'a choisie en me disant : « C'est toi Juli, parce que tu détestes le mensonge. » *Et moi, le mensonge, je l'ai en horreur, j'ai toujours réagi, instinctivement, contre.* Journal intime, *c'est le mensonge stalinien à l'époque où, pour les communistes, Staline était la grande figure du père des démocraties populaires.*

» *Magda (Anna Polony), la journaliste puis directrice de prison, représente la génération des rescapés du fascisme obsédés par le communisme stalinien. On n'arrête de me faire remarquer qu'elle est antipathique, qu'elle a un côté « kapo » avec son uniforme et ses bottes. Ce n'est pas aussi simpliste. J'ai conçu Magda comme un personnage tragique. Elle a une vision idéale et sincère des communistes et du régime. Quand les méthodes deviennent très mauvaises, elle ne comprend pas. Elle tient à préserver ses idées, à les transmettre à Juli.*

» *Or, c'est impossible. Juli, elle, a détecté le mensonge. Et, de toutes façons, une fille de seize ans ne peut pas voir de façon sympathique une femme qui veut l'adopter, devenir sa mère et lui faire oublier la vraie. La tragédie de Magda, c'est qu'elle n'a pas d'enfant, personne à aimer, rien que ses croyances erronées et funestes.*

» *Je prépare maintenant deux films qui feront suite à* Journal intime. *Un sur la période 1953-1956, puis un sur les années 1957-1968.* »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

THÉATRE

« LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE », à la Porte Saint-Martin

La tempête d'Audiberti

Catherine la Terreur, Catherine la terrible, dite encore le Hérisson ou le Cachalot, redoutable furie qui tonne et gronde contre l'ensemble du genre humain. Petrucchio, un homme à la recherche d'une bonne fortune, décide de mater cette amazone des logis, de lui faire courber l'échine. Cris et trépignements ; coups de foudre aux deux sens du terme. Les empoignades de Catherine et Petrucchio ne sont qu'une comédie pour deux individus qui se cherchent, se frôlent, se déchirent afin de mieux tester leur passion. Ils mènent une croisade, celle de l'amour. Une leçon pour couple ankylosé par le quotidien.

On a dit que le théâtre d'Audiberti était bavard, parfois chaotique. Que ses textes étaient trop abondants, qu'ils étouffaient ses personnages. Dans *la Mégère apprivoisée*, il se surpasse dans ce sens. Mais quel talent ! Des mots à n'en plus finir. Kyrielle énorme, paillarde, ronflante, rugissante. Audiberti ne donne pas dans la guimauve ni dans la préciosité. Son langage, c'est un concert pour grosse caisse. Les oreilles vibrent. Jeune vierge effarouchée s'abstenir.

La mise en scène de Jean-Claude Drouot, où alternent des moments de poésie et de violence, avec des entrées fracassantes et de multiples intrusions du baroque, rend à ce texte toutes ses vertus. A chaque changement de décor, il a imaginé des saynètes avec des personnages de la commedia dell'arte. Masqués de blanc ou de gris, longs nez dans des visages de malheur, ils font quelques pas et puis s'en vont. Coupure de silence avant de replonger dans la tempête.

Sur la scène surélevée, qui représente un grand lit à baldaquin, derrière laquelle des toiles peintes indiquent le lieu de l'action Petrucchio et Catherine s'invectivent. Formidable, tellurique énergie de deux comédiens. Jean-Claude Drouot a les joues dévorées par une barbe noire. Mi-corsaire, mi-démon, le tonnerre de Dieu. Mais dans ses yeux, il y a du rire et de la tendresse. Catherine est interprétée par Anne Bellac, dont la voix, à la limite de la rupture, a des accents de détresse qui éclairent mieux son personnage. Cette femme n'est pas méchante mais désespérée. Femme pudique et tragique, orgueilleuse et intelligente.

Catherine et Petrucchio ne ressemblent à personne. Ils sont vêtus d'étoffes rugueuses. En revanche, les vieux barbons barbichus et moustachus (Guy Saint-Jean et Raoul Delfosse) ont des costumes colorés bordés de petit vair. Ce sont les amoureux de Bianca, leur soleil, leur pain d'épice, la sœur de Catherine. Sous ses apparences d'oie blanche, c'est elle la vraie mégère de l'histoire.

Théâtre constellé de pépites d'or, où le texte, la mise en scène et les comédiens sont tous complices pour réaliser un spectacle devant lequel on s'incline, chapeau bas.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de la Porte Saint-Martin, 20 h 30.

EXPOSITIONS

AU PAVILLON DES ARTS ET GALERIE TEMPLON

Olivier Debré entre deux mers

Grandes, longues, coulantes, ocre rose, gris bleuté, brunes, bleu pâle d'un soir d'été, gris uni *d'un soir d'automne... les toiles* s'écoulent au rythme du fleuve, de cette Loire en Touraine où la peinture d'Olivier Debré prend *source. Et des saisons.*

Ce n'est pas du paysagisme bête, on le sait bien. Rien de littéral, rien qui puisse ramener les *tableaux à la simple représentation* de la nature. Sauf dans quelques cas extrêmes, une ou deux grandes toiles récentes du Pavil*lon des arts, où la couleur infléchie* (au sol, au balai-brosse), bleue, devient eau de rivière, jaune mêlé, devient banc de *sable, et se vide de sens, de vie.* Peut-être parce qu'elles sont venues en réponse à une demande trop précise, aux impé*ratifs d'une commande pour le* hall de la chancellerie de l'ambassade de France à Washington.

Olivier Debré connaît bien les exigences d'architectes – il est architecte de formation – et c'est un peu comme s'il avait étalé toute la gamme des possibles. De l'impression de relâché, d'une peinture fleuve aux grands moments, à l'ampleur, au mouvement, à la continuité, à la souplesse, la fluidité, la douceur, la largesse. Pas de mollesse. Autre chose. Une plénitude, une juste tension, où les rapports entre le moi, la nature et la toile, atteignent un équilibre souverain, quand l'espace-paysage sans limites, nourri d'émotion, aspire à l'infini, quand la peinture rideau *laisse passer seulement la substance* abstraite de l'événement, de l'effusion : avec l'air, la lumière, la terre et l'eau. Quand *l'impalpable est raccroché, ancré* à l'humain, ramené à une dimension secrète, intimiste, à un velouté de chair de pêche, de *peau au couchant ; par une bride* dans la mouvance, un accent, non pas une déchirure, mais un signe extrait de la réalité. Mais *de quelle réalité ? Ilot de matière* rocheuse que le flux contourne, terre ou vase drainée par le courant qui ramène au palpable, au *physique, au corporel, à l'échelle* humaine ?

L'exposition, aux Halles, propose un film dont la dernière partie réalisée par Olivier Debré suggère une lecture de ces accents, les ramène à un alphabet du sourire, à la commissure des lèvres.

Dans l'ocre rouge, les terres violines, les transparences bleutées, les jaunes solaires, les gris (les plus beaux) indéfinissables, le sensible retranché, l'émotion tempérée nous disent qu'il s'agit bien là d'une peinture de ce côté-ci de l'océan.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, jusqu'au 15 octobre.

★ Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, jusqu'au 20 octobre.

MUSIQUE

LA SYMPHONIE D'ISANG YUN

Tradition ou trahison ?

L'époque est révolue où l'on *pouvait affirmer, comme le fit* Pierre Boulez dans un célèbre article de 1966, qu'André Malraux se ferait rire au nez s'il envoyait l'Orchestre national jouer à l'Exposition de Montréal les œuvres de Jacques Chailley, car si la *Symphonie en sol mineur* de ce dernier (que France-Musique s'est avisée de rediffuser à titre de curiosité dans la série « Repères contemporains ») avait été présentée à Strasbourg par Musica 84, nul n'aurait pu douter de l'actualité de cette œuvre écrite en 1945... On en parlerait comme d'une découverte, et c'en est une de s'apercevoir que ce qu'on n'aurait pas même accepté d'entendre hier peut s'écouter aujourd'hui avec l'intérêt que suscite une musique bien faite, ni plus ni moins épigonale que celle qu'écrivaient à la même époque des compositeurs plus « avancés ».

A la fin des années 40, il était impossible de prévoir avec quelle rapidité la jeune génération allait imposer son esthétique et jeter dans l'ombre tout ce qui n'y satisfaisait pas ; le même phénomène semble se produire depuis quelque temps, mais dans le sens inverse, et il se pourrait bien que, d'ici peu, ce qu'on désignait sous le terme vague de néo-romantisme et dont on se gaussait il y a dix ans règne de façon despotique sur la création musicale. Tel est d'ailleurs le cours naturel des choses, et l'on voit mal comment il pourrait en être autrement ; d'autant que les institutions, devenues friandes d'avant-garde, suscitent une réaction rapide contre ce qu'elles croient protéger.

A moins de se borner à observer dans quelle direction le vent tourne, il est provisoirement difficile de s'appuyer sur des critères d'appréciation bien solides pour *définir le degré de nouveauté ou* d'intérêt d'œuvres déroutantes par leur sagesse même. Ainsi la première symphonie de Isang Yun, créée en mai dernier et qui vient d'être donnée en première française à Strasbourg par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck (1), témoigne, de la part de ce compositeur coréen né en 1917 (mais installé à Berlin depuis 1964), d'une évolution d'autant plus étonnante qu'on n'a guère eu l'occasion d'entendre de ce côté-ci du Rhin les œuvres qu'il a écrites au cours des dix dernières années.

On gardait le souvenir d'un compositeur réalisant une synthèse séduisante entre le langage de l'école de Vienne et une sensibilité asiatique, et l'on retrouve certes le même raffinement, mais dans une esthétique proche de l'impressionnisme décoratif et sensuel du Ravel de *Daphnis et Chloé*, ou de Szymanowski. Il est vraisemblable d'ailleurs que ces longues mélodies confinées dans un ambitus assez étroit entretiennent des rapports plus intimes avec la tradition coréenne, en sorte qu'il s'agit peut-être davantage d'un retour aux sources que d'une éventuelle concession au courant dominant actuellement en Allemagne, encore *que le respect des quatre mouvements* contrastants témoigne de la volonté délibérée de renouer avec les formes extérieures de la symphonie occidentale.

De ce point de vue, la *Symphonie* de Chailley est plus conséquente – dans la mesure où la forme symphonique est un produit du système tonal – et risque de se révéler un jour plus « moderne »... C'est de bonne guerre, mais sans doute Isang Yun médite-t-il une deuxième symphonie qui ira peut-être plus loin, car celle-ci, en dépit d'un succès public réel qui saluait *également la qualité de l'exécution*, laisse une impression mitigée, sauf pour le mouvement lent dont le raffinement d'écriture crée une atmosphère d'une rare qualité.

GERARD CONDE.

(1) *Ce concert, où figuraient également* San Francisco Polyphony de György Ligeti et *Cross Sections and Colors Fields*, d'Earl Brown, était *retransmis en direct par* France-Musique. L'orchestre était placé sous la direction de son chef titulaire, Myung Whun Chung.

Karajan et l'Orchestre philharmonique de Berlin

La fin d'un conflit

Le chef d'orchestre Herbert von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Berlin ont mis définitivement fin à leur conflit, quelques heures avant les concerts qu'ils devaient donner les 29 et 30 septembre. Ce conflit les opposait depuis le mois de juin, à la fois sur l'engagement, imposé par le maître et refusé par les musiciens, d'une jeune clarinettiste, sur le rôle du régisseur et proche de Karajan, Peter Girth, mis à pied depuis par le Sénat de Berlin, enfin sur d'inévitables questions matérielles (*le Monde* daté 24-25 juin).

Plusieurs concerts avaient dû être annulés au cours de l'été, les deux parties restant intransigeantes. Fin août, un premier geste du chef instaurait une réconciliation provisoire. Samedi, un entretien de plusieurs heures a réuni Karajan et les responsables de l'orchestre pour « *entreprendre le renouveau artistique sur la base de rapports de partenaires* », selon les termes du responsable de la culture de Berlin-Ouest, M. Volker Hassemer, qui participait à la discussion.

Un accord est intervenu, qui prévoit, notamment : « *A la lumière des expériences du passé, d'éventuels problèmes futurs seront résolus par des discussions menées à temps entre Herbert von Karajan et les représentants élus de l'orchestre...* »

SPECTACLES

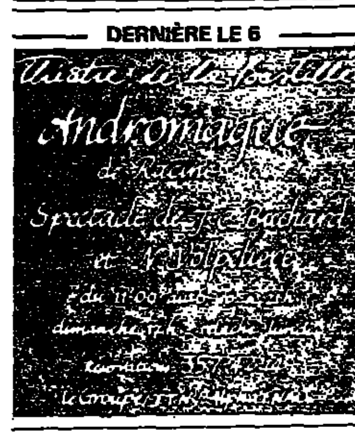
PALAIS DES GLACES
Les Argileux
de
CLAUDE CONFORTÈS

"Un travail époustouflant. Un hymne au jeu collectif à la jeunesse, à l'amour de la vie" *LA VOIX DU NORD.*

"Un spectacle plein de fougue et de force... La vie l'emporte sur la mort". *NORD ECLAIR.*

"Images, chants, danses... Théâtre de l'énergie. L'ensemble est très bien réglé." *FRANCE-INTER.*

DERNIÈRE LE 6





RÉCITAL D'ORGUE

GRAND AUDITORIUM Mercredi 3 oct., 20 h 30	Marie-Claire ALAIN MENDELSSOHN - WIDOR J. ALAIN

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 5 octobre, 20 h 30	Dir. : Marek JANOWSKI Pascal Rogé, piano BERLIOZ - SAINT-SAENS MESSIAEN - RAVEL
Théâtre des Champs-Elysées Mardi 9 octobre, 20 h 30	FRANCE MUSIQUE/ADEMMA F. BRUEGGEN, flûte à bec A. BIJLSMA, violoncelle G. LEONHARDT, clavecin DIEUPART - FORQUERAY BACH - CORELLI

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

Théâtre des Champs-Elysées Mercredi 10 oct. 20 h 30	Dir. : Eliahu INBAL B.L. Gelber, piano RACHMANINOV - TCHAIKOVSKY

Ensemble instrumental du NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

HOMMAGE A ANTOINE GOLEA

Grand Auditorium Vendredi 12 octobre, 20 h 30	Dir. : Luca PFAFF Pierre Reach, piano MILHAUD - ENESCO - MESSIAEN JOLIVET - STRAVINSKY - LIGETI

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ATTENTION A LA P'TITE MARCHE : Mathurins (265-90-00), 21 h.

MARY CONTRE MARY : Essaïon (278-46-42), 19 h.

SOMBRES PRINTEMPS : Piscine Deligny (325-92-39), 21 h, les 27, 28 et 29.

UN OTAGE : Madeleine (265-07-09), 20 h 45.

SALLE OBSCURE : Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.

PARADOXE SUR LE COMÉDIEN : Epée de Bois (808-39-74), 20 h.

LE PROPHÈTE : Déchargeurs (236-00-02), 19 h.

SUPERLUCETTE : Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h 15.

KING LEAR : TEP (364-80-80), 20 h 30.

FOLIE ORDINAIRE : Bastille (357-42-14), 20 h.

LA GALERIE DU PALAIS : Cité internationale (589-38-69), 20 h 30.

FANDO ET LIS : Tristan Bernard (522-08-40), 21 h.

LE CAVE HABITE AU REZ-DE-CHAUSSEE : Tintamarre (887-33-82), 21 h 30.

TRANSIT : Epicerie (272-23-41), 20 h 30.

L'ECHO DU SILENCE : Mandapa (589-01-60), 20 h 30.

LA LOI DE LUISMAN : Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 20 h 30 : concert musique française (Fauré, Debussy, Pierré).

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Danse : voir Festival d'automne.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes (dernière).

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), 21 h 15 : Andromaque.

BATACLAN (700-30-12), 21 h : Benito Gutmacher.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51). 20 h 30 : l'Apologue.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : la Cage.

CC DU XVII[e] (227-68-81), 20 h 45 : Guerre au troisième étage.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 22 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'veux du bonheur.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Confusion.

ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Pour tranche de contes ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40), 20 h : les Trois Jeanne ; 22 h : Riou-Pouchain.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : le Rêve du rat.

GYMNASE (246-79-79), 20 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour ; II. 18 h 30 : le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Persona.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; petite salle, 20 h 30 : la Salle à manger.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : les Argileux.

PALAIS ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE DE LA VILLA (259-26-57), 21 h : le Fétichiste.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 2 octobre

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

La danse

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : K. Saporta.

Opéra

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : La Périchole.

Opérette

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : Le Roi-cerf.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Quatuor Via Nova.

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h 30 : R. Streich, J.-F. Heisser (Schubert, Schumann, Brahms...).

Église Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'oratorio, dir. : J.-P. Lore (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Cl. Luter.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Tremplin.

FORUM (297-53-47), 21 h : Wasp.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ph. Petit, R. Del Fra, E. Dervieu.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière Dixieland.

En région parisienne

Créteil, maison des arts André-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : B. Lavilliers.

Ivry, théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Rêves.

Ulis, CC J.-Prévert (928-42-99), 20 h 30 : Roméo et Juliette.

Villejuif, théâtre R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Ne m'appelez jamais nègre.

Versailles, théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : le Cœur sur la main.

ORCHESTRE DE PARIS

Directeur : Daniel Barenboïm

Salle Chopin-Pleyel
4 octobre - 18h15
MUSIQUE DE CHAMBRE
MOGLIA - DUPOUY
PÉCLARD - CAZAURAN
DEBOST - BENET
MORAGUES - WALLEZ
CAZALET
ROSSINI - SPOHR

Salle Pleyel
10, 11 octobre - 20h30
DANIEL BARENBOÏM
BRUCKNER

Salle Pleyel
12 octobre - 20h30
ARTURO BENEDETTI MICHELANGELI
RÉCITAL
CHOPIN - DEBUSSY

Salle Pleyel
17 octobre - 20h30
Palais des Congrès
20 octobre - 17h
DANIEL BARENBOÏM
LUCIA VALENTINI-TERRANI
NICOLAÏ GEDDA
RUGGERO RAIMONDI
CHOEUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS
(Chef du Chœur : A. Oldham)
BERLIOZ

LOCATION
SALLE PLEYEL OU 563.07.96

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

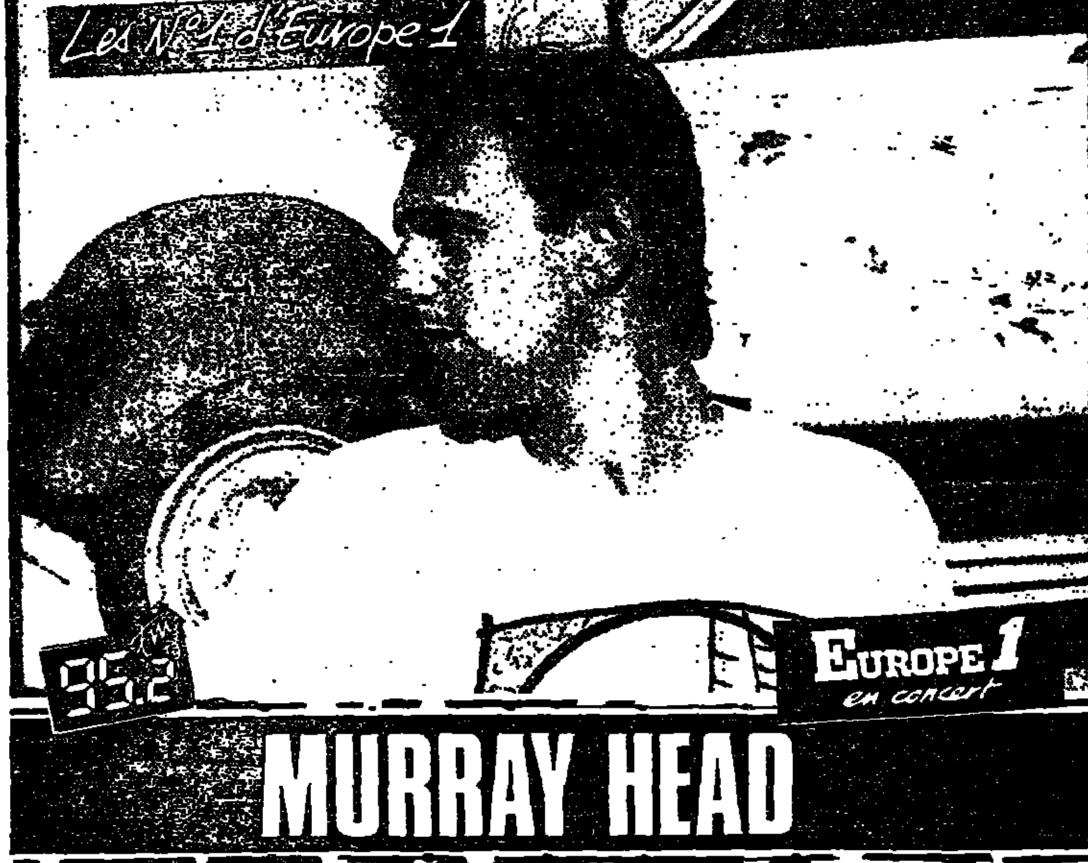
ÉGLISE St-SÉVERIN Tous les MARDIS D'OCTOBRE à 21 h 2, 9, 16, 23 et 30 octobre. Abos : 270 F Places : 60 et 80 F Location : tél. 633-87-31 3 FNACS (p.a. Valmalète)	QUATUOR VIA NOVA Le 2 : PLEYEL, LIGETTI SCHUBERT (Jeune Fille et la Mort) Le 9 : INTÉGRALE QUATUORS de MOZART avec flûte Christian Lardé BOCCHERINI Quintettes
SALLE GAVEAU Mercredi 3 octobre à 20 h 30 (p.a. Werner)	« J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS » LIVIA RÉV KODALY - DEBUSSY RAVEL - CHOPIN
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 7 octobre à 17 h (p.a. Kiesgen)	MICHELLE LECLERC orgue BACH - LŒILLET - VIERNE PROKOFIEV - GUILLOU
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 7 octobre à 18 h 30 (p.a. Valmalète)	ORCHESTRE PASDELOUP CONCERT EXCEPTIONNEL Henryk SZERYNG 3 CONCERTOS pour violon et orchestre BACH - BRAHMS SIBELIUS Dir. : Gérard DEVOS
T.M.P. Châtelet Lundi 8 octobre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	ORCHESTRE DU MAI FLORENTIN Dir. : Eduardo MATA Sol. : Cecilia GAZDIA ROSSINI - HAENDEL MAHLER
SALLE GAVEAU Mercredi 10 octobre à 20 h 30 (p.a. Werner)	« J.-M. Fournier Productions » PHILIPPE BIANCONI BACH - FRANCK DEBUSSY - LISZT
SAISON 84-85 SALLE PLEYEL CONCERTS LAMOUREUX 252, Faubourg-Saint-Honoré 563-44-34 Dimanche 14 octobre à 17 h 45 (p.a. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX Demandez le programme complet de la saison 1[er] CONCERT : le 14 oct. BEETHOVEN 9[e] Symphonie Dir. : J.-Cl. BERNÈDE
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE L.-JOUVET Lundi 15 octobre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)	Peter GOTTLIEB Christian IVALDI piano SCHUBERT : « la Belle Meunière »
SALLE GAVEAU Mardi 16 octobre à 20 h 30 (Valmalète)	Premier récital à Paris de la pianiste REGINA SHAMVILI BEETHOVEN - SCHUBERT CHOPIN - SCHUMANN GLINKA
ÉGLISE SAINT-EUSTACHE Mardi 16 octobre à 20 h 45 Locat. kiosque proche de l'église, par tél. : 656-86-42 (p.a. Valmalète)	40[e] ANNIVERSAIRE des CHANTEURS de SAINT-EUSTACHE MUSIQUE RELIGIEUSE « A CAPPELLA » PALESTRINA (Messe du Pape Marcel) JOSQUIN DES PRÉS (Miserere) SOLISTES & CHANTEURS DE SAINT-EUSTACHE Dir. : R.P. MARTIN

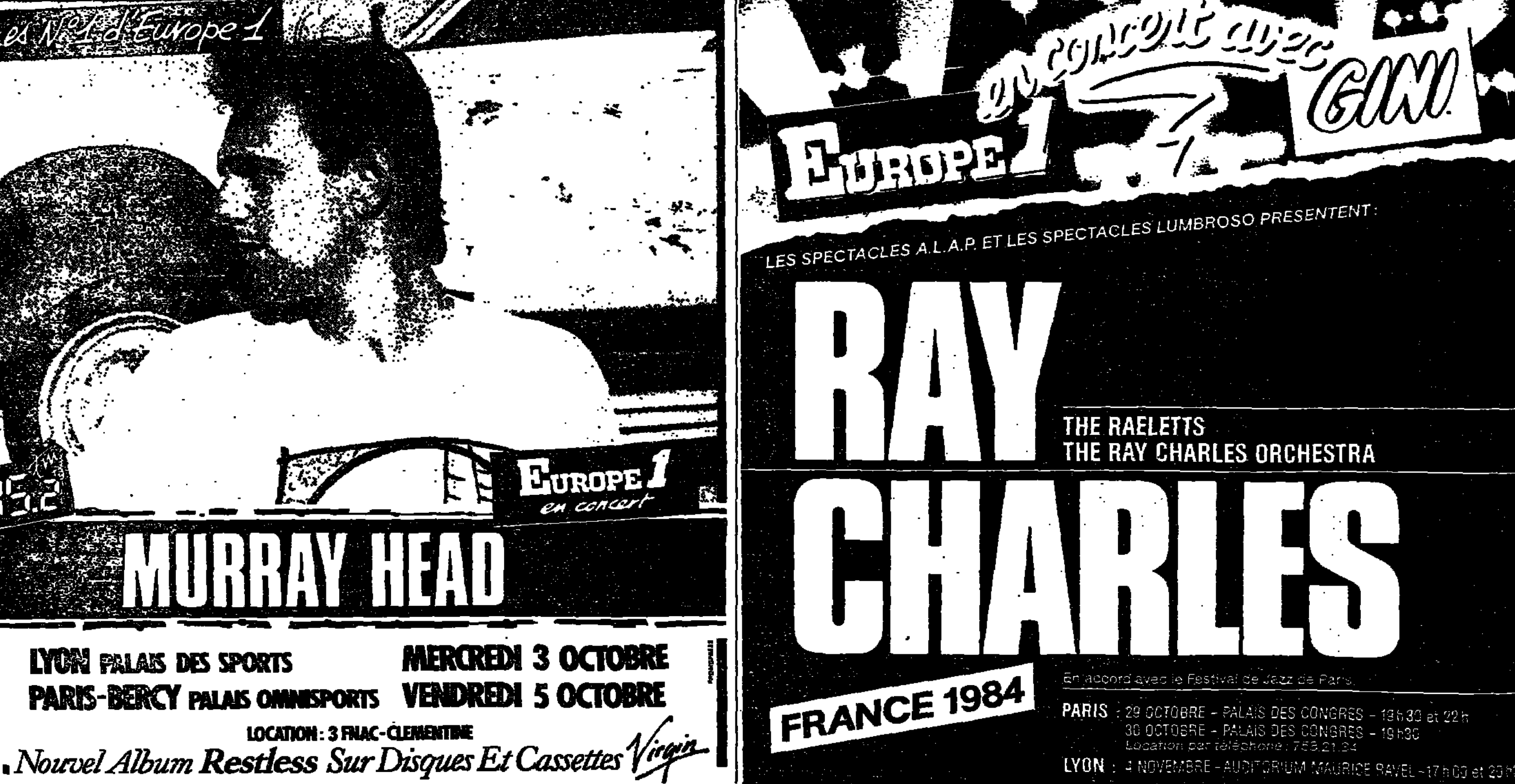
Connaissance du monde

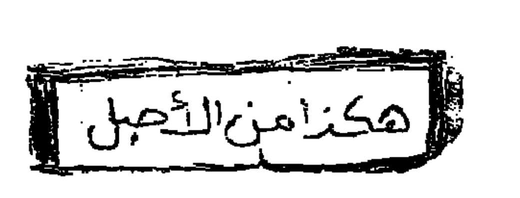
SALLES PLEYEL : Lundi 8 octobre (18 h 30) - Mardi 9 (18 h 30 et 21 heures) *Mercredi 10 (15 heures) - Jeudi 11 (20 h 30) - Vendredi 12 (15 heures, 18 h 30 et 21 heures)* - Dimanche 14 (14 h 30).

LE MONDE MERVEILLEUX DES **VOLCANS**
Récit et film de Maurice KRAFFT (volcanologue)

Dans les chaudrons du diable - Des Canaries au Kilimandjaro - Dérive des continents
Lac de lave - Geysers - Glaciers-diamants - Apothéose sur la Fournaise à la Réunion







SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Ménilmontant, de R. Guissart ; 19 h, 70 ans d'Universal : le scandale, de C. Chabrol ; 21 h, 10 ans de courts métrages français : Le parapluie de l'éléphant de mer, de P. Zucca ; L'agression, de F. Cassenti ; Les sentiers battus, de R. Salis ; Elles étaient une fois, de M. Beschet ; Arrêt sur marche, de R. Cahen ; La traversée de l'Atlantique à la rame, de J.-F. Laguionie.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-56-23). – V.f. : Richelieu, 2e (233-76-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUEELE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

FORT SAGANNE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-94-40).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (359-19-08) ; Ambassade, 8e (327-52-37).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

JAZZ BAND (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LISTE NOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA SMALA (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

STRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelle, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

ANOU BANOU LES FILLES DE L'UTOPIE, film germano-israélien d'Edna Politi, v.o., Studio St-Séverin, 5e (354-50-91).

2020 TEXAS GLADIATEUR, film américain de Kevin Maincuso. Avec David Gress, Sabrina Siani, Harrison Muller. V.o., UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOURNAL INTIME, film hongrois de Marta Meszaros. Avec Zsuzsa Czinkoczi, Anna Polony, Jean Novicki. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE MOMENT DE VÉRITÉ, film américain de John Avildsen. Avec Ralph Macchio, Noriyuki Morita, Elisabeth Shue. V.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SOUVENIRS SOUVENIRS, film français d'Ariel Zeitoun. Avec Gabrielle Lazure, Christophe Malavoy, Pierre Loup Rajot. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOP SECRET, film américain de J. Abrahams, D. Zucker, J. Zucker. Avec Omar Sharif, Jeremy Kemp, Warren Clarke. V.o., Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg-les-Halles, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LE VOL DU SPHINX, film français de Laurent Ferrier. Avec Miou-Miou, Alain Souchon, Jean Benguigui. Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxeville, 9e (770-72-90) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

COMMUNICATION

Le projet de budget de l'audiovisuel pour 1985

Fragiles équilibres

Le rapport du gouvernement sur les organismes issus de l'ORTF - publié en annexe du projet de loi de finances pour 1985 – traduit un certain retour à l'équilibre du service public de l'audiovisuel en même temps qu'il fournit quelques nouveaux *motifs* d'inquiétude.

Les sociétés de programmes et les établissements publics, en premier lieu, *disposent à présent des moyens* de gestion qui leur faisaient encore défaut depuis la réforme de 1982 : les cahiers des charges sont rédigés, la convention collective unique et un nouveau système salarial entrent en œuvre, des schémas directeurs de l'informatique et pour une politique immobilière concertée se mettent en place, les *effectifs* ont été quelque peu redéployés entre certains organismes trop *fournis* et d'autres pas assez, un effort de clarification dans la gestion, enfin, a permis d'amorcer une distinction entre les dépenses en faveur de la création et celles de fonctionnement, auxquelles des taux de progression différents d'un exercice *sur l'autre ont été* appliqués. Justement, le rapport du gouvernement relève que l'année écoulée se distingue par un petit nombre de *« conflits collectifs du travail »*.

Plus que jamais, cependant, la rigueur est de mise. Si le budget 1985 marque, globalement, une *légère progression* qui *devrait* lui permettre de gommer les effets de l'inflation *(le Monde* daté 29-30 juillet), il traduit un retrait, léger, certes, mais effectif, de l'État. Sa contribution au service public sera moindre : 130 millions de francs au lieu de 307,2 millions. Ainsi, Télédiffusion de France (TDF) devra recourir cette année à l'emprunt pour assurer la poursuite du programme de satellite de télédiffusion directe et la reconversion du réseau VHF pour la quatrième chaîne, Canal Plus (300 *millions* de francs au total). Dans le domaine des nouveaux médias, encore, il sera fait appel à la manne des PTT pour financer le développement des réseaux câblés ; il n'est plus fait allusion aux concours des collectivités locales. Enfin, le « bleu » budgétaire reste discret sur les « ressources propres » sur lesquelles les différents organismes de l'audiovisuel pourront compter l'année prochaine.

Il ne dissimule pas, en revanche, *« l'apparition de tensions de trésorerie »*. La cause ? Les usagers, de plus en plus, rechignent au paiement de leur redevance ou en diffèrent le règlement. Si bien que les rentrées d'argent ont été inférieures *« d'environ 5 % »*, soit un manque à gagner de quelque 310 millions de francs.

Il n'en faut pas plus, selon les pouvoirs publics, pour mettre à mal la trésorerie de plusieurs organismes : Radio-France, la société de radio-télévision *française d'outre-mer* (RFO) et FR3. Dans les deux derniers cas, ces difficultés auraient engendré un déficit, respectivement, de 8,5 millions de francs et de 20,7 *millions*. La situation financière de TF1 n'est pas non plus satisfaisante puisqu'elle se traduit par une perte de 10,32 millions en 1983. Le nombre des productions en cours et des stocks de « prêt-à-programmer » marque cependant une forte croissance.

C'est peut-être l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) qui traverse, pour l'heure, la passe la plus délicate : en dépit d'un fonds de roulement positif, son déficit d'exploitation atteint, en 1983, 28,5 millions de francs, les pertes se chiffrant à 4,5 millions. La gestion des fonds d'archives en serait la principale cause en même temps que des difficultés de recouvrement de créances. Quant à TDF, le rapport note que, *« si la situation financière reste saine »*, c'est *« avec une certaine tendance à se dégrader qui, si elle se poursuivait, poserait un réel problème aux sociétés de programmes du secteur public, lesquelles avaient pris l'habitude de s'appuyer sur l'établissement pour régler certaines difficultés de trésorerie »*.

Enfin, la Société française de production et de création audiovisuelle (SFP) retrouve progressivement son équilibre : la perte d'exploitation n'est plus que de 31,5 millions de francs en 1983 au lieu de 64,8 millions l'année précédente, les frais financiers sont en baisse. Ce redressement, encore inachevé, s'explique notamment par les efforts de l'Etat et des sociétés de programmes, dit le rapport du gouvernement.

Dans quelle mesure pourront-ils être maintenus et amplifiés dans l'avenir ?

ERIC ROHDE.

LES BUDGETS DES ORGANISMES (*)

(en millions de francs hors taxes)

	TDF	INA	SFP	TF 1	A 2	FR 3	RFO	Radio France	RFI	France Media Intern. (FMI)
1	1144,7	68,8	158,5	62,9	37,3	236,9	51,5	88,7	3,2	66,2
2	2445,4	375,4	1320,8	2324,1	2312,2	2381,1	526,5	1741,9	335	16,3
Dont	Diffusion : 1849,5 Transmission : 280 Études et recherches : 154 Contrôle de la réception des radios locales privées : 22 Charges générales : 101,4	Archives : 81,3 Formation : 75 Recherche : 165,4 Développement et actions extérieures : 24,7 Fonctionnement général : 38	Moyens de production : 1133 Fonctionnement général : 87,8	Information : 352,1 Programmes : 1389,4 dont 965,9 en créations Fonctionnement général : 69,4	Information : 379,1 Programmes : 1265,3 dont 955,1 en créations. Fonctionnement général : 70,4	Information : 578,3 Programmes nationaux : 689,1 dont 355,5 en créations. Programmes régionaux : 326,9 dont 228,7 en créations. Fonctionnement général : 196,3	Information : 169,9 Programmes : 223,2 Fonctionnement général : 29,6	Information : 128,3 Programmes : 961,7 Fonctionnement général : 185	Information et programmes : 145,3 Fonctionnement général : 25,3	Services commerciaux : 43,7 Diffusion culturelle et « commercial assisté » : 15,6 Fonctionnement général : 3,5
3	3822	951	2549	1420	1335	3374	771	2969	375	27

(*) Ces chiffres ne comprennent pas les crédits alloués à la Haute Autorité (13,39 millions de francs) et au Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA) (1,61 millions de francs), inscrits au budget des services du premier ministre.

1 : Crédits d'équipements ; 2 : Budget de fonctionnement ; 3 : Effectifs permanents autorisés en 1985.

FORUM DU FILM SPORTIF

Un conte masochiste

De notre envoyé spécial

Montpellier. – L'opération « Place aux sports », organisée par la municipalité de Montpellier, a donné lieu au Forum international du film sportif, présenté par la Guilde européenne du raid, au cours duquel ont été projetés gratuitement au public, du 27 au 30 septembre, dix-neuf films et cinquante spots publicitaires. Composé de champions, de dirigeants et de journalistes, le jury a été impressionné par la qualité de *Opéra vertical*, réalisé par Jean-Paul Janssen, sur l'escalade libre dans le Verdon de Patrick Edlinger, et par *Défi australien*, réalisé par Gary Holt, sur la conquête de la Coupe de l'America.

La *médaille d'or* a *néanmoins* été attribuée à un réalisateur britannique, Barry Cockroft, pour un reportage sur l'équipe de jeu à XIII de Doncaster. Celle-ci figure au livre des records, mais pour un peu glorieux exploit : le plus grand nombre de défaites consécutives. Des dirigeants et des supporters suivent cette descente aux enfers avec un humour masochiste. Ils croient toujours à la victoire. Et elle finit, bien sûr, par arriver comme la morale d'un conte pour enfants. Sans abuser *du ralenti*, comme la plupart des autres réalisateurs sportifs, Barry *Cockroft a donné au jeu et aux* acteurs de *Another Bloody Sunday (Encore un fichu dimanche)* cette authenticité exceptionnelle dépassant le réalisme pour atteindre la poésie qu'a récompensée le Forum.

ALAIN GIRAUDO.

Les journalistes CGC soulignent le caractère « inique » de la loi sur la presse

(De notre correspondant.)

Reims. – Lors de son treizième congrès national qui s'est tenu à Reims du 28 au 30 novembre, le Syndicat des journaliste CGC a de nouveau souligné le caractère *« inique »* de la loi sur la presse, ainsi que les « dangers » qu'elle présente pour *« les libertés et l'emploi des journalistes »*. Une des motions adoptées constate que cette loi *« est reconnue inapplicable par ceux-là mêmes qui l'ont votée »*.

Dénonçant la « continuité » de la politique économique et sociale *« nocive »* du gouvernement, les journalistes CGC s'engagent à demander à la Confédération générale des cadres *« de ne pas se laisser abuser par le seul changement des apparences »*. En matière de pouvoir d'achat, ils réclament une revalorisation générale des classifications dans toutes les formes de presse, de même qu'une diminution *« très importante »* des prélèvements obligatoires.

Les journalistes CGC se sont en outre indigné de la multiplication de certains *« errements »*, notamment de ce que *« des tâches journalistiques sont trop souvent confiées à des non-professionnels »*. Enfin, ils demandent une intervention énergique des autorités françaises pour la libération de Jacques Abouchar, le journaliste d'Antenne 2 retenu en Afghanistan.

Le bureau national du SJ-CGC, reconduit pour la plupart des postes, comprend : *président :* Charles Laprévote *(Est républicain)* ; *secrétaires généraux :* François Varenne *(le Figaro)* et Didier Boileau *(le Courrier picard)* ; *délégués nationaux :* Daniel Pautrat (TF 1) et Tarik David *(l'Echo républicain)*, trésorier : Jacques Jacquet.

Mardi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.
N° 4. Ombres fuyantes.
Quatrième volet de l'expédition consacrée aux Indiens. Stupeur ! Aucun dialogue entre le commandant et les Indiens. Un regard colonisateur.

21 h 30 Magazine : Domino.
De Teri Wehn-Damisch.
Ça swingue dans l'Hexagone, un reportage de Lise Deramond et Claude Grinberg sur la jeune génération des artistes français contemporains. Soixante-dix peintres, vidéastes, designers, photographes, dessinateurs, graphistes.

22 h 25 Concert.
L'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch, interprète la « Symphonie n° 4 » de Schumann, et « Variation sur un thème de Paganini », de B. Blacher.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.
De Luce Perrot.
« La Perdriole », d'Alain Demouzon.

23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : la Dérobade.
Film français de D. Duval (1979), avec Miou-Miou, M. Schneider, D. Duval, N. Arestup, B. Ariel.
Une jeune fille qui s'ennuie en banlieue tombe amoureuse d'un souteneur qui l'oblige à se prostituer. Vivant un enfer, elle cherche à s'en sortir. Ce film est inspiré d'un récit autobiographique de Jeanne Cordelier. Il est traité avec honnêteté mais son atout majeur est l'interprétation de Miou-Miou.

22 h Débat : la prostitution.
Avec l'écrivain Benoîte Groult, Edith Neveu (avocate), Max Chateil (auteur du livre le Corps prostitué*), Paul Weisduch, procureur, Agnès Laury, ancienne prostituée, Martine, prostituée, et Christelle, call-girl.*

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Moi y'en a vouloir des sous.
Film français de J. Yanne (1972), avec J. Yanne, B. Blier, N. Calfan, M. Serrault, J. François, F. Ledoux (Rediffusion).
L'adjoint d'un homme d'affaires renvoyé par son patron se sert d'un syndicat ouvrier dont son oncle est le chef pour monter une entreprise capitaliste. Une comédie satirique dont l'humour noir est trop souvent désamorcé par le mépris que Jean Yanne manifeste envers les personnages, sauf le sien, bien sûr.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Une bonne nouvelle par jour.

22 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD ; 17 h 10 Ciné 16 : Au-delà du miroir ; 18 h 40 Portrait : Arletty ; 18 h 55 Dessin animé : Bulle ; 19 h Série : Une colonne à la cinq ; 19 h 15 Informations ; 19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dialogues : Les crises se ressemblent-elles ? avec Alain Minc et Fernand Braudel.

21 h 45 Lectures : Jules Supervielle.

21 h 50 Musique : Les amis de la musique de chambre, Jorge Bolet, pianiste américain.

22 h 30 Nuits magnétiques : Tango à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Centre Georges-Pompidou le 18 mai 1984) : « Alto-septuor » de Masson, « Spectres parisiens » de Machover, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. P. Burwick, sol. G. Caussé, alto, D. Simpson, violoncelle, P.V. Artaud, flûte, P. Petit-Didier, cor.

22 h 25 Concert (en simultané avec TF1) : « Variations sur thème de Paganini » de Blacher, « Symphonie n° 4, en ré mineur » de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch.

23 h 20 Jazz-Club (en direct du New Morning à Paris) : J. Kuhn, piano, D. Humair, batterie, J.-P. Celea, contrebasse.

Mercredi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.

11 h 50 La une chez vous.

12 h Feuilleton : Nans le berger.

12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 40 Vitamine.

16 h 25 C'est super

16 h 45 Hip-hop.

16 h 55 Microludic.
Jeux vidéo et jeux sur micro-ordinateurs.

17 h 25 Jack spot.

17 h 50 Journal.

18 h Des jouets par milliers.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Magic Hall. De Gérard Majax.

19 h Cocoricocoboy.

19 h 15 Tirage du Loto.

19 h 20 Journal.

19 h 53 Tirage du Loto.

19 h 58 Football : Coupe d'Europe.
Match retour Auxerre-Lisbonne.

21 h 45 Branchés musique.
Emission de G. Foucaud.
Avec Téléphone, Daho, Karim Kacel. Avec Michèle Torr, Michel Leeb, Jacques Dutronc, Chris de Burgh, Hervé Vilard...

22 h Journal.

22 h 20 Série : Scènes de la vie conjugale.
d'I. Bergman. N° 4 : la Vallée des larmes. Avec L. Ullmann, E. Josephson, B. Anderson...
Le temps passe. Le couple se retrouve. Retrouvailles embarrassées, maladroites. Marianne semble aller mieux, Johan moins bien. Le roman de la vie conjugale continue, grave, tendre.

23 h 10 Une bonne nouvelle par jour, de Brice Lalonde.
Les salariés décident de leurs augmentations de salaires.

23 h 15 Prélude à la nuit.
« Pièce en concert pour violoncelle et orchestre », de Couperin, par l'Orchestre de chambre de J.-F. Paillard.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Dessin animé : Wattoo-Wattoo.

14 h 15 Récré A2.
Les devinettes d'Epinal ; la Pimpa ; les Quat'z'amis ; les Petites Canailles ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Buster Keaton ; le Tour du monde en quatre-vingts jours.

16 h 50 Micro Kid.

17 h 25 Les carnets de l'aventure.

18 h Platine 45.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Manipulations
réal. M. Pico. Avec F. Cluzet, M. Dejoux, P. Le Person.
Comment le noyau le plus dur d'une organisation terroriste est infiltré par deux inspecteurs, eux-mêmes manipulés par le commissaire Saint Blancat. Où l'on découvre que les méthodes policières finissent par ressembler à celles des terroristes ; mais les réflexions psychologiques de l'inspecteur sont un peu longues.

22 h 10 Magazine : Cinéma, cinémas
de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Portrait de Youssef Chahine, cinéaste égyptien, de Henri Alekan, chef opérateur, de l'acteur Peter Falk et de Pascale Ogier, qui vient d'obtenir à Venise le Prix d'interprétation féminine pour le film d'Eric Rohmer « les Nuits de la pleine lune » ; dernière interview de Richard Burton pendant le tournage de « 1984 », film de Michael Radford ; interview de Woody Allen à propos de la sortie à Paris de « Broadway Danny Rose » ; portrait de Nastassia Kinski (sous réserve) ; « les Dix d'Hollywood » : petit film tourné par John Berry en 1950 sur les dix premiers exclus de Hollywood par le maccarthysme.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Ring-parade - Cadence 3
de G. Lux et Leila Milcic.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD ; 17 h 10 Dessin animé : Belle et Sébastien ; 17 h 30 Mon ami Guignol ; 17 h 50 Série : Les molécules ; 18 h Magazine du rock : Rocking chair ; 18 h 30 Vie régionale ; 18 h 55 Dessin animé : Bulle ; 19 h Série : Une colonne à la cinq ; 19 h 15 Informations ; 19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Nourriture et société.

7 h 30 Revue de presse.

8 h Les chemins de la connaissance : Une semaine avec Jurgis Baltrusaitis ; à 8 h 33, La fête hindoue.

8 h 50 Echec au hasard.

9 h 5 La matinée des sciences et techniques.

10 h 30 Le livre, ouverture sur la vie : Présentation du nouveau mensuel de lecture « Je bouquine ».

10 h 50 Musique : Louis Spohr (à 16 h 3 et 20 h 30).

12 h 5 Agora.

12 h 45 Panorama.

13 h 30 Instantané, magazine musical.

14 h 30 Dramatique : « La main brune », de A. Conan Doyle ; adapt. E. Loria ; avec C. Rich, J. Leuvrais, M. Teynac...

15 h 30 Un musée, un chef-d'œuvre : Canaletto au musée Cognacq-Jay.

18 h Le cri du homard.

18 h 15 L'école des parents et des éducateurs.

18 h 30 Feuilleton : Le grand amour de F.-M. Dostoïevsky.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Perspectives scientifiques : Nombre et temps.

20 h Les enjeux internationaux.

20 h 30 Musique : Louis Spohr (*célébration du bicentenaire*).

22 h 30 Nuits magnétiques : *Mi-temps.*

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Pierre Monteux.

7 h 10 Actualité du disque.

9 h 5 Le matin des musiciens : Moussorgski, Tchaïkovski, Cui, Borodine, Balakirev, Rimski-Korsakov.

12 h 5 Concert (donné le 9 janvier 1984 à la salle Gaveau à Paris) : œuvres de Dukas, Delerue, Gömingnene, Tomasi, Casterede, Hasquenoph, Dubois, Jolivet, par la Grande Fanfare de cuivres de l'Orchestre national de France, dir. E. Pistorio.

13 h 32 Les chants de la terre.

14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Vallet, Weiss, Granados, Walton, Villa-Lobos, par F. Brekelmans, guitare.

15 h Après-midi des musiciens : Mozart à Prague ; œuvres de Mozart, Dusek.

17 h Histoire de la musique.

18 h L'imprévu.

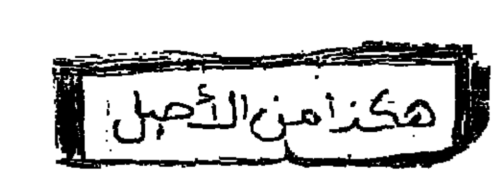
19 h Le temps du jazz : à 19 h 15, feuilleton : la chanson de Louis ; à 19 h 25, Intermède ; à 19 h 30, Où jouent-ils ?

20 h Musique contemporaine : magazine.

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Sonate n° 6 » de Mendelssohn, « Symphonie n° 9 » de Widor, « Variations sur un thème » de Clément Janequin, « le Jardin suspendu », « Litanies », « Choral dorien », « Deux danses à Agni Yavishta », « Trois danses : joies, deuils, luttes » de Alain, par M.-C. Alain, orgue. Pendant l'entracte : « Préludes pour piano », de Messiaen, par M. Beroff.

22 h 34 Programme musical : œuvres de *Milhaud, Varèse.*

23 h Les soirées de France-Musique : à 23 h 10, « Verveine-Scotch » ; à 1 h, Poissons d'or.

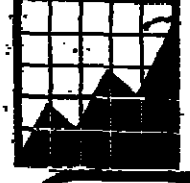


	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IBM France recherche
DES CHEFS DE PROJETS ROBOTIQUE

Pour l'étude de techniques et d'applications avancées.

FORMATION :
• Ingénieur électronicien avec option automatique et connaissance de la micro-informatique.
ou
• Ingénieur mécanicien avec une formation complémentaire en automatique et informatique.

Une expérience professionnelle dans le domaine de la robotique, et une bonne pratique de l'anglais sont indispensables.
Ces postes comportent une affectation initiale au Centre de compétence robotique de notre usine de BORDEAUX.
L'affectation ultérieure est prévue à notre usine de MONTPELLIER.

Les lettres de candidatures et C.V. doivent être envoyés à :
USINE IBM, Service du Personnel. B.P. 27 CANEJAN - 33610 CESTAS

MASH

Un audit sous le soleil !

Vous êtes diplômé Ecole Supérieure Commerce ou Gestion + DECS Comptabilité et vous avez valorisé cette formation par une première expérience en cabinet d'audit ou au sein d'une Direction Financière d'entreprise.
Rejoignez un groupe industriel de taille internationale dans un secteur en pleine restructuration pour devenir notre :

Audit comptable et financier

Vous assurerez, sous la responsabilité du Directeur Financier, la mise en oeuvre de la politique d'audit interne récemment définie et aurez toute latitude pour proposer les modifications et améliorations nécessaires à son développement.
La mission proposée permettra à un cadre position III A d'évoluer dans un poste autonome et responsable.
Le poste basé sur la Côte d'Azur implique des déplacements fréquents.



Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo à
GESTION ET METHODES
CONSULTANTS D'ENTREPRISES.
1 bis place du Commerce 75015 Paris.
chargé du recrutement.

ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE AGRICOLE
localisé dans un chef lieu de département de la région **MIDI - PYRENEES**
recherche pour mise en oeuvre de systèmes informatiques temps réel, bases de données

jeunes diplômés d'enseignement supérieur

école d'ingénieur ou formation universitaire scientifique,
désirant s'orienter vers l'informatique de gestion
après une formation complète assurée par nos soins.
Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 11669
à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

Ingénieur d'affaires en agro-alimentaire



RHONE-ALPES

Filiale de trois entreprises à vocations complémentaires, notre société est en pleine croissance.
Nous concevons et réalisons des **installations pour le traitement des liquides alimentaires.** C'est un marché vaste : agro-alimentaire, pharmacie..., où nos atouts, *la créativité, l'innovation, la souplesse* sont largement reconnus.
Sous la responsabilité directe du PDG, vous serez *le moteur principal de notre développement.*
Votre action se situe à deux niveaux.
Commercial et marketing : vous entretenez des *relations suivies avec la clientèle existante, vous* développez de nouvelles affaires, vous valorisez les références acquises, en un mot vous *accroissez notre notoriété.*

Technique : vous faites preuve de créativité et concevez des systèmes novateurs.
Ingénieur automaticien ou ingénieur agro-alimentaire, vous possédez une expérience de 5 ans au moins dans la construction d'ensembles, acquise chez un grand de l'agro-alimentaire, dans un cabinet d'ingénierie ou chez un constructeur.
Vous connaissez bien les procédés techniques alimentaires, vous savez comprendre le besoin d'un client et imaginez des solutions adaptées.

Ecrivez sans tarder avec CV, photo et rémunération, sous la réf. 582, à Joëlle Khuat Duy qui *nous aide dans cette recherche.*

HAY *Managers* *94 rue Servient 69003 Lyon.*

média-system

INDUSTRIE CHAMPENOISE
fabriquant entre autres
GROUPES ÉLECTROGÈNES DIESEL
et GROUPES MOTO-POMPES,
ayant une bonne image de marque
offre poste vacant en raison départ en retraite, de

CHEF DES VENTES MÉTROPOLE

SOUS L'AUTORITÉ DIRECTE DU D.G.

Il sera responsable de son C.A., aura à animer un réseau d'inspecteurs commerciaux, un bureau technico-commercial et à gérer le budget du service.

Ce poste conviendrait à candidat 40/45 ans, ayant une formation commerciale supérieure associée à une expérience professionnelle dans l'électricité.

Pour élément de valeur assumant pleinement ses fonctions dans bonne ambiance,
POSSIBILITÉ D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE.

Il sera répondu à toute lettre man. accompagnée d'un c.v. dét. ind. derniers émoluments perçus, adr. s/réf. 8301 à
B.E.O.
34, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE LOTISSEMENT
recherche pour ses Agences de
VERSAILLES et VALENCE

ingénieur VRD

Ingénieur T.P. *ou équivalent,* il aura pour mission de monter les dossiers de lotissement, contrôler les travaux confiés aux bureaux d'études, négocier avec les entreprises.

prospecteur foncier

Diplômé de l'enseignement supérieur, il sera chargé de rechercher et négocier de nouvelles opérations de lotissement.

Ces deux postes requièrent une expérience dans des emplois similaires, et nécessitent des déplacements dans les départements limitrophes.

Envoyer c.v., photo et prétentions en précisant le poste qui vous intéresse à *FRANCE LOTS S.A.*
• Pour VERSAILLES :
Mr Roché - 3, rue du Maréchal Delattre de Tassigny *78150 Le Chesnay,*
• Pour VALENCE :
Mr Barioz - 8, rue Championnet 26000 Valence.

FACOM

LEADER EUROPEEN
DE L'OUTILLAGE A MAIN recrute pour son établissement d'EZY SUR EURE
à 80 km à l'Ouest de Paris :
• au sein de son département mécanique, un

jeune INGENIEUR INDUSTRIALISATION

Diplômé d'une Grande Ecole à dominante mécanique et possédant une première expérience de l'usinage de série.
La mission porte sur l'industrialisation de produits nouveaux, l'étude et la mise en œuvre des technologies adaptées, les méthodes évoluées de gestion de production.
Réf. FA/INDUS

• *au sein de son département «Equipement* Garages», un

BTS DUT METHODES

de formation mécanique ou électrotechnique.
Il participera à l'analyse de la valeur lors de la création des produits et veillera à la normalisation des composants. Il concevra l'outil de production (outillages, postes, effectifs...).
Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant eu des expériences de même type.
Réf. FA/METHODES

Ecrire avec C.V. explicite
sous référence choisie à CETAGEP
30, avenue Amiral Lemonnier
78160 MARLY LE ROI
MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS DE RECRUTEMENT

CETAGEP

SOCIÉTÉ FABRICATION ET DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES
recherche

CHEF COMPTABLE

Pour assurer Direction du service comptable équipe sur IBM 34.
Grande expérience de la fonction et formation à l'informatique indispensable.
Disponible rapidement.
Adresser C.V. détaillé avec photo et rémunération actuelle s/réf. 117.905 à AGENCE HAVAS, 83100 TOULON.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES
recherche

HOMME ou FEMME

Capable de s'intégrer rapidement et prendre responsabilité au sein d'une équipe d'intervention en conseil de gestion et contrôle des comptes d'entreprises adhérentes.

- Niveau : E.S.C. ou maîtrise Sciences éco ou équivalent + D.E.C.S. complet.
- Expérience professionnelle souhaitée.
- Nombreux déplacements dans région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Voiture indispensable.

Envoyer curriculum vitae avec photo + prétentions à :
A.F.R.C.A. - Provence-Alpes-Côte d'Azur, B.P. 1. 13330 PÉLISSANNE.

futur directeur financier

F 200.000+

Une jeune Société à forte croissance dans le domaine de la robotique, filiale d'un puissant groupe multinational, implantée dans une ville agréable du **VAL DE LOIRE** recherche son FUTUR DIRECTEUR FINANCIER.

Au sein d'une équipe de direction jeune et dynamique, il prendra progressivement en charge la comptabilité générale et analytique, les budgets, le contrôle de gestion, la trésorerie, les déclarations fiscales et sociales, le développement des applications informatiques.

Ce poste est une réelle opportunité pour un jeune candidat de formation Ecole de Commerce *+ DECS ou équivalent, pratiquant couramment* l'anglais et ayant acquis une première expérience en milieu industriel.

Adresser dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. + photo (retournés), prétentions sous réf. **20.625-M** à H. CARON

CLA RECRUTEMENT
56 RUE DE PONTHIEU 75008 PARIS
CLA

INGENIEUR
L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?

Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.





régie presse
Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse Ing. 7, rue Montessuy, Cedex 75382 PARIS Cedex 07.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important groupement d'organismes de promotion et de gestion immobilières situé à Saint Quentin (02) recherche le :

cadre financier HF

qui aura la responsabilité de l'ensemble des fonctions correspondantes et du contrôle de gestion.

Dépendant directement de la Direction Générale, il aura pour mission de contrôler les équilibres fondamentaux, de les projeter et de contribuer à promouvoir un esprit de performance dans les différentes fonctions de l'entreprise.

Précis, méthodique, réaliste et expérimenté, le candidat aura une formation supérieure et des qualités d'initiatives, de contacts humains et d'organisation.

Rémunération en rapport avec la valeur du candidat.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :

ajs 12, Boulevard Roosevelt 02100 SAINT QUENTIN

pmp



Seita

Société nationale employant 8 500 personnes, réparties en 40 établissements sur toute la France, nous recherchons pour structurer notre développement un

Jeune contrôleur de gestion

LE MANS

Vous aurez pour mission d'établir les budgets, de suivre et contrôler les réalisations, d'analyser les écarts et d'améliorer les outils. Vous travaillerez *dans notre unité de fabrication qui se situe au Mans.*

Issu d'une école supérieure de commerce, vous serez amené, après une période de formation, à prendre des responsabilités faisant appel à votre esprit d'analyse et de synthèse, à votre sens des initiatives, à votre savoir-faire relationnel et à votre goût pour le travail en équipe.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo et rémunération actuelle), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 4671M, 55 Av. Bugeaud - 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Benson

Société du Groupe Schlumberger, leader international de l'informatique graphique :

Créer la fonction personnel

Pour notre établissement situé près de **La Baule**, nous recherchons

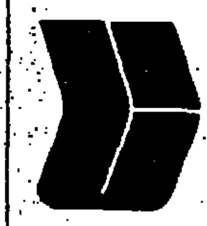
Un jeune chef de personnel

Ayant 3 à 5 ans d'expérience en milieu industriel.

Vous aurez à mettre en place et développer la totalité de la fonction.
Plus qu'un gestionnaire vous serez un conseiller.
Nous souhaitons une personne de formation supérieure (sciences politiques, droit, école de commerce), reconnue pour son dynamisme et son sens du contact.
Suivant votre réussite, de larges possibilités d'évolution sont offertes dans un groupe à vocation internationale. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer votre dossier de candidature (CV manuscrit et prétentions), à la Direction du Personnel de Benson sous réf. 3062, 1 rue Jean Lemoine, ZI Des Petites Haies, 94015 Créteil.





la recherche chez un leader de l'alimentaire

Unisabi, premier fabricant d'aliments préparés pour animaux familiers, à la pointe du progrès technologique dans l'industrie agro-alimentaire recherche des ingénieurs jeunes et solides pour rejoindre son département recherche et développement.
Unisabi, société française du groupe international MARS inc. fabrique et commercialise des marques aussi performantes que PAL, FROLIC, CANIGOU, LOYAL, WHISKAS, BREKKIES, RON RON.

Unisabi, ce sont 1000 employés, 3 usines récentes aux installations performantes, plus de 2 milliards de francs de chiffres d'affaires, une croissance soutenue (+ de 20%) un volume à l'export de 20%.

Avec des objectifs de qualité et d'efficacité, *95 personnes dont 30 cadres se consacrent à une recherche* appliquée dans le domaine des produits, des emballages et des procédés de fabrication.
Les ingénieurs se voient confier très rapidement des sujets de recherche pour l'avenir de l'entreprise.
Ils disposent de ressources importantes leur permettant de mettre en œuvre leurs projets.
La communication est directe et facilitée par un travail d'équipe : les ingénieurs de ce département sont en relations étroites avec les autres départements en particulier les Achats, le Marketing, la Fabrication ainsi qu'avec les fournisseurs.

INGENIEUR PROCESS

MISSION :
Vous concourrez à un programme d'analyses d'un procédé de fabrication, entreprendrez les recherches d'amélioration pour proposer les solutions adaptées

PROFIL :
Vous avez :
- Le niveau Ingénieur Génie Alimentaire ou Chimique, vous êtes *débutant ou possédez déjà une expérience notamment en procédés* d'extrusion.

Ce poste est à pourvoir dans la région d'Orléans.

Réf. RD1
(150.000 +)

INGENIEUR ASSURANCE QUALITE

MISSION :
Vous serez le garant de la qualité de la production de l'usine de Strasbourg (110 000 tonnes/an)
Vous animerez un service de 17 personnes
Vous serez directement impliqué dans les projets de l'usine, vous y apporterez votre expertise de la qualité et serez l'interlocuteur "Département Recherche" auprès de l'équipe de cette unité

PROFIL :
Vous avez
- Le niveau ingénieur chimie ou biochimie
- Une expérience industrielle de 2 ans, si possible dans une fonction qualité, *mais pas exclusivement alimentaire*

Ce poste est à pourvoir dans la région de Strasbourg.

Réf. RD2
(180.000 +)

RESPONSABLE SERVICE RECHERCHE EMBALLAGE

MISSION :
Vous développerez notre avance technologique dans le domaine de l'emballage (boîte métal, papier, carton, plastique) par l'animation d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens. Vous aurez à promouvoir vos projets auprès des fournisseurs et des responsables dans l'entreprise.

PROFIL :
Vous avez :
- Le niveau ingénieur *Arts et Métiers ou Industries Alimentaires* ou équivalant.
- Une expérience technique probante et diversifiée d'au moins 5 ans, au cours de laquelle vous avez mis en œuvre vos capacités d'innovation.
- Une expérience réussie d'animation d'une équipe

Ce poste est à pourvoir dans la région d'Orleans

Réf. RD3
(220.000 +)

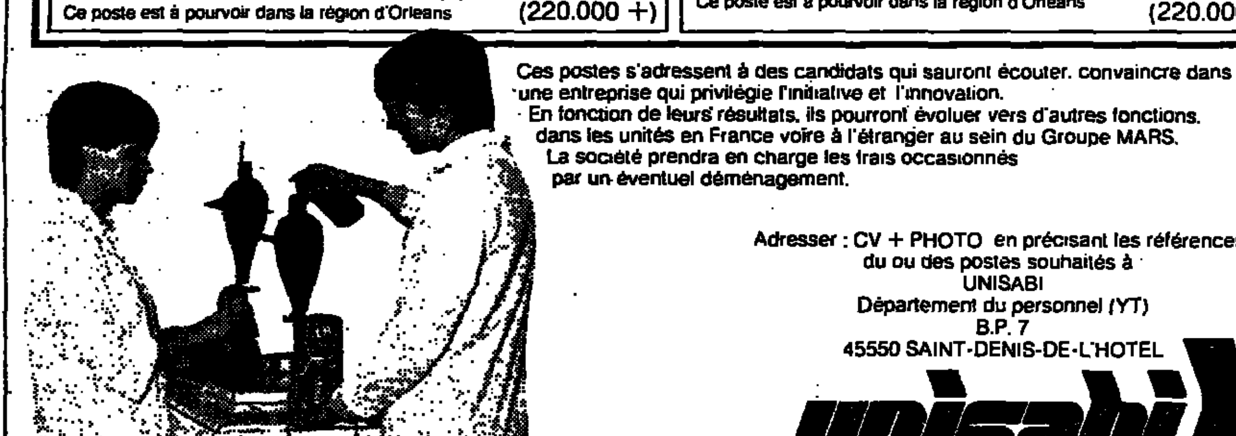
RESPONSABLE DEVELOPPEMENTS TECHNIQUES

MISSION :
Vous serez l'initiateur du développement technologique de nos installations recherchant et concevant des techniques de fabrication et des équipements adaptés aux exigeances de performance et de qualité.

PROFIL :
Vous avez
- Le niveau ingénieur Arts et Métiers, Industries Alimentaire ou équivalent
- Une expérience de 3 a 5 ans d'ingénieur de projet ayant realisé des installations innovantes et performantes

Ce poste est à pourvoir dans la région d'Orléans

Réf. RD4
(220.000 +)



Ces postes s'adressent à des candidats qui sauront écouter, convaincre dans une entreprise qui privilégie l'initiative et l'innovation.
En fonction de leurs résultats, ils pourront évoluer vers d'autres fonctions, dans les unités en France voire à l'étranger au sein du Groupe MARS.
La société prendra en charge les frais occasionnés par un éventuel déménagement.

Adresser : CV + PHOTO en précisant les références du ou des postes souhaités à
UNISABI
Département du personnel (YT)
B.P. 7
45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

unisabi

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

La maintenance à l'heure des investissements

Ce groupe multinational, l'un des leaders mondiaux de la pharmacie, intensifie ses investissements en France : son usine-modèle, implantée en Normandie depuis plusieurs décennies, a pour objectif de tripler sa production en 3 ans !

Le parc machines va se renforcer en équipements sophistiqués, faisant appel à des techniques de pointe (électronique, automatismes). Il est donc nécessaire d'accroître en parallèle le potentiel du service entretien et maintenance, notamment au plan organisationnel et technique.

L'AM qui prendra cette responsabilité vitale pour la réussite du programme peut se prévaloir d'une expérience de l'ordre de 4 à 5 années dans la fonction. C'est un homme de poids et d'envergure, proche du terrain et des hommes. Il a des talents d'organisateur et d'animateur et se sentira en phase avec les exigences particulièrement affirmées de l'entreprise en matière de qualité. Les consultants du cabinet Sirca étudieront avec intérêt sa candidature. Merci de leur écrire sous référence 202 550M en joignant CV et en indiquant votre niveau actuel de rémunération.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Nous intervenons depuis plus de cinquante ans sur des marchés durables, et en bonne santé ; nous y occupons une place prépondérante en France et à l'Etranger (C.A. consolidé : 2,3 milliards).
Nous recherchons

l'Adjoint de notre chef Comptable

Outre le DECS ou équivalent, vous êtes titulaire du certificat supérieur Juridique et Fiscal, vous connaissez le nouveau plan comptable, êtes familier de l'informatique répartie sur écran, et du micro-ordinateur.

Nous vous confierons pour débuter la responsabilité directe de :
- la comptabilisation des immobilisations
- notre Service Trésorerie

Rigueur, Méthode et Organisation, Aptitude au commandement sont des qualités indispensables dans la fonction proposée. Le poste est basé à Paris, mais nécessitera des déplacements en Province auprès de nos établissements décentralisés. Notre groupe, par ses dimensions nationales et internationales, laisse envisager d'intéressantes opportunités.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous Réf. 806 à CURRICULUM 26, rue du 4 Septembre, 75002 PARIS qui nous la transmettra en toute confidentialité.

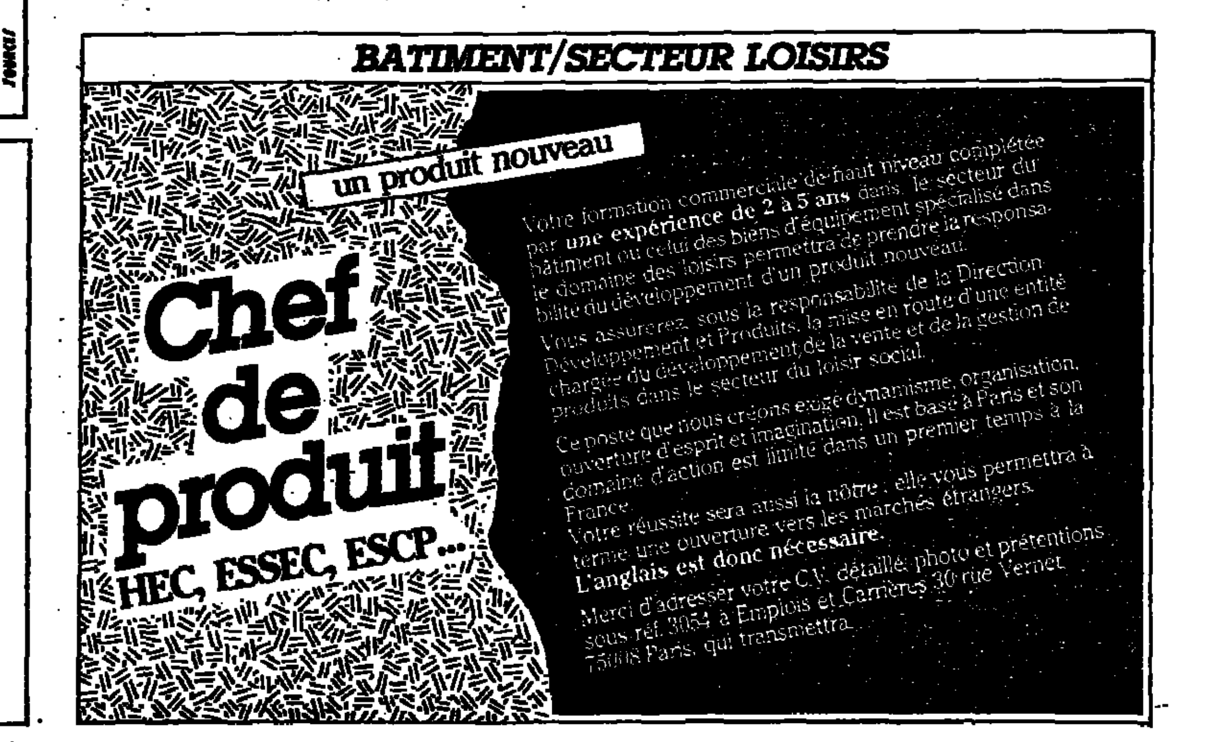
CONTROLEUR de GESTION

Importante Société d'Electronique en pleine expansion (850 personnes), filiale d'un des plus grands groupes industriels privés français, notre contrôleur de gestion recherche son SUCCESSEUR.

Placé dans un premier temps sous son autorité, vous participerez à la conception, au développement et au suivi d'un système performant. Rapidement vous serez autonome et ouvert à d'importantes responsabilités.
La qualité de notre proposition nous permet d'être exigeant : vous possédez une formation école de gestion (option finance) et *une première expérience significative. Mais nous serons avant tout* attentifs à vos qualités personnelles : goût de l'entreprise, homme de contact, d'écoute et de service, vous disposez d'une réelle puissance de travail.

Nous étudierons en toute discrétion votre dossier qui témoignera de votre motivation pour ce véritable challenge (CV, photo et prétentions) sous référence 1883 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BATIMENT/SECTEUR LOISIRS



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre du plan de développement de son

DEPARTEMENT CONSEIL EN SYSTEMES D'INFORMATION ET TECHNIQUES NOUVELLES

le groupe



(850 p, 320 MF) recherche plusieurs

CONSULTANTS

Profil souhaité :

Ingénieurs Grande Ecole (X, Centrale, Mines, HEC,...),
qualités relationnelles et de rigueur intellectuelle, aptitude à promouvoir le changement.

Missions :

- Planification stratégique et/ou opérationnelle du système d'*information/communication*
- Etude, conception, mise en place de systèmes intégrant les techniques de traitement de l'information (réseaux, vidéotex, bureautique, B.D. réparties...)
- Etudes d'opportunité, expertises, audit
- Management, développement des organisations

En sus du développement personnel et professionnel associé au métier de Conseil, les candidats peuvent tabler sur des possibilités d'évolution motivantes au sein d'une structure engagée dans des secteurs d'avenir (productique, *génie logiciel, intelligence artificielle,...*)

Les dossiers de candidature seront étudiés confidentiellement par M. D. ROUZAUD 135, rue de la Pompe 75116 PARIS



Curriculum

INFORMATIQUE... DEPART POUR UNE CARRIERE

JEUNES DIPLÔMES DE GRANDES ECOLES

GESTION OU SCIENTIFIQUE
Commencez votre carrière comme

ANALYSTES

Selon vos compétences et affinités, vous trouverez ensuite de nombreuses possibilités d'évolution de carrière, dans les différentes branches du groupe, en France et à l'étranger.



Des passerelles entre métiers, entre pays, entre sociétés

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo)
- sous référence 803 -
SAINT GOBAIN INFORMATIQUE
Les Miroirs Cédex 27 - 92096 Paris La Défense.

Curriculum

Rejoignez une importante banque privée !

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons

Cadre confirmé

Vous justifiez de **plusieurs années d'expérience d'audit** interne dans une entreprise ou un cabinet d'expertise comptable.

Nous vous confierons l'animation d'un service de contrôle.

Des perspectives d'évolution de carrière *intéressantes seront proposées à un cadre compétent* et dynamique. (Réf. M/3176A)

Cadre « immobilier » expérimenté

Nous vous confierons, au sein de l'équipe actuelle, la gestion d'immeubles, de bureaux et, le cas échéant, la recherche d'investissements immobiliers.

Plusieurs années d'expérience, du dynamisme et une *grande rigueur* sont requis. (Réf. M/3176B)

* * *

Pour les deux postes, une formation universitaire (ou similaire) serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



GROUPE MORY

Nous sommes, avec près de 10.000 personnes et plus de 100 agences en France et à l'Etranger, l'un des leaders des Transports Nationaux et Internationaux. Nous vous proposons une opportunité de poste au sein du Réseau STOCKAGE INDUSTRIEL ET DISTRIBUTION

contrôleur de gestion — PARIS

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier et en relation étroite avec les Exploitants sur tout le territoire, vous êtes chargé d'étudier, de concevoir et de mettre en place la fonction Contrôle de gestion au sens large : procédures homogènes, établissement des budgets, tableaux de bord, suivi des réalisations, audit des comptabilités d'exploitation, études économiques, etc. Il est requis : *un diplôme d'études supérieures, (G.E. d'ingénieurs* ou de Commerce), une formation axée sur la Gestion (I.S.A., I.C.G., I.A.E. etc.), une expérience de 3-4 ans minimum, de préférence dans le secteur de la grande distribution, une personnalité forte pour innover et former. Nombreux déplacements. Poste évolutif.
Adressez votre candidature (C.V., lettre man., sal. act., tél. pers.) en précisant la référence 61CM à



Hervé Le Bout Consultants 11, rue La Boétie - 75008 Paris - Tél. : 265.38.39

AFCOREM

4, rue Massenet 75116 Paris — **etap**

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable des ressources humaines et des relations sociales en usine
référence IS 168 AM

UN DES TOUT PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS propose une carrière évolutive dans la fonction "personnel".

Le candidat retenu, diplômé d'une grande école de gestion *ou d'ingénieur, aura une* première expérience dans cette fonction et sera à la fois capable et désireux d'assumer, avec autonomie et initiative, l'intégralité des responsabilités de personnel : administration, gestion des ressources humaines, relations sociales.

Il commencera sa carrière dans le Groupe, dans une usine de 230 personnes, *et il* devra avoir le potentiel pour assumer rapidement des fonctions identiques dans des unités de 1000 à 2000 personnes.
Des qualités de rigueur, d'autorité naturelle et de contact sont indispensables.

Premier poste : région Grenoble.

Jeune ingénieur organisateur animateur réalisateur
référence HR 167 AM

PERNOD

La *réussite* de notre Société c'est le marketing, ce sont nos usines modernes, nos méthodes de gestion informatisées, mais c'est aussi notre service Organisation performant.

Nous recherchons un **jeune Ingénieur** capable de diriger avec dynamisme, initiatives et efficacité, le service Organisation.
De formation ingénieur grande école (ECP - Mines - AM...), il devra disposer d'une *expérience de 3 à 5 ans en organisation (dominante industrielle appréciée)* acquise au sein d'un Groupe important ou dans un Cabinet de forte *notoriété*, utilisant des *méthodes modernes d'informatique et de bureautique.*

Son envergure personnelle, ainsi que ses qualités de contact, d'animation et d'ouverture lui permettront d'être un **interlocuteur apprécié dans tous les domaines de *l'entreprise* et à tous les niveaux.**
Réelles perspectives d'avenir dans la Société ou dans le Groupe.
Lieu de travail : Créteil (94).

Membre de Syntec

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES SEMI-CONDUCTEURS
Ingénieur de production fort potentiel
référence MW 172 AM

UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX DE L'ÉLECTRONIQUE offre une carrière très évolutive à un **jeune Ingénieur diplômé** qui, ayant *une première expérience de fabrication (2 à 3 ans), a acquis la certitude d'être un* bon animateur, un excellent organisateur et qui veut assumer rapidement des responsabilités importantes en Production.

Dans un premier temps (2 ans), il aura une mission de **Direction de ligne de fabrication au MAROC.** Il organisera et gérera une production de grande série *(25 millions de composants assemblés et testés) et animera un effectif de 250* personnes travaillant en continu. Puis, fort de cette expérience réussie, il assumera de nouvelles responsabilités de production en Touraine ou au *MAROC.*

Le séjour à **CASABLANCA** *sera assorti de très bonnes conditions matérielles,* tant sur le plan de la rémunération que des conditions de vie familiale.

EXTRUSION MATIÈRES PLASTIQUES
Un responsable technique
référence RB 176 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL, *ayant une solide notoriété et une place européenne dans l'extrusion des matières plastiques, recherche un* Responsable Technique.

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé de l'étude, la réalisation ou l'achat, l'implantation, l'amélioration de l'ensemble des investissements industriels.
La réussite dans ce poste implique :
- une solide formation mécanique,
- la connaissance des machines de transformation des matières plastiques et des problèmes d'automatisation,
- une réelle ouverture d'esprit aux innovations technologiques,
- un bon potentiel d'évolution.

Poste : ville Côte d'Azur.

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

LE CRÉDIT LYONNAIS

recherche pour sa

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DE L'ORGANISATION

des

Diplômé(e)s Grandes Écoles Scientifiques ou de l'Université

possédant 2/4 ans d'expérience dans les domaines suivants :
- méthodologie et conception de stages de formation informatique,
- développement d'une architecture de traitements sous UNIX,
- moniteur Temps Réel sur machine IBM sous MVS,
- applications utilisant des bases de données mises à jour en Temps Réel,
- génie logiciel.

ou débutants :
- développement d'outils proches des systèmes d'exploitation (MVS, Tandem, Unix, P. System).

Actuellement, le **CRÉDIT LYONNAIS** c'est :
- des ensembles informatiques IBM de grande puissance,
- un réseau intégré de communications avec près de 10 000 stations de travail réparties sur tout le territoire,
- l'utilisation de technologies de pointe, matériels et logiciels.

Le système d'information se déploie, se diversifie et évolue :
- nouveau réseau de communications,
- stations de travail élargies à l'usage d'ordinateurs individuels,
- décentralisation de pôles de traitement régionaux, locaux,
- utilisation des techniques de Vidéotex, de réseau local, de SGBD...

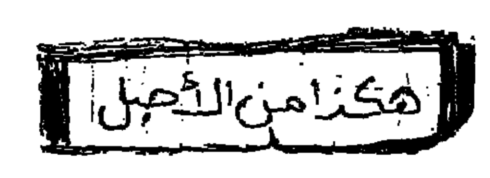
Le profil de carrière très ouvert devrait permettre aux candidats d'évoluer dans les différents services de la Banque, tant en France qu'à l'étranger. Cette évolution exige non seulement des compétences techniques indiscutables mais aussi des aptitudes à la gestion, à la négociation et à l'exercice de responsabilités d'encadrement.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence M 2/10 à



CRÉDIT LYONNAIS - Recrutement Cadres 25, rue du 4-Septembre - 75002 PARIS.

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

FINANCEMENT DES ENTREPRISES GESTION DES OPERATIONS INTERNATIONALES

160.000 +

Diplômé de l'enseignement supérieur - option commerce international - vous avez connu durant 3 à 5 ans une expérience dans un service international de Banque ou d'Entreprise.

Familier de l'informatique vous êtes précis et organisé.
Bon gestionnaire, votre potentiel doit vous permettre d'occuper rapidement le poste de leadership d'une petite équipe.
Le contexte est favorable à des évolutions ultérieures.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé au Service du Recrutement 26, quai de la Rapée 75012 Paris.

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous.

Responsable administratif et financier

tout proche de la publicité

Tout proche en effet, puisque nous sommes une société agissant dans le domaine publicitaire. La motivation et la performance de nos 25 collaborateurs nous apportent un succès reconnu, témoin notre CA très important.

Mais pour qu'elle tourne encore mieux, il nous faudrait les compétences d'un jeune administratif doublé d'un gestionnaire. L'un des piliers de la société, assisté d'une équipe de 5 personnes, vous en aborderez tous les problèmes sur le plan de sa gestion ; préparation des comptes (Bilan, CE), analyse des résultats, suivi des affaires, établissement et contrôle des flux prévisionnels de trésorerie, amélioration des systèmes de contrôle de gestion, suivi des relations bancaires. Les développements informatiques devront également vous passionner. Vous réussirez à ce poste, ouvert à l'initiative et à la créativité, si vous savez vous montrer rigoureux et accrocheur.

De solide formation comptable, DECS ou équivalent, vous avez idéalement 4 à 5 ans d'expérience dans une fonction comptable et administrative. L'essentiel est que vous soyez un homme/femme de terrain mettant «la main à la pâte».

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la réf. M 33610 à Rudolph von Raesfeldt, TEG, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.



DESSEIN

division de SYSTEMA — The Executive Group (France) Management

Pour soutenir le développement du court terme au sein de notre organisme qui se situe parmi les plus importants des établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier, nous désirons intégrer un (une) CHARGE(E) D'AFFAIRES. Au sein du service des

crédits promoteurs

cette personne aura la charge :
- des opérations de financement de la promotion immobilière (étude des demandes de crédits et de mise au point des opérations avec les prospects ou les clients sur les plans: technique, juridique, administratif, financier ...)
- d'un portefeuille à développer en étroite liaison avec le réseau commercial.

Ce nouveau collaborateur a une expérience significative dans une société ou un établissement bancaire du secteur de la promotion immobilière.

De formation Sciences Eco - ESC - Sciences Po ou Droit, il aura le goût des contacts et devra faire preuve de rigueur et de disponibilité pour réussir.

La fonction implique des déplacements en province.

Si ce poste vous intéresse, adressez courrier manuscrit, CV et prétentions sous référence CT au

cog hébert conseil — Poissonnière Commercial Building, 11 Fg Poissonnière 75009 Paris. Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC — LEVI TOURNAY

Jeune responsable technique

240.000 F

Micro-électronique hybrides - Des moyens d'études et de fabrication très sophistiqués, l'utilisation de toutes les filières technologiques permettant de faire du "sur mesure" mais surtout le caractère entreprenant d'un personnel jeune ont hissé en quelques années cette entreprise, filiale d'un important groupe industriel français, au rang de leader européen dans le domaine des circuits hybrides. Adjoint du responsable du bureau d'études que vous devrez rapidement remplacer, vous animerez, au plan technique, une équipe d'ingénieurs et techniciens chargée de l'hybridation de différents produits tels que : micro-processeurs, mémoires, semi-conducteurs de puissance etc... A moyen terme, vous élargirez ces responsabilités à la gestion d'un budget études de l'ordre de 15 millions de francs. Ce poste évolutif au sein des services techniques du groupe ou en production est basé dans la région de Fontainebleau. Il conviendrait bien à un jeune ingénieur électronicien ayant acquis une première expérience en études de préférence dans le domaine des semi-conducteurs et démontrant de bonnes qualités d'animateur. La rémunération annuelle prévue pourra atteindre 240.000 francs. Ecrire ou téléphoner à J. SCARINOFF en précisant la référence A/2524M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Notre Société, filiale d'un important groupe international de négoce recherche pour son bureau français à

PARIS — OPERA

JURISTE D'ENTREPRISE HF

Il/Elle sera le conseil des commerciaux de la société pour leurs contrats et suivra pour eux les éventuels litiges liés à l'exécution internationale de ces contrats.

Le/La candidat (e) idéal (e) a 3 à 4 années d'expérience soit dans un cabinet d'avocats traitant habituellement d'opérations de commerce international, soit dans des fonctions approchantes dans une entreprise.

Le poste comporte des attributions très variées et des contacts à haut niveau.

La discrétion est assurée aux personnes qui voudront bien adresser CV et prétentions à Monsieur Jean-Michel TECHENE - 93, rue Jeanne d'Arc — 75013 PARIS — qui transmettra

ÉDIRÉGIE

LE CARAVANIER, LE VAN ET LE CAMPING-CAR... recherche

1er SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Exp. magazines souhaitée. Affinités spécialisés appréciées. Embauche rapide.

Env. C.V. et prét. (impératif) à : ÉDIRÉGIE, B.P. 379, 75869 Paris Cedex 18.

Ass. rech. formateur (trice), stage intensif Alpha. Envoyer C.V. à : U PRO MI 77, 711, quartier Albert-Camus, 77190 DAMMARIE-LES-LYS.

Direction — Commande de puissance — Traitement — Dialogue

TELEMECANIQUE, Direction Recherche et Développement NANTERRE, recrute pour son laboratoire d'analyses technologiques et de défaillances des composants électroniques :

JEUNE INGENIEUR

(physique du solide micro-électronique)

Il sera chargé des investigations sur les circuits intégrés LSI/VLSI.
Anglais courant nécessaire.
Première expérience en Recherche et Développement appréciée. (Réf. 1F/8405)

TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTRONICIEN

(niveau BAC + 2 impératif)

Il exercera son activité dans les domaines des composants discrets et des circuits intégrés (logiques, analogiques) de toute complexité.
Anglais lu, parlé.
Expérience de 2 ou 3 ans souhaitée. (Réf. 1F/8406)

★ ★ ★

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions à TELEMECANIQUE-ELECTRIQUE - 33 bis, avenue du Maréchal-Joffre - B.P. 204 - 92002 NANTERRE Cedex.

Telemecanique

MEDIA BL

4, rue Massenet 75116 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Jeune ingénieur — Un projet d'envergure dans l'organisation de la production — référence FP 166 AM

Lee Cooper

LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE DANS L'HABILLEMENT. Premier Groupe Européen de Jeans — activité doublée en 4 ans.
4 usines en France qui fournissent l'Europe, un IBM 30/83, plus de 100 terminaux, un infocentre et des minis...

Recherche, pour l'intégrer à sa DIRECTION ORGANISATION - INFORMATIQUE, un jeune Ingénieur **désireux de valoriser** deux ans d'expérience acquise en ORGANISATION INDUSTRIELLE ou GESTION DE PRODUCTION.
Cet organisateur de fort potentiel participera, dans le domaine de la production, à :
- l'analyse des besoins,
- la réalisation des cahiers des charges,
- la mise en place, le suivi des applications et la formation des utilisateurs.

Poste intéressant et évolutif pour candidat familiarisé avec l'outil informatique ayant le dynamisme, les facilités de contact et le goût des réalisations performantes.
Poste à Amiens.

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES — Ingénieurs de production débutants AM, INSA HEI, ENSI... MAROC — référence LV 171 AM

UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX DE L'ÉLECTRONIQUE offre à des **Ingénieurs débutants**, diplômés, la possibilité d'assumer rapidement la responsabilité d'une ligne de fabrication.

Après une première période de formation (3 mois environ) en Touraine, ils seront *détachés au MAROC, avec pour mission la direction d'une ligne de fabrication* (assemblages et tests de semi-conducteurs en grande série) :
- organisation et planification du travail,
- respect des quantités, de la qualité et des délais par rapport aux objectifs fixés,
- animation et formation du personnel (50 à 100 personnes) travaillant en continu.

Le séjour à CASABLANCA sera assorti de très bonnes conditions matérielles, tant sur *le plan de la rémunération que des conditions de vie.*
Après deux à trois ans dans cette fonction, il leur sera proposé des responsabilités plus larges dans le même domaine en FRANCE ou au MAROC.

Ingénieur brevet — référence SC 177 AM

UN CABINET DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, solidement implanté, recherche un **Ingénieur Brevet** diplômé du CEIPI ayant de préférence une première expérience professionnelle, capable d'exercer son activité avec autonomie.

Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand nécessaire.

Ce poste peut se situer, au choix du candidat, à Paris ou à Strasbourg.

Membre de Syntec

Un ingénieur thermicien futur responsable technique — référence CM 164 AM

Un ingénieur études et travaux — référence DN 165 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE ET SOLIDEMENT IMPLANTÉE, qui étudie, construit et vend des matériels de chauffage, ayant une solide notoriété de qualité, recherche :

• UN INGÉNIEUR THERMICIEN, FUTUR RESPONSABLE TECHNIQUE. *Progressivement, il sera chargé d'animer la recherche développement,* les études, le service après-ventes.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant 3 à 5 ans minimum d'expérience en thermique et témoignant d'un goût prononcé pour la technique, d'une excellente ouverture aux évolutions technologiques et de réelles capacités de contact et d'animation.

SA FILIALE D'INSTALLATION (CHAUFFAGE - CLIMATISATION) *recherche :*

• UN INGÉNIEUR ÉTUDES ET TRAVAUX. Au sein de cette Société, il sera chargé de conduire des affaires, en réalisant les études et les travaux, en assumant la responsabilité de leur gestion et en étant l'interlocuteur du client.

Ce poste conviendrait à un ingénieur, praticien solide, dont les compétences techniques indiscutables, les qualités d'organisation et de contact, lui permettront de travailler dans l'esprit de qualité et de service au client caractérisant la Société.

**Ces deux postes se situent à Paris.
Écrire en précisant la référence.**

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

ADJOINT

Département Juridique et Contentieux

C'est l'opportunité que vous propose le Crédit Agricole Ile de France - 2200 personnes, 200 agences -
A une haute connaissance du droit des affaires vous adjoignez si possible une expérience dans les domaines juridique et contentieux d'une banque.
A vos qualités d'Analyse et de Synthèse, vous alliez goût des contacts et des relations humaines.
Si de plus, vous êtes ouvert aux problèmes techniques et informatiques.

Adresser votre candidature accompagnée d'un CV détaillé au Service du Recrutement Crédit Agricole Ile de France 26, quai de la Rapée 75012 Paris

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous.

Juriste confirmé H/F

Nous sommes un important Cabinet de Conseil Fiscal dont l'activité principale est située au niveau international.
Nous recherchons un JURISTE confirmé, possédant 5 à 7 ans d'expérience de la fonction et qui, par sa compétence et ses qualités professionnelles participera au développement de notre activité juridique.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous la référence 3467 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Accrochez votre carrière au succès Scania

SCANIA-FRANCE, filiale du Groupe International SAAB-SCANIA spécialisée dans la commercialisation de véhicules haut de gamme, recrute deux jeunes cadres talentueux et passionnés pour créer et animer son nouveau service de

Promotion des ventes

Doté d'une réelle autonomie d'action, ce service se verra confier l'analyse de la concurrence, la formation des vendeurs, l'animation des démonstrations, le lancement de campagnes publicitaires, l'établissement des programmes d'aide à la vente, les études de modification des produits, l'utilisation et la mise à jour de fichiers informatiques.

Un Chef de Service formation Sup de Co (ou équivalent), option marketing, anglais courant. Expérience réussie d'au moins 5 ans dans un poste similaire chez un constructeur de PL ou TP.

Son Adjoint, formation supérieure, BTS (ou équivalent), option marketing ou gestion commerciale, bonne maîtrise de l'anglais, 3 ans minimum d'expérience.

Rémunération motivante au sein d'un groupe international diversifié qui consacre chaque année plus de 3 milliards de francs en investissements et recherche.

Veuillez adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions à :
Bernard PROUX, SCANIA-FRANCE, BP 499, 95005 CERGY-PONTOISE CEDEX.

SCANIA

Patron d'un centre de profit

Informatique Systèmes Temps Réel

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un ingénieur d'affaires auquel nous confierons la direction de notre division informatique Systèmes Temps Réel gérée en centre *de profit*.

Ingénieur diplômé d'une grande école, SUPELEC, TELECOM, vous possédez plus de 5 ans d'expérience en informatique industrielle.

Votre très bonne connaissance des problèmes techniques *et de la négociation commerciale* à haut niveau nous intéresse.

Sous l'autorité du Directeur Général, vous serez chargé du développement de l'activité de cette division et celle-ci compte actuellement une quinzaine d'ingénieurs.

Outre l'assistance technique en clientèle, il sera de votre ressort de fixer des orientations et des choix afin d'accroître notre part de marché dans le secteur des grandes entreprises.

Vos qualités de gestionnaire, d'animateur et votre expérience du milieu vous permettront de *mener à bien cette mission.*

Pour ce poste, nous offrons une rémunération élevée.

Si cette opportunité vous intéresse, adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous la référence PCP/LM à Michèle DAIN - ETUDES-CONSEIL-LOGICIEL - 55, rue Hermel - 75018 PARIS. (Réponse et discrétion assurées.)

ECL — MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

MEDIA BA

Electroniciens en trois dimensions: créatifs, concepteurs et réalisateurs

Diplômés des *Grandes Ecoles*, jeunes ingénieurs, la Division des Engins Tactiques de l'AEROSPATIALE est prête à *vous confier cette triple mission.*

Excellents électroniciens, vous participerez à l'élaboration des appareillages entrant dans la composition de systèmes d'armes : *gyroscopes*, calculateurs micro-programmables, testeurs automatiques, auto-directeurs,...

Votre passion pour les technologies de demain, votre capacité de recherche dans les domaines de la poursuite automatique par analyse d'images, les hyperfréquences et l'électro-optique *trouveront ici leur* plein épanouissements.



Lancez votre carrière, adressez votre dossier de candidature, sous référence IE/ET 1. Service Relations - Formation.

aerospatiale DIVISION DES ENGINS TACTIQUES

2 rue Béranger - 92322 CHATILLON CEDEX

SOURCES

CONSEILLER EN RECRUTEMENT
JUNIOR

Nous sommes une des premières banques françaises.

Vous êtes jeune diplômé : DESS psycho du travail ou psycho-prat et avez déjà acquis une expérience de la technique d'entretien (1 an en entreprise, cabinet ou stage d'études).

Vous rejoindrez notre équipe et fonctionnerez en binôme, collaborant avec un conseiller expérimenté. En liaison avec les utilisateurs, vous assurerez rapidement le recrutement des employés et, après formation, des cadres débutants puis expérimentés.

De par la diversité des tâches (profils des postes et niveaux des candidats), cette activité vous permettra d'acquérir une solide expérience. Aussi après votre passage au Service du Recrutement, vous évoluerez vers d'autres fonctions dans l'une ou l'autre de nos Directions.

HF

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 78176 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra.

bleu



GENERALE SUCRIERE

Confiance Vitalité Equilibre

cherche un

chef de produits *HF*

PARIS

Diplômé (e) d'une GRANDE ECOLE elle (il) doit avoir 2 à 5 ans d'expérience de la fonction marketing en ENTREPRISE et a eu la responsabilité de
GAMMES DE PRODUITS GRAND PUBLIC.

Intégré (e) à une petite équipe et travaillant en direct près du Directeur Marketing, elle (il) prendra en charge le marketing de produits existants ou en développement.

La fonction très opérationnelle et très diversifiée suppose : • un esprit rigoureux pour tous les aspects études et gestion, • de la créativité pour proposer des stratégies et mettre au point des supports de communication avec les consommateurs, • *le sens de la relation commerciale pour négocier* avec les fournisseurs ou sous-traitants, • la capacité à coordonner les actions d'intervenants multiples (services de conditionnements, ventes, etc.) et à créer un esprit d'équipe concourrant *à la réussite du projet.*

Le type de produits, l'importance du marché, la diversité des cibles (grands public, collectivités, industrie, export) sont de nature à motiver un (e) professionnel (le) du produit.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo précisant la rémunération actuelle, sous réf. 2325-M) seront traitées en toute discrétion par



---

l'ingénierie construit l'avenir

ECOPOL est une société dynamique filiale d'un important Groupe d'Ingénierie français.

Nos Ingénieurs et nos Techniciens mettent en œuvre leurs compétences et les techniques les plus modernes au service d'activités industrielles diversifiées : économies d'énergie, fiabilité et sécurité de systèmes industriels, étude de phénomènes électrostatiques.

jeunes ingénieurs électricité automatismes

VOUS ETES INGENIEUR GRANDE ECOLE. Vous débutez ou avez une première expérience de 1 à 2 ans en électricité ou automatismes. Après une formation à nos méthodes, vous prendrez en charge l'étude de systèmes complexes et le suivi de leur exploitation. Vous déterminerez *leurs conditions optimales de sûreté et de sécurité.* Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés ayant le goût d'une activité réunissant tous les aspects du métier d'ingénieur : travail en équipes polyvalentes, relations avec les clients, expérience sur sites...

Merci d'adresser votre candidature à Patrick LECLERC - ECOPOL, 26 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris. (Réf. E402.M)

ecopol

MEDIA BA

SGN, Société Générale pour les Techniques Nouvelles
est aujourd'hui avec 1 300 personnes dont 500 ingénieurs, l'une des toutes premières sociétés françaises d'Ingénierie spécialisée dans les techniques de pointe :
Nucléaire, biotechnologie, productique.

Elle recherche pour son
DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL un

Juriste d'entreprise

Après une solide formation juridique (I.E.P., Maîtrise de Droit plus DESS, DEA *ou Doctorat*) vous avez acquis une première expérience d'au moins 3 ans du *Droit des Affaires* notamment dans les domaines suivants :
- contrats commerciaux, nationaux et internationaux,
- *études et gestion des contrats d'assurance,*
- propriété industrielle - droit des sociétés,
- *droit social* et droit immobilier - contentieux...

Elle vous a apporté grande aisance dans les contacts, pratique *régulière de* l'anglais et sens des responsabilités. Nous vous offrons un cadre de travail *agréable (à 20 minutes de Paris en proche banlieue Sud)* et un environnement humain enrichissant.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence J à



Direction du Personnel
1 rue des Hérons - *Montigny le Bretonneux*
78184 St-Quentin-en-Yvelines Cedex

Le service promotion immobilière d'une importante entreprise recherche

Assistant Responsable de Programmes

Il assurera le suivi et la gestion administrative, technique et financière de plusieurs programmes. Il participera également à la mise au point des différents contrats et en contrôlera l'exécution. Une expérience de quelques années dans la promotion immobilière, par exemple en qualité de chargé d'affaires serait particulièrement appréciée. Formation juridique appréciée.

Les candidats intéressés adressent un CV sous N° 9090 à PARFRANCE ANNONCES – 4, rue Robert Estienne – 75008 PARIS – qui transmettra



Midland Bank s.a.

FILIALE DU 10e GROUPE BANCAIRE MONDIAL

Dans le cadre du développement de son activité crédit logement

recherche pour son Agence de Paris

des AIDE-REDACTEURS / REDACTEURS H/F

De formation supérieure (DUT-BTS ou autres...) ou autodidacte de talent, vous avez depuis 2 ans une **expérience de l'étude et du montage des dossiers de prêts immobiliers** (dans une banque ou dans une agence immobilière). Vous avez le goût des contacts commerciaux et vous souhaitez devenir **UN PROFESSIONNEL DU CREDIT LOGEMENT.**

Nous vous proposons d'intégrer une équipe dynamique et motivée (s'appuyant sur une logistique informatique performante), de faire vos preuves pour devenir, dans 3 ou 4 ans, **ATTACHE COMMERCIAL** *dans une de nos agences françaises.*

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez rapidement lettre manuscrite, CV, photo récente et rémunération actuelle, à : Geneviève POULETTY - Direction du Personnel et des Relations Sociales MIDLAND BANK S.A. - 2, place Rio de Janeiro - B.P. 130-08 75360 PARIS CEDEX 08.

publitop

Responsable Gestion Commerciale

pour seconder le

Directeur Commercial Export

Nous sommes la filiale française du groupe américain Schering Plough Corporation qui se distingue par son avance technique dans la recherche et l'élaboration de ses médicaments.

Notre Direction Exportation (90 millions de Francs de C.A.) recherche un cadre de haut niveau, spécialiste de la gestion *commerciale pour lui confier, l'élaboration,* la mise *en œuvre* et le contrôle de l'ensemble des politiques et moyens nécessaires à la gestion efficace des opérations commerciales (prix, crédit clients, contrôle de gestion, prévisions de ventes...).

Il sera assisté dans cette fonction d'une équipe expérimentée de sept collaborateurs, dont deux cadres. Parallèlement à ces activités, il sera progressivement amené à remplir toutes les missions spécifiques que lui confiera le Directeur Commercial Export.

Ce poste offre de réelles perspectives d'avenir pour un candidat de valeur.

Le candidat que nous recherchons est diplômé : HEC, ESSEC ou *SUP de CO et s'exprime correctement en anglais. Au cours d'une* première expérience d'au moins cinq ans, il a eu le temps de maîtriser les techniques et réglementations propres à cette fonction et souhaite élargir ou développer ses responsabilités à d'autres niveaux.

Adresser lettre manuscrite et C.V., sous réf. *8409*, à :

Laboratoire UNILABO
Département Recrutement



92, rue Baudin
92307 LEVALLOIS-PERRET.

UNICET

HAVAS CONTACT

La richesse de veglia : les ingénieurs.

Notre infrastructure : 2.500 personnes, 2 usines ultra modernes à Amiens et Besançon, 2 filiales aux USA et en Grande Bretagne et demain... dans d'autres pays. Avec 5,4 % du CA consacré à la recherche et au développement nous donnons à nos bureaux d'étude des moyens très importants pour réaliser les projets du futur.

Rigueur et progrès, automatisation et développement de l'emploi, gestion et prospective sont les clés de notre réussite.

Notre CA est supérieur à 650 millions de F et nous connaissons une rapide expansion qui nous amène à rechercher des **INGENIEURS DIPLOMES** pour nos départements

développement électronique

Ingénieur "système" ayant 3 à 5 ans d'expérience dans l'industrie de grande série (électronique générale et micro informatique) pour prendre la responsabilité de projets, de la discussion du cahier des charges jusqu'à la fabrication. Il aura l'appui d'une équipe de techniciens qu'il devra animer (Réf. DE)

étude et développement

Ingénieur électromécanicien chargé de l'ensemble des projets (tableaux de bord) de l'un des principaux constructeurs automobiles français. Une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie de grande série et la connaissance des matières plas*tiques seraient des atouts supplémentaires.* (Réf. ED)

Notre politique de gestion de personnel liée à la souplesse de nos structures nous permet de tenir compte de vos aspirations et de vos compétences pour vous faire évoluer au sein des différentes activités de notre groupe.



veglia

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous la référence choisie à VEGLIA - Direction du Personnel - 125, rue de Montreuil 75011 PARIS

Organisation et Publicité



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES SEMI-CONDUCTEURS INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

Puissant Groupe de Dimension Internationale recherche pour l'une de ses filiales spécialisées dans la conception et la fabrication de semi-conducteurs

• Responsable projet confirmé
équipement salle blanche

Chef de projet pour la réalisation d'un nouvel atelier de diffusion (et opérations complémentaires) de grande capacité de production (100.000 plaquettes par mois), permettant l'intégration de différents processus technologiques destiné à la fabrication de semi-conducteurs discrets de un à plusieurs milliers d'ampères, il devra :

- étudier la configuration de l'atelier et déterminer les moyens techniques nécessaires,
- veiller à la bonne mise en place des équipements par les services compétents,
- *assurer avec les responsables, la mise en route de la production.*

La durée de ce projet sera d'environ deux ans et son Responsable se verra proposer ensuite des responsabilités opérationnelles larges au sein de la production. Le candidat retenu, ingénieur de formation, possédera 2 à 5 ans d'expérience dans la diffusion ou la photogravure de circuits intégrés en industrialisation ou en production.

référence NX 173 AM

• Ingénieur développement
débutant, ESE, INSA...

Il lui sera confié le développement d'une famille de produits en très forte expansion en liaison avec les services marketing, études et développement, méthodes, production... :

- élaboration des spécifications fonctionnelles et techniques des produits,
- définition des procédés et moyens de fabrication.

Ce poste sera attribué à un ingénieur électronicien diplômé, possédant de bonnes connaissances en physique du solide, dynamique et doté de bonnes capacités relationnelles.

référence OY 174 AM

• Ingénieur débutant
support technique assemblage (AM, ENSM...)

Il animera une équipe, composée de 3 à 4 techniciens confirmés et chargée du soutien technique de la production dans le domaine de l'assemblage des composants :

- intervention en cas d'incidents sur les lignes de fabrication,
- participation au développement de nouveaux produits dans le cadre des technologies et moyens d'assemblage existants.

Ce poste sera attribué à un ingénieur débutant, mécanicien et/ou métallurgiste, *doté de bonnes capacités d'animation, organisé et rigoureux.*

référence PZ 175 AM

L'importance, le dynamisme du Groupe ainsi que la politique de gestion des carrières permettront à des candidats de bon potentiel des évolutions intéressantes.
Toutes ces opportunités sont situées en Touraine.

Ecrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Membre de Syntec



VILLES ET VILLAGES

Société de Promotion Immobilière Filiale du Groupe SEERI exercant son activité principalement en région parisienne. recherche un

RESPONSABLE FONCIER (H/F)

Ce cadre de haut niveau (ayant une expérience minimum de 5 ans dans une fonction identique), sera chargé dans le cadre d'une politique de développement par objectifs, de la recherche et de la création d'opérations. Il en assurera le montage avec les structures techniques et commerciales de la société.

Envoyer dossier complet de candidature avec prétentions *sous réf.* F9 à VILLES et VILLAGES, 32, avenue d'Iéna 75116 PARIS. Discrétion et réponse assurées.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR MECANIQUE DU VOL

Nos supports expérimentaux dont certains sont uniques en EUROPE font appel à des techniques apparentées aux essais en vol.

En liaison avec ces moyens d'essais importants, vous travaillerez au sein d'une équipe assurant le développement *de travaux de modélisation, d'identification et de traitement de signal.*

Vos compétences s'étendront également en automatique, informatique et mathématiques.
Nous apprécierons une expérience dans ce domaine.

Si vous avez choisi une formation « **Grandes Ecoles** » de préférence spécialisées « **Aéronautique** », venez nous rejoindre.

Nationalité française exigée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 11666 à PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

UNE DES PREMIÈRES STÉS FRANÇAISES DE SERVICE AUX ENTREPRISES rech. POUR ASSURER SON EXPANSION EN :



ILE-DE-FRANCE

JNES DIPLOMÉS (ÉES)

NOUS DEMANDONS :
– (BAC + 2 minimum) ;
– Une première expérience commerciale ;
– Des hommes et des femmes dynamiques tentés par le challenge et le terrain.

NOUS OFFRONS :
– Une rémunération motivante ;
– De réelles possibilités.

Ecr. à Editions R.P. Service M. 58, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris-11e, qui transmettra.

AMP de FRANCE

Leader en Connectique recherche pour sa Direction du Matériel à PONTOISE (95)

Ingénieur Débutant
HF

Diplômé A.M., ICAM, IDN ou équivalent, complété par une formation du type IAE.

- Responsable de la gestion d'une famille de produits ;
- goût pour l'informatique ;
- anglais indispensable.

Adresser C.V. detaillé, photo et prétentions **au Service du Personnel 29 Chaussée Jules César 95301 PONTOISE**



services

BANQUE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche pour son **Département Bancaire**

CADRE SUPERIEUR
H/F

à qui sera confié la responsabilité de ses Services Etrangers.

Technicien de haut niveau, il aura acquis au cours des 10 dernières années une parfaite connaissance des opérations de commerce extérieur dans un établissement bancaire (opérations de change, financements, documentaire, cautions, etc...).

Diplômé de l'Enseignement Supérieur avec une pratique courante de la langue anglaise, *il aura l'habitude* du commandement et des contacts avec une clientèle industrielle fortement exportatrice. Réf. 937M

BANQUE PRIVEE
recherche pour son **Service Informatique**

ORGANISATEUR
H/F

Adjoint(e) du responsable, il(elle) sera l'interlocuteur(trice) des services de la Banque et devra être à même de :

- concevoir des analyses fonctionnelles ;
- rédiger, mettre en place et actualiser les procédures ;
- suivre les applications traitées par les sociétés de services ;
- contrôler l'exécution des budgets.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) d'au moins 25 ans, ayant une bonne expérience bancaire et possédant de solides connaissances d'informatique.

Lieu de travail : QUARTIER SAINT LAZARE.

Réf. 843 M

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à OCBF 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris. Discrétion assurée.

services

IMPORTANTE STÉ recherche

CCIAUX (H. ou F.)

Niveau bac + 2, dynamique, ambitieux, excellente présentation pour contacts clientèle ht niveau, rémunération pouvant être très importante. *Tél. M. GRUMBACH 260-39-62.*

CABINET D'AFFAIRES sièges soc. offre situat. à JURISTE droit des sctés. Ecr. n° 30067, Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE, PARIS-8e

ASSISTANT DE CABINET, NIVEAU DECS

expérience cabinet 3 ans souh. pour missions de surveillance et d'assistance comptable.

ASSISTANT DE CABINET NIVEAU DECS

expérience 3 à 5 ans de l'expertise et de la révision comptable pour missions d'audit, de commissariat aux comptes et de conseil.

LARGES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION.

Adr. lettre man. c.v. et prétentions à *KIMMEL TOUATI S.A.*, 9 bis, r. Vézelay 75008 PARIS.

Nous sommes une Société française de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu *mensuel* de 6.000 à 8.000 F.

Nous leur offrons :

– Une formation complète ;
– Une activité *prenante* ;
– Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec c.v. et photo à n° 4155 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
– SOIT de bonnes études ;
– SOIT la preuve de leur personnalité.

IMPORTANTE SOCIETE MANUTENTION
REGION SUD DE PARIS
recherche

INGENIEUR-MECANICIEN

PROFIL : forte expérience en analyse des coûts et temps des fabrications en usinage, mécano-soudure, chaudronnerie, serrurerie.

FONCTIONS : le candidat sera intégré dans les services techniques et devra collaborer étroitement avec les bureaux d'études dans la conception des produits.

Adresser C.V., photo, prétentions et téléphone sous référence 1300 à
SIETAM
42 / 48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

L'Assemblée nationale

recrute par concours

6 ADMINISTRATEURS ADJOINTS DES SERVICES
Fonctionnaires de l'Etat

La nature des tâches qui sont confiées aux Administrateurs Adjoints et leur rémunération intéressent tout particulièrement les personnes attirées par les carrières de catégorie A de la *fonction publique.*

Ouvert sans condition de diplôme, ce concours s'adresse à des candidats dotés d'une excellente culture générale et de bonnes connaissances juridico-économiques.

L'un de ces postes est offert en priorité par concours spécial aux personnes reconnues handicapées par une COTOREP.

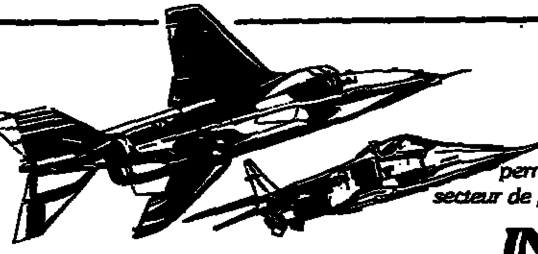
Ces concours sont ouverts aux candidats de nationalité française âgés de 20 à 40 ans (sous réserve d'éventuels reculs des limites d'âge).

La limite d'âge supérieure n'est pas opposable aux candidats reconnus handicapés par une COTOREP, qui peuvent par ailleurs bénéficier des aménagements d'épreuves justifiés par leur état de santé.

DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS :
31 OCTOBRE 1984.

Pour tous renseignements, s'adresser au service du personnel de l'Assemblée nationale, 126, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 297-62-32 et 297-62-34.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
DIVISION AVIONIQUE

La très haute technicité de nos produits et la compétence de nos équipes permettent à notre Division Avionique d'obtenir de nombreux succès dans un secteur de pointe. Notre développement nous conduit à recruter des

INGENIEURS

De formation Grande Ecole Aéronautique ou Electronique (SUP'AERO - ENSTA - ESE - INSA...)

INGENIEUR COMMERCIAL

Il (elle) aura acquis une expérience de 5 à 10 ans en Bureau d'Etudes et/ou sur projet et devra posséder une bonne connaissance du matériel et du milieu aéronautique militaire.

Il (elle) assurera :
– La prise en charge de la commercialisation de systèmes avioniques de haute technologie.
– La négociation des contrats et des accords de coopération avec les services officiels et industriels français.
– Le suivi de ces marchés.
Ce poste offre une opportunité intéressante pour des ingénieurs motivés et attirés par les négociations et les relations commerciales.

Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitable.
M 59.

INGENIEURS PRODUIT

Ayant de bonnes connaissances générales dans les techniques numériques, analogiques et/ou hyperfréquences, il (elle) assurera la prise en charge du développement et des essais de produits embarqués de haute technologie.
– Débutant :
– Il (elle) assurera l'industrialisation de ces produits en collaboration avec nos services Techniques, Qualité, Bureau d'Etudes, etc.
– Expérimenté :
– Il (elle) aura la responsabilité des Méthodes d'essais ; des Etudes et du Développement d'outillages d'essais en coordination avec d'autres unités.

Pour ces postes, il (elle) devra faire preuve de méthode, d'organisation et de qualités d'animateur.
L'anglais lu est indispensable, parlé vivement souhaité.
M 66.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier accompagné d'une photo, en précisant la référence du poste, à Madame COLLET, THOMSON-CSF, 31, rue Camille DESMOULINS - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF
DIVISION TUBES ELECTRONIQUES

LA PERFORMANCE PAR LA PRODUCTIQUE

Nous sommes parmi les premiers dans le Monde dans les domaines des Tubes Electroniques appliqués aux radars, télécommunications terrestres et spatiales et à l'imagerie électronique.

Notre force industrielle, riche de 3.000 personnes, est répartie sur 4 sites de production dont un aux U.S.A. et nous projetons la construction de 2 nouvelles usines en Province.

Pour améliorer encore notre position mondiale, nous voulons renforcer notre outil industriel par le ***développement de la productique.***

Dans ce cadre, le Directeur Industriel de notre division recherche un ADJOINT qui aura en charge les études et le suivi de la mise en œuvre des ***ateliers flexibles*** *en relation avec les opérations de transfert prévues.*

Nous souhaitons rencontrer des

INGENIEURS A FORT POTENTIEL

dotés d'une bonne ***expérience industrielle dans la gestion de production*** *de petites et moyennes séries diversifiées, ayant des qualités de contact, une aptitude à l'animation et une capacité à convaincre.*

Nous vous remercions d'écrire (CV, photo et prétentions) sous réf. M à notre Responsable des Affaires Sociales, M. SURBIER, THOMSON-CSF - DTE, 38, rue Vauthier 92100 BOULOGNE.



THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs

recherche pour developper son potentiel humain

INGENIEUR PROCESS
diplômé grande école OPTION INFORMATIQUE (E.S.E., Centrale, Mines, E.N.S.T...)

pour Valeo Thermique (La Verrière - 78)

Après une formation approfondie sur les mini-ordinateurs industriels (HP, IBM), vous vous verrez confier des études informatiques diverses en rapport avec les processus de fabrication.
Vous aurez également pour mission la mise en place du réseau de communications entre nos différents matériels en liaison avec nos établissements de production.

A partir de ce poste notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 55083/M à : Valeo Service Recrutement I & C 43, rue Bayen – 75017 PARIS

Filiale d'une importante Société Internationale *leader* sur son marché, nous avons récemment créé notre unité de production en France et nous sommes amenés à renforcer notre équipe et à rechercher

un jeune responsable
de la gestion des stocks.

Le candidat recherché aura au minimum 27 ans et si possible une formation bac + 2. Son expérience de l'animation des hommes et *de la gestion informatisée des stocks (minimum 3 ans)*, son goût de la mise en place d'une gestion efficace avec l'aide d'outils informatiques lui permettront de réussir dans une Entreprise ambitieuse et en plein développement.

Les dossiers de candidatures parviendront à Yves KERNEVEZ *sous référence* **M 974.**

KM — Mutte, Kernevez & ASS. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

AFCOREM

Un juriste chef des services commerciaux
250/300 000 — Paris

Un poste charnière qui intègre à la fois l'animation commerciale mais aussi l'organisation du travail sur un plan administratif.

Vous aurez donc à encadrer et dynamiser une équipe d'environ 25 personnes, traiter en direct les affaires les plus importantes, bref assurer le suivi d'une clientèle depuis la prospection jusqu'au recouvrement.

Compte tenu de notre domaine d'activité spécifique, il nous paraît indispensable pour réussir dans un tel poste d'être un excellent praticien du droit des affaires, de bien connaître le monde juridique et, bien sûr, d'avoir le goût et des qualités de contact indiscutables.

En effet, vous serez le premier représentant de l'image de marque de l'entreprise vis à vis de l'extérieur ; dans notre domaine, les relations publiques sont déterminantes. C'est vous dire l'intérêt que nous attachons à ce poste dans le cadre de notre organisation.

Merci d'envoyer votre candidature sous réf. 4038.



Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MEDIA BA — AFCOREM

RESPONSABLE DE DÉPARTEMENT

Capable d'animer, promouvoir et développer un réseau de concessionnaires.
Expérience dans la distribution de produits de décoration de fenêtres souhaitée.

Ce poste conviendrait à un cadre de 30 ans environ, issu d'une école de marketing.
Anglais parlé nécessaire. 14 mois. Voiture de fonction.
Lieu de travail : MONTREUIL-SOUS-BOIS.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 11674 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

JEUNE GESTIONNAIRE ET ORGANISATEUR

Un des tous premiers Groupes de Presse (C.A. 700 millions - 2 000 personnes) recherche, pour son siège situé à Paris :

Un jeune cadre pour assister le Directeur de son département Gestion des Abonnements (plus d'une centaine de personnes).

Il devra animer le travail d'une équipe de 5 Agents de maîtrise qui ont en charge des problèmes d'organisation, de planification et de gestion dans un milieu informatisé. De plus, il mènera des études et missions relatives à la gestion à moyen terme de ce département.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école supérieure de gestion ou de commerce, débutant ou ayant une toute première expérience professionnelle, familiarisé aux problèmes d'organisation et d'administration commerciale ainsi qu'à la gestion informatique. La taille et le développement du Groupe offrent des perspectives d'évolution pour un candidat de bon potentiel.

Merci d'adresser votre candidature sous référence : MLA/400 à ESPACE ET COMMUNICATION 35, rue Ballu, 75009 PARIS qui transmettra.

UNIGRAINS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, D'INTERVENTION ET DE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES (90 personnes), **CRÉE** à PARIS (Pont de l'Alma - rive droite) le poste

JEUNE INGÉNIEUR AGRO-AGRI ET GESTION

Sous la supervision du Responsable secteur des entreprises de collecte des céréales, il sera progressivement chargé auprès de ces entreprises – après formation – de :
- établir des diagnostics techniques, économiques et financiers ;
- participer à l'élaboration de leur plan de développement ;
- proposer des interventions financières et assurer le suivi économique des entreprises.

Courts déplacements en province (un à deux jours par semaine).

Le candidat – 25 ans minimum – a une formation agronomique et de gestion et un début d'expérience – si possible – dans le secteur agro-alimentaire.

Vous pouvez téléphoner pour informations complémentaires (296.55.00) ou écrire sous réf. 42 M en précisant votre salaire actuel à notre conseil Monique LAVRUT ou Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois - 75001 PARIS.
Réponse rapide et discrétion absolue assurées.

HAVAS CONTACT

Notre Entreprise de taille humaine (260 personnes) rattachée à un grand Groupe International, **située à 20 km au Sud de Paris** fabrique et commercialise en très grandes séries des produits métalliques de conditionnement. Elle recherche un

INGENIEUR CHIMISTE

pour lui confier la responsabilité du **CONTROLE QUALITE** et du laboratoire de développements.
Les candidats devront justifier d'un **diplôme d'Ingénieur Chimiste et de quelques années d'expérience industrielle**, si possible dans le domaine de *la* transformation des métaux en feuilles et des plastiques.
La connaissance de **l'anglais** constituera un atout supplémentaire.
Merci d'adresser C.V. détaillé et prétentions s/référence 2959 M (à noter sur l'enveloppe) à : l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

HAVAS CONTACT

BANQUE PARIS 9e
recherche pour son
service juridique et contentieux
CADRE

Minimum 35 ans, destiné à seconder le Directeur.
Licence - Maîtrise de Droit. Bonnes connaissances des opérations bancaires indispensables. Expérience dans un service juridique et contentieux souhaitée.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. + photo
nº 69.269 PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

SOCIETE FINANCIERE PARIS
recherche pour son département

MARCHE OBLIGATAIRE FRANCAIS
COLLABORATEUR(TRICE)

3 ans d'*expérience minimum.*
Etudes supérieures.

Adressez CV + photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITE sous réf. 1816, *20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01* qui transmettra.

---

mjb

(C.A. 500 M.F. - 1250 personnes)

recherche
pour son siège social implanté à MONTESSON (Yvelines)

CHEF COMPTABLE

Ce poste à responsabilités implique :
- une expérience de 5 ans *mini* réussie au sein d'un poste similaire avec utilisation de l'informatique
- une formation DECS

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions à : ***mjb***
Direction Financière et Comptable
280, rue du 8 Mai 1945
78360 MONTESSON

mjb

Bleu

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs

recherche pour développer son potentiel humain

CADRE FINANCIER INTERNATIONAL EXPERIMENTE

diplômé HEC, ESSEC, ESCP...

Pour Valeo Direction Financière (PARIS 17e)

Vous avez participé à des montages financiers internationaux (création d'établissements financiers de groupe, centre de refacturation) à l'intérieur d'un groupe multinational ou d'une banque.

Nous vous proposons la responsabilité de l'animation d'une équipe chargée du financement de la Société Mère (opérations financières faisant appel au public) et de la gestion de trésorerie du Groupe (Francs et devises). Vous suivrez les évolutions dans le domaine financier des filiales d'Amérique du Sud.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 55179/M à Valeo Service Recrutement I & C – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

BANLIEUE OUEST

Un important constructeur informatique français recherche pour son unité des projets avancés un

Chef de projet logiciel

directement rattaché au directeur de l'unité et responsable de l'encadrement d'une équipe d'ingénieurs.

Vous concevez et développez des sytèmes coopératifs entre micros et ordinateurs centraux en utilisant les techniques de pointe (UNIX, langage C, systèmes de gestion de bases de données réparties).
Vous participez à l'encadrement de projets de haut niveau et assurez un rôle de formation et d'animation auprès de l'équipe de développement.

De formation supérieure, vous avez une expérience informatique de plus de 5 ans vous ayant permis d'acquérir une large connaissance des logiciels de base. Votre compétence *technique*, vos *qualités de dialogue* et votre ouverture d'esprit vous permettent de vous imposer rapidement dans une équipe performante et d'évoluer dans le groupe.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant votre souhait de rémunération, sous réf. 2661 à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd. Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre candidature avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

AFCOREM

ETABLISSEMENT PUBLIC DE RECHERCHE

Dans le cadre du lancement du schéma directeur de notre informatique de gestion, nous recherchons un

Jeune chef de projet

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, avec une expérience de 2 à 3 ans acquise dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques de gestion, vous prendrez en charge de nouveaux projets dans les domaines suivants :
- vidéotexte,
- achats, etc.

Nos systèmes informatiques s'appuient sur des techniques de pointe : réseau, bases de données dans un environnement BULL et Intertechnique.

Merci d'adresser votre dossier, sous la référence 4049/LM à notre Conseil.



Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MEDIA BL
AFCOREM

JEUNE CADRE FINANCIER
HEC, ESSEC, ESCP, INSEAD...

Etudier, négocier et suivre des opérations de prises de participations dans des affaires performantes c'est la mission que nous souhaitons vous confier.

Assistant étroitement la direction de notre **Société Holding** vous saurez mettre en valeur une première expérience réussie de l'analyse financière et de l'audit.

Bonne culture générale, esprit de synthèse, aptitude à la communication et aux relations humaines sont vos qualités.

C'est une fonction très formatrice, passionnante, toujours renouvelée que nous vous proposons. Le poste offre de réelles possibilités d'évolution.

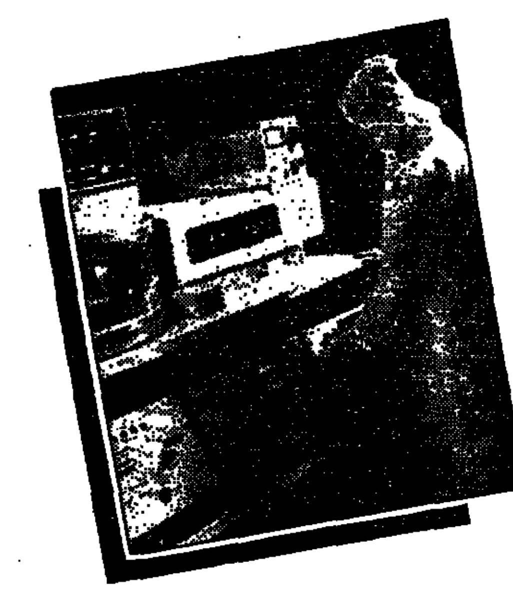


Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous réf. 99225 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

CABINET JURIDIQUE SOCIÉTÉS
(métro Champerret)
recherche
CONSEIL JURIDIQUE
EXPÉRIENCE MINIMUM 4 ANS EN CABINET.
Envoyer c.v. + prétentions sous référence 11.663
à Pierre Lichau S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
PARIS
recherche
DOCUMENTALISTE
I.N.T.D.
Capacité en droit appréciée.
Ecrire avec c.v., photo et prétentions no MO 80447 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

CONSTRUCTEUR D'ANALYSEURS DE GAZ (proche banlieue Sud)
recherche
INGÉNIEURS ET AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX
expérience souhaitée pour visite et suivi clientèle industrielle, laboratoires, centres de recherche et universités.
Adr. lettre manuscrite, c.v. et prét. à COSMA ZI 91430 IGNY.



L'ACTION : UN PARTI PRIS...



...POUR THOMSON SEMICONDUCTEURS

Au cœur de la révolution électronique, face à la compétition internationale, THOMSON SEMICONDUCTEURS se devait d'agir. Analyser. Structurer. Investir : nous avons tout remis en question. Nos stratégies, nos technologies. Avec l'appui du Groupe THOMSON, l'un des plus grands professionnels de l'électronique mondiale, nous nous sommes dotés de moyens considérables en matière de production, de recherche et développement (secteurs dans lesquels nous doublons, cette année, nos investissements). Nous disposons de services techniques de premier ordre. Nos clients, impliqués dans les plus grandes réalisations (ARIANE, MIRAGE 2000, TGV, AIR BUS...) sont de plus en plus nombreux à reconnaître le SAVOIR-FAIRE THOMSON SEMICONDUCTEURS : avec un taux de progression de 60 % par an, notre activité représente une force nouvelle sur le marché mondial des semiconducteurs. Mais nous devons persévérer : il s'agit aujourd'hui d'intensifier notre présence en France et de renforcer nos équipes commerciales.

A vous, **INGÉNIEURS COMMERCIAUX**, d'imprimer une nouvelle dynamique à notre entreprise, une nouvelle impulsion à votre carrière. Vous avez une formation d'Ingénieurs Grandes Ecoles. Vous êtes débutants ou possédez quelques années d'expérience dans la vente de composants ou d'équipements électroniques : nous vous transmettrons notre compétence, notre professionnalisme à travers une formation alternée rémunérée. Formation à nos produits. Formation à nos techniques de vente. Vous serez constamment soutenus par l'ASSISTANCE TECHNIQUE de THOMSON SEMICONDUCTEURS et de l'ensemble du Groupe.
La souplesse de nos structures vous permettra de vivre les expériences les plus diverses dans toutes les fonctions, dans tous les domaines de l'ÉLECTRONIQUE THOMSON.
Nous mettons à votre disposition tous les moyens du succès.
Avec nous, prenez le parti d'agir : écrivez à Norbert ROGE, THOMSON SEMICONDUCTEURS - 101, boulevard Murat - 75016 PARIS.

LA PERFORMANCE PAR LES HOMMES



THOMSON
SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

Une Division informatique de haut niveau vous attend !

Au sein de notre importante société d'ingénierie, la division informatique met à la disposition des utilisateurs les moyens informatiques et bureautiques les plus sophistiqués sur le plan technologique.
Les ingénieurs que nous recherchons aujourd'hui auront donc une bonne connaissance méthodologique et technique qui leur permettra d'évoluer avec succès dans un environnement
IBM (MVS/CICS/VM - CMS) et/ou DEC (VAX/VMS)

Responsable d'un groupe d'études

Votre expérience d'au moins 5 ans de la conduite de projets de haut niveau vous permettra d'animer une équipe de plusieurs chef de projets et analystes. Avec eux vous aurez à concevoir et réaliser notre nouveau système de gestion des documents techniques.

Chef de projet

Vous avez le désir d'approfondir une première expérience de la conduite de projet. Après avoir pris connaissance des systèmes d'informations préexistants, vous serez chargé de la conception, du pilotage de la réalisation et de la mise en place de logiciels de gestion dans le domaine comptabilité générale et analytique, *systèmes paracomptables et contrôle de gestion.*

Pour ces 2 postes, une expérience d'informatique répartie serait appréciée.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi, sous réf. 3023, à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02.

média-system

secrétaires secrétaires

SECRETAIRE DE DIRECTION GENERALE

Pour le Président du Directoire de la filiale d'un important groupe allemand de réputation mondiale.

Cette personne, devra faire preuve de plusieurs années d'expérience au sein de la Direction Générale d'une firme internationale ou elle aura assuré la tenue du secrétariat et effectué un travail de liaison et de coordination au plus haut niveau.

Connaissance parfaite de la langue allemande.

Anglais souhaité.
Lieu de travail : Ouest de Paris.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 1250 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra -
Discrétion et réponse assurées.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Quand on invente des cerveaux, on a besoin d'intelligences...



Avec 25.000 collaborateurs répartis dans le monde entier, et un CA de 1.122 millions de dollars en 1983, INTEL est un leader sur le marché des micro-processeurs et des systèmes micro-ordinateurs. Le siège d'Intel France et Intel Europe, basé actuellement à Rungis s'installera courant 85 à Saint-Quentin-en-Yvelines dans son nouvel immeuble en cours de construction. Notre activité systèmes est en pleine expansion, et nous proposons à des ingénieurs informaticiens d'y participer dans ces fonctions :

INGENIEUR COMMERCIAL

Ingénieur confirmé, il sera chargé de la vente de systèmes micro-informatique industriels et de logiciels temps réel. Une expérience préalable de la vente chez un constructeur ou dans une société de conseil informatique serait très appréciée.

INGENIEUR D'APPLICATION
systèmes

Ingénieur logiciel systèmes ayant environ 3 ans d'expérience et connaissant les systèmes d'exploitation UNIX/XENIX et/ou RMX. En outre, des connaissances matériel (Hardware) seraient vivement appréciées. Nous lui confierons la mise en place d'exemples d'applications chez nos clients dans le cadre de l'aide à la vente de nouveaux matériels.

Pour ces 2 postes, une formation technique initiale et constamment renouvelée est assurée en Europe et aux U.S.A.
Anglais nécessaire. Voiture de fonction.

Merci de faire parvenir votre CV en précisant le poste choisi à : Intel Corporation, Direction du Personnel, Silic 223, 5 Place de la Balance, 94528 Rungis Cédex.

Nous serions heureux de vous accueillir au Sicob sur notre stand (3 AF stand 3150).

240.000 F +

Etablissement financier nationalisé (1 500 personnes, Essonne), très informatisé, recherche son

CHEF DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ

Rattaché au Directeur administratif et financier, il coordonnera 15 personnes dont 8 cadres et supervisera les comptabilités de l'établissement et de ses nombreuses filiales, sociétés commerciales. Ce candidat aura une bonne maîtrise de la comptabilité dans les secteurs de la banque, des établissements financiers et des sociétés commerciales (S.A., S.N.C., S.C.I.) ainsi que de très bonnes connaissances fiscales.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite et un c.v. précis à ARGUVENTE, réf. M 91, 18, rue Berthollet, 75005 PARIS. Réponse rapide et discrétion assurées.

URGENT, rech. personne de confiance qualifiée pr tenir magasin, chaussures 20e arrdt. réf. exigées. Tél. : 805-76-60.

Association s'occupant de personnes âgées recherche :

ANIMATEUR/TRICE

pour une de ses unités PARIS-11e

Il (elle) participera :
- à la coordination de groupes de bénévoles,
- au suivi de l'action auprès de personnes âgées,
- aux relations extérieures et contacts avec les services sociaux.

Travail d'équipe avec le soutien logistique d'une importante association nationale.

Une expérience antérieure des personnes âgées et de la vie associative serait très appréciée.

Adr. C.V., lettre manuscrite, photo à C.I.P.E.S. (AT), 6, pl. Madeleine, 75008 Paris, qui transmettra.

Importante société de gestion immobilière, Paris-8e, C.A. 430 millions de francs, recrute, dans le cadre de la réorganisation de ses départements gérance et entretien et de la mise en œuvre de son plan informatique,

2 CHEFS D'AGENCE

De formation supérieure, les candidats, âgés de 35 ans minimum, seront respons. d'un secteur de 3 000 à 5 000 logements locatifs situés à Paris, et devront assurer la direction d'une équipe de gestion et du personnel de gardiennage.

Qualités exigées : sens et pratique du commandement. Très bonnes conn. techniques du bâtiment. Réelle expérience des aspects administratifs et juridiques de la gest. d'immeubles.

Adresser c.v., photo et prétentions à Contesse Publicité sous réf. 1 825, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

CONTROLE DE GESTION
Analyse, synthèse, rapidité, fiabilité, efficacité.
34 ans, 9 années PMI

+

INFORMATIQUE
Ecoute, dialogue, décision, programmation, mise en place.

=

RÉDUCTION DES COUTS.
Ecrire sous no T 68.418 M RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Jne Fme 36 ans, notions anglais, 10 ans expér. Serv. cial imprimerie, 1 an expér. serv. immobilier, ch. poste stable Agent cial ou assistante ciale pour serv. négociations, relations... Ecrire s/réf. Contesse Pub. 20, av. Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

JF 24 ans, cherche emploi stable opératrice saisie PARIS, 6 ans expér. Libre de suite. Tél. : 847-85-42.

CHEF DE PROJET URBANISTE

Formation ingénieur Civil. Architecte DPLG 35 a. dynamique, 10 a exp. de haut niveau : Moyen-Orient, Afrique trilingue (Angl., Arabe) libre de suite, cherche place stable région parisienne, étud. ttes propos. T. 882-38-97.

JF 20 a., bonne présentation, niv. Bac. G1, école Hôtesses, ch. place Secrétariat accueil. Tél. : 622-01-70.

Documentaliste bibliothécaire, discothécaire, Angl. courant, exp. centre de documentation et bibliothèque, ch. emploi. Tél. : (46) 74-47-79.

JF bil. Angl. 3e cycle éducation, dynamique, exp. pays Anglophones, médias, formation relations publiques traduc. Commerce internat., formation. 580-59-59 av. 12 h. ap. 18 h.

Cherche emploi Femme de chambre pour hôtel, 3 a. d'exp. 5 000 F net. Tél. : 339-66-69.

J.F. 30 ans, formation universitaire, parfait trilingue, Russe, Polonais, étudie toutes propositions relations internationales, traductions, enseignement. Ecrire sous le no T 068 502 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DOCTEUR CHIMIE ORGANIQUE 3e cycle, F. 28 a., ch. situation (préf. Bouches-du-Rhône, Var). Mme RINGUET Muriel, 6, imp. Les Ponsons. 13821 La Penne/Huveaune.

J.F. 28 ans, étudierait toutes propositions pour poste stable et motivant de secrétaire bilingue (anglais) dans service achats, trafic, expérience import-export, gestion stock sur ordinateur. Paris ou banlieue sud. Ecr. s/no 8 670 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 22 ans, dégagé des O.M. Bac F 1 (technicien dessinateur-mécanique). Cherche situation stable. Etudie toute proposition. Ecr. s/no 6 689 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 30 ans, comptable, connaissant informatique, recherche emploi stable. Tél. : 368-85-42.

Spécialiste Fonction personnel, plus de 10 a., très attaché aux relations humaines, désire apporter ses compétences d'homme resp., dans un groupe dynamique, connaissance de la gestion informatisée — carrière commerciale ant. (14 a.) en secteur industriel. M. HEAS. Tél. : 854-63-15.

J.F. 26 ans, Bac « D » + 2 dont 1 an secrétariat — 5 ans expérience secrétariat dans édition, formation professionnelle, hygiène et sécurité kinésithérapie, sténo-dactylo, anglais, cherche poste mi-temps le matin ou 3/4 de temps. — Montmorency. Tél. : 989-34-17.

J.H., 21 ans, dynamique motivé, ambitieux, BAC Sciences/éco + 1 année école de commerce et marketting.
RECHERCHE POSTE COMMERCIAL
de préférence dans le secteur tertiaire tourné vers la communication.
Ecr. ou téléphoner à Eric HENON, 23, rue Vergniaud, 75013 PARIS. Tél. : 589-71-55.

J.H., 22 ans, analyste program. formé sur table IBM 34 et micro basic cobol hwit ass. IBM 370, ch. emploi ou stage rémunéré, connaissant anglais, 1re année gestion. Ecr. J.-J. HURSTEL, 16, rue Tronchard, 91800 BRUNOY.

J.H. 25 a., maît. langues appl. angl., esp. courants, 1 an USA, diplômé 3e cycle transport international, stage pratique Air France cargo. Etudiera toutes propositions France, étranger. Ecr. s/no 8 448 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 24 a., bac. B, niveau BTS tourisme, 3 a. d'expérience aide-comptable, ch. emploi. Ecr. s/no 6.672 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UNE VRAIE SECRÉTAIRE MAITRISE EN DROIT
J.F. 26 ans, vive et dynamique, expér., traitement textes, bil. angl., Proficiency - Cambridge, esp., not. all., ch. empl. stable. Tél. 877-20-81 dès 14 h 30.

PROFESSIONNELS DU MARCHÉ ARABE JE VS INTÉRESSE

Ambition, dynam., sérieux, connaiss. Pro-Moy.-Orient sont mes atouts. Jne cadre améric. d'orig. univers. US (MBA), tril. angl.-franç.-arabe. Etud. ttes prop. carr. évolut., motiv. Tél. 200-60-15, matin ou apr.-midi 19 h. M. J. Betts.

J. F., rech. emploi. Hôtesse stand., 18 mois d'exp. Me contac. au 16 (4) 458-82-10.

H. 32 ans, diplômé école commerce (E.D.C.) 7 ans expér. de entrepr., services (publicité, travail temporaire). Bonnes not. angl. Libre de suite, gde disp. Tél. 329-83-91. M. MASSON. Ecrire, 74, av. de Paris, 94300 Vincennes.

représentation demandes

H. 36 a., 15 a expér. de la vente, ch. place poste commercial, libre rapidement, étudie ttes propos. Ecr. ou tél. à M. Jandot, 24, rue du Chevreuil, 60620 Rouvres. Tél. (4) 488-22-75.

travail à domicile

Jeunes filles exp., rech. travaux dactyl. à leur domicile. Tél. le soir 261-80-22, p. 45-44 ou 16/32/21-35-70.

formation professionnelle

UNIVERSITÉ PARIS-X-NANTERRE
INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE

STAGES LONGUE DURÉE
novembre 1984 - juin 1985

destinés :
- aux demandeurs d'emploi ;
- au personnel en entreprise dans le cadre de la formation continue ou en congé formation.

FORMATIONS SANCTIONNÉES :
- par un diplôme d'université du second cycle

- CRÉATION, GESTION, REPRISE DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ;
  Option : formation d'équipes pluridisciplinaires de direction de PME
  - par une licence de technologie.
- ÉCONOMIE SOCIALE : GESTION DES SECTEURS COOPÉRATIF, MUTUALISTE, ASSOCIATIF.

Renseignements et inscriptions
INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE
Université de Paris-X-Nanterre
200, avenue de la République,
92001 NANTERRE.
Téléphone : 725-92-34, postes 866 et 896.

CILOG
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET
FORMATION

Programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois 1/2
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur gros système IBM + gamme Micros
Format. : + INTERVENANTS internationaux.
Téléph. : 723-55-18. 38, rue de Bassano, 75008 PARIS. Métro : Etoile, George-V.

A des personnes entre 23 et 45 ans, niveau bac + 1 ayant une exp. Commerciale et connaissant l'Anglais.

Nous offrons une formation de ASSISTANT ADMINISTRATIF DES SERVICES EXPORT

Stage à temps plein, rémunéré. Novembre 1984 à juillet 1985.

Recrutement : sur envoi de C.V. Tests écrits + entretien. Tél. : 627-63-33.

INSIIP
INSTITUT SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE
CYCLES 84/85
Ouverture des inscriptions pour la formation
ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE HAUT NIVEAU
Priorité sera donnée aux candidats ayant NIVEAU BAC + 2 (DEUG ou BTS recommandé).
Base scientifique ou économique.
PROGRAMME : ASSEMBLEUR IBM - COBOL - ANS - DOS - VS - CICS - VSAM - DL1.
Méthode d'analyse. Programmation structurée.
PROJET SUR MATÉRIEL IBM.
Envoyer CV pour recevoir un dossier à : INSIIP - Service Admission 19, RUE YVES TOUDIC - 75010 PARIS - TEL. (1) 241 65 66

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS.

Urgent vds offset Ryobi 2700CD juin 82, état neuf. Livrée 70.000 F T.T.C. Tél. : (80) 65-30-74.

automobiles automobiles

BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE
N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
PEUGEOT 104 SR.
année 1980, 6 CV
Très bon état
Téléphone : 906-58-76
après 19 heures.

de 8 à 11 C.V.

Vends belle Bagheera Matra Simca. Bon état. Bleu métal. 474-67-47. Chantal.

divers

BMW SÉRIE 3-5-7
Ex. Tt 84, peu roulé, garantie. Auto Paris XV. 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e.

deux-roues

PEUGEOT TXR.C TS 50, 140 km garantie (valeur neuve 7.800 F), prix 5.800 F. T. 261-67-23, p. 262. h b.

BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

RÉPUBLIQUE
(MARAIS) petit imm. neuf s/jard., liv. + 2 chbres, 80 m² et studio. Livrable nov. 84. Téléphone : 272-40-18.

4e arrdt

MARAIS, VOSGES, 3e. ASC. Splendide hôtel Louis XIV 3 pces, 80 m², caractère, park. 1.150.000 F. MARNER. 222-69-50.

6e arrdt

Mo VANEAU
dans bel imm. en cours de rénovation, sur rue et jardin
LIBRES
3/4 P., 70 m². 820.000 F.
2 P., 28 m², 320.000 F.
OCCUPÉS LOI 48
5 P., 107 m². 725.000 F.
4/5 P., 92 m². 650.000 F.
2 P., 50 m². 330.000 F.
studio, 20 m². 130.000 F.
LOUÉ LOYER LIBRE
4 P., 87 m² + jard. 725.000 F.
ISORE S.A. 562-17-17.

ST-PLACIDE beau studio, tt cft, cuis. équip. 360.000 F. 325-87-16.

ODÉON, 2 PIÈCES
tt cft. 320.000 F. 329-85-06.

ODEON ST-GERMAIN superbe séj., 2 chbres, bon plan, vue except., plein Sud. 1.700.000 F. SDG 634-06-20.

7e arrdt

RUE DE LILLE PRÈS BAC TR. BEAU 4 P. 150 m², charme, XVIIe, parquet Versailles + serv. DORESSAY. 624-93-33.

8e arrdt

TERNES
BD DE COURCELLES, imm. ancien, pierre de t., stand., 280 m² divis., 10 pces principales, bon état gén., 2e ét.
NOTAIRE, 501-54-30
LE MATIN.

12e arrdt

MAIRIE DU 12e, charmante mais. s/jard., réceptions + 2/3 chbres, Sud, calme, état neuf. SIGEDIM. 296-83-33.

14e arrdt

LIMITE 13e 14e arrt. 5 P., confort, sol. 700.000 F. Tél. 327-28-60.

ALESIA, 2/3 PIÈCES CONFORT POSSIBLE Px 360.000 F. 327-28-60.

ALESIA, STUDIO 30 m² cuis., tt cft, 3e ét., asc. 255.000 F. Tél. 589-49-34.

15e arrdt

CAMBRONNE, 140 m² en duplex, r.-de-ch. et 1er ét., division possible beau volume, sous le toit, poutres avec ou sans travaux. GARBI. 567-22-88.

DUPLEIX
Liv., coin-repas, cuis. équipée chbre, park., jard. 90 m². Imm. récent, 1er ét. 770.000 F. BRANCION SARL. 575-73-84.

PROPRIÉTAIRE
Une bonne gestion d'appts avec garantie des loyers SAINCLAIR. 567-01-22.

16e arrdt

16e, pptaire vend DUPLEX 105 m², prof. libérale, neuf, jamais habité. Droits et charges réduits. Px except. S/pl. ce jour, 14/18 h. 16, r. JOUVENET. 504-81-47.

18e arrdt

MONTMARTRE
près rue LEPIC, imm. 1973 stand. 4 pces, tt cft, 120 m² double exposition, parking. Exceptionnel. 1.250.000 F Immo Marcadet. 252-01-82.

ATELIER LOFT
2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire. 329-58-65.

Jules-Joffrin, imm. récent studio tt cft. 279.000 F. 3 P., tt cft, 65 m², exceptionnel 450.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Résidence MAIRIE DU 18e
53, RUE DU SIMPLON
IMMEUBLE NEUF de STAND. Prêts Conventionnés possib.
STUDIO à partir de 354.100 F
2 PCES à partir de 385.900 F
3 PCES à partir de 617.000 F
Bureau de vente ouvert du MARDI au SAMEDI (de 14 heures à 19 heures). Tél. : (1) 258-44-96 ou CECOGI (1) 575-62-78.

20e arrdt

AUTOUR D'UN PATIO
MAISON - LOFT
300 m² + jard., 75 m². A aménager, charme. 544-48-44.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES
4 PIÈCES, NEUF
84 m², gd séj., s. bns, cuis. w.-c., nbreux rangements, balcon, box indépendant interphone
584.900 F.
avec prêts P.A.P.
Vis. s./pl., du vend. au lundi. 14-19 h, angle rue l'Abbé-Lemire et rue Emile-Zola.

NEUILLY
Vue sur bois, imm. gd stand. bel appt 7 P. + chbre service park. Px justifié. 261-84-52.

NEUILLY-VUE-SEINE
Stand., 7e ét. 72 m² + balcons. 1.200.000 F. Claude ACHARD. 637-32-93.

Province

MONTE-CARLO, près
Part. vd 90 m² + splendides terrasses, 85 m², imm. luxe vue sur mer. 1.200.000 F Téléphone : 16 (1) 554-05-85.

AUX MENUIRES
(pied des pistes)
Dans imm. grand standing, sauna, bar.
F2, 4 couchages, meublé, cuis. équipée — 300 000 F M. Brissebarre. T. 062-41-30.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES
APPTS 150 A 300 m²
ACHAT LOCATION
Rive-Gauche, 8e, 16e, 17e
Neuilly. 624-93-33.

STÉ ACHÈTE TOUS IMMEUBLES TERRAINS, PAVILLONS, APPTS PARIS ou BANLIEUE. Téléphone : 770-06-00.

MICHEL-BERNARD
ACHÈTE APPTS, VILLAS BEAUX QUARTIERS 42, VICTOR-HUGO, 16e Téléphone : 502-13-43.

Rech. Urgent, 5 P., gd cft 125 m², bon imm., 15e, 16e 17e, bonne expos. 280-67-82.

RECHERCHE URGENT
Appt toute surface même à rénover. Paris ou porte. Immo Marcadet. 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ?
Pensez HESTIA
le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers
104, r. de Richelieu, Paris (75002) Tél. 296-58-46.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE 5' R.E.R. Maison ancienne, impec., 5 pces, tt cft, 600 m² jard. Libre le 15/10/84. 12.000 F. AGENCE GARE. 973-77-77.

viagers

PORTE DE COURCELLES
Imm. très récent, gd standing superbe liv. + 2 chbres (90 m²), gds balcons, s/jardins, soleil, 2 bains, cuisine équipée, park., viager occupé couple 71 ans. 100.000 F comptant + 4.600 F/mois RARE, VERNEL. 526-01-50.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandes pour collaborateur important STE INFORMATIQUE rech. APPTS moyens et standing Paris et environs ou villas 504-48-21, heures de bureau.

COLLABORATEUR JOURNAL cherche logement 2/3 p., loyer maxi 3.000 F/mois, charges locatives incluses, dans Paris XIXe ou XXe arrondissement. Tél. : 797-73-08 après 20 h.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-86 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

hôtels particuliers

16e, BELLE MAISON
dans voie privée, 7 pces + gar. + ss-sol aménag., jard. 300 m², 3 terrains. 5.000.000 justifié. Tél. 553-94-34.

pavillons

ÉCRIN de VERDURE
20 km de Paris, RER 2 km Coteaux de CHENNEVIÈRES Pavillons 5 pces, 2 s. eau 2 w.-c., combles, labo photo terrasse, serre, ss-sol, garage 2 voitures + 1 park., jardin paysagé 800 m². 1.350.000 F. Tél. 576-11-35 après 19 heures.

maisons de campagne

A vendre, maison dans la vallée de l'Eure, 1 séjour, 2 chbres 1 pce et garage indépendants grande terrasse sur 1.800 m² arborisés. 380.000 F. Tél. de préférence matin, avant 11 h et le soir après 19 h au 622-29-75.

terrains

Au Super-Lioran, à 300 m des pistes, alt. 1.300 m vends terrain à bâtir 640 m², eau, électricité, téléph. PRIX A DÉBATTRE. Téléphone : 415-89-91.

Recherche terrain à bâtir banlieue Sud Paris, même avec petite maison. 938-87-27.

immeubles

ACHETONS CPT IMMEUBLES LIBRES ou OCCUPÉS PARIS ou BANL. PROCHE. Sté de ST-PRAY. 765-69-27.

immobilier information

VALEUR D'USUFRUIT. Définition légale de l'usufruit. Bases de son évaluation selon la jurisprudence. Loi budgétaire du 25 février 1901 (art. 13). Code général des impôts (art. 669 et 762). Statistiques démographiques sur la vie. Valeur relative de l'usufruit. Son estimation en centièmes de la propriété. Conversion d'usufruit en rente viagère. Brochure à 10 F aux Librairies Techniques, 27, place Dauphine à Paris-1er, ou envoi après virement ou versement postal de 10 F au CCP de Robert LOUVET (adresse inutile) numéro 6653-48 K Paris.

immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Téléphone : (1) 727-15-58.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. brx, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

1.500 m² A LOUER
7e ARRDT, proche des INVALIDES, immeuble grand standing, caractère et fonctionnel, clair, avec parking. Disponible rapidement. Très bon état.
S.I.I.P. S.A. 225-65-80.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e domiciliation RM - RC SARL Constitution sté. 763-47-14.

ARTISAN 100 F, RC 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12e) Tél. 340-24-54, 8, Faubourg-Poissonnière, 9e-10e. 770-54-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL RC 160 F, SARL 180 F. Constitution rapide de Sté. GSMP, 54, r. de Crimée, 19e et 4, r. des Deux-Avenues, 13e. Tél. 607-82-00.

locaux commerciaux

Ventes

ATELIER LOFT
2 niveaux accès utilitaires légers, calme, clair, direct propriétaire. 329-58-65.

LOUES 296 500 F
T.T.C. l'an, pptaire vend
CHOISY-LE-ROI
imm. bureaux, locaux stockage, ateliers construct. récente 1 600 m². Prix de vente : 2 500 000 F. T. : 758-73-78.

Locations

Prox. avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant, gde hauteur sous plafond, surface 300 m² environ, entrepôt idéal agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte Téléphone : 329-58-65.

fonds de commerce

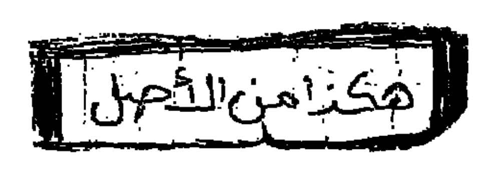
Ventes

Urgent, vds fds de com. en répro., à développer, 400 m du centre universit. Dijon. Formation ass. C.A. 441.000 F., BIC 115.000 F. Fonds 315.000 F + Matériel + stock = 455.000 F. Tél. (80) 65-30-74.

boutiques

Ventes

PROPRIÉTAIRE
Une bonne gestion d'appts. avec garantie des loyers. SAINCLAIR — T. : 567-01-22.



INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

CONCOURS

2084. – Quel édifice aimeriez-vous voir vivre encore dans cent ans ? C'est le thème du concours organisé par « Jeunesse et patrimoine » et ouvert à tous les jeunes de neuf ans à seize ans.

Il s'agit, une fois choisi un édifice, à la ville ou à la campagne (maison, église, château, ferme, moulin, etc.), de le reproduire en le dessinant, en le photographiant, en le brodant, ou par collage, et d'expliquer les raisons qui ont motivé ce choix.

★ **Jeunesse et patrimoine, 9, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris. Tél. : 225-91-92. Date limite d'envoi des dessins : 1er novembre.**

VIE QUOTIDIENNE

SOS ÉTUDIANTS. – La Service d'accueil des cours de civilisation française de la Sorbonne pour étudiants étrangers, 18, rue de la Sorbonne 75005 Paris, recherche d'urgence pour un ou deux semestres des chambres meublées indépendantes ou dans une famille, en location ou contre services. Tél. : 633-81-13, les lundi, mercredi, vendredi, entre 11 heures et 16 heures sans interruption.

VIE ASSOCIATIVE

TRAVAIL SOCIAL. – L'Institut de travail social et de recherches sociales de Montrouge et l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS) organisent, les 17, 18 et 19 octobre à Montrouge, un colloque sur le thème « Développement social local et décentralisation » avec le concours de l'Association nationale des directeurs des établissements et services pour inadaptés, (ANDESI), de la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France (FCSF) et du Mouvement pour le développement social local.

★ **Inscription avant le 1er octobre, *1,* rue du *11-Novembre* à *92120* Montrouge. Tél. : (1) 657-83-83.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 OCTOBRE

« Le musée Victor-Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Panthéon », 15 heures, grilles d'entrée, M. Serres.

« Le Jardin des Plantes », 15 heures, entrée principale, Mme Vermeersch.

« Exposition Le Douanier Rousseau », 17 h 30, entrée du Grand Palais, Mme Chapuis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porte Denon (Approche de l'Art).

« L'Arsenal et les appartements du maréchal de la Meilleraye », 14 h 30, 1, rue de Sully (Mme Rojon).

« *L'Ile Saint-Louis* », *14 h 45, métro* Pont-Marie (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Vieux village d'Auteuil », 14 h 30, métro Eglise-d'Auteuil (Les Flâneries).

« *La Montagne Sainte-Geneviève* », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Mme Lasnier).

« Hôtels du Pré aux Clercs », 14 h 30, métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et passages du Faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de l'église de la Madeleine (Mme Pohyer).

« Le café Procope », 15 h 30, 13, rue de l'*Ancienne-Comédie* (*Paris et son* histoire).

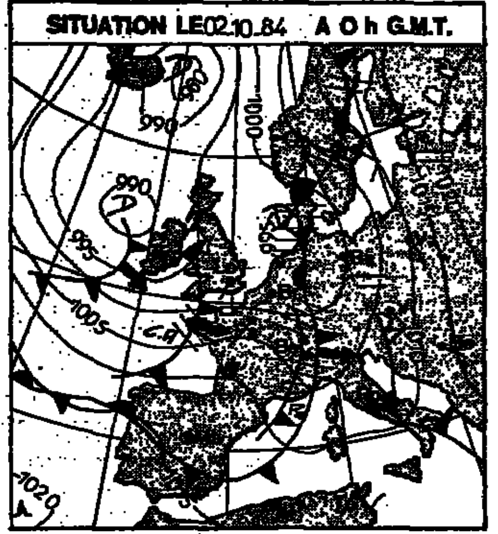
CONFÉRENCES

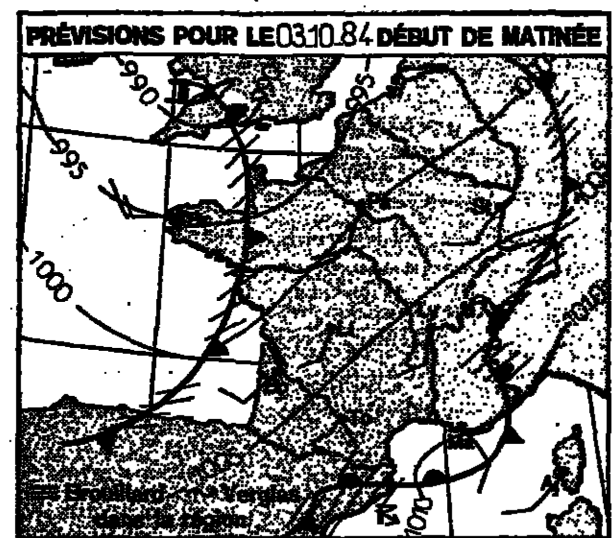
14 h 30, 62, rue Madame : « La Vallée du Nil » (Arcus).

19 h 30, amphithéâtre Richelieu à la Sorbonne, Mme Prakashmani et la participation de Martin Gray et Léon Georinckx : « L'atome de paix ».

20 heures, 26, rue *Bergère*, Boris Marinovitch : « Numérologie ou la danse des nombres ».

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 octobre à 0 heure et le mercredi 3 octobre à 24 heures.

La France reste sur le passage de vigoureuses perturbations qui circulent de l'Atlantique à l'Europe occidentale.

Mercredi matin, alors qu'une zone pluvieuse achèvera de traverser l'est de la France, une nouvelle perturbation sur le quart nord-ouest balaiera l'ensemble du pays au cours de la journée.

Progressivement au fil de l'après-midi on assistera à un déclin de l'activité pluvieuse sur les régions s'étendant de la Bretagne et du Cotentin au Sud-Ouest. Sur ces régions s'établira un ciel capricieux partagé entre le soleil et les nuages. Dans l'ensemble, le vent de secteur ouest restera sensible et pénétrant.

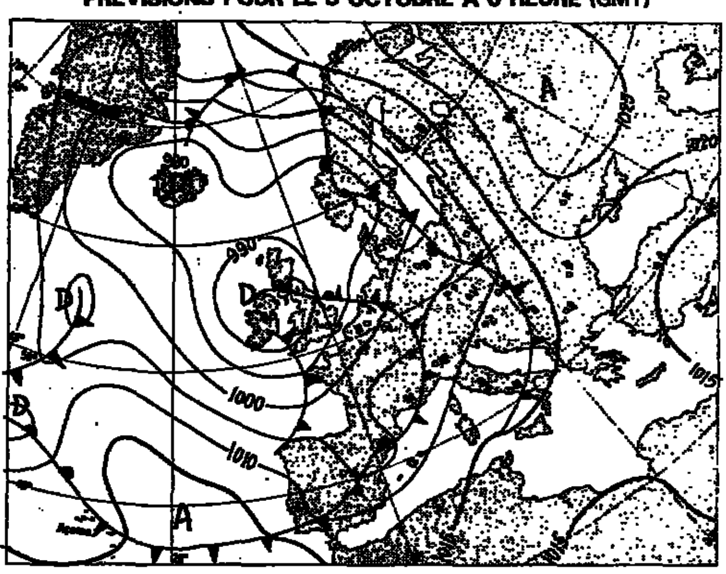
Les températures nocturnes évolueront entre 8 et 12 degrés. Dans la journée, avec le déficit d'ensoleillement, il ne fera pas plus de 13 à 14 degrés sur la moitié nord, 16 à 18 degrés sur la moitié sud.

Sens d'évolution pour la fin de semaine

La France restera sous l'influence d'un courant très humide de Sud-Ouest à Ouest. Ainsi, une nouvelle perturbation traversera le pays de jeudi à vendredi. Elle sera associée à une profonde dépression qui circulera du large de la Bretagne au Danemark et qui provoquera donc des vents *forts, voire très* forts, sur la moitié nord-ouest, en particulier sur les régions côtières.

Jeudi, seules les régions méditerranéennes seront provisoirement épargnées par la pluie. *En effet, après une* courte accalmie, une nouvelle zone pluvieuse abordera dès le matin les côtes atlantiques et progressera ensuite vers l'intérieur pour s'étendre le soir des Pyrénées au Centre, au Nord, au Nord-Est et à la vallée du Rhône. Elle sera accompagnée de vents de sud-ouest assez forts ou forts. Après son passage, le ciel deviendra plus variable dans l'après-midi sur la Bretagne et la Normandie mais des averses se produiront rapidement tandis que les vents qui tourneront à l'ouest, se renforceront encore pour souffler en tempête près des côtes. Les températures assez douces le matin, ne s'élèveront pas beaucoup dans la journée. Elles ne dépasseront pas 13 à 16 degrés au nord de la Loire, 20 à 22 degrés près de la Méditerranée, 15 à 18 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)



Vendredi, la zone pluvieuse achèvera de traverser les régions de l'est et du sud-est. Ailleurs se généralisera un temps instable avec quelques éclaircies et de fréquentes averses, notamment au nord de la Loire où les vents de secteur ouest continueront à souffler fort, voire très fort, de la Bretagne à la frontière belge.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 2 octobre à 7 heures locales, de 1002,7 millibars, soit 752,1 millimètres de mercure.

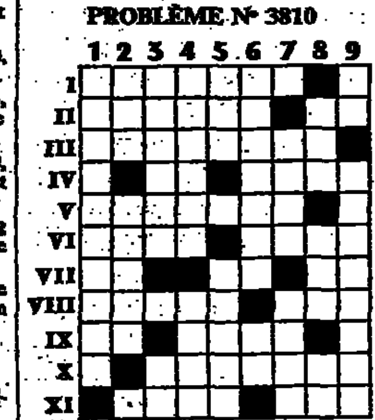
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er octobre; le second le minimum de la nuit du 1er octobre au 2 octobre) *: Ajaccio, 22 et 15 degrés;* Biarritz, 18 et 11; Bordeaux, 18 et 10; Bourges, 14 et 7; Brest, 13 et 8; Caen, 15 et 7; Cherbourg, 14 et 7; Clermont-Ferrand, 18 et 6; Dijon, 15 et 9; Grenoble-St-M.-H., 18 et 9; Grenoble-St-Geoirs, 17 et 8; Lille, 13 et 9; Lyon, 17 et 9; Marseille-Marignane, 20 et 11; Nancy, 16 et 10; Nantes, 16 et 8; Nice-Côte d'Azur, 22 et 12; Paris-Montsouris, 15 et 8; Paris-Orly, 14 et 8; Pau, 17 et 7; Perpignan, 21 et 9; Rennes, *15 et 8*; Strasbourg, *21 et 11*; Tours, 15 et 8; Toulouse, 18 et 7; Pointe-à-Pitre, 28 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés; Amsterdam, 13 et 10; Athènes, 26 et 18; Berlin, 21 et 11; Bonn, 15 et 11; Bruxelles, 14 et 10; Le Caire, 32 et 19; îles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 14 et 13; Dakar, 30 et 26; Djerba, 27 et 18; Genève, 19 et 10; *Istanbul, 16 (mini)*; *Jérusalem, 29 et* 17; Lisbonne, 23 et 15; Londres, 16 et 7; Luxembourg, 13 et 9; Madrid, 21 et 6; Montréal, 13 et 5; Moscou, 12 et 4; Nairobi, 25 et 14; New-York, 14 et 10; Palma-de-Majorque, 25 et 14; Rio-de-Janeiro 23 et 20; Rome, 23 et 16; Stockholm, 13 et 12; Tozeur, 29 et 19; Tunis, 28 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3810



HORIZONTALEMENT

I. On la joue parfois envers celui qu'on veut jouer. – II. Saint Pierre y tient la Lanterne des morts. Participe passé. – III. Ont tendance à rapprocher deux poings opposés. – IV. Partie de rigolade. Manière opportune de tomber ou tombée dangereuse. – V. La grande presse. – VI. Ne pas convenir. Chef de corps. – VII. En lice. Personnel. Un doigt d'apéritif. – VIII. Culotte que peuvent prendre certains joueurs. Administre une surdose de soporifique. – IX. Pronom. S'élève de la mer pour *flotter dans l'air.* – X. Invitai à venir rejoindre la compagnie. – XI. On la porte en montant. A marché.

VERTICALEMENT

1. Un farouche adversaire de la priorité à droite. – 2. Bouffée de chaleur à Séville. On aime moins l'homme qui le devient, mais on s'en rapproche davantage. – 3. Ne marche pas quand les gens courent. Participe passé. – 4. Avoir patiemment à l'usure. On y sonne à la volée. – 5. Permet de fêter les noces d'argent le jour même du mariage. Pare-éclats. – 6. Peut se dire d'une fille qui n'a rien perdu pour attendre. Note. – 7. Des explications importantes l'obligeaient à donner de nombreux coups de fil. Nous tient fortement enchaînés. – 8. L'avant-dernière à l'école d'Athènes. Une autre mieux classée. Contracté. – 9. Alternative. Le moulin de la galette.

Solution du problème n° 3809

Horizontalement

I. Crémation. – II. Haridelle. – III. Amitié. Is. – IV. Poe. Ems. – V. An. Au. – VI. Reps. Idée. – VII. Durillons. – VIII. Erinyes. – IX. Usais. Sir. – X. Pé. Mélo. – XI. Stentor.

Verticalement

1. Chapardeurs. – 2. Ramoneurs. – 3. Erié. Priape. – 4. Mit. Asinien. – 5. Adieu. Lys. – 6. Tée. Ile. Mo. – 7. Il. Endosser. – 8. Olim. En. Il. – 9. Ness. Escroc.

GUY BROUTY.

BIBLIOGRAPHIE

Conseils aux associations

Publiées dans *le Monde Dimanche* en 1982 et 1983, les chroniques hebdomadaires de Raymond Camus sont, aujourd'hui, mises à jour et réunies par leur auteur sous forme d'un livre : *Conseils aux associations.*

L'ouvrage débute par un regard sur le phénomène associatif et se clôt par une présentation *de la fameuse loi de 1901, suivie* de modèles-types de statuts et lettres de déclaration aux autorités compétentes. Le corps de l'œuvre répond à toutes les questions que peut se poser un responsable associatif : comment constituer, organiser, administrer une association ; les différentes formes d'associations ; leurs ressources ; les associations employeurs, les capacité, responsabilité et agréments ; la fiscalité. Un chapitre traite des centres de formalités, des groupements d'intérêt économique *ou public et de l'accès des responsables* d'associations à l'ENA (Ecole nationale d'administration).

Exhaustif, clair, attrayant – les illustrations de Pessin feront sourire militants et bénévoles associatifs – et d'un prix très raisonnable – 40 F, – ce petit livre *de 128 pages devrait s'imposer* comme le guide de référence en la matière.

Il est édité par *le Monde* avec le concours de Service Associations, – organisme de conseil administratif, juridique, financier et fiscal – du Crédit coopératif et de la Caisse des dépôts.

★ **En vente au *Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 et à Service Associations, 60, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret, tél. : (1) 737-92-50, frais de port : 13,40 F.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 octobre :

DES DECRETS

● Relatif à l'émission de l'emprunt d'Etat octobre 1984.

● Relatif aux modalités applicables à titre transitoire à l'internat en psychiatrie des établissements d'hospitalisation publics.

● *Modifiant diverses dispositions* de la section II du chapitre préliminaire du livre II du code du travail (2e partie : décrets en Conseil d'Etat) relatives à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

● Relatif au Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels et portant modification du code du travail (2e partie : décrets en Conseil d'Etat).

DES ARRÊTÉS

● Portant règlement des seuils d'examen des marchés soumis à la commission spécialisée des marchés d'informatique.

● Fixant les droits de scolarité et droits d'inscription dans les écoles d'architecture.

● Portant création d'un comité de gestion du comité interministériel pour les villes.

Le Monde

économie

LE CONFLIT CHEZ RENAULT

Le mouvement de grève semble se ralentir

Les mouvements de grève paraissaient plutôt se ralentir le mardi 2 octobre au matin dans les usines de la régie Renault. Ils semblaient n'avoir conservé leur intensité qu'à Douai : mardi matin, à l'arrivée de l'équipe du matin, la grève avait été reconduite lors d'un vote auquel participaient environ un millier de travailleurs. La veille au soir, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO) avait appelé les travailleurs à *« persister dans les formes de lutte actuelles »*. Des piquets de grève ont cadenassé les portes de l'usine et bloqué les entrées, mais une partie des salariés de l'équipe du matin avaient déjà pénétré dans les locaux ; en fin de matinée d'autres ont réussi à en faire autant en cisaillant les grillages. Selon la direction de l'établissement, 70 % du personnel était à son poste, mais la production n'était que le quart de la normale.

A Cléon, la situation était encore confuse. Alors que, la veille, une assemblée générale d'un millier de salariés réunis par l'intersyndicale avaient voté une grève illimitée, la plupart des travailleurs de l'équipe du matin sont entrés dans l'usine mardi. Un peu plus tard, la direction évaluait à 50 % la proportion du personnel au travail, tandis que la CGT parlait de 10 %. Les portes d'accès aux parkigns de l'usine avaient été cadenassées durant la nuit, mais la direction avait, le matin, rouvert les entrées.

A Sandouville, l'usine fonctionnait pratiquement normalement : la direction signalait seulement un débrayage limité dans un atelier de peinture. Les ouvriers de l'équipe du matin s'étaient prononcés, *« à l'unanimité moins une voix »*, selon un délégué cédétiste, pour *« la poursuite de l'action sous une autre forme »*, en débrayant une heure en fin de poste — donc en début d'après-midi.

A Billancourt, après la manifestation de lundi matin dans le secteur de l'île Seguin (deux mille ouvriers), la situation était redevenue normale et la production (R 4 et Supercinq) a pu être assurée. Les débrayages prévus par la CGT et la CFDT ont été reportés à mercredi matin. Des arrêts de travail isolés, continuaient ici et là dans d'autres établissements. Dans deux succursales toulousaines de la Régie, les salariés (cinq cent cinquante) ont poursuivi la grève avec occupation entamée le mercredi précédent). A Grand-Couronne, près de Rouen (1 000 salariés) où l'on emballe des pièces destinées à l'étranger, les ateliers fonctionnaient mais des piquets de grève empêchaient la sortie des camions — comme cela avait été le cas lundi après-midi jusqu'à 18 heures. A Choisy-le-Roi (1 200 salariés) et à Saint-Ouen (600 salariés), en principe occupés le premier établissement depuis mardi matin, le second depuis lundi après-midi, le travail continuait dans de nombreux secteurs.

Ainsi l'appel à la mobilisation lancé lundi par la CGT ne paraît pas avoir été entendu. Pourtant les grévistes de Renault — et la CGT — avaient reçu lundi l'appui de Force ouvrière : la commission exécutive de FO a indiqué qu'elle *« soutient les mouvements en cours »*. *« Le dépérissement de la négociation collective, le sérieux coup de frein sur les salaires, les ponctions fiscales et les taxes supplémentaires, la mise en cause de certains acquis, contraignent les travailleurs à s'engager dans l'action »*, a-t-elle déclaré, soulignant que *« dans plusieurs secteurs d'activité, des organisations FO ont dû recourir à la grève pour pour défendre leurs revendications »*. En revanche, la fédération de la métallurgie CGC a dénoncé *« la précipitation avec laquelle la CGT entend bloquer le fonctionnement des usines »*, peut-être aidée par *« les maladresses accumulées par la direction de la Régie »*.

Quant à M. Georges Granger, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CFDT, il affirme, dans une interview au *Matin de Paris* : *« Nous ne souhaitons pas une extension de la grève, qui serait de nature à mettre en péril la survie de la Régie »*, et il juge *« tout à fait dommage que ce conflit minoritaire porte sur les primes au détriment de l'emploi. Faire grève aujourd'hui pour demander que la réunion du 4 octobre soit avancée, alors que l'on est déjà le 1er, nous fait penser qu'il y a d'autres motifs à l'attitude cégétiste. Nous attirons donc l'attention de nos camarades sur la manipulation de la CGT. »* Regrettant que le gouvernement n'ait pas rendu public les conclusions du rapport Dalle sur l'emploi dans l'automobile, il estime, en revanche, que *« la direction de la Régie semble vouloir traiter le problème de manière approfondie »*.

Pour M. Yvon Gattaz, président du CNPF, interrogé par *le Quotidien de Paris*, l'action de la CGT, qui *« excite le mécontentement par clientélisme »*, est *« une mauvaise action pour l'industrie automobile française tout entière »*.

La direction de la Régie, qui avait refusé jusque-là de modifier le calendrier des rencontres prévues avec les représentants syndicaux, a cependant fait un geste mardi, puisqu'elle a annoncé, en fin de matinée, que M. Michel Praderie, directeur du personnel et des affaires sociales, recevrait les délégués syndicaux centraux ce mardi à 20 h 30 afin d'*« organiser les négociations en matière de salaire et d'emploi qui se dérouleront à partir du 4 octobre »*.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

M. KRASUCKI : Aller « aussi loin que les travailleurs voudront »

Invité à « L'heure de vérité » le 1er octobre sur Antenne 2, M. Henri Krasucki a estimé d'emblée le nombre d'adhérents de la CGT *« entre 1300000 et 1400000 actifs »* et *« autour de 300000 retraités »*. *« Lors de notre précédent congrès,* a-t-il ajouté, *il y avait 1600000 actifs* (1) ». Interrogé sur les conflits chez Renault, le secrétaire général de la CGT a déclaré : *« Je connais depuis longtemps la régie Renault. C'est la première fois depuis plusieurs dizaines d'années que je vois une chose pareille. En général, quand on sort un nouveau modèle, pour stimuler les travailleurs, pour leur donner du cœur à l'ouvrage, on fait quelque chose. Eh bien, là, on commence par leur annoncer qu'il va y avoir beaucoup de suppressions d'emplois ! Ensuite on leur dit qu'ils ont touché 2 % en tout depuis le 1er janvier sur leur salaire, et puis enfin on va les ennuyer dans la manière de prendre leur cinquième semaine de congés payés. C'est comme ça qu'on mobilise les gens pour travailler ! Je n'ai jamais vu cela à la régie Renault. »*

M. Krasucki lance à propos de la direction de Renault : *« S'ils pensaient trouver des moutons, eh bien, ils ont trouvé des lions ! »*, et il précise que les entreprises de la Régie en lutte sont *« essentiellement composées de travailleurs français* (2) ». Commentant les appréciations sur le suivi de l'action chez Renault, il affirme : *« Comme ils n'arrêtent pas tout, comme ils n'occupent pas complètement alors qu'ils cherchent une solution, on leur dit : ce que vous faites, ça ne sert à rien. On les pousse à décider les méthodes les plus énergiques. Si c'est ça qu'on veut, on va y arriver. Ce que nous voulons, c'est que les négociations s'ouvrent pour aboutir. »*

Interrogé sur la question de savoir jusqu'où la CGT va aller, M. Krasucki répond : *« Aussi loin que les travailleurs voudront, pour une raison qu'il faut retenir : parce que personne ne peut obliger les travailleurs à faire quoi que ce soit, pas plus nous que quiconque. S'ils ne veulent pas faire la grève, la CGT pourra toujours dire : il faut faire la grève, ils ne la feront pas. Par contre — ça s'est déjà vu — c'est pas facile de les arrêter une fois qu'ils sont partis. C'est pas si simple. Mais je dis, avec eux, au fur et à mesure du déroulement des événements, eh bien, plus il faudra y mettre de force et de dynamisme, nous vous conseillons de le faire et vous jugerez, nous jugerons ensemble (...) de la valeur des résultats. Alors, si ça doit être une occupation, ça sera une occupation. Ça sera d'abord de la faute de la direction, parce que, si on ne fait pas comme au Mans, ils nous croient pas (...). S'il faut pour se faire entendre faire la grève, nous disons aux travailleurs : à notre avis, plutôt que d'en prendre plein la figure, eh bien il faut faire la grève ! S'il faut occuper, nous préférerions ne pas avoir à la faire, mais si vous êtes d'accord, vous les travailleurs, et que vous pensez que sinon ça va aller mal pour vous et que c'est inacceptable, eh bien, occupons ! S'il faut des manifestations, et des manifestations massives dans les localités ou au plan national, faisons-les. Après tout, d'autres l'ont fait et ils ont été écoutés. »*

Pour M. Krasucki, *« au fur et à mesure que les problèmes deviennent plus aigus et sont ressentis par les intéressés de façon plus sensible, eh bien, évidemment, ça conduit à des actions revendicatives plus fortes ! (...) Le pire qui puisse arriver par-dessus le marché à la gauche en France, c'est d'avoir tellement déçu jusqu'au bout ceux qui lui ont fait confiance qu'ils lui tournent le dos. Mieux vaut, en plus de la défense des revendications, quand des travailleurs sont mécontents, qu'ils le soient en se fâchant plutôt que de voter avec leurs pieds. (...) Quand on nous accentue le blocage des salaires, quand on nous prépare un budget comme celui qui s'annonce, quand on nous annonce qu'on a trop de tout : on a trop de lait, on a trop de raisin, on a trop d'acier, on a trop de bras, on a trop de cerveaux, on a trop de jeunes (...), eh bien, nous sommes bien obligés de dire : ça ne va pas ! »*

M. Krasucki souligne : *« Nous avons décidé de ne pas nous astreindre actuellement à une évaluation globale et permanente de ce qu'est la politique du gouvernement. »* Il affirme enfin que *« 1 131 000 chômeurs ne touchent plus aucune indemnité, plus un sou, rien, d'aucune sorte »*.

(1) La CGT n'a pas publié de chiffres officiels sur ses effectifs depuis avril 1982. A cette date, elle faisait état pour l'année 1980 de 1918583 adhérents, dont 1634375 actifs et 284208 retraités. Selon les chiffres de M. Krasucki, la CGT aurait perdu en trois ans entre 230000 et 330000 adhérents, mais d'autres estimations — non officielles — sont beaucoup plus sombres.

(2) Selon un document du comité central d'entreprise de Renault sur les effectifs au 31 octobre 1983, on comptait 11428 Français (sur un total de 18680) à Billancourt, 8650 Français à Cléon (sur 9235), 9042 Français à Sandouville (sur 9612), 7837 à Douai (sur 8225) et 10594 à Flins (sur 17486).

Le mythe

Le mythe Renault a décidément la vie dure. Pendant des années on a dit et répété, sans le vérifier toujours, que lorsque Renault éternue, la France s'enrhume. Aujourd'hui Renault a bien du mal à éternuer autant que le voudrait la CGT, mais déjà plusieurs responsables du monde social réagissent comme si la France était enrhumée. M. Gattaz a jugé bon de rompre avec le non-interventionnisme dans les conflits sociaux, dont il se réclame, pour fustiger la *« mauvaise action »* de la CGT, tout en jugeant les risques de contagion... *« faibles »*. M. Bergeron qui, il y a quelques jours, affirmait que les salariés ne lui paraissaient pas décidés à faire la grève, voit dans les mouvements chez Renault, le risque de *« conflits sociaux sérieux »* comme on n'en a pas vu *« depuis longtemps »*.

Et pourtant, le moins que l'on puisse dire, c'est que, à l'heure présente, la CGT n'a pas réussi une large mobilisation chez Renault : l'extension annoncée pour le 1er octobre se fait désirer. *L'Humanité*, en une, le 2 octobre, ne titre pas sur les grèves des ouvriers de Renault mais sur leurs *« revendications réalistes »*. M. Henri Krasucki, lundi soir à Antenne 2, a lancé, à l'intention de la Régie : *« S'ils pensaient trouver des moutons, eh bien ils ont trouvé des lions. »* Des lions peu rugissants... A Billancourt, il n'y a eu que 700 grévistes le 1er octobre, et la situation était calme mardi. La grève se poursuivait à Douai, mais le mouvement semblait décroître tant à Sandouville qu'à Cléon. Certes, la situation est mouvante, et il peut y avoir des retournements de tendance au moment des négociations du 4 octobre. Mais la forteresse Renault n'est pas encore entrée en ébullition.

M. Krasucki a pu, au cours de sa prestation télévisée — préparée soigneusement au point qu'il a annulé pour cela un voyage en Tunisie, — s'appuyer, comme il l'espérait, sur la réalité de l'action des Renault (à défaut de celle des Citroën), mais il s'est bien gardé de faire du triomphalisme quant à l'ampleur de la mobilisation. Répétant des déclarations faites déjà de nombreuses fois, le secrétaire général de la CGT s'est montré avant tout prudent. Ferme certes, mais prudent. Ainsi il s'est refusé à dire explicitement que c'était en définitive le gouvernement qui était visé, mais il a été tellement critique dans son appréciation de la politique de M. Fabius qu'il n'y avait guère de doute sur la finalité des actions engagées. Voilà une équipe gouvernementale qui prend le risque d'*« avoir tellement déçu jusqu'au bout »*. Avec les suppressions d'emplois, le budget et ce qu'il a appelé le *« blocage des salaires »* (en l'appliquant à la période actuelle), décidément, *« ça ne va pas »*.

Le secrétaire général de la CGT a évité de nouveau de qualifier politiquement le gouvernement sans ministres communistes, en se croyant même obligé de préciser que sa centrale a décidé actuellement de ne pas se livrer à une *« évaluation globale »* du pouvoir. Il est vrai que, si tel était le cas, cela pourrait gêner les deux socialistes (sur dix-huit) du bureau confédéral, et surtout M. Gérard Gaumé, membre du comité directeur du PS et, à ce titre, votant d'une motion de soutien à M. Fabius.

La CGT entend continuer à pousser à l'action. Elle se déclare prête à soutenir — voire organiser — grèves, occupations et même, comme M. Krasucki l'avait déjà dit à Bordeaux le 5 septembre, des manifestations nationales... mais à condition que les salariés suivent. Elle refuse toute action presse-bouton. M. Krasucki a semblé prendre la mesure exacte de la difficulté de mobiliser en tenant en substance ce langage : vous avez intérêt à mettre le paquet, à ne pas attendre une prochaine échéance électorale pour exprimer votre mécontentement, mais, en définitive, c'est à vous de juger et la CGT sera avec vous.

Le secrétaire général de la CGT, conscient de sa mauvaise image dans l'opinion, a réfuté l'image de l'homme-orchestre organisant une quelconque « casse » de l'industrie française. Rassurant, il s'est déclaré prêt à des *« discussions locales »* avec la régie Renault afin d'en faire un modèle européen pour les mutations, et il s'est même cru obligé de préciser — pensant sans doute à l'effet médiatique des grèves d'immigrés chez Talbot ou Citroën — qu'à Renault c'étaient des Français qui étaient actuellement en grève. Il a surtout paru prendre acte implicitement de l'insuffisance de la mobilisation chez Renault : *« S'ils ne veulent pas faire la grève, la CGT pourra toujours dire, il faut faire la grève, ils ne la feront pas. »* *« Mes seules limites,* a-t-il ajouté, *ce sont les possibilités réelles, ce que pensent les travailleurs, ce qu'ils se sentent capables de faire, jusqu'à quel point on peut agir, et aussi les événements concrets. »* Pour la centrale cégétiste, c'est le cœur du débat actuel.

MICHEL NOBLECOURT.

LA CAISSE DES DÉPOTS AVAIT ACCUSÉ A TORT UN DE SES COLLABORATEURS

C'est à tort que la Caisse des dépôts et consignations avait mis fin en juillet 1980 aux fonctions de son directeur du service information et relations publiques (SIRP), M. Jean Lobry, accusé de faute lourde. Un récent arrêt de la Cour d'appel de Paris a fait droit aux demandes de celui-ci et déclaré non établis les délits reprochés par la Caisse qui se trouve déboutée.

Une information avait été ouverte, le 22 août 1980, par le parquet de Paris pour *« faux en écriture de commerce et usage de faux »* dans la comptabilité du SIRP. Selon les premières constatations des enquêteurs, des factures d'imprimerie semblaient avoir été gonflées au profit de sociétés fictives éditant des publications pour le compte de la Caisse des dépôts. Celle-ci s'était séparée de M. Lobry accusé, malgré ses dénégations, d'avoir travaillé *« pour le compte des fournisseurs »* (*le Monde* daté 24-25 août 1980). M. Lobry avait été placé en préretraite en 1982.

MONNAIES

DOLLAR INCHANGÉ : 9,32 F

Sur des marchés des changes assez nerveux mardi 2 octobre, comme ils l'étaient la veille, les cours du dollar sont restés stables, à 9,3285 F (contre 9,3250 F lundi) et 3,0370 DM environ.

Dans la matinée, ils s'étaient élevés à plus de 9,37 F et 3,05 DM.

ERRATUM. — Dans *le Monde* daté du 2 octobre en page 24, il était écrit, concernant le *Leading Indicators Index*, des États-Unis : *« Aux dernières nouvelles, il a de nouveau augmenté en août (10,5 %) »*, il fallait bien entendu lire : + 0,5 %.

AFFAIRES

Ultime plan pour Creusot-Loire

(Suite de la première page.)

Pour ce qui concerne la division énergie, Framatome a proposé le maintien de 1 860 emplois, alors que Fives ne voulait en conserver que 1 440.

La baisse des commandes de turbines comme des compresseurs n'en aboutit pas moins à une réduction importante dans ce département qui comptait 2 610 salariés au début de l'année. La saignée sera plus vive encore à Chalon-sur-Saône pour la chaudronnerie qui pour être *« économiquement viable »*, selon l'expertise, ne devrait pas dépasser un effectif de 410 personnes contre 1 016 le 31 décembre 1983.

Les experts ont ajouté que la poursuite d'activités de Chalon était *« conditionnée impérativement »* par l'installation d'une cintreuse lourde, investissement qui intéresse aussi l'arsenal de Cherbourg.

Par rapport à la fin de 1983, les industriels concernés proposent donc de supprimer 2 200 emplois — y compris à Chalon, qui n'entrait pas dans le périmètre de reprise de Fives — et 1 300 parmi les salariés encore en activité dans le groupe dans la Saône-et-Loire. Encore ne s'agit-il que d'un minimum puisque personne ne parle de reprendre les 480 salariés du siège de Paris et que les services communs de Creusot (600 personnes) doivent encore faire l'objet d'un diagnostic.

Alors que de nombreux points restent à discuter — la forme juridique des nouvelles sociétés, d'éventuelles participations croisées pour maintenir une certaine unité sur le site — et que des négociations sont en cours avec d'autres repreneurs éventuels pour d'autres « appartements » (y compris avec la CGE qui s'était pourtant bien juré de ne pas se laisser faire), cette réduction d'effectifs apparaît comme la plus faible possible.

La parole est désormais aux syndicats, car il est clair que ces suppressions d'emplois ne sont pas négociables. Alors que le règlement judiciaire pourrait être transformé en liquidation de biens le 28 octobre, cette proposition apparaît bien comme celle de la dernière chance.

BRUNO DETHOMAS.

MARCHÉ COMMUN

Un éclat de M. Rocard

(Suite de la première page.)

A la réunion irlandaise la France était représentée non pas par M. Bérégovoy, mais par M. Emmanuelli, le secrétaire d'Etat au budget. Tout s'est passé lundi soir comme si, dans l'intervalle de deux semaines, l'arbitrage à Paris entre les deux thèses en présence n'avait pas eu lieu, ou bien comme si M. Rocard se livrait à une dernière et dramatique tentative pour que cet arbitrage soit revu dans un sens plus favorable aux agriculteurs. C'est autant l'Elysée que Matignon qui sont ainsi interpellés.

Plus que jamais les propos de M. Dumas seront écoutés comme étant ceux tenus par un ministre très proche du président de la République. Au reste, les coups de téléphone ont été très nombreux lundi soir entre Luxembourg et Paris et l'on nous dit que M. Dumas, avant de venir essayer de mettre un peu d'ordre dans cette affaire, s'en est entretenu à l'Elysée.

Le texte sur la discipline budgétaire mis au point par les ministres des finances prévoit un plafonnement rigoureux des dépenses agricoles (elles ne pourraient progresser que dans les limites sensiblement inférieures à celles du PIB) ainsi qu'un mécanisme permettant aux gouvernements membres les plus réticents à l'égard de la PAC de bloquer assez facilement toutes décisions du conseil dont ils estimeraient qu'elles pourraient conduire à un dépassement du seuil autorisé. Les ministres des finances ont un peu modifié la version précédente du projet et introduit davantage de souplesse afin de tenir compte des objections, elles aussi très vives, formulées vendredi, en partie pour les mêmes raisons que M. Rocard, par la Commission européenne (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre).

Des garanties insuffisantes

Ces aménagements ont à l'évidence été considérés par le ministre de l'agriculture français comme donnant des garanties tout à fait insuffisantes pour assurer le fonctionnement normal de la PAC.

M. Rocard a rappelé que les Dix avaient engagé une réforme de l'Europe verte douloureuse pour les agriculteurs. Ils ont commencé sous la présidence française en instaurant des quotas laitiers. Ils continuent actuellement en recherchant les moyens de maîtriser la production de vin. Est-il raisonnable de les matraquer encore davantage ? *« Avec une enveloppe budgétaire trop contraignante, la PAC perd tout son sens. Nous ne pourrons pas la gérer si nous ne sommes pas sûrs d'honorer les droits que nous ouvrons... Si à travers la seringue budgétaire on veut décider de pousser à une accélération de l'exode rural, à une quasi impossibilité d'établissement de jeunes agriculteurs, il faut le dire »*, a commenté M. Rocard.

Il a expliqué que le plafonnement des dépenses agricoles tel qu'il résulterait du compromis approuvé par les ministres des finances pourrait fort bien conduire, par exemple, à une nouvelle réduction des quotas laitiers. *« Eh bien, il n'en est pas question »*, a-t-il conclu. M. Rocard s'est employé à mobiliser ses collègues ministres de l'agriculture. Ils parlaient alors de la réforme du marché du vin et examinaient une nouvelle monture des propositions de la Commission préconisant la distillation à bas prix des quantités produites dans la Communauté au-delà de 100 millions d'hectolitres. Cette orientation donne satisfaction aux Français mais ne convient pas aux Italiens.

Néanmoins, là n'était pas, à ce moment donné, l'essentiel pour le ministre français. Il a expliqué au conseil qu'il croyait inopportun d'essayer de trouver, au cours de cette session, un compromis sur ce dossier du vin car, selon lui, les contraintes budgétaires envisagées par les ministres des finances pourraient fort bien rendre nécessaire, si elles étaient confirmées, une limitation beaucoup plus draconienne du soutien à accorder par la Communauté aux viticulteurs.

L'opération de sauvetage ainsi lancée par M. Rocard a-t-elle une chance de réussir ? Les Français se sont depuis longtemps laissé entraîner très loin dans cette affaire de la discipline budgétaire. Peut-être ont-ils mal mesuré les effets pratiques de la politique de stricte modération des dépenses à laquelle ils ont affirmé, dès le conseil européen de mars 84, vouloir s'associer. Ont-ils la faculté aujourd'hui de revenir en arrière, de faire davantage que de se ménager des espaces de liberté dans le texte qui sera finalement approuvé ? D'un point de vue strictement rationnel, le document rédigé lundi par les ministres des finances est carrément mauvais, plein de « trous », de formulations ambiguës pouvant donner lieu à divergences d'interprétation. On y parle ainsi dans ce contexte du plafonnement des dépenses, *« de circonstances exceptionnelles, notamment en relation avec l'élargissement »*... *« d'orientations qualitatives »* données à la dépense agricole.

D'un point de vue français, ce sont là autant d'occasions offertes pour échapper au carcan. Ce n'est peut-être pas satisfaisant mais, compte tenu du passé, pouvait-on et peut-on obtenir davantage ? M. Rocard ne l'entend pas ainsi et avec, il est vrai, la logique pour lui, développe le raisonnement exactement inverse : *« Il y a une menace évidente pour la PAC car nous sommes souvent dans l'obscurité. »*

L'absence d'un compromis sur la discipline budgétaire risque de compromettre l'adoption ce mardi du budget supplémentaire qui est nécessaire pour assurer le fonctionnement normal du Marché commun agricole jusqu'à la fin 84 ainsi que celle de l'avant-projet de budget de la Communauté pour 1985 qui doit normalement être transmis au Parlement européen avant le 5 octobre. Compte tenu de l'enjeu, M. Rocard pense que ce sont là des considérations subalternes. *« Je ne peux accepter l'idée de donner, lâchement, pour prix d'un budget supplémentaire 84, l'impossibilité de gérer la politique agricole commune de l'avenir. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

Le groupe CGE va prendre 19 % d'une société américaine de télécommunications

La Compagnie générale d'électricité (CGE) va prendre une participation de 19 % dans le capital de la société américaine Communication corporation of America (CCA), par l'intermédiaire d'une augmentation de capital. Le groupe nationalisé français devrait, en sus, obtenir une option sur 40 % des actions.

CCA est un distributeur de centraux *téléphoniques d'entreprise* (PBX), dont le chiffre d'affaires a été de 60 millions de dollars (environ 500 millions de francs) au cours de son dernier exercice, clos le 30 juin 1984, et les pertes de 5 millions de dollars. La société, qui distribue des matériels de l'entreprise japonaise NEC et du groupe canadien Northern Telecom, devrait dorénavant vendre également des appareils de Thomson télécommunications, filiale de la CGE.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du déploiement du groupe aux Etats-Unis, pays qui est la *« cible prioritaire »* de M. Pébereau, son président. Faute d'avoir investi dans les années 70 (avec, à l'époque, un dollar faible), la CGE est, en comparaison de ses concurrents européens, peu présente outre Atlantique, où elle n'a réalisé que 4,3 % de son chiffre d'affaires en 1983, contre 28 % pour Philips, 10,6 % pour Ericsson ou 9 % pour Siemens. Pour s'y développer, la CGE a récemment porté de 30 % à 42 % sa participation dans Lynch (transmissions), est entrée à hauteur de 20 % dans Sonitrol (petit distributeur de centraux d'entreprise), et s'intéresse au secteur spatial et aux investissements de capital risque (*le Monde* du 7 septembre). Autant d'opérations ponctuelles qui devraient porter la part du chiffre d'affaires réalisé aux États-Unis à 5,8 % cette année mais qui restent de portée limitée. Le groupe, qui a envisagé cet été un accord spectaculaire avec un ou deux grands groupes de télécommunications américains (Stromberg Carlson et GTE), semble maintenant modérer ses ambitions et vouloir s'assurer de ses propres technologies avant de s'engager plus avant.

En réalité, après la reprise de Thomson-télécommunications au début de cette année, la CGE n'a toujours *pas fait son choix sur sa ligne* de produits. Elle doit à la fois maintenir et faire évoluer les centraux existants de CIT-Alcatel et de Thomson tout en préparant le futur, sans avoir les *effectifs d'ingénieurs* pour tout faire. Les moyens financiers, malgré une hausse de 7 % des prix des centraux payés par les PTT cette année (alors qu'habituellement les hausses annuelles sont inférieures à l'inflation), sont par ailleurs plus que limités, en tout cas inférieurs au milliard de dollars nécessaires pour passer un accord aux États-Unis dans de bonnes conditions. Le groupe nationalisé a désormais une marge de manœuvre technologique, industrielle et financière extrêmement réduite. La fusion CGE Thomson-télécommunications ne l'a pas élargi autant que M. Pébereau l'avait promis l'an passé.

E. L. B.

ÉNERGIE

L'ÉMIRAT D'ABOU-DHABI MENACE DE RÉDUIRE UNILATÉRALEMENT LE PRIX DE CERTAINES QUALITÉS DE PÉTROLE

Abou-Dhabi, le principal des Emirats arabes unis, membre de l'OPEP, a menacé de réduire unilatéralement le prix de son « brut » de meilleure qualité, le jugeant sur coté par rapport à la grille des prix officiels de l'OPEP. Cette décision, qui traduit les difficultés énormes de l'émirat à écouler actuellement son pétrole, risque, si elle est appliquée, de *provoquer* des ajustements de prix d'autres pays producteurs et, de proche en proche, de menacer la structure de prix de l'organisation.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3585	9,3600	– 32	– 22	– 85	– 60	– 425	– 325
$ can.	7,1097	7,1125	– 89	– 71	– 167	– 132	– 527	– 435
Yen (100)	3,7996	3,8018	+ 157	+ 169	+ 292	+ 318	+ 828	+ 887
DM	3,0668	3,0680	+ 144	+ 152	+ 274	+ 288	+ 738	+ 782
Florin	2,7229	2,7241	+ 114	+ 120	+ 212	+ 224	+ 582	+ 621
F.B. (100)	15,1102	15,1151	+ 9	+ 58	– 3	+ 86	– 3	+ 258
F.S.	3,7174	3,7195	+ 198	+ 211	+ 378	+ 397	+ 1046	+ 1104
L (1 000)	4,9503	4,9537	– 232	– 214	– 454	– 422	– 1339	– 1252
£	11,5811	11,5985	+ 17	+ 48	+ 44	+ 103	+ 145	+ 316

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2	11 3/16	11 9/16	11 9/16	11 15/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 13/16	6 3/16
Florin	5 13/16	6 3/16	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	10 3/8	11 1/8	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8
F.S.	2 3/8	3 1/8	4 1/2	4 7/8	4 9/16	4 15/16	5	5 3/8
L (1 000)	17 1/4	18 1/2	15 7/8	16 5/8	16	16 3/4	16 1/4	17
£	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16	10 5/8	11
F. franç.	11 1/8	11 5/8	10 13/16	11 1/4	11	11 1/2	11 9/16	12 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

EN MULTIPLIANT LES ACCORDS INTERNATIONAUX

Thomson affiche ses ambitions dans le secteur des composants électroniques

Le groupe Thomson vient de conclure une série d'accords pour renforcer ses positions dans l'industrie des composants. AEG-Telefunken et le groupe français vont s'échanger des productions de circuits intégrés utilisés dans les équipements grand public (accord dit de seconde source réciproque). Avec le groupe japonais OKI, Thomson a signé deux accords de coopération, l'un sur les circuits appelés prédiffusés et l'autre sur l'échange de savoir-faire industriel.

IBM, de son côté, va acheter à la société française de grandes quantités de circuits mémoires 256 K ; la capacité de l'usine d'Eurotechnique de Rousset, près d'Aix-en-Provence, sera, pour ce faire doublée. Le groupe américain qui apporte sa caution où Thomson cherche à l'évidence à apporter la preuve de ses bonnes dispositions vis-à-vis de la France. Par ailleurs, la coopération avec la société américaine Motorola est reconduite sur les microprocesseurs de la génération des 32 bits.

Toutes ces opérations confirment l'ambition affichée par Thomson depuis deux ans dans les composants, *en particulier dans les semi-*conducteurs. Le chiffre d'affaires du groupe pour ces produits aura augmenté de 67 % cette année (pour atteindre 2,5 milliards de francs environ), c'est-à-dire à un rythme nettement plus élevé que celui de la croissance du marché mondial (+ 40 %). Grâce à cette *« accélération »*, qui devra se poursuivre dans les prochaines années, Thomson vise 3 % du marché mondial en 1990 et l'équilibre financier en 1986.

Le groupe, qui investit 20 % de son chiffre d'affaires cette année, devrait passer à 40 % en 1985, contre 25 % pour les groupes japonais en moyenne et 20 % pour les américains.

Les pouvoirs publics, qui n'ont guère de motif de satisfaction dans l'évolution de l'électronique française, peuvent se réjouir de voir l'horizon s'éclaicir en partie dans l'industrie des composants. *« Rien n'est encore joué. La course sera longue et difficile »*, prévient M. Jacques Noëls, directeur de la division composants du groupe Thomson, mais depuis dix-huit mois les structures, les hommes et – plus important encore – les mentalités ont manifestement changé. Reste à assurer le financement.

Thomson a besoin de consacrer environ 1 milliard de francs par an pour rattraper son retard. Les pouvoirs publics, qui affirment à tous les niveaux que l'industrie des composants est *« prioritaire »*, doivent assurer sur une longue période les moyens financiers de leurs ambitions. L'autre question qui se pose et de *savoir si « l'accélération »* de Thomson sera suffisante en face de celle des groupes américains ou japonais. Ces derniers vont investir plus de 30 milliards de francs dans les deux années à venir dans les composants.

ÉRIC LE BOUCHER.

CONJONCTURE

UN RAPPORT DU COMMISSARIAT AU PLAN

Il faudra faire payer les services bancaires notamment les chèques

« Le coût du crédit en France ne saurait, à inflation nulle, descendre en dessous de 7 % à 7,5 %, sans mettre en difficulté les banques (qui doivent par ailleurs investir et voir leur surface financière évoluer comme leur activité) ou sans peser sur le taux de rémunération de l'épargne. Cette constatation est d'une importance capitale : elle montre que la structure de formation de la valeur ajoutée dans le système financier français constitue un obstacle redoutable à la désinflation. Cela signifie que, en l'absence de tarification des services à leur coût réel ou de modification drastique des habitudes françaises de paiements, il demeurera un écart incompressible de sept points environ (7 %) entre le taux effectif global du crédit et le taux de l'inflation, sauf à remettre en question l'équilibre des banques ou la rémunération de l'épargne », ce qui paraît exclu.

Un tel constat peut être relevé dans le rapport *« Quels intermédiaires financiers pour demain ? »*, première étude prospective globale sur l'intermédiation financière française (banques, réseaux mutualistes, assurances, etc.). Ce rapport a été élaboré au Commissariat général au Plan, avec l'appui de la direction du Trésor, par une commission présidée par M. François Bloch-Lainé sur lettre de mission de septembre 1982.

C'est une véritable analyse spectrale du système financier français, avec ses qualités, ses défauts, et les menaces qui pèse sur lui. *« Une situation enviable, mais fragile »*, telle est l'appréciation du rapport sur ce système. Le réseau bancaire *national* (y compris la poste et les caisses d'épargne) est le plus dense des pays développés, avec celui de l'Allemagne. Il accuse, certes, un certain retard, qui s'atténue dans le *domaine* du paiement par cartes, mais, la France, en revanche, *est* le seul pays où la carte à mémoire est expérimentée de manière significative. Il est fragile, néanmoins. Les *banques françaises, avec le troisième* (ou le deuxième) réseau mondial, sont de plus en plus exposées aux risques internationaux.

Les banques françaises sont-elles « chères » ? Selon le rapport, elles sont, avec les banques américaines, celles qui ont le coût d'intermédiation (coût opératoire) le moins élevé, mais, avec les banques britanniques, elles ont les frais *généraux* les plus importants (4,5 % des capitaux engagés en 1981), en raison de l'importance de leur réseau de guichets, leur rôle dans la gestion des *moyens de paiement* et la complexité du système de distribution du crédit en France. Elles obtiennent, enfin, les moins bons résultats bruts d'exploitation rapportés au total du bilan.

Compte tenu de ces données, il apparaît difficile de diminuer sensiblement les coûts d'intermédiation pendant la durée du IXe Plan. Ultérieurement, cette diminution pourrait être obtenue en réduisant les coûts de gestion du système de paiement (45 % de frais généraux actuellement). Une telle démarche *conduit inévitablement à faire* payer les services, très insuffisamment facturés en France, le rapport évoquant une *« tarification douce »* des chèques, toujours très coûteux malgré un abaissement de leur prix de revient depuis quelques années.

Ce rapport évoque également la perspective de voir les capacités de travail disponible devenir quantitativement excédentaires et qualitativement mal adaptées aux besoins, du fait de l'exacerbation de la concurrence, de l'hétérogénéité du système français et des nécessaires développements technologiques. Sans qu'il y ait de sureffectif massif, il y a une perte nette d'emplois. Ces risques sont bien perçus par l'ensemble des partenaires, mais ils ne semblent pas provoquer de réelles inquiétudes dans le milieu des intermédiaires financiers.

On peut craindre, toutefois, qu'une telle attitude ne permette pas de prendre en compte à temps les nécessaires adaptations aux évolutions en cours. Aussi la commission propose-t-elle cinq grands axes pour une politique d'accompagnement. Maîtriser, de façon concertée, la transformation de la fonction de production du secteur financier ; orienter la concurrence conformément à l'intérêt général (notamment par la stricte neutralité des moyens de paiement et la banalisation des produits les moins coûteux) ; équilibrer la répartition des charges de fonctionnement du système financier entre les catégories d'agents économiques (la tarification des services précédemment évoquée) ; mieux coordonner les politiques bancaire, monétaire et financière ; affiner la stratégie internationale des intermédiaires financiers.

F. R.

LOGEMENT

Le Secours catholique lance un appel en faveur des mal-logés

La précarité du logement, l'impossibilité, faute de ressources suffisantes, de payer un loyer, ajoutent un poids insupportable aux soucis des familles les plus démunies. Le Secours catholique tout comme l'association Aide à toute détresse viennent de lancer un cri d'alarme à ce sujet, à la veille de l'hiver.

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a annoncé lundi 1er octobre sur TF 1 que plusieurs milliers de logements HLM seraient loués à des associations caritatives. Il en a fait la demande au commissaire de la République de la région Ile-de-France. Le paiement de ces loyers serait assuré par des fonds spéciaux, le suivi financier étant assuré par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS), étant bien entendu que les familles défavorisées ainsi logées pourraient bénéficier de l'allocation logement (AL) ou de l'aide personnalisée au logement (APL).

Mme P.E..., trente-deux ans, aide ménagère à temps partiel, séparée de son mari, qui attend un logement pour pouvoir reprendre avec elle son enfant de quatre ans placé en foyer, n'en trouvera pas. *« Compte tenu de la modicité actuelle de vos ressources »*, lui a écrit le maire adjoint de sa commune.

Il y a de plus en plus de mal-logés en France. Le Secours catholique (1) vient de publier l'analyse de cent mille demandes enregistrées en *1983 dans soixante de ses délégations* départementales. Le constat est sévère pour une société certes en crise, mais qui a connu un quart de siècle de croissance. *« Quand on est pauvre, quand on n'est pas assez solvable, quand on ne présente pas assez de garanties, quand survient l'imprévu, quand on est jugé indésirable... »*, on ne trouve pas de logement.

Les deux tiers de ceux qui se rendent aux permanences du Secours catholique ont des ressources très insuffisantes ou nulles : 35 % d'entre eux n'ont aucune ressource ou n'en auraient plus aucune s'ils payaient leur loyer ; 29 % de ces familles, une fois le loyer payé, disposent de moins de 20 F par jour et par personne pour se nourrir, se vêtir, se soigner, payer l'électricité. Rien d'étonnant que 37 % d'entre eux aient accumulé des dettes importantes de loyer, d'eau, de gaz, d'électricité.

La plupart de ces familles cumulent les handicaps : un demandeur de logement sur deux est en chômage total ou partiel et pratiquement tous sont sans qualification professionnelle ; un sur trois est malade, handicapé ou accidenté ; un sur quatre est une femme seule avec enfants ; un sur cinq est un travailleur immigré.

Les HLM, qui doivent chercher à assurer leur équilibre financier (et plus de la moitié des organismes sont à cet égard en difficulté), se révèlent tout à fait incapables de *résoudre ce problème.*

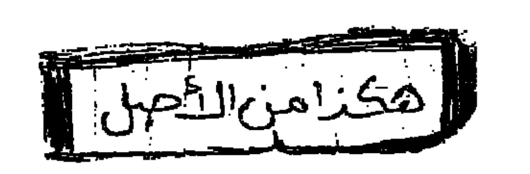
On trouve de plus des familles qui s'étaient inconsidérément engagées dans une opération d'accession à la propriété ainsi que des chômeurs en fin de droits...

On devrait connaître en octobre les résultats d'une enquête demandée en juillet dernier par M. Paul Quilès, *ministre de l'urbanisme et* du logement aux commissaires de la République.

Il y a là sans aucun doute un problème de solidarité nationale. En 1951, il y a trente-trois ans, le Secours catholique avait lancé le même appel. Mais on était alors à la veille d'une période de forte croissance. En 1984, en pleine stagnation, peut-il espérer trouver le même écho ?

J.D.

(1) 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 320-14-14.


هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CDME

COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

RESULTATS CONSOLIDES AU 31 MARS 1984

Le CA consolidé du groupe CDME s'élève pour l'exercice clos le 31 mars 1984 à 4 331 MF contre 3 832 MF pour l'exercice précédent, soit *une progression de 13 %. Par secteurs d'activités, l'évolution des ventes a* été la suivante :

- Matériel électrique ..... (79,6 % du CA) 3 447 MF + 8,8 % (1)
- Matériel électronique et informatique .... (10,4 % du CA) 451 MF + 34,5 %
- Fournitures Industrielles et divers .... (10 % du CA) 433 MF + 32,3 % (1)

Le bénéfice consolidé (part CDME) a progressé de 17 % pour atteindre 58,5 MF et le niveau de la MBA s'est situé à 94,7 MF (+ 17,8 %). Ces résultats n'ont pu être obtenus que par un effort général et soutenu de gestion engagé au cours de l'été 1983, lorsque le marché électrique a montré des signes de fléchissement. L'effet positif de ces mesures ne s'est fait sentir qu'en fin d'exercice.

Exercice en cours

A fin août 1984, le CA cumulé du groupe (à structure comparable) montrait une progression de 10,5 %. L'activité électronique et informatique se développe toujours sur des rythmes de croissance élevés ; le volume d'affaires en matériel électrique se maintient à un niveau moyen.

Cette conjoncture oblige à rester attentifs et à faire preuve d'innovation dans les approches commerciales et dans la gestion quotidienne. Les mesures prises permettent d'envisager la poursuite de l'amélioration de nos résultats.

(1) A structure comparable : Electricité + 8,6 %, Fournitures Industrielles – 3,3 %.

société nationale elf aquitaine

RÉSULTATS AU 30 JUIN 1984

Comptes consolidés

Les principaux résultats du groupe Elf-Aquitaine, pour le premier semestre 1984, sont les suivants (en millions de francs) :

	Premier semestre 1984	Premier semestre 1983	Année 1983
Chiffre d'affaires	91 369	57 858	134 833
Marge brute d'autofinancement (après charge d'exploration stérile)	11 927	8 041	16 635
Résultat net consolidé	4 581	2 783	3 723
Résultat par action (francs)	46	31	41
Nombre d'actions (compte tenu des actions nouvelles, créées jouissance 1er janvier 1984)	100 126 630	91 004 800	91 004 800

Le chiffre d'affaires du groupe marque une progression importante, en raison notamment du développement des activités de négoce et de la prise en compte de la chimie de base (ATOCHEM), consolidée depuis le deuxième semestre 1983.

Le résultat net consolidé au 30 juin 1984 est en hausse de 1,8 milliard de francs par rapport à celui du premier semestre de 1983.

L'essentiel de cette amélioration provient des activités de production d'hydrocarbures hors de France. *A l'inverse de ce qui s'est passé au cours du premier semestre* 1983, qui avait été fortement perturbé par l'ajustement des prix et des fiscalités aux nouvelles conditions économiques, ce secteur a pu commercialiser, dans un marché relativement stabilisé, des productions dont le volume global est en hausse sensible. Cette progression, notamment due à des raisons conjoncturelles, a été réalisée principalement en Europe du Nord pour le gaz et dans le golfe de Guinée pour l'huile. *Par ailleurs, la hausse du dollar a favorisé les résultats* de ce secteur.

Les activités de production en France ne contribuent que pour une faible part à la progression enregistrée.

Dans un environnement concurrentiel dégradé, notamment en France, l'activité de raffinage-distribution a dégagé une perte économique (hors déstockage et provisions relatives aux transports maritimes) de 700 millions de francs, comparable à celle de l'an dernier. Comme en 1983 et pour les mêmes raisons, ces pertes ont été dégagées au cours du deuxième trimestre, en raison des fluctuations du cours du dollar répercutées trop tardivement dans les prix français. D'autre part, la diminution des stocks a engendré des profits de déstockage moindres que l'an passé et qui ont été plus que compensés par l'enregistrement d'une provision relative à un navire dont le désarmement est maintenant considéré comme définitif.

Le secteur de la chimie enregistre une amélioration importante de la rentabilité des filiales américaines due à la reprise du marché, en volume et en prix, conjuguée à la hausse du dollar. La chimie de base en France dégage un résultat équilibré, marquant ainsi un redressement par rapport à 1983 où les filiales chimiques détenues paritairement avec le groupe Total avaient enregistré de lourdes pertes.

Enfin, la société Le Nickel ne pèse plus sur les comptes de 1984, après la réorganisation de son actionnariat intervenue le 30 juin 1983.

∴

Outre son aspect saisonnier, la croissance du résultat constatée au 30 juin ne peut être extrapolée à l'ensemble de l'année pour les raisons suivantes :

- Le *maintien du niveau élevé des productions commercialisées n'est pas assuré* ;
- L'envolée récente du dollar aggrave considérablement les pertes du raffinage-distribution, alors que la formule de fixation des prix vient de subir une nouvelle modification défavorable. Elle conduira, d'autre part, à comptabiliser de nouvelles pertes de change ;
- Le redressement de la chimie, qui reste insuffisant, remis en cause par des retournements de conjoncture, ne bénéficiera sans doute pas des facteurs très favorables du semestre écoulé ;
- Enfin, l'imposition exceptionnelle des société produisant des hydrocarbures en France, actuellement proposée au Parlement, viendrait peser sur les comptes du deuxième semestre.

Comptes SNEA - Maison mère

Le bénéfice net de la SNEA – maison mère – s'établit au 30 juin 1984 à 1 448 millions de francs, contre 967 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice précédent et 2 270 millions de francs pour l'année 1983.

Ce bénéfice résulte des principaux éléments suivants :

- Les produits financiers nets des frais et charges s'établissent à 4 926 millions de francs contre *4 325 millions de francs au 30 juin 1983* ;
- Les pertes de change correspondant à la revalorisation, au taux de la date d'arrêté des comptes, des dettes à long terme en devises (1 dollar = 8,54 au 30-6-84 contre 8,35 au 31-12-83) sont en retrait (367 millions de francs) par rapport au 1er semestre 1983 (1 442 millions de francs) ;
- Les provisions (2 176 millions de francs contre 1 594 millions de francs au 30 juin 1983) *prennent en compte le désarmement définitif d'un navire* ;
- En raison de l'évolution de l'environnement économique, la provision pour risques généraux a été dotée de 1 000 millions de francs à l'issue du premier semestre 1984, alors qu'une dotation de 600 millions de francs avait été enregistrée dans les comptes du premier semestre 1983.

La croissance du résultat semestriel de la société mère ne permet pas d'indiquer *une tendance pour le résultat de l'année 1984, en raison des variations d'une année* sur l'autre dans le rythme de versement des dividendes des filiales et de l'importance possible des provisions pour pertes de change, fonction des cours de fin d'année.

AU PRINTEMPS SA

Les comptes au 30 juin 1984 ont été arrêtés conformément aux stipulations de la nouvelle réglementation comptable entrée en vigueur le 1er janvier 1984. L'application de ce texte a modifié la présentation des comptes qui était pratiquée lors des exercices précédents.

En ce qui concerne la société mère Au Printemps SA, le bénéfice net s'est élevé à 44,9 millions de francs au 30 juin 1984 contre 31,2 millions de francs au 30 juin 1983. L'amélioration de 13,7 millions de francs ainsi constatée est due pour 8 millions de francs à des plus-values de cession et pour 4,4 millions de francs à une progression des dividendes perçus des filiales.

En ce qui concerne l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires des huit premiers *mois de l'exercice 1984 est à surfaces* comparables en progression de 5,3 % (dont + 4 % pour les grands magasins, + 1,4 % pour les magasins spécialisés et + 7 % pour les magasins populaires) par rapport à la période *comparable de l'exercice 1983. Cette* évolution est conforme aux prévisions arrêtées par le groupe au début de 1984. Elle tient compte de la désinflation et du tassement du volume de la consommation des ménages qui a plus particulièrement touché les ventes de textile.

LE NICKEL-SLN

Résultats du premier semestre 1984

Au cours du premier semestre 1984, les ventes de la société ont été de 21 272 tonnes contre 37 011 tonnes pour l'ensemble de l'année 1983.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 912 millions de francs contre 1 319 en 1983.

La production métallurgique en Nouvelle-Calédonie a été limitée à 14 747 tonnes, ce qui a permis de ramener les stocks à leur niveau normal.

L'effet des dispositions industrielles, financières et fiscales adoptées en 1983 et la hausse des prix de vente ont permis de ramener la perte du semestre à *67 millions de francs.*

La marge brute d'autofinancement du premier semestre ressort à 22 millions de francs contre – 398 MF en 1983. Au cours du deuxième semestre, la marge brute d'autofinancement devrait être sensiblement supérieure, mais reste liée à l'évolution des prix internationaux et de la valeur du dollar.

ETABLISSEMENTS ANDRÉ ROUDIÈRE & Cie

Les résultats du 1er semestre 1984 confirment le redressement amorcé fin 1983.

Le chiffre d'affaires hors taxe de la Société André Roudière & Cie s'élève à 438 650 112,44 F (+ 6,7 % à structure comparable), permettant de dégager un bénéfice net de 5 581 918,80 F après 9 539 488,68 F de dotation aux comptes d'amortissements.

En consolidé, le chiffre d'affaires ressort à 670 075 054 F et, après 17 194 074,15 F d'amortissements, le résultat net (part du groupe) hors plus-values ressort à 9 209 358 F.

Poursuivant la simplification des structures du groupe, le conseil d'administration a *arrêté, le 14* septembre 1984, le principe de l'absorption par la société André Roudière & Cie de la Société industrielle de teinture et d'apprêts, sa filiale à 99 %.

Cette fusion, qui sera soumise à l'assemblée générale extraordinaire le 8 novembre prochain, entraînera une augmentation de capital de 21 000 F, l'actif net apporté ressortant à 5 671 372,30 F, le boni de fusion à 536 987,12 F et la prime de fusion à 10 500 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





ÉTRANGER

Le tiers-monde, l'inflation et les banques helvétiques

L'inflation frappe avec violence de nombreux pays en voie de développement. Selon une étude sur l'évolution des prix en 1982 et en 1983 dans soixante-treize pays publiée par le Bureau international du travail (BIT), l'Argentine est au premier rang des pays à forte inflation avec, en 1983, un taux de 433 %, qui a plus que doublé par rapport à celui de 1982 (210 %). La Bolivie, qui était à la première place en 1982 avec une hausse des prix de 297 %, a rétrogradé à la deuxième, l'an passé, mais avec une inflation qui s'est aggravée (329 %). Elle précède Israël qui a enregistré un taux de 191 % contre 131 % en 1982.

En Amérique latine, l'inflation a fortement augmenté en Equateur, avec une hausse de 52 % des prix en 1983, le double de celle de 1982 (25 %) ainsi qu'en Uruguay avec 52 % contre 21 %. L'augmentation a été moindre au Chili (23 % contre 21 %). Seul a réussi à inverser la tendance le Brésil, qui est revenu d'un taux d'inflation de 95 % en 1982 à 36 % l'an passé.

Dans les pays en développement, rares sont ceux qui ont évité la tendance générale à la hausse. Seuls six d'entre eux ont présenté des taux d'inflation inférieurs à 5 % : les Bahamas, Chypre, Panama, Porto-Rico, la Syrie et la Thaïlande. En Afrique, il n'y a que le Kenya, Madagascar, la Réunion et la Tunisie à être parvenus à ralentir leur hausse des prix, alors que partout ailleurs la tendance à l'augmentation s'est poursuivie, s'échelonnant entre le Maroc (13 %) et le Nigéria (39 %). L'Iran, la Corée du Sud, le Koweït et la Syrie ont enregistré des progrès ; mais le taux d'inflation du Sri-Lanka est passé de 5 % en 1982 à 21 % un an après, alors que celui du Bangladesh doublait de 5 % à 11 %.

Cependant, les pays les plus pauvres «aident» les banques suisses : selon l'organisation « Place financière suisse – tiers-monde », en 1982 et en 1983, les établissements helvétiques ont encaissé, en provenance des pays en voie de développement (PVD), 10 milliards de francs suisses de plus que le montant qu'elles y ont transféré.

Cette organisation affirme que les dépôts effectués en Suisse par des clients de pays en voie de développement ont augmenté de plus de 30 % en 1982 et en 1983, alors que l'engagement des banques helvétiques dans les PVD n'a progressé que de 5 %. – (AFP.)

En Hongrie

Les licenciements ne sont plus un tabou

Budapest (AFP). – Le problème de l'emploi est désormais posé concrètement dans un pays socialiste : pour la première fois dans l'histoire de la Hongrie depuis 1945, la fermeture d'une entreprise de mille trois cents employés, IGV, et la suppression de mille cinq cents postes dans l'une des plus grandes firmes hongroises, Tungsram, ont été annoncées coup sur coup (*le Monde* du 30 août).

Avec la condamnation des «canards boîteux» et la poursuite de la restructuration industrielle, la nouvelle phase de la réforme économique hongroise, décidée par le comité central du parti réuni en avril dernier à Budapest, s'est matérialisée, notent les observateurs. Le comité central avait souligné que *« l'amélioration de la compétitivité exige la réduction et la suppression des activités non rentables »*.

Les deux entreprises touchées au mois d'août enregistraient des déficits d'exploitation importants. Toutefois, les deux mille huit cents personnes concernées par les suppressions d'emplois ne se retrouveront pas au chômage – terme toujours absent du vocabulaire en Hongrie, – mais seront soit envoyées en formation, soit reclassées par l'intermédiaire des organisations locales hongroises, qui jouent le rôle d'agences pour l'emploi.

Il faut s'attendre dans un proche avenir, estiment les économistes à Budapest, à de nouveaux licenciements. Il est, en effet, prévu de différencier plus fortement les salaires à l'intérieur des entreprises, ce qui aura pour conséquence une mobilité plus grande des travailleurs entre les différentes firmes. En outre, le mode d'imposition des entreprises sera changé, une plus grande importance étant accordée à la taxe professionnelle. Les directeurs des entreprises hongroises auront alors tendance à améliorer la rentabilité – objectif prioritaire en Hongrie – en réduisant le personnel.

Le débat sur l'emploi n'a pas été occulte. Le secrétaire du comité central chargé des questions économiques, M. Ferenc Havasi, avait ainsi reconnu que la contradiction entre plein emploi, *« une de nos valeurs socialistes les plus attirantes »*, et efficacité de l'économie, n'avait pas été résolue. Pour lui, le plein emploi est *« la tâche de l'Etat socialiste, alors que l'emploi efficace est celui des entreprises »*.

Placer son argent à Budapest est une «bonne affaire»

Budapest (*Du correspondant de l'AFP*). – Dans l'Orient-Express qui relie Budapest à Vienne en moins de quatre heures, Heinz F. se confie au bar : *« Chaque fois que je vais à Budapest, j'alimente mon compte en devises. Placer de l'argent en Hongrie est une bonne affaire. »* Cet ingénieur bavarois est l'un des quelques milliers d'étrangers qui, selon les autorités hongroises, ont ouvert un compte en devises dans une banque de Budapest.

L'attrait principal des banques hongroises est le secret bancaire. Pour ouvrir un compte, il suffit d'une signature qui sera enregistrée. Personne ne demande au détenteur du compte en devises son identité ou son adresse. A cette discrétion garantie s'ajoutent des taux d'intérêt plus intéressants qu'à l'Ouest, allant jusqu'à 13 % pour un dépôt d'un an en dollars.

La Hongrie est ainsi devenue un refuge pour tous ceux qui ne tiennent pas à ce que l'on connaisse l'origine des sommes déposées. Des membres de la Mafia italienne seraient même devenus des clients assidus des banques hongroises, si l'on en croit des informations dignes de foi circulant à Budapest. Outre la possibilité de « blanchir » de l'argent d'origine douteuse, les banques hongroises permettent également à des particuliers de contourner des règlements nationaux sur le change. Ainsi un pays comme l'Autriche, voisin de la Hongrie, interdit à ses ressortissants d'avoir un compte à l'étranger, sauf cas exceptionnel.

Trois banques hongroises, la Caisse nationale d'épargne, la Banque du commerce extérieur et la Banque nationale, ouvrent grandes leurs portes aux étrangers munis de devises. Ces dépôts sont les bienvenus en Hongrie, pays du bloc de l'Est le plus ouvert vers l'Occident en matière d'échanges économiques, et dont les besoins en devises sont importants. *« L'intérêt que suscitent ces comptes protégés par le secret bancaire montre la confiance que l'étranger a dans l'économie hongroise »*, affirme un haut fonctionnaire d'une banque hongroise.

Toutefois, le nombre relativement modeste de ces comptes étrangers montre les limites de cette « Suisse communiste », estime un expert occidental. Contrairement à la Suisse, la Hongrie, en cas de conflit Est-Ouest, ne pourrait pas rester neutre. Qu'adviendrait-il alors de ces comptes en devises si leurs détenteurs n'avaient plus accès aux banques hongroises ? fait-on remarquer dans les milieux spécialisés.

Il existe, par ailleurs, la crainte d'être victime de mesures de chantage de la part de services secrets de l'Est qui auraient connaissance de l'identité de ces titulaires d'un compte en Hongrie. Impossible, affirme-t-on dans les milieux bancaires hongrois. *« Celui qui chercherait à violer le secret bancaire se casserait les dents »*, estime un fonctionnaire hongrois.

DIDIER FAUQUEUX.

Au Portugal

Les chantiers navals de LISNAVE vont devoir supprimer deux mille emplois

De notre correspondant

Lisbonne. – Le gouvernement de M. Mario Soares vient de déclarer les chantiers navals de LISNAVE en *« situation économique difficile »*. Cette décision, prise le 27 septembre, aura comme conséquence l'adoption d'un plan de redressement qui comportera la couverture d'une partie substantielle du déficit de l'entreprise et l'abaissement de ses coûts de production, notamment au moyen de la réduction du nombre de travailleurs et de la suppression de certains avantages sociaux.

LISNAVE, qui employait en 1979 dix mille personnes, n'en a actuellement que six mille. Un tiers de ces six mille salariés devra quitter l'entreprise. Selon le gouvernement, deux procédés seront utilisés en priorité : la retraite anticipée et le départ volontaire avec indemnités.

Un quart du capital social de la société appartient à l'Etat. Le reste est détenu par des actionnaires portugais et étrangers, en particulier des Scandinaves. La dette de l'entreprise se monte à 140 millions de dollars. Les salaires ne sont plus payés depuis le début de l'été.

Situés en face de Lisbonne, de l'autre côté du Tage, ces chantiers sont devenus, dans les périodes « chaudes » de la révolution, en 1974 et 1975, un important centre de mobilisation du Parti communiste, ainsi que de plusieurs formations politiques d'extrême gauche.

Au premier rang des manifestations qui, à l'époque, se multipliaient dans les rues de la capitale, défilaient les représentants de LISNAVE, casqués et en bleus de travail. C'était le « pouvoir ouvrier ». Avec le glissement à droite de la vie politique portugaise, le climat à l'intérieur de l'entreprise s'est beaucoup assagi. Des syndicats plus modérés ont vu leur pouvoir augmenter. Economiquement, pourtant, la situation ne s'est pas améliorée loin de là.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 octobre

Marché résistant

Après son accès de faiblesse de la veille, la Bourse a retrouvé un peu de tonus mardi. Mais sans doute pas assez pour permettre à l'indicateur instantané de s'écarter sensiblement du niveau atteint lundi. En fin de séance, il cédait 0,03 %.

Depuis deux jours, le marché est livré à lui-même, car les gestionnaires de Sicav, principaux artisans des mouvements de hausse, « ne font presque rien ». D'ailleurs, le chiffre d'affaires sur le « RM » pour les valeurs françaises est retombé, lundi, à moins de 200 millions de francs, contre nettement plus de 300 quotidiennement ces dernières semaines.

Sans être véritablement contaminé par les accès de morosité manifestés à nouveau ces dernières heures par Wall Street et par le marché de Tokyo, le marché parisien se met en veilleuse. Le durcissement du conflit chez Renault et le ton employé par M. Henri Krasucki, le secrétaire général de la CGT, l'y incitent.

De plus, soulignent les spécialistes, les obligations font de l'ombre actuellement aux actions à revenu variable.

Parmi les titres en hausse sensible, on remarquait le Comptoir des entrepreneurs + 6 %, les Papeteries de Gascogne + 5,5 %, Laboratoire Bellon + 3,9 %. Crouzet a gagné 3,8 %, la Générale des eaux 2 % et la Compagnie française de raffinage 1,8 %.

En revanche, Penarroya et ADG ont cédé 4 %, La Hénin 3 %, les Maisons Phénix 2,8 % et Sefimeg 2,3 %. Recul de 1,5 % de SGESB.

La devise-titre était relativement ferme à 10.48-10.53 F. Au compartiment des valeurs étrangères hausse de 1,6 % de Merck et de 1,5 % de Petrofina. Shell a cédé 2,7 %, TDK 2,5 % et Toshiba 1,8 %.

L'or a cédé du terrain à Paris, où l'once était traitée à 343,64 dollars contre 347,22 la veille et 344,85 dollars à Londres. Le lingot cédait 1 100 F à 103 000 F et le napoléon 2 F à 617 F.

NEW-YORK

En repli

A l'instar du marché obligataire, les actions ont perdu du terrain lundi, malgré quelques velléités de reprise en cours de séance, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles accusait un repli de 7,73 points en clôture, à 1 198,98, alors que le volume des échanges restait dans les limites de la précédente séance : 73,63 millions d'actions contre 78,95 millions précédemment. Le sentiment des professionnels est toujours aussi partagé à propos de la persistance de la reprise économique et de l'évolution future des taux d'intérêt. Sur le premier point, l'étude mensuelle de l'Association nationale des agents d'achat fait état d'une diminution des commandes de l'industrie américaine en septembre, ce qui constitue la première chute dans ce secteur depuis décembre 1982.

Sur le front des taux d'intérêt, les fonds fédéraux se sont maintenus lundi au-dessus de 11 3/8, alors que le ton était plutôt à la détente au vu des dernières adjudications de bons du Trésor. Les effets à trois mois se sont adjugés à un taux de rendement de 10,23 % contre 10,27 % lors de la précédente adjudication, alors que la vente aux enchères de bons à six mois a débouché sur un rendement de 10,35 % contre 10,39 précédemment.

Au second rang des valeurs les plus actives de la séance avec 1,5 million de titres échangés (derrière Montana Power avec un montant pratiquement identique), Tandy a perdu 7/8 point, après l'échange d'un bloc de titres important.

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 1er oct.
Alcoa	33	32 3/8
A.T.T.	19 3/4	19 5/8
Boeing	63 7/8	53 1/4
Chase Manhattan Bank	43 3/4	43 3/4
Du Pont de Nemours	49 5/8	49 3/8
Eastman Kodak	71 1/8	71
Exxon	44 3/4	44 3/4
Ford	45 7/8	45 3/8
General Electric	55 3/4	55 1/4
General Foods	58	57 3/4
General Motors	77 1/4	77 3/4
Goodyear	26 3/4	26 1/4
I.B.M.	124	122 1/2
I.T.T.	26 1/2	26 5/8
Mobil Oil	30	29 1/2
Pfizer	36 1/8	34 1/2
Schlumberger	46	45 1/8
Texaco	37 5/8	37 3/4
U.A.L. Inc.	38	38
Union Carbide	49 3/4	49 3/8
U.S. Steel	25	24 5/8
Westinghouse	25 5/8	25 1/8
Xerox Corp.	37 5/8	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CALBERSON. – Introduit le 27 septembre sur le second marché de la Bourse de Paris, au cours de 321 F, le titre n'avait pu être coté le lendemain en raison de l'abondance de la demande. Lundi 1er octobre, l'action a été traitée à 350 F demande réduite. A ce cours, 36 830 actions ont été échangées, les ordres d'achats libellés « au mieux » ou à des limites égales ou supérieures à 350 F ayant été servies à concurrence de 25 % environ.

LOUIS VUITTON SA. – *« Nous voulons nous diversifier de façon interne et compatible avec notre image et notre personnalité »*, a indiqué M. Henry Racamier, président du directoire du célèbre bagagiste, lors d'une réunion de presse organisée par le Club Presse-Finance avec la participation du cabinet international Peat Marwick, sur le thème du second marché à Paris, Londres et New-York.

A cette occasion, M. Racamier a précisé que cette diversification devrait porter *« sur des produits de haut niveau »* à travers un réseau de magasins appropriés. *« Notre effort porte actuellement sur les Etats-Unis, où nos ventes ont augmenté de 60 % durant le premier semestre 1984 par rapport à la même période de l'exercice précédent, avec, il est vrai, quelques magasins en plus. »* A la fin de cette année, Louis Vuitton devrait disposer de seize magasins aux Etats-Unis (contrôlés à plus de 51 %), parallèlement au développement des ventes effectuées par les emplacements à l'enseigne Louis Vuitton installés dans les grandes surfaces américaines. Sur le Vieux Continent, la société envisage également de poursuivre son effort d'implantation, notamment en Italie, où devrait s'ouvrir prochainement un magasin à Rome, puis en Espagne, L.V. devant fêter l'année prochaine le centenaire de son installation à Londres (1885).

Introduites à la *cote officielle* de la Bourse de Paris le 6 juin dernier, les actions Louis Vuitton ont été admises le 26 juin sur le *over the counter* américain sous forme d'ADR (certificats de dépôts américains), la société ayant un moment hésité entre une introduction à Londres ou une introduction à New-York.

SOCIÉTÉ LE NICKEL (rectificatif). – Depuis la restructuration intervenue au sein de ce groupe, SLN est filiale à 70 % d'ERAP, à 15 % de la société nationale Elf-Aquitaine et à 15 % d'Imétal (*le Monde* du 2 octobre).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	28 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	118,1	117,7
Valeurs étrangères	95,4	94,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 sept.	1er oct.
Indice général	179,2	178,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 octobre .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er oct.	2 oct.
1 dollar (en yens)	246,60	246,20

BOURSE DE PARIS Comptant 2 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 40	0 016
5 %	41 20	3 347
3 % amort. 45-54	71	0 518
Emp. 7 % 1973	9055	..
Emp. 8,80 % 77	118	3 207
9,80 % 78/93	93 80	2 228
8,80 % 78/86	95 20	7 117
10,80 % 79/94	96 85	0 858
13,25 % 80/90	103 20	4 429
13,80 % 80/87	105 30	13 310
13,80 % 81/99	103 07	9 879
16,75 % 81/87	112 70	1 055
16,20 % 82/90	116 42	11 685
16 % juin 82	115 65	6 085
E.D.F. 7,8 % 61	140 70	10 672
E.D.F. 14,5 % 80-92	104 30	4 541
Ch. France 3 %	135 60	..
CNB Bques janv. 82	102 80	3 327
CNB Paribas	103 15	3 327
CNB Suez	103 20	3 327
CNI janv. 82	102 80	3 327

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	49	47 o
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	5590	....
Agr. Inc. Madag.	74 40	77 40 d
Amrep	155	94 o
André Roudière	138	140
Applic. Hydraul.	342	342
Arbel	30 15	31 40 d
Artois	670	670
At. Ch. Loire	8 60	8 50
Aussedat-Rey	52 50	54 50
Bain C. Monaco	91 50	93
Banania	420	423
Banque Hypoth. Eur.	279	278
Blanzy-Ouest	315	315
B.N.P. Intercontin.	135	129 60
Bénédictine	1970	1980
Bon-Marché	136 80	138
Bras. Glac. Int.	899	891
Calf	466	465
Cambodge	305	305
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	160	160
Caout. Padang	380	....
Carbone-Lorraine	79 50	80
Carnaud S.A.	220	220
Caves Roquefort	900	900
C.E.G.Frig.	299	....
C.E.M.	35 40	....
Centen. Blanzy	1006	....
Centrest (Ny)	102	102
Cerabati	49 50	44 60
C.F.F. Ferrailles	255 10	250 90
C.F.S.	699	....
C.G.I.B.	96	....
C.G.V.	125	130
Chambon (M.)	452	452
Chambourcy (M.)	997	997
Champex (Ny)	105	105
Chim. Gde Paroisse	87	83 50 o
C.I. Maritime	425	422
Ciram (B)	134	162 d
Clause	524	524
Cofradel (Ly)	495	495
Cogifi	253	255
Comiphos	183 40	188 60
Comp. Lyon-Alem.	220 10	229
Concorde (La)	276	280
C.M.P.	12 76	12 25 o
Conte S.A. (Li)	38	....
Crédit (C.F.B.)	208	216 30
Créd. Gén. Ind.	522	522
Cr. Universel (Cie)	505	505
Créditel	124	124
Darblay S.A.	318	....
Darty Act. d. p.	910	915
De Dietrich	390	390
Degremont	112 50	117 d
Delalande S.A.	740	740
Delmas-Vieljeux	740	740
Dév. Rég. P.d.C (Li)	130 20	130 20
Didot-Bottin	600	....
Dist. Indochine	455	....
Drag. Trav. Pub.	161	162
Duc-Lamothe	145	145
Eaux Bass. Vichy	1600	1540
Eaux Vittel	1229	1180
Ecco	2799	2805
Economats Centre	458	451
Electro-Banque	276	275
Electro-Financ.	525	521
Elf-Antargaz	186 50	184 50
E.L.M. Leblanc	805	815
Ensifi-Bretagne	132	125
Entrepôts Paris	232	230
Epargne (B)	1027	....
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	445	460

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eurocom	670	664
Europ. Accumul.	29 50	28 30
Eternit	371	376
Félix Potin	1265	1265
Ferm. Vichy (Ly)	107	107
Finalens	108	109 50
FIPP	116	116
Finac	320	319
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	250	250
Fonc. Agache-W.	220	243
Fonc. Lyonnaise	1770	....
Foncina	186 10	187 10
Forges Strasbourg	151	157
Forinter	1197	1190
Fougerolle	46 50	46 50
France I.A.R.D.	110 50	111
France (La)	800	810
Frankel	170	170
Fromageries Bel	920	920
From. Paul Renard	410	420
GAN	810	800
Gaumont	498	495
Gaz et Eaux	1340	1340
Gerty S.A.	335	335
Genvrain	110	135 50 d
Gér. Arm. Hold.	28 10	28 40
Gerland (Ly)	465	465
Gévelot	245	247
Gr. Fin. Constr.	224	223
Gds Moul. Corbeil	82	82 80
Gds Moul. Paris	390	380
Groupe Victoire	904	935
G. Transp. Ind.	166 10	170
Hutchinson	273	283 90
Hydro-Energie	340	....
Hydroc. St-Denis	37 40	39
Immindo S.A.	223	225 20
Imminvest	174	173
Immobail	344 80	345
Immobanque	512	530
Immob. Marseille	2247	2300
Immofice	440	433
Industrielle Cie	1076	1076
Invest. (Sté Cent.)	735	725
Jaeger	15	....
Lafitte-Bail	383	389
Lambert Frères	36 30	37 80 d
Lampes	123 80	118 90
La Brosse-Dupont	109	108
Lille-Bonnières	305	305
Locabail Immob.	585	587
Loca-Expansion	231	233 50
Locafinancière	300	300
Locatel	329 60	339
Lordex (Ny)	110	....
Louis Vuitton	626	628
Louvre	438	430 50
Luchaire S.A.	302	299 80
Machines Bull	33	33 05
Magasins Uniprix	58	56 10
Magnant S.A.	77	....
Maritimes Part.	145	....
Marocaine Cie	35 50	35 60
Métal Déployé	300	303
M. H.	85	88 40 d
Mors	235	231 50
Nadella S.A.	165	165
Naval Worms	140	140
Navig. (Nat. de)	68	68
Nicolas	400	395
Nobel Bozel	5 15	6 35 d
Nodet-Gougis	71 90	72
OPB Paribas	155	158
Optorg	121 50	121
Origny-Desvroise	143	137 30
Palais Nouveauté	291	292
Paris France	87 60	87 20
Paris-Orléans	145	....
Part. Fin. Gest. Im.	300	303 20
Pathé-Cinéma	234 60	....
Pathé-Marconi	108	110 20 d
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	350	345
P.L.M.	106	....
Porcher	171 50	168 10
Prouvost ex-Lain.R.	88 50	88 30
Providence S.A.	472	470
Publicis	1361	1352
Raff. Souf. R.	165 80	165
Ressorts Indust.	85 30	84
Révillon	340	345 10
Ricqlès-Zan	134 50	....
Rochefortaise S.A.	78 10	....
Rochette-Cenpa	22 90	22 20
Rosario (Fin.)	125	125
Rougier et Fils	49	49
Rousselot S.A.	930	930
Sacer	47	....
Sacilor	3 47	3 49
SAFAA	133 50	....
Safic-Alcan	250	250
SAFT	243 50	242
Saunier Duval	18 50	17 70
Saint-Raphaël	81	84 20 d
Salins du Midi	270	270
Santa-Fé	152	151 50
Satam	47 10	46 50
Savoisienne (M)	79 50	79 50
SCAC	108 10	109 50
Sellier-Leblanc	324 50	337 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	182 10	180
S.E.P. (M)	180	....
Serv. Equip. Véh.	30 10	29
Sicil	33 10	34 40
Sicotel	289	295
Sinra-Alcatel	540	535
Sinvim	133	135
Siph (Plant. Hévéas)	229 90	228
SMAC Acieroïd	132	130
Sofal financière	438	455
Soffo	198 50	188 50
Soficomi	525	504
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90 20
Sofragi	806	800
Sogepal	245 60	....
Soudure Autog.	85	85
Sovabail	596	598
Speichim	97	100 90
S.P.I.	322	320
Spie Batignolles	168 60	168 60
Stemi	290	290
Taittinger	805	805
Testut-Aequitas	510	....
Thann et Mulh.	95 20	....
Tour Eiffel	389	371
Ufiner S.M.D.	104	105
Ugimo	235	235
Ugine Gueugnon	15	15 60 d
Unibail	630	629
Unidel	81 70	85
U.A.P.	670	672
Union Brasseries	65	65 10
Union Habit.	300	300
Un. Imm. France	290	290
Un. Ind. Crédit	348	348
Usinor	1 80	1 93 d
U.T.A.	245	246
Vicat	247	249
Virax	57	57
Waterman S.A.	270	268
Brass. du Maroc	180	....
Brass. Ouest-Afr.	27 50	28 60 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	385	....
Akzo	288	288
Alcan Alum.	270	272
Algemeine Bank	990	999
Am. Petrofina	605	....
Arbed	280	250
Asturienne Mines	110	118
Banco Central	118	120
Banco Santander	78 80	80
Bco Pop Espanol	111	111
Banque Ottomane	750	721
B. Régl. Internat.	27200	27110
Barlow Rand	70	65 50
Blyvoor	105	108
Bowater	10 50	10 55
British Petroleum	67 40	64
Br. Lambert	366	....
Caland Holdings	95	94 10
Canadian-Pacific	371 50	371
Cominco	380 10	....
Commerzbank	565	....
Dart. and Kraft	803	802
De Beers (port.)	80	....
Dow Chemical	296	293 50
Dresdner Bank	596	599
Femmes d'Auj.	54 80	....
Finoutremer	265	255
Gén. Belgique	308	305
Gevaert	577	600
Glaxo	129 90	123
Goodyear	283 50	275 10
Grace and Co	439	420
Gulf Oil Canada	154	151
Hartebeest	63	64
Honeywell Inc.	590	610
Hoogovan	178	....
I. C. Industries	518	504
Int. Min. Chem	432	416
Johannesburg	975	....
Kubota	13 80	13 80
Latonia	246	248
Mannesmann	549	....
Marks-Spencer	16 70	17
Midland Bank Plc	48	46
Mineral-Ressourc.	71	70 50
Nat. Nederlanden	725	723
Noranda	168 10	163 60
Olivetti	28 20	28 50
Pakhoed Holding	187	186
Pfizer Inc.	370	370
Phoenix Assuranc.	81 60	....
Pirelli	11 50	12
Procter Gamble	580	....
Ricoh Cy Ltd	42 65	42
Rolinco	197	199 30
Robeco	202 80	201 50
Rodamco	417 50	....
Shell fr. (port.)	88	....
S.K.F. Aktiebolag	190	193
Sperry Rand	380	....
Steel Cy of Can.	182	185
Stilfontein	125	....
Sud. Allumettes	265 50	....
Tenneco	375 10	....
Thorn EMI	57 50	61
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	17 15	17 15
Vieille Montagne	649	....
Wagons-Lits	375	388
West Rand	59 40	60

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1740	1720
C.D.M.E.	552	540
C. Equip. Elect.	224	225
Dafsa	330	334 50
Dauphin O.T.A.	1790	1740
Guy Degrenne	820	820
Marin Immobilier	1570	1520
Métallurg. Minière	185 20	189 90
M.M.B.	290	289
Om. Gest. Fin.	280	281
Petit Bateau	416	423
Petrofigaz	545	549
Poron	385	383
Salomon	1885	1860
S.C.G.P.M.	276	275
Far East Hotels	1 15	1 15
Sofibus	215	214
Sovac	581	596
Zodiac	1320	1360

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	28 50	....
C.G.M.	16 50	....
Cochery	39 60	19 40 o
C. Sabl. Seine	116 10	....
Coparex	520	512
Dunlop	9 20	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	106	....
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	635	634
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	45	65 d
S.P.R.	146	144
Total C.F.N.	44 10	....
Ulinex	320	305

SICAV 1/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	240 03	229 15 ◆
Actions-Investiss.	272 59	260 23 ◆
Actions sélectives	356 35	340 19 ◆
Aedificandi	368 77	350 14 ◆
A.G.F. 5000	252 71	241 25
Agfimo	392 98	375 14
A.G.F. Interfonds	366 26	349 65
Altefi	219 14	209 20 ◆
A.L.T.O.	187 67	179 16 ◆
Amérique Gestion	464 85	443 77
A.M.I.	228 04	217 70 ◆
Assoc. St-Honoré	12004 70	11944 68 ◆
Associc	24501 76	24501 76 ◆
Bourse-Investiss.	307 03	293 11
Bred Associations	2251 16	2244 43
Capital Plus	1343 97	1343 97
Columbia (ex W.I.)	681 97	651 05 ◆
Convertimmo	287 58	274 54
Cortexa	934 73	892 24 ◆
Credinter	389 04	371 40 ◆
Croiss. Immobil.	387 78	370 20
Démêter	12435 17	12410 35 ◆
Drouot-France	324 30	309 59 ◆
Drouot-Investiss.	726 47	693 53 ◆
Drouot-Sécurité	193 68	184 90 ◆
Drouot-Sélection	116 26	110 99 ◆
Energie	239 24	228 39 ◆
Eparcic	52540 19	52436 32 ◆
Eparcourt Sicav	6478 94	6462 78
Epargne Associations	23655 38	23584 61 ◆
Epargne-Capital	5888 47	5830 17
Epargne-Croiss.	1395 03	1331 77
Epargne-Industr.	431 50	411 93
Epargne-Inter	663 95	633 84
Epargne-Long-Terme	1107 05	1056 85 ◆
Epargne-Oblig.	179 73	171 58 ◆
Epargne-Unie	889 48	848 15
Epargne-Valeur	353 13	337 12
Eparoblig	1224 74	1222 30
Eurocic	8863 70	8270 84 ◆
Euro-Croissance	376 43	359 36 ◆
Europe Investiss.	1092 73	1043 18 ◆
Foncier Investiss.	665 52	635 34 ◆
Foncival	155 39	148 34
France-Garantie	282 93	277 38
France-Investiss.	422 62	403 46
France-Net	104 65	102 30 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	392 84	385 14
Francic	250 97	239 59 ◆
Fructidor	231 88	221 17
Fructifrance	457 01	436 29
Fructivar	64040 52	63880 82
Fruco-Associations	1073 69	1071 55
Fructi-Première	10599 33	10442 69
Gestilion	57035 34	56893 11
Gestion Associations	118 27	115 39 ◆
Gestion Mobilière	578 18	551 96
Gest. Rendement	476 53	454 92
Gest. Sél. France	399 78	381 66
Haussmann-Epargne	1037 61	1037 61 ◆
Haussmann Oblig.	1289 43	1230 96
Horizon	736 38	714 93
I.M.S.I.	392 81	375
Indo-Suez Valeurs	624 85	596 52
Ind. française	12994 13	12739 34 ◆
Interoblig.	10066 93	9600 89
Intersélect France	308 38	294 41
Intervaleurs Indust.	422 32	403 17
Invest. net	11712 42	11689 04
Invest. Obligataire	13676 98	13649 68
Invest. Placements	794 21	758 20
Invest. St-Honoré	662 27	632 24 ◆
Japacic	111 69	106 63 ◆
Laffitte-crt-terme	116106 75	116106 75
Laffitte-Expansion	668 51	638 20
Laffitte-France	212 03	202 40
Laffitte-Japon	232 20	221 67
Laffitte-Oblig.	142 28	135 83
Laffitte-Placements	106902 23	106795 43
Laffitte-Rend.	195 79	186 91
Laffitte-Tokyo	996 74	951 54
Lion-Associations	12460 12	12460 12
Lion-Institutionnels	20424 28	20383 51
Lionplus	54876 54	54333 21
Livret portefeuille	486 01	471 85
Mondiale Investissem.	331 76	331 76 ◆
Monecic	54002 14	54002 14 ◆
Multi-Obligations	446 78	426 52
Mutuelle Unie Sél.	110 45	105 44 ◆
Natio.-Assoc.	25287 35	25236 88
Natio.-Epargne	12590 16	12465 50
Natio.-Inter.	932 60	890 31
Natio.-Obligations	449 35	428 97 ◆
Natio.-Placements	61289 63	61289 63
Natio.-Valeurs	515 62	492 24
Oblicoop Sicav	1063 80	1042 94
Oblilion	1101 76	1051 80
Oblicare	160 27	153 ◆
Pacifique St-Honoré	401 95	383 72 ◆
Paribas Epargne	12480 82	12431 10 ◆
Paribas Gestion	552 57	527 51 ◆
Patrimoine-Retraite	1244 07	1219 68
Phenix Placements	240 78	239 56
Pierre Investiss.	443 26	423 16
Placement crt-terme	58435 93	58435 93
Province Investiss.	269 59	269 59 ◆
Rendem. St-Honoré	12659 85	12596 87 ◆
Sécur. Mobilière	403 99	385 67
Sél. court terme	11431 06	11345 97 ◆
Sélec. Mobil. Div.	325 90	317 95 ◆
Sélection-Rendem.	172 71	188 50 ◆
Sélect. Val. Franç.	208 54	199 08 ◆
Sicav-Associations	1143 92	1141 64
S.F.I. fr. et étr.	463 02	442 02
Sicavimmo	488 30	466 16
Sicav 5000	229 53	219 12
Slivafrance	373 20	356 28
Sivam	325 46	310 69
Sivarente	196 91	187 98
Sivinter	343 81	328 03
S.I.-Est	991 01	946 07
S.I.G.	781 82	746 03
S.N.I.	1015 37	969 33 ◆
Sofinvest	453 97	433 38 ◆
Sogepargne	356 29	340 13
Sogevar	854 24	815 50
Sogister	1120 44	1069 63
Soleil Investiss.	403 26	403 25 ◆
Technocic	1123 34	1072 40 ◆
U.A.P. Investiss.	355 03	338 93 ◆
Uni-Associations	112 54	112 54
Unifrance	276 70	264 15
Unifoncier	725 53	692 63
Uni-Garantie	1113 72	1090 81
Unigestion	666 43	636 21
Uni-Japon	1163 21	1110 46
Uni-Régions	1622 79	1549 20
Unirente	1789 47	1730 63
Univar	143 42	143 42
Univers-Obligations	1113 67	1077 05
Valorem	377 42	360 31
Valorg	1202 89	1201 69
Valrel	129294 70	129165 53

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1721	4,5 % 1973	1728	1730	1730	+ 0 11
3693	C.N.E. 3 %	3720	3720	3720	....
1496	Electricité T.P.	1485	1496	1496	+ 0 74
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2870	Essilor	2930	2920	2920	− 0 34
660	Esso S.A.F.	580	576	576	− 0 68
895	Eurafrance	920	925	925	+ 0 54
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	689	+ 1 32
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	781	+ 0 68
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
555	Penhoet	597	598	598	+ 0 16
780	Pernod-Ricard	781	787	791	+ 1 28
210	Pétroles (Fse)	221 50	220	219 50	− 0 90
52	− (certific.)	53 80	53 20	53 20	− 1 11
129	Pétroles B.P.	132 50	131	131	− 1 13
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
198	Amer. Teleph.	211 60	206 50	206 50	− 2 41
133	Anglo Amer. C.	149 80	149 40	149 90	+ 0 06
985	Arnagold	970	989	985	+ 1 54
525	BASF (Akt)	540	546	546	+ 1 11
565	Bayer	604	600	601	− 0 49
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
36	Hitachi	38 60	37 50	37 50	− 2 59
590	Hoechst Akt.	596	599	597	+ 0 16
95	Imp. Chemical	87 75	88 10	88	+ 0 28
114	Inco Limited	119	117	117	− 1 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1310	IBM	1298	1294	1295	− 0 23
93	Ito-Yokado	95 80	94 80	94 80	− 1 04
285	ITT	281 50	283 10	283 10	+ 0 56
70	Matsushita	73	72	72	− 1 36
895	Merck	872	884	884	+ 1 37
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
455	West Deep	479 50	481 10	480	+ 0 10
385	West Hold.	410	406 20	407	− 0 73
410	Xerox Corp.	380	390	390	....
2 09	Zambia Corp.	2 14	2 09	2 10	− 1 86

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 325	9 328	9	9 500
ECU	6 860	6 852	....	....
Allemagne (100 DM)	306 720	306 710	293	313
Belgique (100 F)	15 136	15 122	14 500	15 800
Pays Bas (100 fl.)	272 400	272 300	260	280
Danemark (100 krd)	84 700	84 740	79	87
Norvège (100 k)	105 920	106 020	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 587	11 573	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 447	7 435	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 957	4 958	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372	371 720	359	380
Suède (100 krs)	108 490	108 100	104	111
Autriche (100 sch)	43 750	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 456	5 448	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 810	5 800	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	7 095	7 094	6 800	7 150
Japon (100 yens)	3 797	3 790	3 670	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	103800	103500
Or fin (en lingot)	104100	103000
Pièce française (20 fr)	619	617
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	601	602
Pièce latine (20 fr)	600	599
Souverain	761	748
Pièce de 20 dollars	4040	4020
Pièce de 10 dollars	2000	1980
Pièce de 5 dollars	1180	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3885
Pièce de 10 florins	623	625

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1984 a été tiré à 496 460 exemplaires

A B C D E F G I

L'EXÉCUTION DU BUDGET DE 1984

11 millions de recettes fiscales en moins

Les impôts rentrent mal cette *année dans les caisses de l'Etat. Le* projet de loi de finances pour 1985 que le gouvernement a déposé sur le *bureau de l'Assemblée nationale* indique que l'impôt sur le revenu rapportera cette année (après les *révisions faites en juillet*) 197,1 milliards de francs contre 203,4 milliards de francs prévus lors du vote du budget de 1984 à l'automne dernier. L'impôt sur les sociétés connaît les mêmes mésaventures : 82,4 milliards de francs maintenant prévu contre 89,3, il y a un an. Il en va de même pour l'impôt sur les grandes fortunes (4,5 milliards de francs au lieu de 5,2 milliards).

Au total – et si l'on ajoute diverses autres déceptions telles que les prélèvements sur les revenus des capitaux mobiliers qui rapportent 1,3 milliard de francs de moins que prévu, – le manque à gagner pour l'Etat est de 10,9 milliards de francs par rapport aux recettes retenues dans le budget 1984 soumis aux députés à l'automne dernier. Ce trou explique que M. Bérégovoy ait *annoncé un déficit de 3,3 % du PIB* (produit intérieur brut), dépassant la norme fixée par le président de la *République* (3 %).

Encore faut-il voir que le déficit budgétaire pourrait-être plus important encore. Il est en effet impossible de *prévoir* l'*évolution* de la charge des intérêts de la dette publique (70 milliards prévus en 1984).

Difficile aussi de savoir quel sera le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu (beaucoup de ménages ont des difficultés pour payer) ; difficile enfin de prévoir les rentrées de TVA qui ont été bonnes ces derniers mois du fait d'une hausse des prix supérieure aux prévisions mais qui pourraient se ralentir à cause de la baisse de la consommation de produits *manufacturés* par les *ménages* (électroménager, ameublement...).

Quoi qu'il en soit, il sera très difficile pour le gouvernement de tenir le déficit budgétaire dans la nouvelle limite de 3,3 % du PIB.

DU FAIT DE LA BAISSE DU MARCHÉ FRANÇAIS

Les exportations d'automobiles représentent 57 % de la production nationale

La production française d'automobiles a augmenté de 3 % en juillet et août, mais sur les huit premiers mois de l'année 1 758 052 véhicules seulement ont été produits contre 1 920 288 au cours des huit premiers mois de 1983, soit une baisse de 8,4 %.

Les ventes, en France, ont été réduites *de façon plus significatives* (– 12,2 % sur huit mois) malgré un léger mieux, en tendance, en juillet *et août (– 1,3 %).*

Les exportations ont chuté plus faiblement (– 2,4 % sur la période janvier-août) et elles ont même progressé *de 3,1 %* au cours des deux mois d'été. De ce fait, les exportations représentent 57 % de la production, ce qui est un record.

La Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, qui publie ces chiffres, estime qu' *« il est difficile de dire aujourd'hui si ces constatations représentent l'amorce d'un retournement de la conjoncture automobile ».* Mais on ne peut oublier que le déclin du marché français a commencé au second semestre de 1983. Les différences entre les derniers mois de 1984 et ceux de 1983 ne devraient donc pas être trop grandes, la sortie de nouveaux modèles à l'occasion du Salon automobile de Paris pouvant même permettre aux constructeurs français de regagner des parts du marché.

Au Pérou

Les paysans meurtriers de huit journalistes sont jugés à Ayacucho

Le procès de paysans indiens accusés du meurtre de huit journalistes péruviens, *le 26 janvier 1983*, dans la communauté andine d'Uchuraccay, s'est ouvert le lundi 1er octobre dans la capitale du département d'Ayacucho, fief de la guérilla de Sentier lumineux, maoïste, responsable depuis quatre ans de nombreux attentats et de massacres de villageois dans les Andes centrales.

Les journalistes, dont plusieurs reporters des principaux journaux de Lima, souhaitaient vérifier une information officielle : pour la première fois des paysans d'une haute vallée, située à 4 000 mètres d'altitude, auraient tué des membres d'un commando de Sentier lumineux venus les endoctriner et leur demander assistance. Arrivés sur place, à Uchuraccay, après une longue marche d'approche, les huit journalistes avaient été massacrés par les hommes de la communauté. Un meurtre rituel et barbare qui avait stupéfié l'opinion publique péruvienne. *L'enquête a été* longue *et* difficile. Les paysans illettrés, soumis aux pressions de la guérilla et des unités spéciales de lutte antiterroriste, les « sinchis », *qui* leur auraient recommandé de *« tuer les étrangers à leur vallée »*, avaient effectivement exécuté les membres d'un commando senderiste. Et ils auraient, deux jours plus tard, pris les journalistes *« pour des terroristes ».*

Cette affaire a déclenché une polémique dans le pays sur les méthodes employées par les forces *de l'ordre*. Et le *président* Belaunde Terry avait nommé une commission spéciale d'enquête dirigée par l'écrivain Mario Vargas Llosa. Ses *conclusions ont mis en évidence* les conditions de vie particulièrement difficiles des communautés andines les plus isolées.

Sur les seize paysans accusés, treize sont jugés par contumace. Et *le tribunal a ordonné la* comparution comme témoin du général Clemente Noel, qui dirigeait à l'époque les opérations anti-guérilla dans la région. *Depuis,* le *général* a été nommé attaché militaire à Washington. Deux autres officiers ont été convoqués par le tribunal.

● *Une femme ministre en Suisse.* – Une femme a été élue mardi 2 octobre au Conseil fédéral (le gouvernement suisse), pour la première fois dans l'histoire de la Confédération helvétique. Il s'agit de Mme Elisabeth Kopp, candidate radicale de Zürich, qui devient chef du département fédéral de justice et de police, en remplacement de M. Rudolf Friedrich, qui avait démissionné pour raisons de santé. Elle a obtenu 124 voix contre 95 à son rival, M. Hunziker lors du vote de l'Assemblée fédérale.

Les Suisses attendaient cette décision avec grand intérêt. Le rejet *par l'Assemblée l'année dernière de* Mme Uchtenhagen, candidate au poste de ministre des finances, avait *en effet choqué une grande partie de* l'opinion (*le Monde* du 28 septembre). – *(AP).*

● *Un communiqué de l'ambassade du Pérou.* – L'ambassade du Pérou en France fait savoir aux citoyens péruviens résidant à Paris qu'ils doivent se présenter jusqu'au 4 novembre au consulat, 50, avenue Kléber, pour retirer leur nouveau livret électoral en vue des prochaines élections générales.

Mesures pour l'emploi des jeunes

M. LAURENT FABIUS VEUT MOBILISER RAPIDEMENT LES COMMISSAIRES DE LA RÉPUBLIQUE

Réunis le 1er octobre au ministère de l'intérieur, les préfets, commissaires de la République, ont été appelés par M. Laurent Fabius à *« consacrer tous leurs efforts »* à la mise en œuvre des mesures pour l'emploi adoptées le 26 septembre.

En présence de M. Pierre Joxe et de M. Michel Delebarre, le premier ministre a précisé qu'il *« se fera tenir informé des résultats obtenus par chacun d'eux dans son département ».* Déjà, à Grande-Synthe, le 28 septembre, le ministre du travail avait *déclaré : « Qui ne suit pas et qui ne tire pas dans ce sens sera écarté. »*

Le gouvernement souhaite une instruction *« très rapide »* des dossiers et demande aux commissaires de la République de faire en sorte que tous les responsables et les partenaires *« se mobilisent ».*

A cette occasion, il a été confirmé que les circulaires d'application pour la formation en alternance dans les entreprises seront publiées cette semaine. Les textes concernant les TUC (travaux d'utilité collective) seront prêts dans une quinzaine de jours. Enfin, M. Delebarre a insisté sur les améliorations apportées au dispositif d'aide à la création d'entreprise par des chômeurs. Il a aussi inviter les préfets à utiliser le fonds d'initiative jeunes, doté de 100 millions de francs, qui permet de financer des projets originaux.

Travailleurs immigrés

LE GOUVERNEMENT VEUT « MAITRISER LES FLUX MIGRATOIRES »

« Une des conditions de réussite de notre politique d'intégration est notre capacité à maîtriser les flux migratoires », a affirmé Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, le lundi 1er octobre, après avoir reçu le Conseil national de la population immigrée et plusieurs associations d'immigrés. *« Nous pouvons insérer 4 millions de personnes mais pas davantage »*, a encore déclaré Mme Dufoix.

Le ministre a rappelé que la carte unique de dix ans commencerait à être distribuée en décembre à l'expiration pour les personnes concernées de leur actuel titre de séjour et de travail. Elle a d'autre part déclaré qu'elle avait *« deux inquiétudes : tout d'abord le système du diptyque* (qui permet de contrôler les entrées des ressortissants des trois pays du Maghreb en France) *dont on peut craindre qu'il n'ait pas bien fonctionné, d'autre part le problème du regroupement familial. La famille doit attendre dans son pays d'origine que les normes imposées pour le regroupement familial* (logement décent, ressources stables) *aient été vérifiées ».*

Enfin Mme Dufoix a annoncé qu'un prochain conseil des ministres devait examiner différentes mesures concernant la politique d'immigration.

Sur le vif

Entre amis

Ça y est, c'est pour aujourd'hui, la rencontre historique. Barre et Giscard vont se retrouver dans l'hémicycle. Giscard un rang en dessous de Barre ou en avant si vous préférez. Si, si, Barre y sera. Il a même avancé l'heure de son déjeuner avec des *journalistes pour ne pas rater* la rentrée de son ex-boss au Palais-Bourbon. Vous vous demandez *comment* ça se fait ?

Moi, je le sais, je suis très bien informée. La vérité, c'est qu'ils se sont téléphoné la semaine dernière. C'est Giscard qui a appelé.

– Dites-moi, cher ami, je compte sur vous pour la générale de mon spectacle mardi au *Palais-Bourbon...*

– Moi, je ne vais qu'aux premières. Je serai là mercredi, c'est *bien suffisant.*

– C'est ça ! Naturellement ! Mercredi, le jour où les débats sont retransmis. Vous fuyez devant les projecteurs de l'actualité et vous courez derrière les caméras de la télé.

– Je vous en prie, mon cher président, ce n'est pas moi, c'est vous qui vous déconsidérez en acceptant un siège de député *après avoir régné en maître* absolu au château. J'imagine d'ici la tête de de Gaulle. Il doit être hors de lui. Sa sortie avait tout de même *une autre allure.*

– Comment pouvez-vous dire que j'ai raté la mienne ? Rappelez-vous mes adieux au pays en mai 1981.

– Parlons-en ! C'était d'un cabot ! Et maintenant, cette rentrée digne de Bobino, à quoi ça ressemble ?

– Ah ! la tête que vous ferez quand j'aurai repris l'Elysée !

– *Si vous croyez que vous* y arriverez en passant par Matignon, pardonnez-moi l'expression, vous vous mettez le doigt dans l'œil. Cette histoire de cohabitation avec Mitterrand est d'un mauvais goût ! D'un combinard ! Et d'un risqué ! Il va vous faire porter des cornes à ne plus pouvoir passer la porte de la salle des quatre colonnes.

– Mon cher ami, *arrêtons là*, je vous en prie. Si vous commencez à me parler de ratatouille, je *vais vous resservir vos salades* avec Le Pen. Là, il ne s'agit pas de concubinage mais d'une petite *liaison* qui commence à faire jaser. Poperen n'est pas le seul à se demander ce que vous faites *en catimini* avec Jean-Marie.

CLAUDE SARRAUTE.

LA CAMPAGNE DE LANCEMENT DE CANAL PLUS A COUTÉ 35 MILLIONS DE FRANCS

A trente-quatre jours du lancement de Canal Plus, son président, M. André Rousselet, affirme compter *déjà 131 642 abonnés*. Si ce rythme se maintient la chaîne payante aura donc, le 4 novembre, rempli le quota de 200 000 abonnés qu'elle s'était fixé. Les autres chiffres donnés par le président de la chaîne, au cours d'une conférence de presse organisée le mardi 2 octobre, semblent confirmer le bon départ de l'entreprise : 63 % des *demandes d'abonnements* portent sur un an et 68 % des abonnés ont choisi la formule du prélèvement *bancaire automatique.*

M. Rousselet a indiqué que la campagne de lancement avait coûté environ 35 millions de francs et que le budget de la chaîne pour 1984-1985 se montait à environ 770 millions de francs. Canal Plus aurait déjà plus de 80 millions de francs de ressources *en provenance du sponsoring* des émissions. Si l'essentiel de l'effort de la chaîne pour son lancement porte *sur le cinéma, M. Pierre* Lescure, directeur des programmes, a indiqué que diverses coproductions étaient en cours de réalisation tant avec les chaînes publiques et des sociétés privées françaises qu'avec des partenaires étrangers. – J.-F. L.